

De la stratégie à l'action

2012 | Rapport annuel



Principaux chiffres

PRINCIPAUX CHIFFRES (En millions EUR, sauf indication contraire)

PRODUCTION MINIÈRE	2012	2011	2010
Concentrés de zinc (en milliers de tonnes)	312	207	84
Or (en milliers d'onces troy)	94.6	49.9	4.7
Argent (en milliers d'onces troy) ¹	5,517	3,673	271
Concentrés cuprifères (en milliers de tonnes)	13	7.7	0.2

PRODUCTION DES FONDERIES²

Zinc métal (en milliers de tonnes)	1,084	1,125	1,076
Plomb métal (en milliers de tonnes)	158	195	198

MARCHÉ

Prix moyen du zinc sur le Marché des métaux de Londres (LME - USD/tonne)	1,946	2,191	2,159
Taux de change moyen (EUR/USD)	1.28	1.39	1.33

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chiffre d'affaires	3.070	3.348	2.696
EBITDA Mines ³	129	72	24
EBITDA Fonderies ³	135	235	198
EBITDA autres et éliminations ³	(44)	(42)	(12)
EBITDA³	220	265	210

Résultats d'exploitation avant éléments exceptionnels	(6)	122	112
---	-----	-----	-----

BÉNÉFICE/(PERTE) DE L'EXERCICE

BÉNÉFICE/(PERTE) DE L'EXERCICE	(95)	36	72
EBITDA/tonne Mines ³	413	348	286
EBITDA/tonne Fonderies ³	125	209	184
EBITDA/tonne Groupe ³	158	199	181
BPA sous-jacent (EUR)	(0,55)	0,38	0,85
BPA non dilué (EUR)	(0,57)	0,24	0,62
Dépenses de capitaux	248	229	147

FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT NET

Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	362	121	232
Endettement net/(trésorerie), fin de l'exercice	681	718	296
Ratio d'endettement ⁴	37%	35%	26%

¹ 75 % des volumes d'argent produits sur le site de Campo Morado font l'objet d'un accord d'écoulement conclu avec la Silver Wheaton Corporation, en vertu duquel un montant de 3,90 USD seulement par once est dû. Au 1er semestre de 2012, Campo Morado a produit quelque 1.728.000 onces troy d'argent.

² Inclut uniquement la production des mines et des fonderies primaires et secondaires. La production de zinc à Föhl, Galva 45 et Genesis et celle de plomb à Simstar Metals ne sont pas comprises.

³ Toutes les références à l'EBITDA dans le tableau ci-dessus concernent l'EBITDA sous-jacent. Les mesures sous-jacentes excluent les éléments exceptionnels afférents aux mesures de restructuration, aux charges transactionnelles liées aux fusions et acquisitions, à la dépréciation des actifs, aux produits ou charges significatifs découlant des dérivés incorporés comptabilisés selon la norme IAS 39 ainsi que d'autres éléments résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de Nyrstar. Le BPA sous-jacent ne tient pas compte de l'incidence fiscale sur les ajustements sous-jacents.

⁴ Ratio d'endettement : endettement net par rapport à endettement net augmenté des capitaux propres à la fin de l'exercice.

Principales informations relatives aux actions

PRINCIPALES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011	2010
Nombre d'actions ordinaires émises	170.022.544	170.022.544	100.000.000
Nombre d'actions propres	7.345.826	9.413.138	3.631.558
Capitalisation boursière (données au 31/12)	764.081.313 EUR	1.037.137.518 EUR	936.259.200 EUR
Bénéfice sous-jacent par action (12 mois au 31/12)	(0,55) EUR	0,38 EUR	0,85 EUR
Repartition de capitaux brute (projetée)	0,16 EUR	0,16 EUR	0,15 EUR
Cours de l'action (cours de clôture au 31/12)	4,49 EUR	6,10 EUR	9,36 EUR
Niveau le plus élevé de l'exercice (intra journalier)	7,74 EUR (08/02/12)	10,62 EUR (13/01/11)	9,89 EUR (14/04/10)
Niveau le plus bas de l'exercice (intra journalier)	3,17 EUR (26/07/12)	5,51 EUR (23/11/11 et 25/11/11)	5,76 EUR (21/05/10)
Volume moyen d'actions négocié par jour (12 mois au 31/12)	1.036.883	993.666	880.000
Rotation des titres (au 31/12)	85%	85%	90%
Vitesse de rotation des titres (sur l'intégralité de l'exercice)	185%	168%	222%

CALENDRIER FINANCIER

24 avril 2013	Assemblée générale annuelle
24 avril 2013	Premier rapport intermédiaire de la direction relatif à l'exercice 2013
25 juillet 2013	Résultats du premier semestre de 2013
24 octobre 2013	Deuxième rapport intermédiaire de la direction relatif à l'exercice 2013
07 février 2014	Résultats de l'exercice 2013
23 avril 2014	Assemblée générale annuelle
23 avril 2014	Premier rapport intermédiaire de la direction relatif à l'exercice 2014

Les dates étant susceptibles d'être modifiées, il est conseillé de vérifier l'évolution du calendrier financier sur le site web de Nyrstar



Fonderie de Port Pirie, Australie



Resources for a changing world

Nyrstar est une entreprise minière et métallurgique intégrée, numéro un sur les marchés du zinc et du plomb ; elle joue en outre un rôle croissant dans les activités liées à d'autres métaux de base et précieux, ressources essentielles qui alimentent l'urbanisation et l'industrialisation rapides d'un monde en constante mutation. Nyrstar exploite des mines et des fonderies et possède d'autres activités encore en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Chine et en Australie ; le Groupe emploie 7000 personnes.

Faits saillants en 2012



Croissance considérable de la production de tous les métaux ; orientation annuelle atteinte.

prix moyen du zinc
USD 1946/t (USD 2 191/t)
- 11% par rapport à 2011

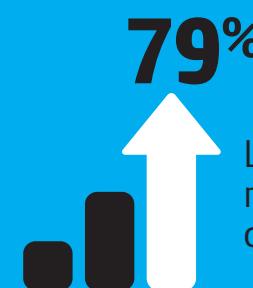
Conjoncture commerciale difficile avec des baisses des prix des matières premières et des frais de traitement.

Identification, à ce jour, d'un potentiel de **EUR 50 millions** d'économies marginales annualisées durables grâce à un examen global, à tous les niveaux du Groupe, des charges d'exploitation.

Amélioration du socle de coûts et maintien de la discipline imposée en matière de dépenses de capitaux.



Mise en œuvre de Strategy into Action



La contribution du segment minier continue de croître conformément à la stratégie

PRODUCTION MINIÈRE : DE 129 MILLIONS EUR, SOIT UN BOND DE 79 %, EN LIGNE AVEC LA FORTE CROISSANCE DE LA PRODUCTION

EUR 220 millions EBITDA -17% en 2011

EBITDA fondamental du groupe et bénéfice après impôt, touchés par des conditions macro-économiques défavorables

DIMINUTION DE

20%

DES COÛTS D'EXPLOITATION CI AU SECOND SEMESTRE DE 2012 AU SEIN DES TENNESSEE MINES

Poursuite du déploiement du programme d'optimisation (Mining4Value) dans le segment minier.

GEARING⁴ MAINTENU À 37 %

À LA FIN DE 2012
Situation financière solide, avec un portefeuille de dettes à long terme de qualité élevée

Nyrstar en 2012

Julien De Wilde, Président, et Roland Junck, Chief Executive Officer



2012 a vu Nyrstar franchir une étape importante dans son reposicionnement stratégique sur le long terme : d'une firme exclusivement orientée vers la fonderie, le Groupe s'est mué en une entreprise d'exploitation minière et de raffinage intégrée. La mise en œuvre de cette stratégie nous a permis de convertir la composition du résultat, avec un EBITDA des activités minières qui surclasse l'EBITDA des fonderies au second semestre de 2012, malgré des volumes de zinc extraits environ trois fois moindres que les volumes de zinc raffinés. Ce changement structurel s'observe davantage encore dans la contribution par tonne à l'EBITDA du segment minier qui, nonobstant un déclin des prix des matières premières, s'élève à 456 EUR au second semestre de 2012, soit une hausse de 23% par rapport au semestre précédent, tandis que l'EBITDA par tonne dans le segment Fonderies, toujours sous pression, est descendu à 104 EUR sur la même période, accusant une baisse de 29%. Ces résultats confirment le bien-fondé de la stratégie d'intégration en amont puisque les activités minières s'avèrent être, par tonne, structurellement plus rentables que la fonderie.

Cette amélioration de la rentabilité des activités minières s'explique par une croissance non négligeable de la production de l'ensemble des métaux. En 2012, la production de concentrés de zinc a atteint 312 kt, soit un bond de 51% par rapport à 2011, et de 64% dans nos propres mines. La production de plomb, de cuivre, d'argent et d'or s'est elle aussi accélérée, de 108%, 69%, 50% et 90% respectivement par rapport à l'exercice précédent. Les ori-

tations de production ont été atteintes pour tous les métaux sauf l'or, en léger recul en raison d'arrêts temporaires de l'exploitation à El Toqui et à Coricancha au premier semestre de l'exercice.

Ces progrès ont été réalisés dans un environnement commercial difficile, puisque les prix du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent sont demeurés bas et très instables toute l'année. Le prix moyen du zinc s'est établi à 1946 USD/tonne, ce qui traduit un fléchissement de 11% par rapport à 2011, tandis que les prix moyens du plomb, du cuivre et de l'argent chutaient de 14, 10 et 11% respectivement sur la même période. Ces pertes ont affecté les coûts d'exploitation C1 des mines, en diminuant la valeur des sous-produits. Ceci étant, l'amélioration de la qualité du portefeuille minier nous a permis de réduire de 5% par rapport à 2011 le coût d'exploitation C1 moyen des mines de zinc. Cette évolution s'appuie notamment sur une diminution significative du coût d'exploitation C1 pour les Tennessee Mines, à 1705 USD/tonne au second semestre de 2012 (soit une réduction de 20% par rapport au semestre précédent), grâce à une augmentation des volumes et une baisse du coût unitaire rendue possible par le programme d'optimisation. La chute généralisée des prix a également eu un impact sur le résultat brut des fonderies, de surcroît affecté par des frais de traitement de référence du zinc en perte de vitesse en 2012, les frais de traitement réalisés ayant cédé 15% par rapport à 2011. Nyrstar a partiellement bénéficié de la faiblesse de l'euro, laquelle n'a toutefois pas su compenser la diminution des prix des matières premières. Le

dollar australien a lui aussi eu une incidence sur les résultats 2012 puisqu'il est demeuré fort par rapport à l'euro (0,81 en moyenne, en hausse de 8% par rapport à 2011). Les fonderies de zinc ayant maintenu leur niveau de coûts en devise locale et 40% environ de nos coûts de raffinage étant libellés en dollars australiens, le coût opérationnel moyen du raffinage par tonne en euros a augmenté jusqu'à atteindre 577 EUR.

En termes absolus, la conjoncture commerciale défavorable a pesé sur les résultats par rapport à 2011. L'EBITDA sous-jacent du Groupe, de 220 millions EUR, a chuté de 17%, l'EBITDA sous-jacent des fonderies cédant quant à lui 43% et étant en outre affecté par la diminution de la contribution des matières argentifères à Port Pirie (24 millions EUR en 2012, contre 78 millions en 2011). Plusieurs facteurs ont par ailleurs pesé sur la perte après impôts (95 millions EUR) : l'augmentation des charges de dépréciation et d'amortissement dans le segment minier (l'amortissement constituant un élément sans effet sur la trésorerie liée à la comptabilité des acquisitions de Breakwater Resources et de Farallon Mining), des charges financières plus élevées, des charges uniques pour la réduction de valeur (17 millions EUR) d'actifs non essentiels et des dépenses de restructuration (17 millions EUR également) principalement liées au projet annoncé de réduction des coûts - le Projet Lean.

Lors de la publication des résultats semestriels 2012, nous annoncions la mise en route d'un examen, à tous les niveaux du Groupe, des sièges et des opérations minières et de fonderies, dans le but d'identifier les possibilités de réduire durablement les charges d'exploitation. Nous annoncions également l'adoption de mesures visant à réduire les dépenses de capital au second semestre de 2012, tout en préservant notre capacité à investir dans des opportunités de croissance organique. Ces deux initiatives sont des éléments essentiels de notre stratégie d'excellence et nous sommes heureux d'annoncer la réalisation d'avancées importantes dans l'une comme dans l'autre. A ce jour, nous avons identifié un potentiel de 50 millions EUR d'économies marginales annualisées durables réalisables sur les coûts d'exploitation et élaboré un plan détaillé pour la mise en œuvre de ce programme, baptisé en interne du nom de Projet Lean, d'ici à la fin de l'exercice 2014. Nous avons d'ores et déjà achevé une première phase du projet, qui consistait à optimiser les opérations minières au Pérou en réduisant l'effectif du personnel et le nombre de sous-traitants d'environ 1000 personnes. Une grande part des économies devant être réalisées au sein du segment minier, nous estimons que le Projet Lean nous permettra d'atteindre, à moyen terme, l'objectif qui consiste à garder sous les 1000 USD/tonne le coût d'exploitation C1 moyen des mines. En ce qui concerne les dépenses de capitaux, nous avons limité les frais au second semestre de 2012, si bien que le total des dépenses pour l'année s'est élevé à 248 millions EUR, conformément aux orientations définies pour l'exercice. Pour 2013, nous prévoyons de ramener les dépenses de manière à atteindre un total de 200 à 230 millions EUR sur l'année.



Julien De Wilde
Président du Conseil d'administration



Roland Junck
Administrateur délégué

Maintenir un bilan financier solide a constitué un enjeu critique en 2012, étant donné l'instabilité des prix des matières premières et notre politique d'investissement continu dans les opportunités de croissance organique. Un élément clé en faveur de la réalisation de cet objectif a été notre capacité à refinancer, à hauteur de 400 millions EUR, notre ligne de crédit pour le financement structuré de matières premières. Nous avons en outre adopté un certain nombre de mesures visant à améliorer la gestion des fonds de roulement, ce qui nous a permis d'enregistrer une diminution de l'endettement net par rapport à 2011. Nous avons également décidé de réduire une partie de nos activités non essentielles.

Les progrès réalisés au niveau du repositionnement stratégique à long terme sont soutenus par 7000 collaborateurs engagés et dévoués. Les performances du Groupe sont portées par leur passion, leur engagement et leurs compétences professionnelles, que façonne une culture unique : le *Nyrstar Way*. Au nom du Conseil d'administration, nous remercions sincèrement l'ensemble de nos personnels dans le monde.

L'engagement sans faille de Nyrstar pour la santé et la sécurité de ses collaborateurs, de ses sous-traitants et des communautés au sein desquelles il est actif, est une des pierres angulaires de sa culture. Nous avons le plaisir d'annoncer que nos performances en matière de sécurité ont continué à s'améliorer en 2012 : les niveaux d'incidents au sein des fonderies sont demeurés historiquement bas, cependant que la priorité absolue accordée aux mines acquises ces dernières années permettait d'enregistrer des améliorations considérables dans ce dernier segment. Aucun incident environnemental accompagné d'un impact hors site important n'a été déploré en 2012.

Nous souhaitons également remercier nos actionnaires pour le soutien et la confiance qu'ils ont de tout temps accordés à l'entreprise. La proposition de distribuer un dividende de 0,16 EUR par action par le biais d'une réduction du capital-actions traduit la concrétisation des performances du Groupe.

A l'aube de l'exercice 2013, Nyrstar est une entreprise plus forte, dont le parc d'activités minières et de fonderies est désormais plus vaste et plus diversifié. Ses efforts pour améliorer le socle de coûts, la mise en œuvre du Projet Lean, l'objectif de réduction des dépenses de capitaux ainsi que le développement et l'exécution des opportunités de croissance organique, nous mettront davantage en mesure de faire face au risque d'instabilité sur nos marchés à court terme. Nous maintenons notre politique prudentielle, pour que les opérations et le service commercial continuent à chercher à maximiser la rentabilité et les flux de trésorerie disponibles, même à prix constants. Ceci étant, nous réaffirmons notre confiance dans les facteurs fondamentaux des marchés du zinc et des autres matières premières à moyen et long termes. Nous continuons à explorer les opportunités d'acquisition de valeur relative et ferons en sorte que le bilan soutienne, aujourd'hui comme demain, la stratégie de croissance du Groupe.



Nyrstar
Composition du Conseil d'administration

Peter Mansell, Ray Stewart, Roland Junck, Julien De Wilde, Karel Vinck, Oyvind Hushovd



Nyrstar
Composition du Comité de direction

Michael Morley, Russell Murphy, Greg McMillan, Roland Junck, Heinz Eigner



Mine Langlois, Québec, Canada

08 Stratégie

Notre mission et notre vision déterminent la direction de notre stratégie et nous devons notre réussite à l'alignement de nos priorités et de nos objectifs sur cette stratégie.

10 Mise en œuvre de notre stratégie

En 2012, nous avons franchi une étape importante dans le repositionnement stratégique de Nyrstar sur le long terme : d'une entreprise orientée exclusivement vers le raffinage nous en avons fait une entreprise intégrée d'exploitation minière et de fusion.



Fonderie de Port Pirie, Australie

Chiffres-clés

Faits saillants en 2012

Lettre aux parties prenantes

Activités

Finance

Marché

Analysé de l'exercice

Dégager la valeur inexploitée

14



Fonderie d'Auby, France

Indium

Nyrstar a mis en service une nouvelle usine de traitement de l'indium à Auby ; les premiers lingots d'indium raffinés ont été produits en juin.

16

Les fonderies au service de la création de valeur

La fonderie de Clarksville a entamé la production de résidus de lixiviation du germanium présent dans les concentrés de zinc de la Middle Tennessee Mine.

Tendre vers l'excellence dans tous nos actes



Mines du Tennessee, États-Unis

22

Obtenir des résultats

La mise en œuvre du programme d'optimisation au sein des Tennessee Mines a permis d'augmenter la production de concentrés de zinc.

24

Excellence Awards

Les Excellence Awards encouragent et récompensent la culture d'excellence au sein de l'entreprise.





Port Pirie, Australie

30

Convertir l'avenir

L'accord de principe relatif au financement et au soutien de la transformation de la fonderie de Port Pirie, obtenu du gouvernement fédéral australien et du gouvernement d'Australie Méridionale, s'inscrit dans le cadre d'une initiative de croissance et de développement stratégiques d'importance majeure.

32

Développement et mise en œuvre d'une panoplie de projets de croissance internes

Priorité à l'accroissement des revenus de toutes nos activités minières et de raffinage.

33

21,5 km de forage

Réussite du programme de forage au diamant à la mine d'El Toqui.



Mine d'El Toqui, Chili

Appliquer le Nyrstar Way

38

Acteur d'un monde meilleur

En 2012, la Fondation Nyrstar a remis avec fierté le prix au lauréat de son édition inaugurale, l'ONG Solaire sans frontières.



Panneaux solaires pour le Togo

40

434 jours - pour l'instant !

Le site minier des Myra Falls passe la barre des 12 mois sans accident avec arrêt de travail.

42

Construisons et ils viendront

Etablir des relations avec la communauté à Lebel-sur-Quévillon, au Québec (Canada), constituait une partie importante de la procédure de mise à niveau de la mine Langlois en 2012.



Communauté de Langlois, Québec, Canada

Faits et chiffres 2012

051

Rapport de la direction

089

Déclaration de gouvernance

119

Rapport du Conseil d'administration en vertu de l'article 119 du Code belge des sociétés

132

Déclaration de responsabilité

134

Etats financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

140

Annexes aux états financiers consolidés

202

Rapport du commissaire sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

205

Comptes annuels (non-consolidés) succincts de Nyrstar NV au 31 décembre 2012

206

Glossaire des principaux termes du secteur

De la stratégie à l'action

La **vision Nyrstar2020** exprime la volonté du Groupe d'être une entreprise intégrée, numéro un dans les segments de l'exploitation minière et du raffinage.

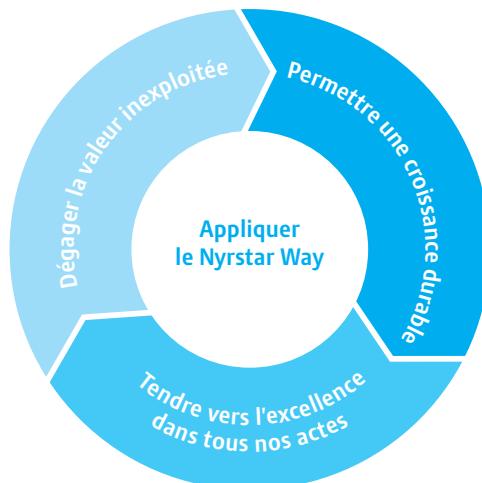
Notre **mission** consiste à tirer le meilleur parti des ressources minières, grâce à la profonde connaissance que nous avons du marché et à des capacités de traitement uniques, générant de la sorte d'excellents rendements pour l'actionnaire.

Notre vision et notre mission expriment la direction stratégique imprimée à l'entreprise, tandis que nos priorités tactiques orientent les efforts vers les objectifs vecteurs de succès.

Nyrstar2020 est une initiative stratégique qui vise à positionner Nyrstar comme première entreprise intégrée d'exploitation minière et de raffinage, tout en faisant la part belle à un futur véritablement durable.

En 2012, Nyrstar a poursuivi l'exécution de sa stratégie « Nyrstar2020 », qu'appuie le programme « *Strategy into action* », une approche méthodique visant à instiller la stratégie dans chaque rouage de l'entreprise ; Nyrstar a également engagé l'ensemble de son personnel à appliquer dans la pratique la manière dont il envisage une entreprise d'exploitation minière et de raffinage intégrée, numéro un dans les segments de l'exploitation minière et du raffinage.

« *Strategy into Action* » est un outil essentiel qui nous aide à nous concentrer plus résolument sur nos quatre priorités stratégiques.



Dégager la valeur inexploitée

Appliquer le Nyrstar Way



Remettre continuellement en question notre manière à l'écoute du marché, soucieuse d'améliorer continuellement l'ensemble de ses opérations et de ses fonctions.



Notre culture unique, sur laquelle s'appuie l'intégralité de notre travail.

Permettre une croissance durable

Tendre vers l'excellence dans tous nos actes



Croître en exploitant le parc actuel de mines et de fonderies et en opérant de nouvelles acquisitions.



Etre à l'écoute du marché et améliorer continuellement l'ensemble de nos opérations et fonctions.

De la stratégie à l'action

En 2012, Nyrstar a poursuivi l'exécution de Nyrstar2020, une initiative stratégique visant à positionner durablement Nyrstar sur le long terme comme la première entreprise intégrée d'exploitation minière et de fusion.

Appuyées par le programme Strategy into Action, une approche méthodique visant à instiller la stratégie de Nyrstar dans chaque rouage de l'entreprise, à intégrer des plans annuels et à permettre à chaque site et à son équipe de direction de s'approprier la stratégie du groupe, plusieurs initiatives ont vu le jour et, pour certaines, ont été menées à bien.

Dégager la valeur inexploitée



Fonderie d'Auby, France

Nyrstar a réussi la mise en service d'une **usine d'indium** à la fonderie d'Auby en T2 2012.

A la fonderie de Port Pirie, la **production d'un concentré intermédiaire de tellure** a démarré en S1 2012. La fonderie de Clarksville a commencé à **produire du résidu de lixiviation de germanium** en T3 2012.

La production et la vente d'indium, de concentré de tellure et de résidu de lixiviation de germanium devraient générer des **marges importantes**.

Identification de **1,2 million d'onces troy supplémentaires d'argent, considéré historiquement comme perdu**, sous le plancher de la raffinerie de métaux précieux à la fonderie de Port Pirie en 2012.

Appliquer le Nyrstar Way

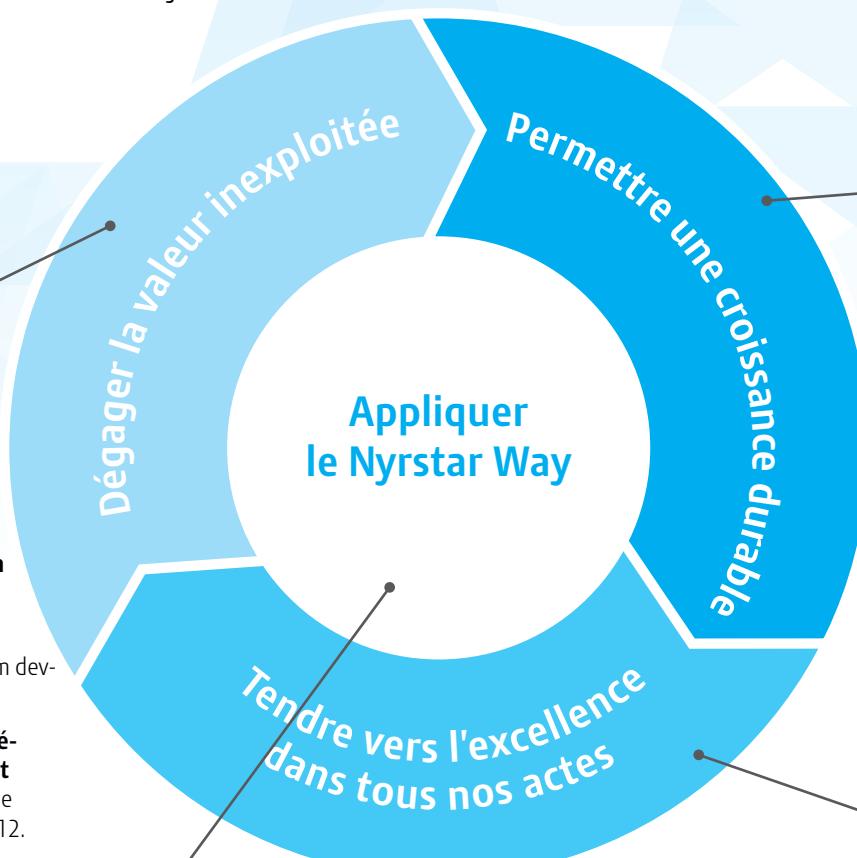


Fonderie de Port Pirie, Australie

Les principaux objectifs stratégiques de la culture d'entreprise, The Nyrstar Way, visent à **développer la marque Nyrstar, à gérer les risques critiques** à tous les échelons et à assurer une **excellence en matière de sécurité et de performances environnementales** dans l'ensemble des activités du Groupe.

Construire des relations de confiance avec les communautés a été un élément important en 2012 pour accompagner la montée en puissance de la mine de Langlois.

La sécurité a **continué à progresser** en 2012, avec une nette diminution du taux d'accidents, en **baisse de 37%**.





Heinz Eigner
Directeur financier

2012

“La décision d'entamer une analyse, à tous les niveaux du Groupe, en vue de standardiser et d'harmoniser les structures organisationnelles des opérations et des fonctions de support, la création d'une équipe centrale qui collabore avec les responsables des mises en œuvre sur site, l'engagement et le soutien ininterrompus de la haute direction et la présence de ressources internes et externes appuyant l'activité font en sorte que Nyrstar occupe une position solide et rentable sur tous ses marchés.”



Mine Langlois, Québec, Canada

Conclusion d'un accord de principe portant sur la transformation de **la fonderie de Port Pirie en une usine de traitement et de récupération polymétallique de pointe**, grâce à une solution de financement et d'appui innovante.

Phase d'accélération réussie de la mine Langlois,
conformément aux orientations précédentes.

Nyrstar a continué à développer son **portefeuille de projets organiques et externes**, à poursuivi l'exécution d'initiatives de croissance interne et a continué à explorer des opportunités relatives de M&A.

Permettre une croissance durable



Mines du Tennessee, États-Unis

Programme d'optimisation (“Les mines au service de la création de valeur”) sur le site des Tennessee Mines, au profit d'une amélioration considérable de la production de concentrés de zinc et des coûts d'exploitation C1.

Examen détaillé et exhaustif, à tous les niveaux du Groupe, des charges d'exploitation (“**Projet Lean**”), qui a permis d'identifier à ce jour un potentiel de **50 millions EUR d'économies marginales annualisées** au niveau des activités minières, des fonderies ainsi qu'à l'échelle de l'entreprise, à réaliser **avant la fin 2014**.

Tendre vers l'excellence dans tous nos actes

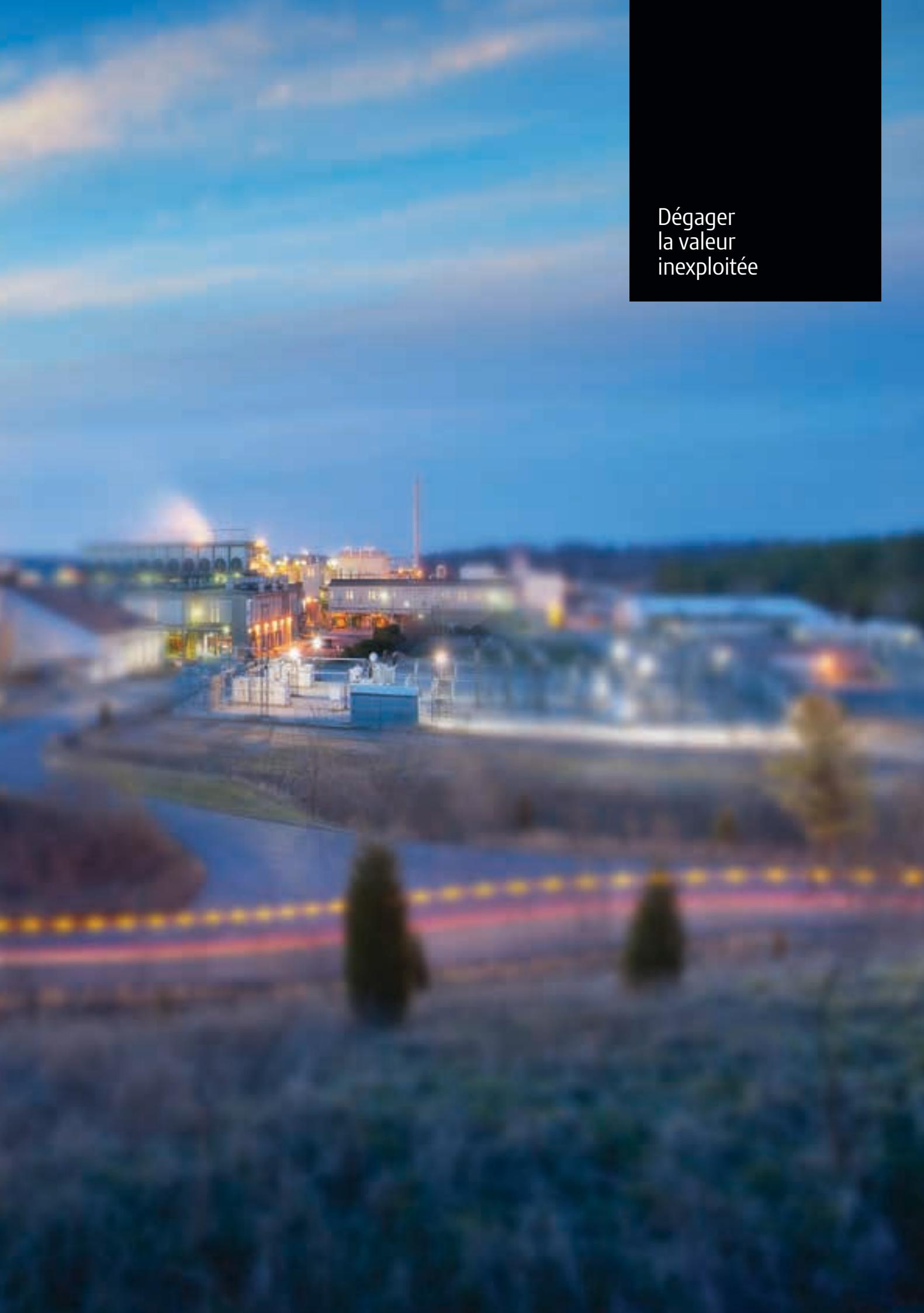
2013

A l'aube de l'année 2013, Nyrstar est une entreprise plus forte, dont le parc d'activités minières et de fonderies est plus vaste et plus diversifié. Elle donne la priorité aux axes suivants :

- Croissance continue de la production au sein du segment minier
- Amélioration du socle de coûts par la mise en œuvre du Projet Lean à tous les niveaux du Groupe
- Réduction ciblée des dépenses de capitaux
- Développement et exécution des opportunités de croissance organique
- Efforts accrus visant à maximiser la rentabilité et les performances de la trésorerie disponible
- Poursuite de l'analyse stratégique des fonderies, dans le but d'identifier les opportunités d'améliorer durablement la rentabilité des activités de fusion du zinc
- Poursuite de l'exploration des opportunités d'acquisition de valeur relative
- Soutien continu, par le bilan, de la stratégie de croissance

FONDERIE DE CLARKSVILLE, ÉTATS-UNIS



A blurred, out-of-focus photograph of an industrial facility at dusk or night. The scene is dominated by a large, multi-story building with numerous windows and a tall, thin chimney emitting a plume of smoke or steam. The building is illuminated from within, with various lights visible through the windows. In the foreground, there are several smaller structures, possibly storage tanks or processing units, also with lights on. The overall image has a soft, glowing quality due to the lighting and the blurring effect.

Dégager
la valeur
inexploitée

Indium Valeur ajoutée à Auby

Au deuxième trimestre de 2012, Nyrstar a mis en service à Auby une nouvelle usine, d'où les premiers lingots d'indium raffiné sont sortis en juin.

L'indium doit son essor à son application industrielle, puisque l'oxyde d'indium-étain est utilisé dans la fabrication des écrans plats.

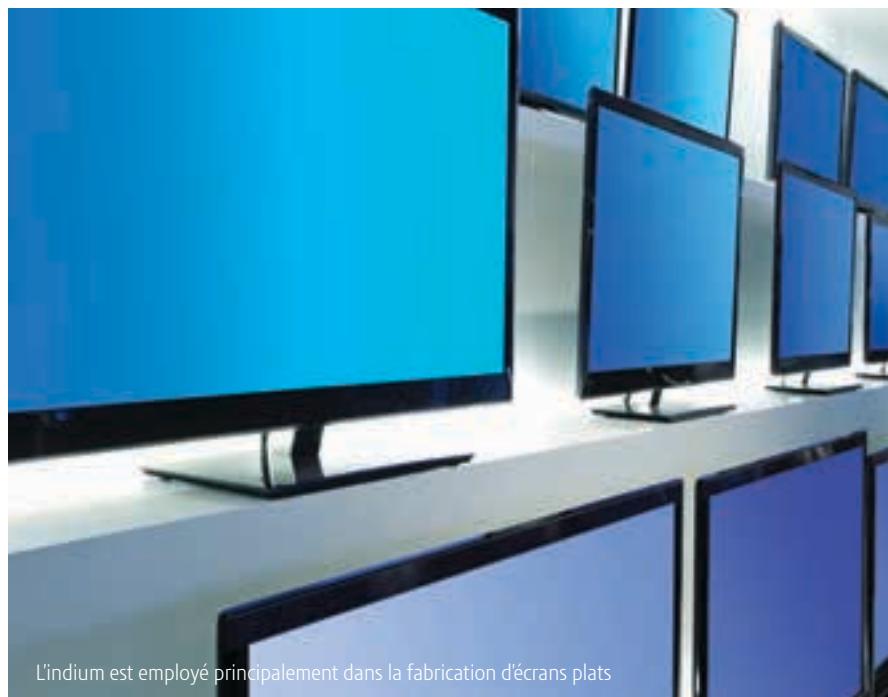
Nous avons là un remarquable exemple de l'utilisation de la valeur inexploitée des matières premières produites dans les fonderies. La production d'indium conforte par ailleurs la position d'Auby au titre de site de traitement polymétallique.

L'indium est un métal gris et brillant à la température de fusion peu élevée (156 °C), présent en de très petites quantités dans les mines de zinc d'Afrique du Sud. Il est utilisé pour ses propriétés électro-optiques dans les semi-conducteurs. Si son usage dans les cellules photovoltaïques sophistiquées est en cours d'étude, il est pour l'instant principalement intégré dans la fabrication d'écrans plats, où il se présente sous la forme d'une électrode transparente. Les écrans plats comportent une couche, d'une épaisseur de 150 nm seulement, d'oxyde d'indium-étain.

La fonderie d'Auby a démarré la production de ciment d'indium (25% d'indium) en 2007. En janvier 2010, les premiers lingots d'indium ont été moulés, après une phase de test. Le projet pilote réalisé avant l'appel à investissements avait permis de valider la qualité d'indium à un niveau de pureté de 99,998% et avait ainsi confirmé la viabilité économique du processus.

A la suite de l'étude de faisabilité réalisée en 2010, Nyrstar s'est engagé à investir 7,4 millions EUR, ce qui a permis la mise en service de l'usine d'indium au second trimestre 2012.

En 2012, l'exploitation d'Auby de Nyrstar a produit environ 13 tonnes d'indium.



“Cette équipe est fantastique. Appliquer le Nyrstar Way, et en particulier l’élément “Etre investi”, a pris tout son sens à mes yeux pour l’ensemble du processus ! C’est une formidable réalisation pour le site. ”

Jean Michel Villette,
chef d'équipe de l'usine d'indium



Xavier Constant et Sophie Vanpoperynghe, Technology Managers.

“Le processus de fabrication se déroule en différentes phases : la lixiviation, la fusion et l'électro-raffinage. La plupart de ces étapes sont réalisées en lots, selon un processus très proche de celui de la pyrométaallurgie”, déclare Xavier Constant, responsable de la technologie.

Constitution d'une équipe

Lors de la construction et du développement de l'usine d'indium, les gestionnaires du site ont constitué une équipe consacrée à l'indium, dirigée par Jean-Michel Villette, chef d'équipe.

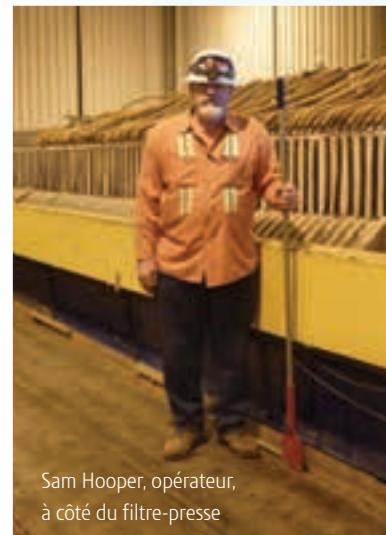
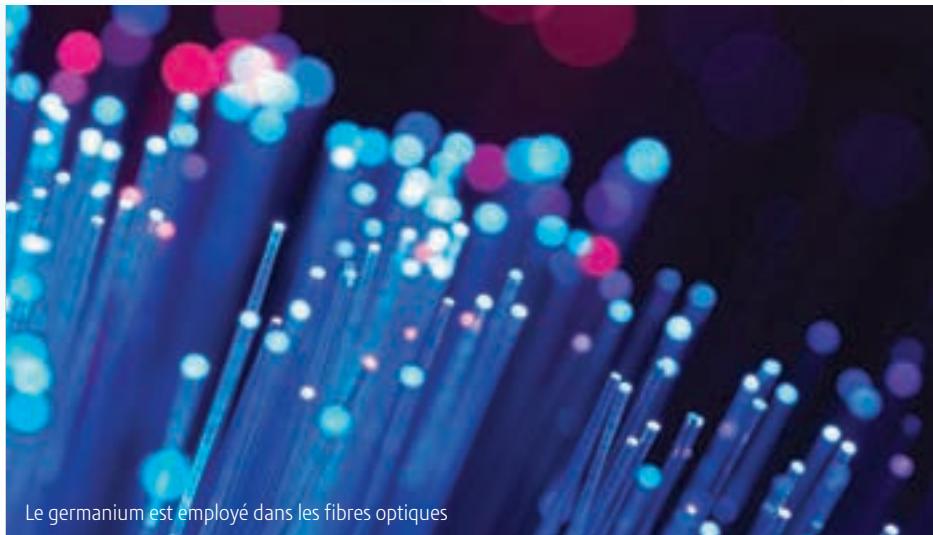
Jean-Michel Villette raconte : «En décembre 2011, nous avons suivi des formations théoriques sur chaque étape du processus, y compris sur les instructions de sécurité. La formation a été élaborée et dispensée en interne par nos collègues des services de technologie et de sécurité. Nous avons commencé avec quatre opérateurs et un chimiste ayant tous un bagage professionnel différent. Ce sont les mêmes valeurs qui nous ont rassemblés : une solide motivation et un enthousiasme à faire de ce projet une réussite ! Ainsi, nous contribuons au développement de notre site et du groupe Nyrstar. Nous générerons de la valeur ajoutée, tout en respectant la qualité, la sécurité et l'environnement.»



L'équipe d'indium à Auby

Les fonderies au service de la création de valeur

Grâce à notre initiative stratégique "Smelting for Value", les fonderies de Nyrstar sont incitées à maximiser leur EBITDA et à exploiter les marges de leurs flux de trésorerie plutôt que de maximiser les volumes de production de zinc



"Smelting for Value" constitue un changement dans la mentalité traditionnelle de maximisation de la production de zinc.

Ce programme a permis à la fonderie de Clarksville (au 3e trimestre 2012) de démarrer la production de résidus de lixiviation de germanium (un produit intermédiaire) en traitant le germanium présent dans le concentré de zinc des Middle Tennessee Mines. La forte demande mondiale en germanium, qui est principalement employé dans les fibres optiques et les semi-conducteurs, génère des marges importantes pour la production de résidus de lixiviation de germanium.

L'initiative "Smelting for Value" de Clarksville a mis en lumière la capacité à raffiner encore davantage les matières premières pour en faire des produits à haute valeur ajoutée comme le sulfate de cuivre, le zinc pour batteries, l'acide sulfurique, le germanium/gallium, le cadmium et le sulfate de zinc. Parallèlement aux optimisations continues des processus de la fonderie afin de produire ces métaux, le travail accompli au niveau de la lixiviation de germanium s'est avéré concluant sur le long terme.

Trois campagnes pour le germanium ont été menées à Clarksville en

2012, à partir du concentré des Middle Tennessee Mines, qui est très riche en germanium et en gallium. Il était d'important d'ajuster avec prudence les pratiques d'exploitation afin que la récupération de germanium ne détériore pas la qualité du zinc, tout en respectant les exigences des clients en termes de qualité du germanium produit.

"Smelting for Value" constitue un changement dans la mentalité traditionnelle de maximisation de la production de zinc. Les employés se concentrent maintenant sur la création de valeur et non plus uniquement sur la production en nombre de tonnes de zinc. En effet, dans le cas du germanium, la maximisation de sa récupération pour un faire un produit commercialisable entraîne une diminution de la production de zinc, mais au final, les résultats financiers en sont améliorés.

Le germanium est tellement important à Clarksville que deux équipes d'Operational Excellence s'activent pour en puiser la valeur maximale.



Fonderie de Clarksville, États-Unis

L'équipe Germanium Recovery s'est fixé pour objectif de transformer le germanium obtenu des concentrés des Middle Tennessee Mines en un produit générant le plus grand revenu possible pour Nyrstar. Cette équipe met l'accent sur la qualité du produit ainsi que sur la quantité de germanium produite, comme le souligne Steve Whittle, chef de l'équipe: "Notre équipe a travaillé dur afin de comprendre la relation entre le système de flottaison et la qualité du germanium provenant de notre filtre-presse. De cette manière, nous avons également amélioré notre système de flottaison. Par ailleurs, nous avons aussi consacré beaucoup de temps et d'efforts à tirer le maximum des installations et des procédures dont nous disposons, si bien que nous sommes désormais certains de sortir de notre filtre-presse un produit de qualité, commercialisable."

Une deuxième équipe d'Operational Excellence, Operation Synergy, s'intéresse aux manières dont la fonderie de Clarksville peut collaborer avec les Tennessee Mines afin d'accroître la valeur exploitée du germanium et du zinc. Kelly Tinker, chef de cette équipe, explique: "En réduisant la taille de broyage du concentré de Gordonsville et en améliorant le contrôle de l'humidité dans les fours de grillage, nous pouvons compenser les baisses de production de zinc liées aux campagnes de germanium de Gordonsville". La mise en place d'un broyage supplémentaire au niveau du broyeur de Gordonsville a permis de réduire la taille de broyage de concentrés des Middle Tennessee Mines. Cela permet un plus grand débit du four de grillage de zinc et une augmentation supplémentaire de la rentabilité dans la région des Tennessee Mines.

Grâce au travail des équipes d'Operational Excellence et au programme "Smelting for Value" de Clarksville, nous maximisons la valeur exploitée. Il s'agit d'un élément clé pour la fonderie de Clarksville, qui s'est donné pour objectif d'augmenter la récupération du germanium et d'améliorer la durabilité de sa production de ce produit.

Activités

PRODUCTION MINIÈRE

	2012	2011
Concentrés de zinc (en milliers de tonnes)	312	207
Or (en milliers d'onces troy)	94,6	49,9
Argent (en milliers d'onces troy) ⁵	5.517	3.673
Concentrés cuprifères (en milliers de tonnes)	13,0	7,7

PRODUCTION DES FONDERIES⁶

Zinc métal (en milliers de tonnes)	1.084	1.125
Plomb métal (en milliers de tonnes)	158	195

Croissance considérable de la production de tous les métaux; orientations annuelles atteintes.

- Production minière de 312 kt de concentrés de zinc, en hausse de 105 kt (51%) par rapport à 2011 (207 kt)
 - Production minière propre (hors livraisons relevant de l'accord d'écoulement de zinc de Talvivaara) de 282 kt, soit une progression de 172 kt (64 %)
 - Phase d'accélération de Langlois achevée, conformément aux prévisions de la direction, avec une production de 39 kt
 - Amélioration des résultats des Tennessee Mines, dont la production atteint 109 kt, ce qui représente une envolée de 36 %
 - Livraison de 30 kt par Talvivaara, soit un ralentissement de 5 kt (14 %)
- Orientations de production minière atteintes pour le plomb (16,2 kt de production réelle), le cuivre (13 kt) et l'argent (5517 kt oz) et augmentation générale manifeste par rapport à 2011, de 108, 69 et 50 % respectivement; production d'or légèrement en-deçà des orientations (production réelle de 94,6 kt oz), mais en hausse par rapport à 2011 (90 %)
- Production de 1084 kt de zinc métal dans les fonderies, conformément aux orientations



PRODUCTION MINIÈRE
de 312 kt de concentrés de zinc, en hausse de 105 kt (51 %)

PLOMB **108%** **OR** **90%**
ARGENT **50%** **CUIVRE** **69%**
 de hausse depuis 2011

1.084kt
production de
Zinc

⁵ 75 % de l'argent produit par Campo Morado sont liés à un accord d'écoulement avec Silver Wheaton Corporation en vertu duquel 3,90 USD par once seulement sont payables.
 En 2012, Campo Morado a produit environ 1 728 000 onces troy d'argent.

⁶ Inclut uniquement la production des segments minier et raffinage. La production de zinc à Föhl, Galva 45 et Genesis, et celle de plomb à Simstar Metals ne sont pas incluses.



Mine de Coricancha, Pérou



Fonderie d'Auby, France

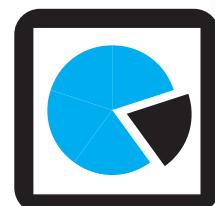
Amélioration du socle de coûts et maintien d'une discipline en matière de dépenses de capitaux.

- Coût d'exploitation C1 moyen⁷ pour les mines de zinc : 1154 USD/tonne de zinc au second semestre de 2012 (1255 USD/tonne au semestre précédent)
- Coût d'exploitation C1 pour les Tennessee Mines : 1705 USD/tonne au second semestre de 2012, soit une baisse de 20 % (2143 USD/tonne au premier semestre), grâce à l'augmentation des volumes et à la diminution du coût unitaire rendue possible par le programme d'optimisation
- Coût d'exploitation des fonderies : 577 EUR/tonne en 2012, en raison d'un dollar australien fort et de problèmes de production à Port Pirie au second semestre
- Pratique d'une analyse globale, à tous les niveaux du Groupe, des charges d'exploitation (Projet Lean) ; identification, à ce jour, d'un potentiel de 50 millions EUR d'économies marginales annualisées durables et réduction de 15-20 % de l'effectif du personnel et du nombre de sous-traitants dans les fonderies, les mines et les sièges ; bénéfice complet de l'opération attendu pour la fin 2014.
 - Première phase réalisée au 4^e trimestre de 2012 : optimisation des opérations au Pérou, grâce à la diminution d'environ 1000 personnes du nombre de collaborateurs et des sous-traitants
- Réduction prévue des dépenses de capitaux, de 200-230 millions EUR en 2013 (y compris les dépenses de croissance, à hauteur de 35 à 55 millions EUR), contre les 248 millions EUR investis en 2012, conformément aux orientations.

↑ **Amélioration des résultats des Tennessee Mines, dont la production atteint 109 kt, ce qui représente une envolée de 36%**

Suite du déploiement du programme d'optimisation ("Les mines au service de la création de valeur") au sein du segment minier.

- Retour aux fondamentaux, moyennant une analyse systématique des processus et des capacités dans le but d'élaborer un modèle opérationnel optimal et durable pour chaque mine, modèle qui inclura des systèmes opérationnels standardisés, un planning de vie de la mine et une allocation optimisée du capital
- Mise en place réussie au sein des Tennessee Mines au premier semestre de 2012, au profit d'une augmentation de la production des concentrés de zinc et d'une amélioration évidente (20 %) des coûts d'exploitation C1 au second semestre
- Mise en place au second semestre de 2012 à Campo Morado, où de premiers résultats tangibles sont attendus dès le premier semestre de 2013, et déploiement dans les autres mines au fil de l'exercice 2013



Coût d'exploitation C1 pour les Tennessee Mines en baisse de **20%**

Potentiel de EUR **50 millions** d'économies marginales annualisées durables



Fonderie de Clarksville, États-Unis

⁷ Brook Hunt définit les coûts d'exploitation C1 de la manière suivante : coûts d'exploitation minière, du broyage et de la concentration du minerai, frais administratifs et généraux, redevances immobilières et de production sans lien avec le résultat ou les bénéfices, frais de traitement liés aux concentrés de métal et frais de transport et de marketing, diminués de la valeur nette des sous-produits.

MINES DU TENNESSEE, ÉTATS-UNIS

A wide-angle photograph of a large industrial quarry. In the foreground, a tall, multi-level green metal structure with yellow railings and stairs is visible, casting a long, dark shadow across the light-colored, sandy ground. In the middle ground, several pieces of heavy machinery, including yellow excavators and a green truck, are positioned near a large, white, rocky outcrop. The background shows a vast, hilly landscape under a sky filled with scattered, white and grey clouds.

Tendre vers
l'excellence
dans tous
nos actes



Roland Junck
Administrateur délégué

2012

"L'entreprise a accumulé de remarquables succès en 2012. L'amélioration notable des performances des Tennessee Mines grâce au déploiement du programme d'optimisation "Les mines au service de la création de valeur" est digne d'être soulignée. L'engagement et la motivation de toutes les équipes interfonctionnelles ont permis d'atteindre des résultats tangibles et sont, selon moi, un exemple parfait de l'exécution du programme "De la stratégie à l'Action".



Mines du Tennessee, États-Unis

Obtenir des résultats

Nyrstar a poursuivi le déploiement de son programme d'optimisation "Les mines au service de la création de valeur" au sein du segment minier en 2012. **La mise en place réussie de ce programme dans les Tennessee Mines au premier semestre a engendré une augmentation de la production de concentrés de zinc et une amélioration évidente (20%) des coûts d'exploitation C1 au second semestre.** L'on doit ces excellents résultats à un programme de six semaines initié à la fin du premier trimestre de 2012; la démarche a consisté à associer les ressources internes et externes qui collaborent avec la direction des Tennessee Mines afin d'analyser les processus en vigueur au sein des mines et d'élaborer un programme d'exploitation optimisé. Les aspects perfectibles identifiés sont la planification minière ainsi que la gestion des opérations et de l'actif; des projets mettront l'accent sur le débit, l'exploration minière et la sensibilisation à la valeur.

Trois grands plans d'amélioration ont été définis pour chaque domaine d'intervention: il s'agit du "Projet 130" pour le débit, du projet "Atteindre la teneur" pour le contrôle de la teneur, et de la stratégie "Bâtir l'avenir" pour le développement.

Mining for value

Le programme "Les mines au service de la création de valeur" se veut un retour aux fondamentaux, moyennant une analyse systématique des processus et des capacités dans le but d'élaborer un modèle opérationnel optimal et durable pour chaque mine, modèle qui inclura des systèmes opérationnels standardisés, un planning de vie de la mine et une allocation optimisée du capital.

Project 130 est principalement axé sur le décongestionnement des mines; il est soutenu par la mise en œuvre d'un système d'acheminement à Gordonsville/Elmwood, qui permet d'étendre à tout moment la couverture des stocks d'actifs. Il met également l'accent sur un examen des méthodes d'exploitation des mines, dont la possibilité d'exploitation en chambre vide sur différentes zones du site d'Elmwood.

Le plan "Atteindre la teneur" accorde la priorité aux zones à teneur plus élevée des sites de Gordonsville/Elmwood, en répartissant le personnel et le matériel en conséquence. Le contrôle de la teneur est obtenu par une présence géologique renforcée dans le sous-sol, le suivi de la dilution et la conformité par rapport aux plans cartographiques. Des objectifs de coupe sont élaborés pour 2013 sur la base d'un seuil de rentabilité économique, cependant qu'une attention toute particulière est accordée aux objectifs de teneur de tête. D'autres techniques de dynamitage et de forage sont utilisées pour limiter la dilution. Des équipes sont spécialement chargées du forage de délimitation, afin de renforcer la certitude des prévisions. A la mine d'Immel, les piliers sont récupérés.

Le plan "Bâtir l'avenir" établit les objectifs de développement; en particulier, des équipes sont chargées du développement du capital, des objectifs d'expansion des zones clés à teneur élevée sont déterminés, la planification est réexaminée et des objectifs de développement sont définis.

La stratégie de sensibilisation à la valeur d'un bout à l'autre de l'entreprise vise à améliorer la qualité des rapports financiers, notamment le rapport mensuel par mine, les indicateurs clés de performance standards et le suivi des écarts par rapport aux objectifs fixés. Le fait d'accorder la priorité aux opportunités de gestion des sous-traitants et des entrepôts favorisera également la sensibilisation à la valeur et la compréhension des performances financières globales.



Mines du Tennessee, États-Unis



Mines du Tennessee, États-Unis



Mines du Tennessee, États-Unis

Ce programme a produit des résultats dès le premier semestre de 2012, mais les véritables changements en termes de performances ont été observés au second semestre de l'année, époque à laquelle la production de concentrés de zinc aux East Tennessee Mines et aux Middle Tennessee Mines a grimpé de 31 et 18 % respectivement par rapport au semestre précédent. Pour l'année complète, la production combinée de concentrés de zinc a atteint 109.000 tonnes environ, soit 36 % de mieux qu'en 2011. Les résultats des Middle Tennessee Mines en 2012 ont été particulièrement remarquables, puisque la production de concentrés de zinc a crû de 50 % et celle du minerai broyé, de 27 % ; on relève en outre une amélioration de 19 % de la teneur de tête moyenne du zinc par rapport à 2011.

Les Tennessee Mines ont été en mesure de renforcer leur teneur, d'augmenter leur débit, d'affiner leurs processus et d'améliorer leur planification et leur production, tout en limitant les coûts unitaires. Simultanément, les mines ont placé la sécurité à l'avant-plan dans tout ce qu'elles ont entrepris.

Aidées de la méthodologie "Les mines au service de la création de valeur", les équipes interfonctionnelles actives au sein des opérations quelles qu'elles soient œuvrent d'arrache-pied à améliorer les performances. Les Tennessee Mines étudient la fiabilité du matériel, sa périodicité, la durée des trajets dans le sous-sol, la durée du levage, les changements de poste, l'amélioration de la capacité du matériel et la croissance marginale de la capacité minière. Les mines analysent également avec beaucoup de précision les plans et les méthodes d'exploitation minière, et modifient dans une large mesure les plans d'extraction pour améliorer l'efficacité de l'exploitation souterraine par rapport à ce qu'elle était par le passé.

Auparavant, certains collaborateurs des Tennessee Mines étaient inquiets pour leur avenir, en raison des multiples fermetures et réouvertures décidées par les anciens propriétaires. L'enchaînement d'améliorations et de succès réalisés en 2012 a rassuré de nombreux mineurs et les communautés dont ils sont issus sur le fait que Nyrstar s'est réellement engagé sur le long terme à Tennessee.

Depuis leur reprise par Nyrstar, les Tennessee Mines sont passés d'une petite entreprise de quelques employés à une véritable activité industrielle intensive de près de 1.000 employés et sous-traitants en 2012.

Amélioration des résultats des Tennessee Mines, dont la production atteint 109 kt, ce qui représente une envolée de 36 %



Greg McMillan
Directeur d'exploitation

2012

"Le 18 juillet, mes collègues du Comité de direction et moi-même avons eu l'honneur de remettre les trophées aux lauréats des "Nyrstar Excellence Awards 2011", à l'occasion de la cérémonie annuelle organisée à Zurich. Etre le témoin de la passion, de l'engagement et de la créativité de ces équipes issues de tous les sites a été fantastique. Les projets réalisés contribuent tous à la pérennité des activités des fonderies, des mines et du Groupe."



The banner features the Nyrstar logo at the top right. In the center, there is a black silhouette of a person holding a large star-shaped trophy. To the right of the trophy, the text "Nyrstar Excellence Awards Winner" is written in large, bold, white letters. Below that, the year "2011" is displayed in a large, bold, black font. To the left of the trophy, the word "Congratulations" is written in a smaller, white font. To the right of the trophy, a blue box contains the text: "Create Value - awarded to Corporate Development Team and Business Integration team for Delivering the Nyrstar Strategy to grow our mining business". Below the banner is a photograph of three men in suits on a stage. The man on the left is handing a trophy to the man in the middle. All three men are smiling. The man on the right is also smiling and holding a trophy. The background is a dark curtain.

Chris James, Group Manager Corporate Development, et Phil Palmer, Group Manager Business Integration, reçoivent le prix Excellence Award "Create Value" de Heinz Eigner, Directeur financier.

You Can Be The Next Winner!

Les nominations pour les 'Nyrstar Excellence Awards 2012' commenceront en septembre.



Nyrstar Excellence Awards

Créés en 2010, les Nyrstar Excellence Awards visent à promouvoir et à récompenser une culture d'excellence au sein de l'entreprise. Chaque année, Nyrstar décerne des prix qui mettent à l'honneur les performances et les réalisations exceptionnelles d'individus ou d'équipes au sein de chacun de ses sites d'exploitation.

Les Excellence Awards sont un élément important de la stratégie Nyrstar2020, résolument axée sur la quête de l'excellence.

Les Excellence Awards tirent leur structure et leurs critères de reconnaissance des sept éléments constitutifs du Nyrstar Way.

En juillet 2012, cinq équipes ont été mises à l'honneur, dans les catégories suivantes :



Nyrstar Global Excellence Award pour 'Se prémunir de tout préjudice'

Pompe d'extraction de manganèse - Hobart

Jeremy Kouw, General Manager à Hobart, a rejoint les lauréats Ross Thorne, Richard Brough et John Morrison, qui ont accepté le prix décerné par Russell Murphy, Directeur des ressources humaines et de sécurité et de l'environnement.



Nyrstar Global Excellence Award pour 'Créer de la Valeur'

Mise en œuvre de la stratégie de Nyrstar afin de développer les activités minières - Equipes Corporate Functions et Site Integration

Chris James (à gauche) et Phil Palmer (à droite) se félicitent du prix remis par Heinz Eigner, Directeur financier.



Nyrstar Global Excellence Award pour 'Etre innovant et créatif'

Programme de forage au diamant - El Mochito

Greg McMillan, Chief Operating Officer (à droite), a remis le prix à Bill Van der Wall (deuxième à partir de la droite) et à Helber Figueroa (deuxième à partir de la gauche). Gordon Babcock, General Manager à El Mochito, participait également, en tant que témoin, à cette remise de prix.



Nyrstar Global Special Recognition Award

Trommel Screen - Nyrstar Tennessee Mines

Graham Buttenshaw, Group General Manager Mining Latin America (à droite) a remis le prix à James Armstrong (deuxième à partir de la gauche) et à Eric Steidl (deuxième à partir de la droite), accompagné de Craig Jetson, General Manager de Nyrstar Tennessee Mines.



Nyrstar Global Outstanding Achievement Award

Identification et récupération des sables argentifères - Port Pirie

Les lauréats Allen Mills et Stephen Finn sont accompagnés de Glenn Poynter (gauche), General Manager à Port Pirie, et de Roland Junck, CEO, qui leur décernent le prix.

Principales Informations Financières

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

(En millions EUR, sauf indication contraire)

	2012	2011
Chiffre d'affaires	3.070	3.348
EBITDA Mines ⁸	129	72
EBITDA Fonderies ⁸	135	235
EBITDA autres et éliminations ⁸	(44)	(42)
EBITDA ⁸	220	265
Résultats d'exploitation avant éléments exceptionnels	(6)	122
BÉNÉFICE/(PERTE) DE L'EXERCICE	(95)	36
EBITDA/tonne Mines ⁸	413	348
EBITDA/tonne Fonderies ⁸	125	209
EBITDA/TONNE GROUPE ⁸	158	199
BPA sous-jacent (EUR)	(0,55)	0,38
BPA non dilué (EUR)	(0,57)	0,24
Dépenses de capitaux	248	229
FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT NET		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	362	121
Endettement net/(trésorerie), fin de l'exercice	681	718
Ratio d'endettement ⁹	37%	35%



Finance

La contribution du segment minier continue de croître conformément à la stratégie ; la conjoncture macroéconomique a pesé sur l'EBITDA sous-jacent et sur le bénéfice après impôts du Groupe

- EBITDA sous-jacent du Groupe : 220 millions EUR, en baisse de 17 % par rapport à 2011 (265 millions EUR)

- Résultat des activités minières : CA de 129 millions EUR, soit un bond de 79 %, dans la droite ligne de la forte croissance de la production
- Fonderies : recul de 135 millions EUR (43 %), dû à une diminution des frais de traitement et à la moindre contribution des matières argentifères à Port Pirie, de 78 millions EUR en 2011 à 24 millions EUR un an plus tard
- L'EBITDA sous-jacent par tonne dans le segment minier¹⁰ s'est établi à 413 EUR en 2012, soit 19 % de mieux que l'année précédente (348 EUR)
- L'EBITDA sous-jacent par tonne dans le segment fonderies¹¹ clôt l'exercice à 125 EUR, ce qui représente 40 % de moins qu'en 2011 (209 EUR)
- BPA de 0,57 EUR (bénéfice après impôts : 95 millions EUR), affecté par des réductions de valeur uniques d'actifs secondaires et les dépenses de restructuration
- Proposition : paiement d'un dividende de 0,16 EUR par action, via une réduction du capital-actions

Situation financière solide, avec un portefeuille de dettes à long terme de qualité élevée

- Refinancement réussi, pour un montant de 400 millions EUR, de la ligne de crédit pour le financement structuré de matières premières
- Flux de trésorerie significatif provenant des activités opérationnelles, en raison des initiatives portant sur les fonds de roulement
- Endettement net de 681 millions EUR à la fin 2012, contre 718 millions EUR un an plus tôt
- Ratio d'endettement⁹ maintenu à 37,0 % à la fin 2012, contre 35,0 % à fin 2011

EBITDA DE EUR **220** millions



Refinancement de
EUR **400** millions

Endettement net de EUR **681** millions à la fin 2012

⁸ Dans le tableau ci-dessus, toutes les références à l'EBITDA concernent l'EBITDA sous-jacent. Les mesures sous-jacentes excluent les éléments exceptionnels afférents aux mesures de restructuration, aux charges transactionnelles liées aux fusions et acquisitions, à la dépréciation des actifs, aux produits ou charges significatifs découlant des dérivés incorporés comptabilisés selon la norme IAS 39 ainsi que d'autres éléments procédant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de Nyrstar. Le BPA sous-jacent ne tient pas compte de l'incidence fiscale sur les ajustements fondamentaux.

⁹ Ratio d'endettement : endettement net par rapport à endettement net augmenté des capitaux propres à la fin de l'exercice.

¹⁰ EBITDA sous-jacent du segment minier par tonne de concentrés de zinc produite.

¹¹ EBITDA sous-jacent du segment fonderies par tonne de zinc métal produite.





Permettre
une croissance
durable



Michael Morley

Directeur des services généraux
et du développement

2012

"L'annonce, le 4 décembre, de la restructuration de Port Pirie, a constitué la première étape d'une extraordinaire opportunité commerciale pour l'entreprise. Sa mise en œuvre novatrice concrétise notre vision, qui consiste à fournir une solution positive et durable au site. J'ai trouvé extrêmement gratifiant de faire partie d'un processus qui, une fois achevé, inaugura une nouvelle phase de développement des activités de Nyrstar tout en offrant des avantages colossaux en matière d'environnement et de santé à la communauté étendue de Port Pirie."



Fonderie de Port Pirie, Australie

Convertir l'avenir

L'une des principales initiatives de la stratégie de croissance et de développement de l'entreprise en 2012 a été l'accord de principe historique conclu avec le Gouvernement fédéral australien et le Gouvernement d'Australie-Méridionale sur le financement d'une transformation de la fonderie de Port Pirie. Cette transformation, sous réserve de la conclusion du dossier d'investissement final, comprendrait des investissements dans les nouvelles technologies pour améliorer la fonderie de Port Pirie afin d'en faire un centre de traitement et de récupération polymétallique de pointe, générant des rendements qui devraient satisfaire ou dépasser les critères d'investissement fixés par Nyrstar pour les acquisitions minières et générer des marges comparables à celles générées dans le secteur du traitement avancé des matériaux.

Cela marquera le début d'un modèle économique fondamentalement différent pour la fonderie de Port Pirie. D'une fonderie de plomb primaire, cette dernière se verra transformée en un centre de traitement et de récupération polymétallique de pointe capable de traiter une plus grande variété de matériaux très riches en métaux, tout en réduisant considérablement ses émissions, assurant ainsi un avenir durable sur le long terme aux activités de Port Pirie et à la communauté locale.

Cette transformation de la fonderie de Port Pirie constitue une nouvelle étape dans la réalisation de la mission fixée par Nyrstar de puiser le maximum de la valeur inhérente aux ressources minérales grâce à une vision approfondie du marché et à des capacités de traitement uniques, offrant au groupe une véritable opportunité de diversifier ses revenus et potentiellement de créer un nouveau segment intégré dans ses activités déjà existantes.

Grâce à une formule innovante de financement et d'appui conclue avec le Gouvernement fédéral australien et le Gouvernement d'Australie-Méridionale, nous avons veillé à ce que les investissements dans cette transformation ne limitent pas la capacité de Nyrstar à poursuivre en parallèle ses ambitions d'intégration minière.

Ce nouveau modèle économique représente une excellente occasion pour Nyrstar de renforcer et de diversifier davantage ses revenus et lui donne l'opportunité de créer un nouveau segment très rentable.

Une opportunité unique de tirer partie des technologies de pointe et des technologies éprouvées.

Depuis 1889, la fonderie de Port Pirie a maintenu une activité continue et un bon nombre de ses actifs essentiels de production ont été en service durant près de soixante ans. Bien qu'ils aient été conformes aux meilleures pratiques à l'époque, ces actifs ne sont plus en mesure de répondre aux normes opérationnelles attendues dans un centre moderne de traitement de métaux de base.

La solution stratégique de Nyrstar à cet égard consiste à transformer l'exploitation de Port Pirie, d'une fonderie de plomb primaire aux installations dépassées et constamment déclassées, en un centre de traitement disposant des meilleures technologies de pointe disponibles. Plus précisément, il sera question de remplacer l'usine de frittage, devenue obsolète, par un tout nouveau four à bain de fusion enrichi en oxygène, associé à une unité de cogénération électrique et à une nouvelle usine d'acide sulfurique. La fusion à haute température en bain enrichi en oxygène est mondialement reconnue comme la meilleure technologie disponible pour la production intégrée de métaux de base.



Technologie éprouvée



Employés de Port Pirie, Australie



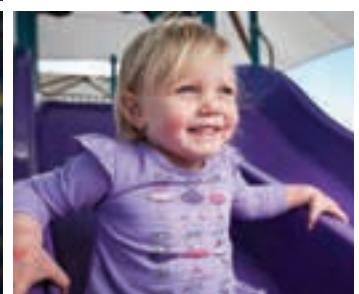
Elle présente toute une série d'options et d'avantages. L'usine ainsi transformée continuera à produire la gamme actuelle de métaux, à savoir le zinc, l'or, l'argent, le cuivre et le plomb. Toutefois, l'utilisation d'un bain de fusion à haute température permettra également de traiter une plus grande variété de matières premières, ouvrant ainsi la voie à des solutions de recyclage, par exemple, des appareils électroniques en fin de vie.

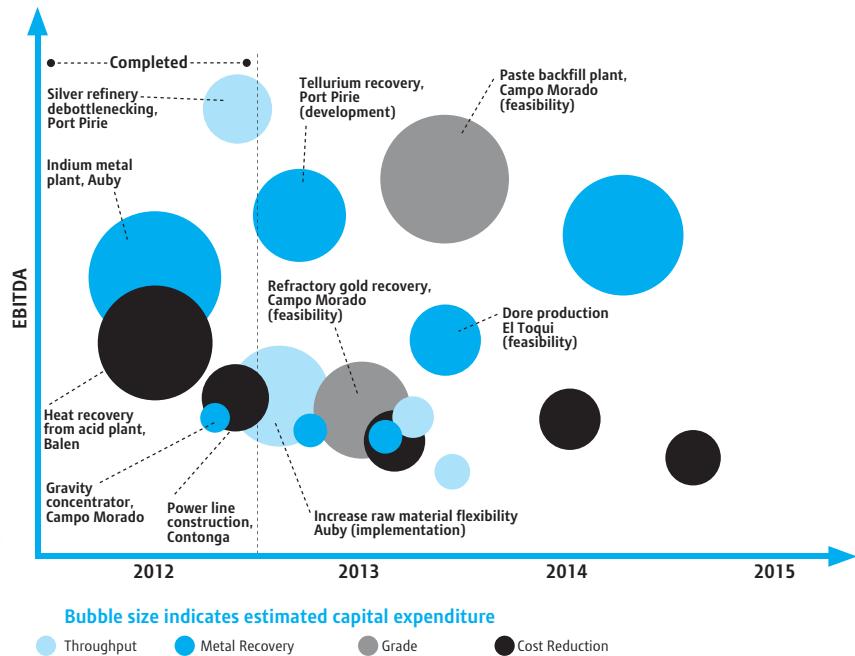
La transformation donnera également à Port Pirie la flexibilité de traiter tous les résidus générés en interne, ce qui signifie qu'une part considérable des besoins en matières premières riches en métaux sera contrôlée par Nyrstar.

Ce projet de transformation apportera une solution innovante et durable aux défis environnementaux et techniques auxquels Port Pirie est confrontée à l'heure actuelle. La technologie de fusion en bain totalement fermé permettra de réduire considérablement les émissions du site et, de la sorte, d'améliorer de manière significative son empreinte environnementale grâce à un profil réduit d'émissions de poussières et de métaux dans l'air.

La transformation de Port Pirie augmente la capacité de Nyrstar à libérer la valeur des ressources minérales et d'autres matières premières grâce au traitement d'importants volumes de résidus internes, tout en assurant une plus grande flexibilité pour le traitement d'autres matières premières complexes provenant de l'extérieur.

Cette transformation offrira à l'exploitation de Port Pirie et à la communauté locale un avenir commercial viable sur le long terme.





Développement et mise en œuvre d'une panoplie de projets de croissance interne

Nyrstar élaboré une panoplie de projets de croissance interne destinés à augmenter les bénéfices de toutes ses activités minières et de fonderies. Les projets de croissance évoluent en plusieurs phases (conception, faisabilité, développement et mise en œuvre) et sont analysés par la direction tous les trimestres, pour éliminer les obstacles qui empêcheraient les investissements au profit de la rentabilité du Groupe et des capitaux sont accordés aux projets les plus prometteurs.

Nyrstar a réalisé les projets de croissance interne suivants en 2012 :

Fonderie de Port Pirie, Australie Désengorgement de la raffinerie d'argent

Grâce à l'installation de fours supplémentaires dans la raffinerie d'argent, le site de Port Pirie parvient à récupérer des quantités plus importantes d'argent et traite d'autres matériaux à haute teneur en argent, tout en limitant les stocks d'en-cours.

Fonderie d'Auby, France - Production d'indium

L'installation d'équipements destinés à extraire, sur site, l'indium d'un sous-produit intermédiaire, permet à l'usine d'Auby de produire de l'indium et d'augmenter son chiffre d'affaires des sous-produits.

Mine de Contonga, Pérou - Ligne électrique

Désormais relié à la sous-station locale par une ligne électrique de 28 km de long, le site de Contonga a pu remplacer ses générateurs diesel et réduire considérablement ses dépenses énergétiques, tout en limitant ses émissions de carbone.

Mine de Campo Morado, Mexique Concentrateur d'or par gravité

Grâce à son concentrateur d'or par gravité, le site récupère une plus grande quantité d'or des résidus, au profit d'un accroissement du chiffre d'affaires de ses sous-produits.

Fonderie de Balen, Belgique Récupération de la chaleur de l'usine de production d'acide

En récupérant la chaleur de l'usine de production d'acide, le site de Balen recycle dorénavant l'énergie pour produire de l'électricité et de la chaleur utilisées par d'autres processus sur le site, au profit d'une réduction considérable des dépenses de consommation d'électricité et de gaz.





Mine d'El Toqui, Chili



Equipe de géologie d'El Toqui, Chili

21.5 km de forage

En 2012, la mine d'El Toqui a réalisé un programme de forage au diamant avec, à la clé, une augmentation des réserves et des ressources minérales évoquées dans la Déclaration 2012 sur les ressources et les réserves minérales de Nyrstar.

La mine d'El Toqui se situe à 1350 kilomètres au sud de Santiago, au Chili, et à 120 kilomètres au nord-est de Coyhaique, dans une région connue pour son histoire de minéralisation polymétallique. Elle est exploitée depuis 1983 et son parcours est jalonné de remplacements de réserves ; elle multiplie en outre les opportunités d'exploration prometteuses.

Si la production continue à suivre la capacité actuelle du site, les réserves minérales existantes offrent une durée d'exploitation d'environ huit ans. Des tonnages supplémentaires sont inclus dans les catégories de ressources mesurées, indiquées et inférées, pour augmenter considérablement la durée de vie actuelle de la mine. Cependant, un forage d'exploration et de délimitation doit être réalisé chaque année, pour remplacer le minerai exploité, intégrer de nouvelles ressources aux réserves et ajouter de nouvelles ressources à l'inventaire minéral des zones à fort potentiel.

La campagne de forage réalisée en 2012 a atteint 21.500 mètres, dont 4000 mètres de forage d'exploration et 17.500 mètres de forage de délimitation. Ce dernier a permis de remplacer les 533.000 tonnes traitées et d'ajouter 670.000 tonnes environ à la réserve de base. Le forage d'exploration a quant à lui substitué à ces réserves de nouvelles ressources en zinc et en or.

La campagne de forage menée à El Toqui en 2012 s'est concentrée sur le forage de délimitation, au profit d'un transfert des ressources de la catégorie indiquée vers la catégorie de réserve (prouvée et probable). Ce type de forage favorise la compréhension de la structure et fournit des mesures précises du caractère géologique, de la taille, de la forme, de la profondeur et du contenu minéral de la ressource, ce qui permet de statuer sur l'opportunité ou non de procéder à l'exploitation minière. Il est utilisé en combinaison avec le forage d'exploration, méthode qui consiste à forer des puits pour rechercher et localiser des gisements minéraux et pour définir les caractéristiques géologiques du gisement. Une fois que sa présence est établie et pour autant que sa nature, sa forme et sa teneur répondent aux critères d'exploitation, le gisement minéral se transforme en ressource.



Dore casting, Mine d'El Toqui, Chili

OR

La mine d'El Toqui a produit quelque 51.600 onces troy d'or en 2012, soit une progression de 54 % par rapport à la production totale de 2011. Cet accroissement résulte de la mise en œuvre, au deuxième et au quatrième trimestres de 2012, des campagnes en faveur de l'or, au cours desquelles les activités minières souterraines ont ciblé des gisements de minerai à teneur en or élevée plutôt que les gisements de minerai de zinc. Cette démarche prouve que Nyrstar concentre ses efforts sur la maximisation de la valeur, davantage que sur la production. La mine d'El Toqui est d'ailleurs parvenue à varier la ventilation de sa production de métaux, en privilégiant l'or par rapport au zinc, conformément aux conditions en vigueur sur le marché des matières premières.

Marché

Conjoncture commerciale difficile : prix des matières premières et frais de traitement en baisse

- Les prix des matières premières sont demeurés instables en 2012, les cours du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent ayant tous diminué durant l'exercice
- Le prix moyen du zinc s'est établi à 1946 USD/tonne, soit un fléchissement de 11 % par rapport à 2011 (2191 USD/tonne) ; simultanément, les prix moyens du plomb, du cuivre et de l'argent ont chuté de 14, 10 et 11 % respectivement
- Les frais de traitement de référence du zinc pour 2012 ont été considérablement inférieurs à ce qu'ils étaient l'année précédente (perte de 15 % des frais de traitement réalisés)
- Si la faiblesse de l'euro a été partiellement profitable au Groupe, l'excellente santé du dollar australien, qui s'échangeait à 0,81 en moyenne pour 1 EUR (8 % de plus qu'en 2011), a nui au socle de coûts des fonderies



PRIX MOYENS	2012	2011
Taux de change (EUR/USD)	1,28	1,39
Prix du zinc (USD/tonne, règlement comptant)	1.946	2.191
Prix du plomb (USD/tonne, règlement comptant)	2.061	2.398
Prix du cuivre (USD/tonne, règlement comptant)	7.950	8.811
Prix de l'argent (USD/once troy, cote AM selon la LBMA - London Bullion Market Association)	31,15	35,12
Prix de l'or (USD/once troy, cote AM selon la LBMA)	1.662	1.572

Principales informations relatives aux actions

(En millions EUR, sauf indication contraire)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2012	2011
Nombre d'actions ordinaires émises	170.022.544	170.022.544
Nombre d'actions propres	7.345.826	9.413.138
Capitalisation boursière (au 31/12)	764.081.313 EUR	1.037.137.518 EUR
Bénéfice sous-jacent par action (12 mois au 31/12)	(0,55) EUR	0,38 EUR
Répartition de capitaux brute (projetée)	0,16 EUR	0,16 EUR
Cours de l'action (cours de clôture au 31/12)	4,49 EUR	6,10 EUR
Niveau le plus élevé de l'exercice (intra journalier)	7,74 EUR (08/02/12)	10,62 EUR (13/01/11)
Niveau le plus bas de l'exercice (intra journalier)	3,17 EUR (26/07/12)	5,51 EUR (23/11/11 et 25/11/11)
Volume moyen d'actions négocié par jour (12 mois au 31/12)	1.036.883	993.666
Rotation des titres (au 31/12)	85%	85%
Vitesse de rotation des titres (sur l'intégralité de l'exercice)	185%	168%

prix moyen du zinc
USD 1946/t
 (USD 2 191/t)
 soit un fléchissement
 de 11 % par rapport à 2011

15%
 Perte de
 des frais de
 traitement

LEBEL-SUR-QUÉVILLON, QUÉBEC, CANADA





Appliquer
le Nyrstar Way



Michael Morley, Chief Corporate & Development Officer (gauche) et Jan Huyghebaert, Chairman Nyrstar Foundation (droite) présentent le prix à Karsten Van Rompay et Bert Bernolet de Solar without Borders.

nyrstar foundation

Contribuer à un monde meilleur

C'est au mois d'avril 2012 que la Fondation Nyrstar a couronné, avec une fierté non dissimulée, son premier lauréat : l'ONG Solaire Sans Frontières. Le lauréat de l'édition inaugurale du concours organisé par la Fondation Nyrstar.

La Fondation Nyrstar est une organisation caritative qui soutient et récompense des initiatives créatives, innovantes et pionnières, qui s'attendent à faire de notre monde un monde meilleur. Les idées et projets soutenus sont axés sur la santé, l'environnement, l'enseignement et/ou les services sociaux dans les pays en développement.

La Fondation Nyrstar contribue avec beaucoup d'à-propos à résoudre les grands défis en matière de politique durable auxquels est confrontée l'humanité. Elle est un volet essentiel de la politique de responsabilité sociale du Groupe, laquelle s'inspire d'une volonté de soutenir des causes, caritatives ou autres, qui cherchent à améliorer l'environnement et soutiennent les communautés au sein desquelles Nyrstar est actif. En appuyant des initiatives en faveur de la santé, de l'environnement, de l'éducation ou des services sociaux, la Fondation Nyrstar cherche à rendre le monde plus humain et à améliorer la qualité de vie des populations des pays en développement.

Le prix, d'un montant de 25.000 euros, est essentiellement accordé à des personnes, de jeunes entreprises ou des organisations dont la situation financière ne leur permet pas de développer leurs idées ou qui éprouvent des difficultés à obtenir le soutien d'autres sources, peut-être plus traditionnelles. La Fondation propose par ailleurs une forme de support supplémentaire, qui se traduit par un accompagnement assuré par des dirigeants d'entreprise et par ses propres partenaires.

Solaire Sans Frontières est une superbe organisation, à laquelle il est agréable d'apporter aide et assistance. Baptisé "Kiosques solaires pour le Togo", son projet cristallise tout ce que les fondateurs avaient en tête lorsqu'ils ont créé la Fondation Nyrstar, en quête de grandes idées. Bert Bernolet, l'un des piliers de Solaire Sans Frontières, commente : "C'est une excellente nouvelle !



for more please visit
nyrstar
foundation
.org

Cette aide financière, doublée d'une démarche d'accompagnement, accordée par la Fondation Nyrstar, va permettre à notre idée de se muer en un projet durable. Ensemble, nous allons concrétiser ce programme, auquel la population locale du Togo croit autant que nous, et agir pour le bien d'autrui, d'une manière à la fois réfléchie et durable !"

Solaire Sans Frontières est une ONG belge dont les projets font systématiquement appel à l'énergie solaire. "Dans les pays en développement, le fait d'assurer aux communautés locales une fourniture de base en électricité peut contribuer à améliorer considérablement la vie de bien des gens. L'utilisation d'énergies renouvelables permet d'agir de façon durable."

Le projet "Kiosques solaires pour le Togo" a pour objet d'offrir une électricité abordable, produite à partir d'énergie solaire, aux communautés locales du Togo. Le principe consiste à installer des centrales solaires organisées comme autant de kiosques, qui fournissent à la fois électricité et éclairage. Les kiosques équipent des villages que n'atteint pas le réseau de distribution électrique traditionnel. Ils permettent aux membres les plus pauvres de la communauté de disposer d'une électricité propre : moyennant un prix abordable, les villageois y louent et rechargent une lampe à DEL fonctionnant à l'énergie solaire.

L'idée est merveilleuse – mais il y a plus : les panneaux solaires nécessaires au fonctionnement des kiosques sont produits au Togo même. De surcroît, chaque kiosque est organisé au titre de petite entreprise indépendante, ce modèle de micro-franchise ne pouvant que contribuer à promouvoir une expansion rapide du principe.

Avec l'aide de la Fondation Nyrstar, cinq villages de plus sont équipés d'un kiosque à énergie solaire et disposent d'un accès à l'électricité et à l'éclairage, une condition essentielle à la promotion de la santé, de l'éducation et de la qualité de vie.



Yaovi Adik, gestionnaire local, dans le kiosque pilote

Thème de l'année 2012 : l'éducation

L'amélioration de la qualité de vie dans les pays en développement passe impérativement par un accès à l'enseignement. Or, cet accès se révèle extrêmement difficile, en particulier pour certains groupes de population. Dans les pays en développement, quatre enfants non scolarisés sur cinq vivent en région rurale. Cette année, la Fondation Nyrstar s'est mise en quête d'idées et d'initiatives sortant des sentiers battus, qui faciliteraient l'accès à l'enseignement aux personnes de tous âges, des très jeunes aux adultes. Il devait s'agir de projets qui, sur un mode à la fois innovant et créatif, contribueraient à faire avancer l'enseignement et auraient un impact sur l'amélioration des services sociaux et sociaux. La Fondation entendait également encourager des initiatives qui s'inscriraient dans la sphère des services, des procédés ou des outils destinés à promouvoir l'efficience de l'enseignement local et l'accès à celui-ci par les élèves de tous les milieux et de toutes les générations.

Les projets soumis en 2012 proposaient des programmes ou des lieux d'enseignement insolites et se penchaient sur le problème de l'accès (en termes de mobilité, de transports...) et sur la question des équipements de support pédagogique (ordinateurs, radios...) Le lauréat de l'année 2012 sera proclamé le 24 avril 2013.

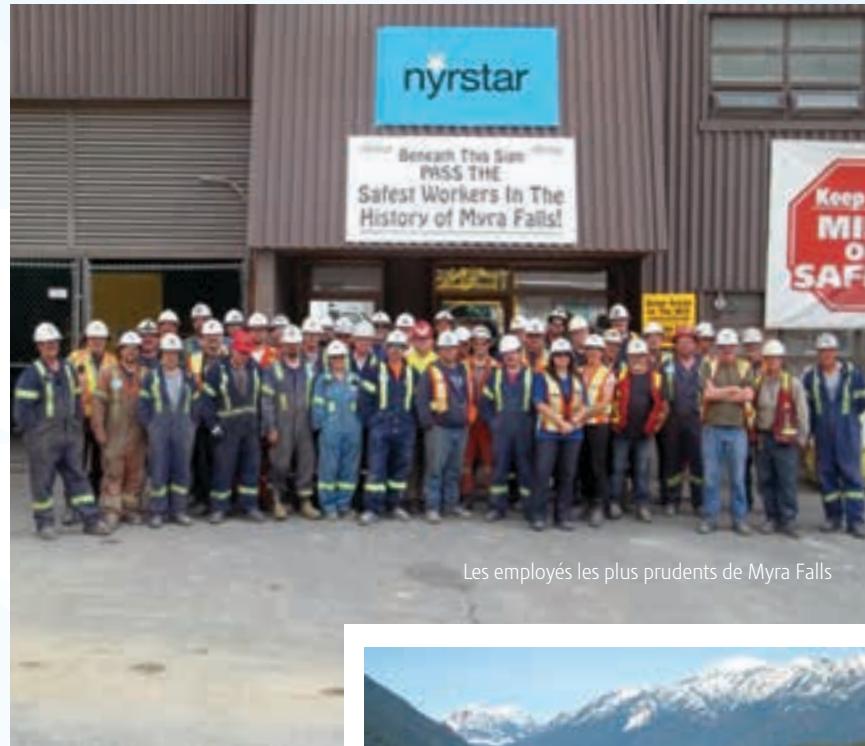


Russell Murphy

Directeur des Ressources humaines, de la sécurité, de la santé et de l'environnement

2012

“J'ai adoré ce moment, à la fin de l'année, lorsqu'il a été clair que notre engagement sans faille en faveur de la santé et de la sécurité du personnel, des sous-traitants et des communautés qui nous entourent, avait porté ses fruits. La politique de sécurité menée au sein du segment minier est sans conteste efficace. Les fonderies continuent pour leur part à enregistrer des niveaux de sécurité records, avec des performances en la matière exceptionnelles. La culture et l'esprit “Se prémunir de tout préjudice” sont aujourd’hui présents en filigrane d'un bout à l'autre des opérations.”



Les employés les plus prudents de Myra Falls



Myra Falls Valley

434 jours... pour l'instant !

Le site minier des Myra Falls passe la barre des 12 mois sans accident avec arrêt de travail

Le 23 octobre 2012, le site minier des Myra Falls, sur l'île de Vancouver, a passé la barre des 365 jours sans accident¹² avec arrêt de travail. Au cours des trois années précédentes, cette mine avait aligné trois records, dont le dernier en date avait été établi à 150 jours ; en 2010, le décompte atteignait 190 jours et en 2011, 319. Au 31 décembre 2012, il était de 434 jours.

L'on doit cet excellent résultat aux efforts de l'ensemble des collaborateurs, qui se sont attelés à promouvoir la sécurité à tous les niveaux de l'entreprise. Le défi consistait à abandonner une culture essentiellement axée sur la production au profit d'une culture qui accorderait la priorité à la sécurité, conformément à la valeur intitulée “Se prémunir de tout préjudice” propre au Nyrstar Way. Par le passé, la mine enregistrait ses chiffres de production sans particulièrement se soucier des exigences relatives à la sécurité. La politique consistant désormais à confier à davantage de superviseurs le

rôle de responsables de la sécurité pour leurs départements respectifs, et à viser, grâce à une stratégie de focalisation sur la sécurité, une production sans accidents, le site minier des Myra Falls a atteint un objectif qui semblait inaccessible il y a quelques années à peine. Cette stratégie a permis non seulement d'améliorer les statistiques d'accidents avec arrêt de travail, mais aussi d'alléger le nombre d'accidents requérant un traitement médical ou l'intervention des premiers secours.

Cet excellent résultat est par ailleurs source d'appréciables économies au niveau des primes d'indemnisation des accidents corporels : au lieu d'être redévable de surprimes, le Groupe s'acquitte désormais d'une prime réduite. A cela s'ajoutent un allègement des pertes d'exploitation et des frais de remplacement et de formation consécutifs aux accidents ainsi qu'une amélioration de l'image de marque de la société. Il ne fait aucun doute que la sécurité paie. A plus d'un égard.

¹² Le taux d'accidents corporels avec arrêt de travail (TACAT) et le taux de fréquence des accidents corporels consignés (TFACC) sont les moyennes mobiles sur 12 mois du nombre d'accidents corporels avec arrêt de travail et des accidents corporels consignés (respectivement) par million d'heures travaillées, compte tenu de l'ensemble des salariés et des sous-traitants et à tous les niveaux des opérations. Les informations relatives aux périodes antérieures peuvent être modifiées pour tenir compte de la requalification des accidents, en fonction de la date de la consolidation.



Fonderie de Clarksville, États-Unis



Mines du Tennessee, États-Unis



Affiche "Appliquer le Nyrstar Way"

Sécurité et santé

Le taux de fréquence des accidents corporels consignés (TFACC)¹² a continué de s'améliorer au cours de l'exercice 2012, puisqu'il a diminué de non moins de 37 %, à 8,2 contre 13 en 2011. Le taux d'accidents corporels avec arrêt de travail (TACAT)¹² s'est lui aussi considérablement allégé, de 4,2 en 2011 à 2,5 en 2012 (- 40 %).

Les fonderies peuvent se prévaloir de taux TFACC et TACAT en permanence extrêmement bas ; quant au segment minier, il voit lui aussi ses chiffres s'améliorer grâce à la politique résolument axée sur la sécurité adoptée depuis quelques années.



Mine de Myra Falls, Canada



Équipe de sécurité de Myra Falls, Canada



Mine de Coricancha, Pérou

Construisons et ils viendront

Relations avec la communauté à Langlois

Nyrstar souhaite ardemment que les communautés installées autour de ses sites d'exploitation soient en bonne santé et pérennes et cherche par ailleurs à établir et à renforcer ses relations avec elles. En 2012, nouer de tels liens avec les habitants de Lebel-sur-Quévillon (Québec, Canada) a compté parmi les éléments importants du processus de relance de la mine Langlois.

Lorsque Nyrstar a fait l'acquisition de la mine Langlois de Breakwater Resources en août 2011, nous étions confrontés à deux défis : non seulement remettre la mine à niveau afin de relancer la production commerciale, mais également créer un lien avec la communauté locale de Lebel-sur-Quévillon et établir, avec les acteurs locaux et régionaux, ainsi que les ouvriers potentiels, une relation de confiance vis-à-vis de la mine et de Nyrstar.

Les fermetures répétées du site avaient déstabilisé économiquement et socialement la ville, à telle enseigne que ses habitants, sceptiques, se montraient désormais hostiles à l'installation de grandes entreprises.

Compte tenu de la concurrence à laquelle se livrent les entreprises du secteur pour recruter de la main-d'œuvre qualifiée, Nyrstar se devait de susciter la confiance et de s'attirer la sympathie de la communauté – non seulement pour pouvoir drainer la main-d'œuvre nécessaire, à la mine comme à Lebel-sur-Quévillon en général, mais aussi pour réussir le redressement du site dans les délais fixés. Forts d'une approche inspirée du Nyrstar Way, les responsables du site se sont engagés d'une manière à la fois ouverte et honnête envers la collectivité et les membres du personnel de la mine. En s'impliquant auprès des parties aussi bien internes qu'externes, en investissant dans la communauté, en participant aux événements collectifs, en accordant la priorité aux recrutements locaux et régionaux, en investissant dans les infrastructures et les services communautaires et en collaborant avec différentes organisations dans un but de promotion de l'industrie

minière et des professions propres au secteur, Nyrstar Langlois fait, comme elle l'avait promis, partie des membres actifs de la société de Lebel-sur-Quévillon. En plus de créer de la valeur, elle montre qu'elle est un employeur engagé à qui l'on peut faire confiance et un partenaire soucieux de contribuer au développement durable de la communauté.

C'est lors d'un événement public, organisé en novembre 2011 dans le but de présenter l'entreprise et l'équipe de direction à la population de Lebel-sur-Quévillon, que Nyrstar Langlois s'est engagée envers la collectivité locale à entretenir des relations de bonne volonté, de qualité et sur le long terme, avec son personnel et avec la communauté elle-même. Qu'il s'agisse d'assurer un soutien financier ou en nature aux activités locales, d'autoriser le personnel à s'impliquer directement dans la vie de la collectivité ou encore, de consulter les diverses parties prenantes et de nouer des partenariats avec elles, Nyrstar Langlois cherche en permanence à resserrer les liens avec Lebel-sur-Quévillon et les communautés voisines. L'entreprise gagne progressivement la confiance de la ville, tout en démontrant



Nyrstar a sponsorisé un événement à Lebel-sur-Quévillon



les profits sociaux et économiques considérables dérivant du projet et en faisant du site un lieu de travail attrayant.

Parmi les initiatives menées en 2012, l'on recense le parrainage de maints événements populaires ou sportifs, qui contribuent à la qualité de vie à Lebel-sur-Quévillon – songeons notamment à la Semaine de la famille, au Festival nautique, à la Semaine de la prévention incendie, au Festival d'hiver et au Tournoi régional des jeunes hockeyeurs.

Nyrstar Langlois a soutenu divers services de santé, d'éducation et sociaux de même que plusieurs initiatives de promotion de la sécurité. Citons à ce sujet une donation d'importance majeure à la Fondation de l'hôpital, dont la salle de traumatologie doit être rénovée (l'achèvement des travaux est prévu pour 2013), une donation à l'établissement d'enseignement secondaire local pour la construction d'une aire de récréation équipée de bancs et de tables et garnie d'arbres, de même que l'octroi de bourses d'études destinées à encourager la persévérance à l'école et à promouvoir le choix des orientations en formation minière. Nyrstar a conclu un accord de partenariat avec le centre de formation professionnelle James Bay, dont les étudiants pourront parfaire sur le site de Langlois même leur formation technique dans le domaine de l'extraction de minéraux. En plus de permettre aux jeunes d'acquérir une expérience pratique, l'initiative contribuera à attirer de nouveaux résidents et donc, de nouveaux talents pour la mine.





A scenic view of a valley with mountains in the background, partially obscured by a large tree in the foreground.

Faits
saillants
de l'exercice

Faits saillants de l'exercice

2012 a été une année riche dans tous les domaines d'intervention de Nyrstar. Ci-dessous, une sélection des événements, prix et projets qui illustrent le mieux la diversité de nos activités :

Cession

02

Vente des Australian Refined Alloys

Le 29 février, Nyrstar et Sims Metal Management Limited ont cédé l'usine de production de plomb secondaire d'Australian Refined Alloys, située à Sydney, en Australie, à des sociétés associées à Renewed Metal Technologies, pour un montant total proche de 60 millions EUR.

Santé

04



Inauguration du centre médical de Campo Morado

C'est avec un réel bonheur que les résidents de Campo Morado se sont réunis, le 18 avril, pour inaugurer leur nouveau centre médical. En menant à bien ce projet, Nyrstar reconfirme son engagement social envers les populations locales. La clinique accueillera chaque mois 230 personnes en moyenne, provenant de 15 communautés avoisinantes, sinon plus.

Fondation Nyrstar

04



Lauréat de l'édition inaugurale du concours

Au mois d'avril, la Fondation Nyrstar a eu l'immense joie de proclamer le lauréat de l'édition inaugurale du concours. Le prix est allé à "Kiosques solaires pour le Togo", un projet de l'ASBL belge Solaire Sans Frontières. Kiosques solaires pour le Togo cherche à offrir aux communautés locales du Togo, en Afrique occidentale, une électricité et un éclairage à l'énergie solaire abordables. En plus du montant de 25.000 euros qui lui a été remis, le projet bénéficiera d'un encadrement, une année durant.

Production

06



Production d'indium à Auby

Nyrstar a aménagé, au deuxième trimestre de l'année, un atelier de raffinage de lingots d'indium, dont les activités ont démarré au mois de juin. Il s'agit là d'un bel exemple de valorisation des matières premières inexploitées issues des fonderies.

Visite

06



Assemblée des transformateurs américains de zinc

Les 18 et 19 juin, la fonderie de Clarksville a accueilli l'édition 2012 de l'Assemblée des transformateurs américains de zinc, à l'occasion de quoi des délégués d'autres fonderies et de fournisseurs d'anode venus d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud se sont entretenus de l'activité de la halle d'électrolyse.



Les Nyrstar Excellence Awards

L'édition 2011 des Nyrstar Excellence Awards s'est déroulée le 18 juillet à Zurich. A l'occasion de cette cérémonie, les membres du Comité de direction de Nyrstar ont mis à l'honneur des lauréats aussi fiers qu'heureux. Crées en 2010, les Nyrstar Excellence Awards visent à promouvoir et à récompenser la culture de l'excellence au sein du Groupe et à renforcer l'application du Nyrstar Way. Ils mettent en avant des individus et/ou des équipes de toute l'entreprise, pour leurs performances et leurs réalisations exceptionnelles.



Projet de récolte des eaux de pluie

Nyrstar Hobart a pu obtenir une subvention de 2,64 millions AUD dans le cadre du projet de récolte et de réutilisation des eaux de pluie du gouvernement australien. Cette somme sera affectée à l'aménagement d'un bassin de stockage des eaux de pluie supplémentaire sur le site, ainsi qu'à la construction d'une nouvelle installation de traitement des eaux usées et d'une infrastructure de distribution d'eau. Une fois le projet achevé, le site disposera en permanence d'eau de pluie traitée et remplacera par de l'eau recyclée jusqu'à 32 % de l'eau potable actuellement utilisée dans les processus de production.

Responsabilité sociale de l'entreprise

10

Finance

11

Enseignement

11



Nyrstar El Mochito reçoit l'Award

Pour la quatrième année consécutive, le site d'El Mochito (Honduras) s'est vu attribuer le prix Fundahrse, qui couronne, à l'échelon national, son engagement constant vis-à-vis de sa responsabilité sociale, du caractère durable de ses opérations et des communautés avoisinantes. L'ONG Fundahrse (*Honduran Foundation for Corporate Social Responsibility*) se fait fort de promouvoir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises dans le secteur privé hondurien.

Obtention du refinancement d'une ligne de crédit pour le financement structuré de matières premières

Au mois de novembre, Nyrstar a achevé l'opération de refinancement de sa ligne de crédit multidevises pour le financement structuré de matières premières. La nouvelle ligne de crédit, d'un montant de 400 millions d'euros, est assortie d'une clause "accordéon" préautorisée, mais sans engagement, qui permet de porter la limite à 750 millions d'euros.



Bâtiment des Géosciences à l'Université de la Colombie Britannique

Soutenue par Nyrstar et par d'autres sociétés et institutions encore, l'Université de la Colombie Britannique a inauguré son bâtiment des Géosciences, une installation à la pointe du progrès qui accueillera plus de 7000 étudiants et flanquée d'un laboratoire dernier cri où travailleront des centaines de chercheurs. Une salle de classe a été baptisée du nom de Nyrstar ; il s'agit d'un laboratoire informatique ultramoderne équipé de terminaux Macintosh grand écran, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Restructuration

12



Accord de principe sur la restructuration de la fonderie de Port Pirie en une usine de traitement et de récupération polymétallique de pointe

Nyrstar a annoncé le 3 décembre avoir obtenu du gouvernement fédéral australien et du gouvernement d'Australie Méridionale un accord de principe relatif au financement de la restructuration de la fonderie de Port Pirie. Subordonnée aux résultats d'une étude de faisabilité, la reconversion inclurait des investissements dans de nouvelles technologies, de manière à faire du site une usine de traitement et de récupération polymétallique de pointe dont la rentabilité devrait égaler, voire excéder, les critères d'investissement en matière d'acquisitions minières fixés par Nyrstar et dont les marges seraient comparables à celles obtenues dans le secteur de la transformation avancée des matériaux.

Le rapport annuel Nyrstar sur iPad sur le site



GRATUIT
téléchargement
sur l'App Store

Scannez ici
pour
télécharger



FAITS & CHIFFRES 2012

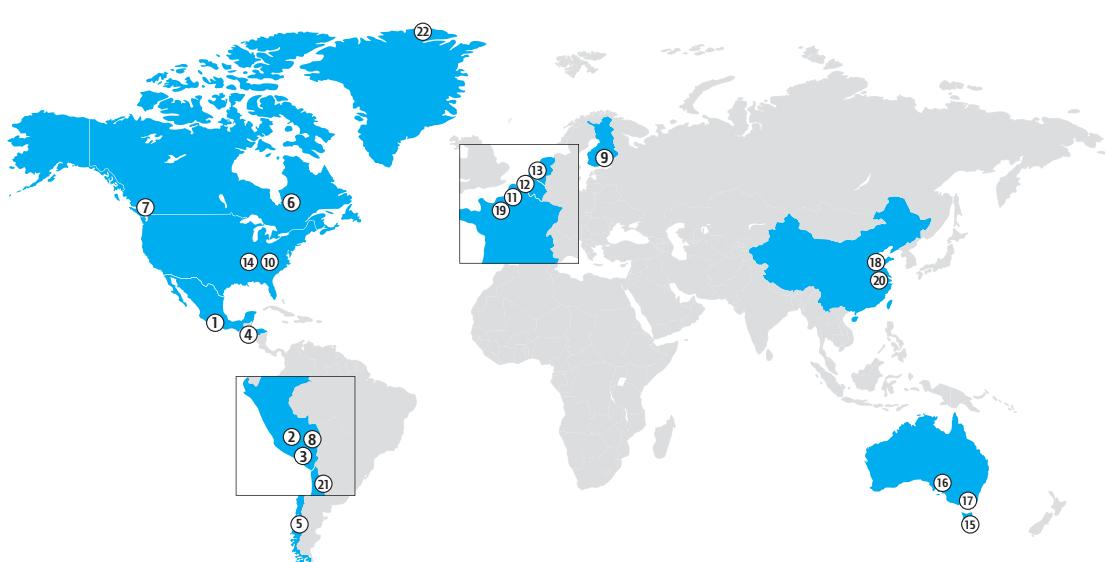
- 051** Rapport de gestion
- 089** Déclaration de gouvernance d'entreprise
- 119** Rapport du conseil d'administration selon l'article 119 du Code belge des sociétés
- 133** Déclaration de responsabilité
- 134** Etats Financiers Consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012
- 140** Notes sur les Etats Financiers Consolidés
- 202** Rapport du commissaire à propos des états financiers consolidés au 31 décembre 2012
- 205** Comptes annuels (non-consolidés) succincts de Nyrstar NV au 31 décembre 2012
- 206** Glossaire des principaux termes du secteur

Rapport de gestion



Nyrstar est une entreprise intégrée d'exploitation minière et de raffinage, leader du marché du zinc et du plomb et jouant un rôle croissant pour ce qui est d'autres métaux de base et précieux, des ressources essentielles qui alimentent l'urbanisation et l'industrialisation rapides de notre monde en mutation. Avec ses exploitations minières, ses fonderies et ses autres activités, Nyrstar est présente en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Chine et en Australie, et emploie environ 7000 personnes. Nyrstar est une entreprise constituée en Belgique, dont le siège social est situé en Suisse. Nyrstar est cotée à la Bourse NYSE Euronext de Bruxelles sous le symbole NYR. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web de Nyrstar : www.nyrstar.com

Locations



- | | | |
|---|--|---|
| ① | | Campo Morado, Mexique |
| ② | | Contonga, Pérou |
| ③ | | Coricancha, Pérou |
| ④ | | El Mochito, Honduras |
| ⑤ | | El Toqui, Chili |
| ⑥ | | Langlois, Canada |
| ⑦ | | Myra Falls, Canada |
| ⑧ | | Pucarajo, Pérou |
| ⑨ | | Talviavaara (Accord d'écoulement), Finlande |
| ⑩ | | Tennessee Mines, États-Unis |
| ⑪ | | Auby, France |
| ⑫ | | Balen/Overpelt, Belgique |
| ⑬ | | Budel, Pays-Bas |
| ⑭ | | Clarksville, États-Unis |
| ⑮ | | Hobart, Australie |
| ⑯ | | Port Pirie, Australie |
| ⑰ | | Simstar Alloys (Interest 50%), Australie |
| ⑱ | | Fohl (Participation 50%), Chine |
| ⑲ | | Galva 45 (Participation 66%), États-Unis |
| ⑳ | | Genesis (Participation 50%), Chine |
| ㉑ | | Herencia (Participation 10.24%), Chili |
| ㉒ | | Ironbark Zinc Ltd. (Participation 26.5%), Groenland |



ACCORD D'ÉCOULEMENT/EXPLOITATION MINIÈRE



FONDERIES



AUTRES OPÉRATIONS



DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE GESTION

Produits principaux

Zinc

Leader mondial sur le marché du zinc, nous sommes l'un des plus grands producteurs intégrés de zinc. Nous produisons du zinc sous forme concentrée depuis nos exploitations minières, ainsi que du zinc SHG, des alliages de zinc pour la galvanisation et des alliages pour coulée sous pression, en résultat de notre processus de fusion du zinc. Le zinc est utilisé dans diverses applications, comme la construction, les infrastructures, le transport, la machinerie industrielle, les communications, l'électronique et les produits de grande consommation. Ses nombreux usages en font une ressource essentielle, particulièrement convoitée dans un monde en constante évolution.

Plomb

Nous sommes leaders sur le marché du plomb. Nous produisons du concentré de plomb et du plomb affiné à 99,9 %. Le plomb est principalement utilisé dans les batteries : plus de 80 % de la production mondiale est dédiée à la fabrication de batteries plomb/acide, restant à l'heure actuelle des composantes clés du mécanisme de démarrage des voitures. Les 20 autres pour cent se répartissent dans diverses applications finales : gaines de câbles immergés, articles en verre, soudure et couverture de toiture.

Cuivre

Nyrstar produit des concentrés de cuivre et des cathodes de cuivre. Principalement utilisé dans la construction, le cuivre intervient aussi, dans une large mesure, dans la fabrication de produits électriques et électroniques, d'équipements de transport, de produits de grande consommation ainsi que de machineries et d'équipements industriels.

Or

Issu des activités minières, l'or est produit sous forme de concentrés et d'or métal. Il est également récupéré à l'occasion du processus de raffinage du plomb, qui laisse une croûte porteuse d'or et d'argent. Au terme d'un traitement dans notre raffinerie de métaux précieux, nous obtenons un or métal d'une pureté de 98 %.

Argent

Nyrstar est l'un des premiers producteurs au monde d'argent raffiné. Le Groupe produit de la fonte d'argent sous forme de lingots d'une pureté de 99,99 %. Certifiée et enregistrée auprès de la London Bullion Marketing Association (LBMA), BHA, sa marque, est considérée comme l'une des plus qualitatives au monde. De ses activités minières est également issu de l'argent sous forme de concentrés et d'argent métal.

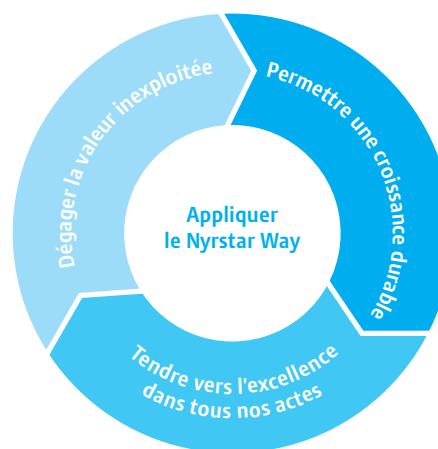
RAPPORT DE GESTION

STRATEGY INTO ACTION

Mise en œuvre de Strategy into Action

- Conclusion d'un accord de principe pour la transformation de la fonderie de Port Pirie en une usine de traitement et récupération polymétalliques de pointe, grâce à une solution innovante de financement et d'appui qui offre une opportunité de renforcer et de diversifier davantage les revenus du groupe, ainsi que de préserver la capacité à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie minière
- Dégagement de la valeur inexploitée grâce à la bonne mise en service de l'usine d'indium à la fonderie d'Auby et réalisation de synergies opérationnelles à Clarksville par la production de résidus de germanium à partir du concentré de zinc des Tennessee Mines et par la production de concentré de tellure à la fonderie de Port Pirie
- Efforts concentrés sur les activités essentielles des mines et des fonderies avec cession des actifs secondaires : ARA Sydney (Australie) et Galva 45 (France)
- Début de l'examen stratégique des fonderies visant à identifier les possibilités d'améliorer durablement la rentabilité des fonderies
- Poursuite de l'exploration des possibilités de fusions et d'acquisitions génératrices de valeur

La vision Nyrstar2020 est d'être la première entreprise intégrée d'exploitation minière et de raffinage. La mission de Nyrstar est de tirer le meilleur profit des ressources minérales grâce à une profonde connaissance du marché et à des capacités de procédure uniques, générant ainsi des rendements d'excellence pour nos actionnaires. Notre vision et notre mission définissent notre direction stratégique, tandis que nos priorités stratégiques ciblent nos efforts sur les objectifs vecteurs de succès.



Priorités stratégiques:

Appliquer le Nyrstar Way - façonner notre culture exceptionnelle au moyen des sept valeurs qui caractérisent le Nyrstar Way.

Dégager la valeur inexploitée - remettre continuellement en question notre manière d'envisager et d'exploiter actifs, produits et processus, pour faire fructifier les valeurs cachées.

Tendre vers l'excellence dans tous nos actes - être une entreprise véritablement à l'écoute du marché, soucieuse d'améliorer continuellement l'ensemble de ses opérations et de ses fonctions.

Permettre une croissance durable - la croissance par de nouvelles acquisitions et l'optimisation des actifs existants.

RAPPORT DE GESTION

En 2012, Nyrstar a poursuivi l'exécution de Nyrstar2020, une initiative stratégique visant sur le long terme à positionner durablement Nyrstar comme la première entreprise intégrée d'exploitation minière et de fusion. Plusieurs initiatives ont vu le jour et, pour certaines, ont été menées à bien, appuyées par le programme Strategy into Action, une approche méthodique visant à instiller la stratégie de Nyrstar dans chaque rouage de l'entreprise, à intégrer des plans annuels et à permettre à chaque site et à son équipe de direction de s'approprier la stratégie du groupe.

En 2012, nous avons franchi une étape importante dans le repositionnement stratégique de Nyrstar sur le long terme : d'une entreprise orientée exclusivement vers le raffinage nous en avons fait une entreprise intégrée d'exploitation minière et de fusion. La mise en œuvre de notre stratégie nous a permis de transformer la composition de notre résultat, avec un EBITDA des mines dépassant l'EBITDA des fonderies en S2 2012, malgré des volumes de zinc extraits environ trois fois moindres que les volumes de zinc raffinés. Ce changement structurel s'observe encore davantage dans la contribution par tonne à l'EBITDA du segment minier qui, malgré un déclin des prix des matières premières, s'élevait à 456 EUR en S2 2012, soit une hausse de 23% par rapport au S1 2012, tandis que l'EBITDA par tonne dans le segment raffinage, toujours sous pression, est descendu à 104 EUR sur la même période, essuyant une baisse de 29%. Ces résultats renforcent notre stratégie d'intégration en amont puisque les activités minières s'avèrent être, par tonne, structurellement plus rentables que le raffinage.

La transformation de Port Pirie

En décembre 2012, Nyrstar a annoncé avoir conclu un accord de principe avec le Gouvernement fédéral australien et le Gouvernement d'Australie-Méridionale sur le financement d'une transformation de la fonderie de Port Pirie. Cette transformation, sous réserve des résultats d'études de pré-faisabilité et de faisabilité financière, comprendrait des investissements dans les nouvelles technologies pour améliorer l'installation afin d'en faire un centre de traitement et de récupération polymétallique de pointe, générant des rendements qui devraient rencontrer ou dépasser les critères d'investissement fixés par Nyrstar pour les acquisitions minières et des marges comparables à celles générées dans le secteur du traitement avancé des matériaux. C'est une nouvelle étape dans la réalisation de la mission fixée par Nyrstar de puiser le maximum de la valeur inhérente aux ressources minérales grâce à une vision approfondie du marché et des capacités de traitement uniques. Grâce à une formule innovante de financement et d'appui conclue avec le Gouvernement fédéral australien et le Gouvernement d'Australie-Méridionale, Nyrstar a veillé à ce que les investissements dans cette transformation ne limitent pas sa capacité à poursuivre en parallèle ses ambitions d'intégration minière.

Examen stratégique des fonderies

Nyrstar a entamé un examen stratégique des fonderies visant à identifier les possibilités d'améliorer durablement la rentabilité des activités de fusion du zinc. Mises à jour sur l'examen stratégique des fonderies seront fournies en temps voulu.

Dégager la valeur inexploitée

Nyrstar pense qu'il existe une valeur cachée importante que ne permettent pas de dégager les processus actuels. Cette valeur ne peut l'être qu'en remettant continuellement en question la manière dont Nyrstar envisage et travaille sur ses produits et ses processus. Nyrstar a réussi la mise en service d'une usine d'indium à la fonderie d'Auby en T2 2012. Ce projet a été réalisé dans les délais et le budget fixés, avec une accélération de la production durant le S2 2012. Environ 13 tonnes d'indium ont été produites en 2012 et ce chiffre devrait augmenter en 2013. A la fonderie polymétallique de Port Pirie, la production d'un concentré intermédiaire de tellure a démarré en S1 2012, comme le prévoyaient les indications précédentes, et des volumes supplémentaires ont été produits en S2 2012. L'indium et le tellure sont tous deux employés dans des applications électroniques et des cellules solaires sophistiquées. En T3 2012, la fonderie de Clarksville a commencé à produire du résidu de lixiviation de germanium (un produit intermédiaire) en traitant le germanium présent dans le concentré de zinc de la Middle Tennessee Mine. Le germanium est employé dans les fibres optiques et les semi-conducteurs. La production et la vente d'indium, de concentré de tellure et de résidu de lixiviation de germanium devraient générer des marges importantes.

En outre, suite à l'identification d'environ 2,8 millions d'onces troy de pertes historiques liées à l'affinage d'argent et leur récupération des planchers de la raffinerie de métaux précieux à la fonderie de Port Pirie en 2011, 1,2 million d'onces troy d'argent supplémentaires ont été identifiées dans les zones adjacentes en 2012.

RAPPORT DE GESTION

Permettre une croissance durable

Par croissance durable, il est entendu que Nyrstar va chercher à se développer en exploitant son parc actuel de mines et de fonderies et par de nouvelles acquisitions génératrices de valeur.

Concrétisant les promesses de croissance de Nyrstar, la mine de Langlois a terminé, avec succès, son accélération pour la fin du S1 2012, conformément aux indications établies précédemment. Durant ce semestre, le site est parvenu à mettre en service un analyseur en ligne et a continué à employer et à former de nouveaux opérateurs. En S2 2012, la mine de Langlois a poursuivi l'extension de sa production en visant une capacité d'environ 50 000 tonnes de zinc en concentré par an, et a produit environ 22 000 tonnes (29% de mieux qu'en S1), tout en augmentant également sa production de sous-produits de cuivre, d'or et d'argent.

En 2012, Nyrstar a continué à développer sa panoplie de projets internes et externes, en réalisant des initiatives de croissance en interne et en poursuivant l'exploration des possibilités d'acquisition et de fusion génératrices de valeur.

Tendre vers l'excellence dans tous nos actes

Nyrstar est une entreprise à l'écoute du marché, soucieuse d'améliorer continuellement l'ensemble de ses opérations et de ses fonctions. Les principaux objectifs stratégiques identifiés par Nyrstar pour tendre vers l'excellence dans tous ses actes sont de garantir qu'elle prend des décisions dictées par le marché, de maintenir des opérations efficaces durables, de veiller à l'excellence de sa communication et de favoriser un leadership fonctionnel stimulant et encourageant à tous les niveaux de l'entreprise.

En 2012, Nyrstar a entamé un examen détaillé et complet, à tous les niveaux du groupe, de tous ses sièges, toutes ses opérations minières et de raffinage afin d'identifier les possibilités de réduire durablement les coûts opérationnels. Cet examen consistait notamment à comparer les sites les uns aux autres, ainsi qu'à des indicateurs extérieurs en fonction des activités, afin d'évaluer le niveau optimal de ressources requises pour l'exécution des opérations essentielles et des tâches associées. A la fin 2012, Nyrstar avait identifié des économies marginales annualisées durables des coûts opérationnels à hauteur de 50 millions EUR, à réaliser avant la fin 2014. Un plan de mise en œuvre détaillé a été élaboré en vue de mettre en pratique ce programme d'économies, connu en interne comme Project Lean. Ce plan sera continuellement examiné afin d'évaluer la progression du projet par rapport aux étapes fixées. Nyrstar a déjà réalisé une première phase de ce projet en optimisant ses opérations minières au Pérou, le nombre d'employés et de sous-traitants ayant été réduit d'environ 1 000 personnes. Une grande partie des économies devrait être réalisée dans le segment minier et Nyrstar espère que le Project Lean lui permettra d'atteindre à moyen terme son objectif de garder à moins de 1 000 USD/tonne le coût d'exploitation C1 moyen pour les mines de zinc.

Appliquer le Nyrstar Way

Le personnel de Nyrstar s'appuie sur une culture unique que l'on appelle le Nyrstar Way, et qui tend à mobiliser et à rassembler les collaborateurs de Nyrstar dans un même but : améliorer durablement les résultats conformément aux priorités stratégiques de Nyrstar. Les principaux objectifs stratégiques de l'application du Nyrstar Way sont de développer la marque Nyrstar, de gérer les risques critiques dans toute l'entreprise et de permettre des résultats de premier plan en matière de sécurité au travail et d'environnement dans l'ensemble des opérations de Nyrstar.

A l'aube de 2013, Nyrstar est une entreprise plus forte, avec un parc d'activités minières et de raffinage plus grand et plus diversifié. Grâce à nos efforts d'amélioration de la base de coûts de Nyrstar, par la mise en œuvre du Project Lean, à notre objectif de réduction des investissements, ainsi qu'au développement et à l'exécution des possibilités de croissance organique, nous serons davantage en mesure de faire face au risque d'instabilité continue sur nos marchés à court terme. Nous continuons à miser sur une base prudente pour veiller à ce que nos opérations et notre service commercial soutiennent leurs efforts accrus visant à maximiser la rentabilité et la performance des flux de trésorerie disponibles, même à prix constants. Cela étant dit, nous réaffirmons notre confiance dans les facteurs fondamentaux à moyen et long termes des marchés du zinc et des autres matières premières. Nous continuons d'explorer des opportunités d'acquisition de valeur relative et assurerons que notre bilan continue de soutenir notre stratégie de croissance.

RAPPORT DE GESTION

ACTIONS

Développement de l'action

La résurgence des craintes liées à la dette souveraine en Europe, impactant le cours des actions en Europe, et au taux de croissance de l'économie chinoise a conduit à un repli du sentiment macroéconomique et, partant, à une correction du cours des métaux au deuxième trimestre 2012, ce qui s'est traduit par un recul des valeurs minières et métalliques. Même si une embellie a commencé à se dessiner au troisième trimestre 2012 suite aux mesures décidées par les banques centrales, mais aussi aux chiffres économiques encourageants venus des Etats-Unis et à un certain assouplissement des mesures d'austérité fiscales en Chine, 2012 fut, dans l'ensemble, une année difficile. Par comparaison avec une diminution de 3 % de l'indice MSCI World Metals and Mining et une baisse de 11 % du prix annuel moyen du zinc, le cours du titre Nyrstar a reculé de 26 % en 2012.

En moyenne, 1 036 883 actions ont été négociées quotidiennement en 2012, contre 993 660 en 2011, soit une hausse de 4 %, ce qui représente un regain d'intérêt et de liquidité pour les titres Nyrstar. Le conseil d'administration a proposé aux actionnaires un dividende brut de 0,16 EUR par action et de structurer la distribution sous la forme d'une réduction de capital, ce qui traduit bien la confiance du conseil dans la solidité financière de la Société et les perspectives à moyen et à long termes des marchés dans lesquels elle évolue.

Capital social

Les actions ordinaires de Nyrstar sont admises à la cote sur NYSE Euronext® Brussels (symbole : NYR BB) depuis le 29 octobre 2007. Au 31 décembre 2011, le capital social du Groupe s'établissait à 425 056 360 EUR, représentés par 170 022 544 actions ordinaires sans valeur nominale.

Obligations convertibles

Au 31 décembre 2011, la Société recensait pour 120 millions EUR d'obligations convertibles de premier rang non garanties, remboursables en 2014. Ces obligations ont été émises en juillet 2009, à 100 % de leur principal (50 000 EUR par titre) ; elles sont affectées d'un coupon de 7 % l'an et d'un prix de conversion actuellement fixé à 5,91 EUR par action. L'on recense à ce jour pour 119,9 millions EUR d'obligations convertibles de premier rang non garanties en circulation ; si l'intégralité des obligations devait être convertie en nouvelles actions ordinaires au cours de conversion précité, 20 287 648 nouvelles actions ordinaires environ seraient émises. Les obligations sont cotées en Bourse du Luxembourg et admises à la cote sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg.

Structure de l'actionnariat

Conformément à la législation belge relative à la publication des participations importantes ainsi qu'aux statuts de la Société, toute personne acquérant 3 % au moins des droits de vote existants de la Société doit en avertir à la fois cette dernière et l'Autorité des services et marchés financiers (la FSMA, successeur, depuis le 1er avril 2011, de la CBFA, ex- Commission bancaire, financière et des assurances). Une notification est également obligatoire en cas d'acquisition de 5, 7,5, 10, 15, 20 % ou de tout autre multiple de 5 % du total des droits de vote existants de la Société ou lorsque, suite à la cession de titres, le nombre de droits de vote tombe sous l'un de ces seuils. La liste des notifications reçues, de même que leur contenu, est publiée sur le site de Nyrstar (www.nyrstar.com). D'après ces notifications, les principaux actionnaires de la Société (c'est-à-dire les actionnaires détenant plus de 3 % du total des droits de vote) au 31 décembre 2012 sont :

RAPPORT DE GESTION

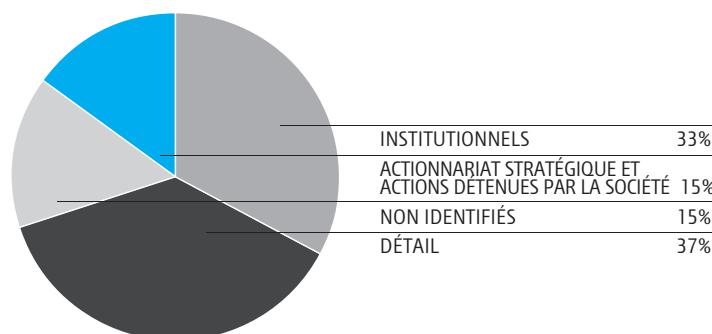
au 31 décembre 2012

Participation exprimée en %

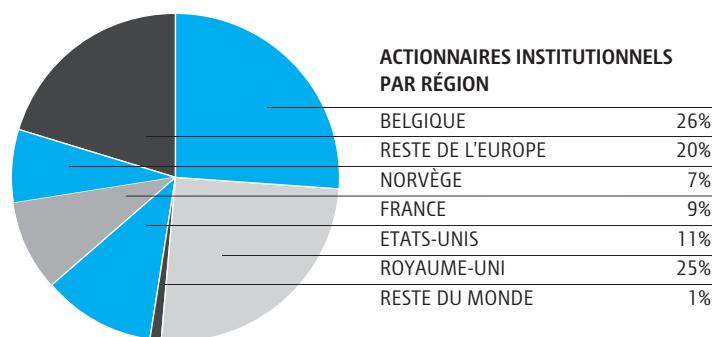
Glencore Holdings AG	7,79%
Nyrstar NV	4,32%
Blackrock Group	3,83%
Umicore NV	3,09%

Profil de l'actionnariat

Les actionnaires de Nyrstar sont principalement des investisseurs institutionnels sis au Royaume-Uni, en Belgique, en France, aux Etats-Unis et dans d'autres pays européens, de même que des investisseurs individuels belges.



Les actionnaires individuels belges représentent approximativement 37 % de l'actionnariat de base de Nyrstar. Les actionnaires institutionnels sont essentiellement situés en Belgique (26%), au Royaume-Uni (25 %), et aux Etats-Unis (11%).



La majorité d'entre eux sont en quête de croissance sur le long terme.

SOURCE : THOMSON REUTERS SHAREHOLDER IDENTIFICATION REPORT COMMANDÉ PAR NYRSTAR, OCTOBRE 2012

RAPPORT DE GESTION

Principales informations relatives aux actions

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2012	2011
Nombre d'actions ordinaires émises	170.022.544	170.022.544
Nombre d'actions propres	7.345.826	9.413.138
Capitalisation boursière (au 31/12)	EUR 764.081.313	EUR 1.037.137.518
Bénéfice sous-jacent par action (12 mois jusqu'au 31/12)	EUR (0,55)	EUR 0,38
Dividende brut (proposé)	EUR 0,16	EUR 0,16
Cours de l'action (cours de clôture au 31/12)	EUR 4,49	EUR 6,10
Niveau le plus élevé de l'exercice (intra journalier)	7,74 (08/02/12)	10,62 (13/01/11)
Niveau le plus bas de l'exercice (intra journalier)	291,1 (26/07/12)	EUR 5,51 (23/11/11 and 25/11/11)
Nombre moyen d'actions négociées par jour (12 mois jusqu'au 31/12)	1.036.883	993.666
Rotation des titres (au 31/12)	85%	85%
Vitesse de rotation des titres (sur l'intégralité de l'exercice)	185%	168%

SOURCE: Euronext

Politique de dividendes

En 2009, le Conseil d'administration a réexaminé la politique de la Société en matière de dividendes. Il en a conclu qu'à la lumière de la nouvelle stratégie adoptée par Nyrstar, une politique de dividendes définissant un ratio de distribution fixe n'était plus appropriée. La nouvelle politique a pour objectif de maximiser le rendement total pour l'actionnaire en combinant une appréciation du cours du titre et des dividendes, tout en maintenant des flux de trésorerie adéquats pour la croissance et en se concentrant sur l'exécution de la stratégie désormais privilégiée.

Politique de transparence

Société de droit belge cotée en Bourse, soucieuse de permettre à ses investisseurs de disposer, comme il se doit, de toutes les informations gages de transparence, d'intégrité et de bon fonctionnement du marché, Nyrstar s'est dotée d'une politique de divulgation des informations (Information Disclosure Policy) destinée à garantir que les renseignements privilégiés dont elle a connaissance soient immédiatement communiqués au public. Il s'agit en outre de faire en sorte que l'information divulguée soit honnête, précise et sincère et de permettre aux détenteurs d'actions Nyrstar, de même qu'au public en général, d'en évaluer l'influence sur la position, les activités et les résultats de la Société.

Présentations aux investisseurs, aux analystes et aux médias

La réputation de Nyrstar dépend en grande partie de sa capacité à communiquer d'une façon à la fois cohérente et professionnelle avec toutes les parties intéressées. Au nombre de ses principales valeurs figurent l'ouverture et l'honnêteté ; en conséquence, la Société veille à fournir à toutes les parties intéressées une information claire, ouverte et transparente. Elle organise régulièrement des présentations à l'intention des investisseurs, des analystes et des médias, à qui elle fournit des données stratégiques, opérationnelles et financières à jour et avec lesquels elle noue des relations solides. Désireuse de permettre aux analystes financiers, aux investisseurs et aux médias de mieux la connaître encore, Nyrstar a organisé (ou a participé à) plusieurs événements dans le courant de l'exercice.

RAPPORT DE GESTION

Pour s'engager aux côtés de ses actionnaires institutionnels, la Société s'est présentée à l'occasion d'événements organisés par Bank of America Merrill Lynch, BMO Capital Markets, Citi, Deutsche Bank, Exane BNP Paribas, Goldman Sachs, HSBC, ING, KBC Securities, Macquarie, Morgan Stanley, Petercam, and Royal Bank of Canada (RBC). Elle a en outre participé à plusieurs tournées organisées à l'attention des investisseurs en Amérique du Nord et en Europe.

En septembre 2012, le Groupe a ouvert les portes de la fonderie d'Auby à des analystes financiers.

Courtage

Les sociétés de courtage suivantes publient des recherches sur Nyrstar en 2012.

ABN Amro	Exane BNP Paribas	Morgan Stanley
Bank De Groof	Goldman Sachs	Petercam
Bank of America - Merrill Lynch	HSBC	Rabobank
BMO Capital Markets	ING	RBC
Citi	KBC Securities	
Deutsche Bank	Macquarie	

Proposition de distribution

Lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à Bruxelles le 24 avril 2013, le conseil d'administration proposera aux actionnaires une distribution brute de 0,16 EUR par action et proposera de la concrétiser sous la forme d'une réduction de capital. Cela atteste de la confiance renouvelée du conseil d'administration concernant la solidité financière de Nyrstar et les perspectives à moyen et long termes des marchés sur lesquels le groupe est actif.

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT D'ACTIVITE

Croissance considérable de production de tous les métaux ; indications annuelles atteintes

- Production minière de 312 kt de zinc en concentré, en hausse de 105 kt (51%) par rapport à 2011 (207 kt)
 - Production minière propre (à l'exclusion des livraisons provenant de l'écoulement de zinc de Talvivaara) de 282 kt, en hausse de 173 kt (64%)
 - Phase d'accélération de Langlois terminée, conformément aux attentes de la direction, avec une production de 39 kt
 - Meilleurs résultats des Tennessee Mines, avec une production de 109 kt, en hausse de 36%
 - Livraisons de 30 kt par Talvivaara, en baisse de 5 kt (14%)
- Indications de production minière atteintes pour le plomb (16,2 kt de production réelle), le cuivre (13,0 kt) et l'argent (5,517 ktonnes) et augmentation générale claire par rapport à 2011 de respectivement 108%, 69% et 50% ; production d'or légèrement sous les indications (production réelle de 94,6 ktonnes), mais tout de même en hausse par rapport à 2011 (90%)
- Production de 1 084 kt de zinc dans les fonderies, conformément aux prévisions.

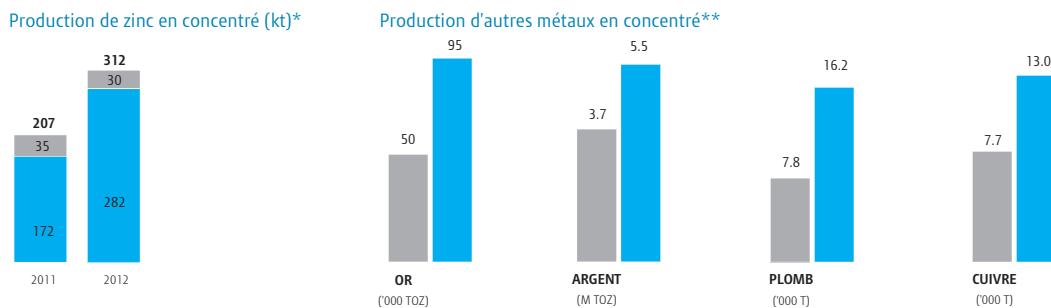
Amélioration de la base de coûts de Nyrstar et maintien d'une discipline en matière d'investissements

- Coût d'exploitation C1 moyen pour les mines de zinc de 1 154 USD/tonne de zinc payable en S2 2012 (1 255 USD/tonne en S1 2012)
 - Coût d'exploitation C1 pour les Tennessee Mines de 1 705 USD/tonne en S2 2012, soit une amélioration de 20% (2 143 USD/tonne en S1 2012) grâce à une augmentation des volumes et une diminution du coût unitaire suite au programme d'optimisation
- Frais d'exploitation des fonderies de 577 EUR/tonne en 2012, en raison d'un dollar australien fort et de problèmes de production en S2 2012 à Port Pirie
- Mise en œuvre d'un examen global, à tous les niveaux du groupe, des frais d'exploitation (Project Lean) : identification à ce jour de 50 millions EUR d'économies marginales annualisées durables et réduction du nombre d'employés et de sous-traitants de 15-20% dans les fonderies, les mines et les bureaux : bénéfice complet attendu pour fin 2014
 - Première phase réalisée au T4 2012 : optimisation des opérations au Pérou, avec une diminution du nombre d'employés et des sous-traitants d'environ 1 000 personnes
- Réduction prévue des investissements de 200-230 millions EUR en 2013 (dont des dépenses de croissance à hauteur de 35-55 millions EUR), en comparaison avec les 248 millions EUR dépensés en 2012 conformément aux indications.

Suite du déploiement du programme d'optimisation (Mining for Value) dans le segment minier

- Retour aux bases avec une analyse systématique des processus et capacités en vue d'élaborer un modèle opérationnel optimal et durable pour chaque mine, incluant des systèmes opérationnels standardisés, un planning de vie dans la mine et une allocation optimisée du capital
- Succès de la mise en place aux Tennessee Mines en S1 2012, avec pour résultat une augmentation de la production de zinc en concentré et une amélioration évidente (20%) des frais d'exploitation C1 en S2 2012

Mis en place à Campo Morado en S2 2012, avec de premiers résultats tangibles attendus en S1 2013 et un déploiement dans les autres mines au cours de 2013



* Y compris livraisons de zinc dans le cadre de l'accord d'écoulement conclu avec Talvivaara
 ** 75% de l'argent produit par Campo Morado sont liés à un accord d'écoulement avec Silver Wheaton Corporation en vertu duquel 3,90 USD par once seulement sont payables. En 2012, Campo Morado a produit environ 1.728.000 onces troy d'argent.

¹ Brook Hunt définit les coûts d'exploitation C1 de la manière suivante : coûts d'exploitation minière, du broyage et de la concentration du minerai, frais administratifs et généraux, redevances immobilières et de production sans lien avec le résultat ou les bénéfices, frais de traitement liés au concentré de métal et frais de transport et de marketing moins la valeur nette des sous-produits.

RAPPORT DE GESTION

Production Mines	2012	2011
Zinc en concentré (en milliers de tonnes)	312	207
Or (en milliers d'onces troy)	94,6	49,9
Argent (en milliers d'onces troy) ²	5.517	3.673
Cuivre en concentré (en milliers de tonnes)	13,0	7,7

Production Fonderies ³	2012	2011
Zinc (en milliers de tonnes)	1.084	1.125
Plomb (en milliers de tonnes)	158	195

L'amélioration de la rentabilité des activités minières a été motivée par une croissance non négligeable de la production de tous les métaux. En 2012, notre production de zinc en concentré a atteint 312 kt, soit une hausse de 51% par rapport à 2011, et de 64% dans nos propres mines. La production de plomb, cuivre, argent et or a également grimpé de respectivement 108%, 69%, 50% et 90% par rapport à l'exercice précédent. Les indications de production ont été atteintes pour tous les métaux, sauf pour l'or, qui accuse un léger recul en raison d'arrêts opérationnels temporaires en S1 2012 à El Toqui et Coricancha.

Ces améliorations ont été réalisées dans un environnement commercial difficile. En effet, les prix du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent ont été bas en 2012 et sont restés très instables durant toute l'année. Le prix moyen du zinc en 2012 a été de 1 946 USD/tonne, soit une diminution de 11% par rapport à 2011, tandis que les prix moyens du plomb, du cuivre et de l'argent ont chuté respectivement de 14%, 10% et 11% sur la même période. Ces prix bas ont affecté les coûts d'exploitation C1 des mines, par la diminution de la valeur des sous-produits. Cela étant dit, l'amélioration de la qualité de notre portefeuille minier nous a permis de réduire le coût d'exploitation C1 moyen des mines de zinc de 5% en 2012 par rapport à 2011. Cela comprend une amélioration du coût d'exploitation C1 pour les Tennessee Mines de 1 705 USD/tonne en S2 2012, soit une réduction de 20% par rapport à S1 2012, grâce à une augmentation des volumes et une diminution du coût unitaire suite au programme d'optimisation. Les prix plus faibles ont également eu un impact sur le résultat brut des fonderies, également touché par des frais de traitement de référence plus bas pour le zinc en 2012, avec des frais de traitement réalisés en baisse de 15% par rapport à 2011. Nyrstar a partiellement bénéficié d'un Euro plus faible, bien que cela n'ait pas contrebalancé la chute des prix des matières premières. Le dollar australien a également eu une incidence sur nos résultats en 2012 : il a maintenu une valeur forte par rapport à l'Euro, avec une moyenne de 0,81, soit une hausse de 8% par rapport à 2011. Etant donné que les fonderies de zinc ont maintenu leur coût en devise locale et qu'environ 40% de nos coûts de raffinage sont libellés en dollars australiens, le coût opérationnel moyen du raffinage par tonne en Euros a augmenté pour atteindre 577 EUR.

Dans nos résultats semestriels 2012, nous annoncions que nous avions démarré un examen à tous les niveaux du groupe de nos sièges, ainsi que de nos opérations minières et de raffinage, afin d'identifier les possibilités de réduire durablement nos coûts d'exploitation. Nous annoncions également que nous prenions des mesures pour réduire les investissements en S2 2012 tout en conservant notre capacité à investir dans des possibilités de croissance organique. Ces deux initiatives sont des éléments essentiels de notre stratégie visant à atteindre l'excellence dans tout de ce que nous entreprenons, et nous sommes heureux d'annoncer que nous avons fait des progrès dans ces deux domaines. A ce jour, nous avons identifié 50 millions EUR d'économies marginales annualisées durables sur les coûts d'exploitation et nous avons élaboré un plan détaillé pour la mise en œuvre de ce programme, connu en interne comme Project Lean, d'ici la fin 2014. Nous avons déjà terminé une première phase de ce projet avec l'optimisation des opérations minières au Pérou, en réduisant le nombre d'employés et de sous-traitants d'environ 1 000 personnes. Etant donné qu'une grande partie de ces économies sont attendues dans notre segment minier, nous estimons que le Project Lean nous permettra d'atteindre, à moyen terme, notre objectif de garder sous les 1 000 USD/tonne notre coût d'exploitation C1 moyen des mines. En ce qui concerne les investissements, nous avons limité les dépenses en S2 2012 et le total des dépenses pour l'année 2012 s'est donc élevé à 248 millions EUR, conformément aux indications pour cet exercice. Pour 2013, nous prévoyons de réduire les dépenses pour arriver un total annuel de 200-230 millions EUR.

² 75 % des volumes d'argent produits par Campo Morado sont liés à un accord d'écoulement avec la Silver Wheaton Corporation en vertu duquel 3,90 USD par once seulement sont payables. En 2012, Campo Morado a produit environ 1 728 000 onces troy d'argent.

³ Inclut uniquement la production des segments minier et raffinage. La production de zinc à Föhl, Galva 45 et Genésis, et celle de plomb à Simstar Metals ne sont pas incluses.

RAPPORT DE GESTION

MINES

En milliers de tonnes sauf indication contraire	2012	2011
Total minerai broyé	6.924	4.516
Total concentré de zinc	564	369
Total concentré de plomb	28,6	13,2
Total concentré de cuivre	72,5	49,1
Zinc en concentré		
Campo Morado	40	46
Contonga	15	10
Coricancha	2	2
El Mochito	26	10
El Toqui	20	9
Langlois	39	1
Myra Falls	32	15
East Tennessee	61	49
Middle Tennessee	48	32
Tennessee Mines	109	80
Total des mines propres	282	172
Ecoulement de Talvivaara	30	35
Total	312	207
Plomb en concentré		
Contonga	1,5	1,0
Coricancha	0,8	1,3
El Mochito	12,4	4,9
El Toqui	0,4	0,2
Myra Falls	1,1	0,4
Total	16,2	7,8
Cuivre en concentré		
Campo Morado	5,6	5,2
Contonga	1,5	0,8
Coricancha	0,2	0,2
Langlois	2,0	0,1
Myra Falls	3,8	1,6
Total	13,0	7,7
Or (en milliers d'onces troy)		
Campo Morado	15,9	17,0
Coricancha	11,5	14,8
El Toqui	51,6	13,0
Langlois	2,0	-
Myra Falls	13,6	5,1
Total	94,6	49,9

RAPPORT DE GESTION

Argent (en milliers d'onces troy)	2012	2011
Campo Morado ⁴	1.728	1.836
Contonga	450	393
Coricancha	491	583
El Mochito	1.627	598
El Toqui	113	43
Langlois	528	-
Myra Falls	580	220
Total	5.517	3.673

Les chiffres de production ci-dessus sont ceux enregistrés sous le contrôle de Nyrstar.

En 2012, Nyrstar a produit environ 312 000 tonnes de zinc en concentré, soit une hausse substantielle (51%) par rapport à 2011 (207 000 tonnes). La production des mines propres, à l'exception des livraisons de l'écoulement de zinc de Talvivaara, a grimpé de 64% pour atteindre environ 282 000 tonnes en 2012, contre 172 000 tonnes en 2011. Les productions de cuivre, plomb, argent et or ont également affiché des croissances non négligeables. La production de cuivre en concentré a augmenté de 69%, celle de plomb en concentré de 108%, celle d'or de 90% et celle de cuivre de 50%. Nyrstar a atteint ses indications de production annuelle de zinc, de cuivre, de plomb et d'argent, et accuse un léger recul de sa production d'or par rapport aux volumes prévus.

Malgré une augmentation de 5% du volume de minerai broyé, la production de zinc en concentré à Campo Morado en 2012 a chuté de 13% par rapport à 2011, en raison d'une baisse de 12% de la teneur de tête moyenne du zinc et d'une réduction de 5% de la récupération du zinc (due à une teneur supérieure en fer du minerai). La production d'or et d'argent a également été en recul sur la même période, aussi en raison de teneurs de tête et de récupérations plus faibles. La production de cuivre en concentré a grimpé de 8%, principalement grâce à une amélioration de 8% de teneur de tête moyenne. Comme annoncé précédemment, un programme d'optimisation a été lancé en T3 2012 à la mine de Campo Morado afin de revoir tous les aspects des opérations. Grâce à la même approche systématique que celle déployée lors du programme réussi aux Tennessee Mines en S1 2012, l'objectif de ce programme est d'améliorer le modèle opérationnel du site afin d'assurer une activité plus productive et plus rentable. Les aspects identifiés comme nécessitant une amélioration étaient les procédures de cartographie des gisements de minerai, le contrôle de la dilution, le tri du minerai et la performance opérationnelle du circuit de broyage et du circuit de l'or au niveau du broyeur. On a commencé à observer des améliorations opérationnelles en T4 2012 : de meilleurs contrôles de la dilution au niveau du broyeur ont permis d'augmenter la teneur de tête moyenne du cuivre (14%), de l'argent (5%) et de l'or (2%) en S2 2012 par rapport au premier semestre. En outre, les taux de récupération ont été améliorés en novembre et en décembre pour tous les métaux grâce à l'installation de nouvelles machines et à un remaniement de la gestion sur le site, ce qui a permis une augmentation des niveaux de production pour tous les métaux. Nyrstar prévoit d'en tirer de premiers résultats opérationnels et financiers tangibles en S1 2013.

La mine de Contonga a enregistré en 2012 une hausse de sa production de zinc en concentré de 50% par rapport à 2011. Cette hausse résulte principalement de l'obtention du permis nécessaire à l'augmentation de la capacité de broyage de 660 tonnes à 990 tonnes par jour à la fin du T1 2012, ainsi que des efforts, payants, du personnel du site pour augmenter le volume de broyage durant le reste de l'année. En conséquence, le plomb en concentré, le cuivre en concentré et l'argent en concentré ont affiché en 2012 des croissances de production de respectivement 50%, 88% et 15%. En 2012, les teneurs de tête du zinc et du cuivre ont été améliorées de respectivement 3% et 32%, tandis que les teneurs du plomb et de l'argent ont reculé de respectivement 2% et 18%. En S2 2012, la production de tous les métaux a été supérieure au S1 2012 suite à l'augmentation du débit du broyeur.

La production à la mine de Coricancha en 2012 a été sensiblement perturbée par l'arrêt des activités de broyage au cours du T2 2012 en raison d'une suspension temporaire imposée par les autorités minières péruviennes. L'injonction concernait le stockage et le déplacement prévu d'anciens résidus vers une nouvelle usine construite par Nyrstar. Cet arrêt des activités de broyage a empêché la production de concentrés à Coricancha au T2 2012. La production a pu

⁴ 75 % des volumes d'argent produits par Campo Morado sont liés à un accord d'écoulement avec Silver Wheaton Corporation en vertu duquel 3,90 USD par once seulement sont payables. En 2012, Campo Morado a produit environ 1 728 000 onces troy d'argent.

RAPPORT DE GESTION

reprendre en juillet 2012 dès que la mine de Coricancha a reçu l'autorisation de reprendre ses activités de broyage. Durant cette période d'arrêt, le site est parvenu à prendre une série de mesures proactives, dont l'avancement du calendrier de maintenance préventive du broyeur et l'accumulation de minerai dans les galeries souterraines. Par la suite, le site est parvenu à afficher de bons résultats en S2 2012, avec une augmentation de production par rapport au S1 2012 de 61% pour l'or, 123% pour l'argent et 67% pour le plomb. Conjointement à la mise en œuvre de la première phase du Project Lean dans les activités au Pérou, qui a permis de réduire le nombre d'employés et de sous-traitants d'environ 1 000 personnes à Coricancha, Nyrstar a mis en place, à la fin 2012, un nouveau modèle opérationnel intermédiaire sur ce même site. Les efforts sont maintenant concentrés sur l'extraction de la valeur maximale d'or et d'argent des anciens résidus avant le déplacement de ces déchets vers le bassin de résidus. Durant cette période, le site maintiendra son flux de trésorerie en n'extrayant pas le minerai de ses dépôts souterrains. En conséquence, la production d'argent sera réduite et la production de zinc, de plomb et de cuivre en concentré cessera, tandis que le volume de production d'or ne devrait pas changer sensiblement par rapport à 2012. A court terme, ce modèle opérationnel devrait générer un résultat d'EBITDA fondamental positif (aux prix actuels des métaux). A moyen et long termes, il devrait assurer une solution économique durable aussi bien pour les anciens résidus que pour les futurs résidus après la reprise des activités minières prévue pour 2014. En prévision de cette reprise, le site investira des capitaux dans l'exploration ciblée pour permettre l'introduction de machines sous terre, ce qui présentera des avantages en termes de production et de coûts.

La mine d'El Mochito a enregistré de bons résultats en 2012, avec une production de zinc en concentré d'environ 26 000 tonnes, alignée sur la production totale de 2011 (indépendamment de la propriété). La production de plomb et d'argent a également été comparable sur la même période. Les volumes de minerai broyé en 2012 ont été 5% supérieurs à 2011, malgré les limitations du débit du broyeur au deuxième trimestre suite aux pannes électriques durant la saison des pluies (T3 2012). Le site a affiché de meilleures teneurs de tête pour tous les métaux en S2 2012, maintenant ou augmentant ainsi la production de métaux en concentrés. La teneur de tête moyenne atteinte pour l'argent (83,66 g/tonne en S2 2012 et 71,94 g/tonne pour l'année complète) a continué de dépasser la teneur de réserve prouvée, tandis que les teneurs atteintes pour le zinc et le plomb ont été conformes aux prévisions.

La mine d'El Toqui a produit environ 51 600 onces troy d'or en 2012, soit une hausse de 54% par rapport à la production totale de 2011. Cette hausse résulte de la bonne mise en œuvre des campagnes pour l'or en T2 et T4 2012, au cours desquelles les activités minières souterraines ont ciblé des gisements de minerai à teneur en or plus élevée (la teneur de tête moyenne en 2012 a été de 3,76 g/tonne, contre 2,30 g/tonne en 2011) plutôt que les gisements de minerai de zinc. Cette campagne démontre la stratégie de Nyrstar de concentrer ses efforts sur la maximisation de la valeur plutôt que sur la production. La mine d'El Toqui est d'ailleurs parvenue à varier la ventilation de sa production de métaux en préférant l'or au zinc conformément aux conditions en vigueur sur le marché des matières premières. En conséquence, la production de zinc en concentré a été réduite à environ 20 000 tonnes en 2012, contre 29 000 tonnes en 2011. Les résultats opérationnels à la mine d'El Toqui en 2012 ont été particulièrement impressionnants, d'autant plus que le broyeur a fonctionné à niveau réduit pendant environ quatre semaines en T1 2012 en raison des manifestations sur les conditions sociales dans les communautés de toute la région Aysén du Chili, où la mine se situe. Bien que ces événements ne concernaient pas directement la mine, ils ont empêché la libre circulation du carburant, des machines, des sous-traitants et des employés depuis et vers le site. Au cours de 2012, la mine a mené à bien un programme de forage au diamant, qui a contribué aux réserves prouvées et probables et aux ressources minérales mesurées et indiquées telles que signalées dans l'Etat des réserves et ressources minérales 2012 de Nyrstar.

Suite à l'exécution réussie de la phase d'accélération en S1 2012, la mine de Langlois a enregistré de bons résultats en S2 2012 avec, d'un semestre à l'autre, une augmentation de sa production de zinc en concentré, de cuivre en concentré, d'or et d'argent de respectivement 29%, 22%, 22% et 32%. La production annuelle de zinc en concentré a atteint environ 39 000 tonnes, conformément aux attentes de la direction. Le site a continué à mettre à jour ses modèles de bloc en S2 2012 afin d'améliorer la compréhension de la géologie souterraine et d'améliorer ainsi ses capacités de planification minière. Comme annoncé dans les résultats semestriels 2012 de Nyrstar, durant cette période, les teneurs de tête risquaient de varier et c'est ce qui s'est produit pour les teneurs de zinc, qui s'élevaient à 8,05% en S2 2012, en recul de 2% par rapport au S1 2012. Les teneurs des autres métaux ont également été en recul. On pourrait s'attendre à ce que cette variation de teneur se poursuive en S1 2013. Néanmoins, ces diminutions de teneurs en S2 2012 ont été largement compensées par les augmentations continues des volumes de minerai broyé (en hausse de 39% en S2 2012).

La mine de Myra Falls a enregistré en 2012 des résultats conformes à son plan minier de long terme, avec une augmentation de 6% de ses volumes de minerai broyé par rapport à 2011. La production de zinc en concentré s'est

RAPPORT DE GESTION

élevée en 2012 à 32 000 tonnes, soit une baisse de 11% par rapport à la production totale de 2011, principalement en raison d'une plus faible teneur de tête moyenne du zinc. Alors qu'en S2 2011, conformément au plan minier de long terme, les activités minières étaient concentrées sur les gisements de minerai à haute teneur en zinc (teneur de tête moyenne de zinc de 9,00%), elles se sont concentrées en 2012 sur différentes zones de ces gisements de minerai, avec une teneur de tête moyenne de zinc de 6,88%. La production de cuivre en concentré a également baissé par rapport à l'année précédente, à nouveau en raison d'une plus faible teneur de tête du fait que le plan minier s'est concentré sur les gisements de minerai à l'ouest du site, où les teneurs des sous-produits sont légèrement plus faibles. La production d'argent et d'or a augmenté en 2012 de respectivement 1% et 10% par rapport à la production totale de 2011, car l'augmentation du volume de minerai broyé a plus que compensé la baisse marginale des teneurs de tête.

Les Tennessee Mines ont enregistré de meilleurs résultats opérationnels en 2012, suite à un programme d'optimisation de six semaines démarré à la fin du T1 2012. Ce programme a associé des ressources internes et externes en collaboration avec la gestion minière de Tennessee afin d'analyser les processus dans les mines et d'élaborer un programme d'exploitation optimisé, appelé "Mining for Value". Les aspects à améliorer identifiés étaient la planification minière ainsi que la gestion des opérations et de l'actif, avec des projets mettant l'accent sur le débit, l'exploration de la mine et la sensibilisation à la valeur. Ce programme a déjà produit des résultats en S1 2012, mais les véritables changements au niveau de la performance ont été observés en S2 2012. La production de zinc en concentré en S2 2012 aux East Tennessee Mines et aux Middle Tennessee Mines a grimpé de respectivement 31% et 18% par rapport au S1 2012. Pour l'année complète, la production combinée de zinc en concentré a atteint environ 109 000 tonnes, 36% de mieux qu'en 2011. Les résultats des Middle Tennessee Mines en 2012 ont été particulièrement remarquables avec une hausse de 50% de la production de zinc en concentré, de 27% du volume de minerai broyé et de 19% de la teneur de tête moyenne du zinc par rapport à 2011.

Les livraisons de zinc en concentré de Talvivaara selon l'accord d'écoulement de zinc se sont élevées à 30 000 tonnes en 2012, contre 35 000 tonnes en 2011, soit une diminution d'environ 14%. Ce résultat en recul de Talvivaara est dû à plusieurs facteurs : la dilution des solutions de lixiviations due aux pluies excessives, le calendrier de maintenance et un arrêt suite à un accident mortel en S1 2012, ainsi que l'arrêt des activités en novembre suite à une fuite du bassin de gypse. Ces perturbations de la production ont toutes eu un impact direct sur les livraisons à Nyrstar, l'arrêt des activités suite à la fuite du bassin entraînant une chute des livraisons de 13% en S2 2012 par rapport au S1 2012. En S1 2012, une étape logistique importante a été franchie : Talvivaara a pu nous livrer ses concentrés en lots plutôt que par conteneur, grâce à une réduction du taux d'humidité des concentrés. Ce changement a simplifié le flux des livraisons de concentrés entre la mine de Talvivaara et les installations portuaires de Nyrstar à Anvers.

Indications de production

Les indications de production pour 2013 sur l'ensemble de notre portefeuille d'actifs miniers sont les suivantes :

Métal en concentré	Indications de production
Zinc (mines propres) *	300.000 - 340.000 tonnes
Plomb	15.000 - 18.000 tonnes
Cuivre	12.000 - 14.000 tonnes
Argent **	5.250.000 - 5.750.000 onces troy
Or	85.000 - 95.000 onces troy

* A l'exception des livraisons de zinc dans le cadre de l'accord d'écoulement avec Talvivaara. Talvivaara a annoncé que ses indications de production pour 2013 seraient communiquées dans ses résultats annuels 2012, dont la publication est prévue pour le 14 février 2013.

** 75 % des volumes d'argent produits par Campo Morado sont liés à un accord d'écoulement avec la Silver Wheaton Corporation en vertu duquel 3,90 USD par once seulement sont payables.

Les indications susmentionnées reflètent les attentes à ce jour de Nyrstar concernant la production de 2013. Il est important de souligner que la stratégie de Nyrstar vise en priorité à maximiser la valeur plutôt que la production. La ventilation dans la production de ces métaux pourrait donc varier au fil de l'exercice en fonction des conditions en vigueur sur le marché. Nyrstar pourrait revoir ses chiffres en 2013 lors des prochaines revues d'activité, s'il apparaissait que les indications fournies ci-dessus devaient évoluer fortement.

RAPPORT DE GESTION

FONDERIES

Zinc (en milliers de tonnes)	2012	2011
Auby	161	164
Balen/Overpelt	250	282
Budel	257	261
Clarksville	114	110
Hobart	272	279
Port Pirie	31	30
Total	1.084	1.125

Plomb (en milliers de tonnes)	2012	2011
Port Pirie	158	195

Autres produits	2012	2011
Cathodes de cuivre	3	4
Argent (en milliers d'onces troy)	13.806	18.563
Or (en milliers d'onces troy)	56	36
Indium (tonnes)	13	-
Acide sulfurique	1.388	1.400

Le segment raffinage a produit environ 1 084 000 tonnes de zinc en 2012, conformément aux indications fixées à environ 1,1 million de tonnes. Bien qu'en recul de 4% sur le résultat record atteint en 2011 (1 125 000 tonnes), la production de 2012 a été conforme aux niveaux historiques. Les fonderies de zinc ont enregistré de bons résultats opérationnels en S2 2012, avec une production d'environ 547 000 tonnes de zinc, soit 2% de mieux qu'en S1 2012, semestre au cours duquel le segment raffinage a connu quelques problèmes opérationnels (particulièrement au début de l'année).

La fonderie d'Auby a affiché de bons résultats en 2012, avec une production de zinc en pleine capacité opérationnelle et une production d'indium d'environ 13 tonnes, suite à la bonne mise en service de l'usine d'indium en T2 2012. La fonderie de Balen/Overpelt s'est bien remise en S2 2012 après un premier semestre perturbé par une manifestation industrielle nationale et un arrêt imprévu en T1 2012. En S2 2012, la production de zinc a grimpé de 8% par rapport au S1 2011, mais la production pour toute l'année 2012 a reculé de 11% par rapport à la très forte production de 2011. Malgré l'arrêt programmé du four de grillage et de l'usine d'acide pendant trois semaines en T2 2012, la fonderie de Budel a encore enregistré de bons résultats annuels, avec une production de zinc conforme à celle de 2011.

A la fonderie de Clarksville, la production de zinc a affiché en 2012 une hausse de 4% par rapport à l'exercice 2011, lequel avait été perturbé par le remplacement planifié de l'élément réfractaire du dôme du four (un remplacement prévu tous les trente ans). En T3 2012, la fonderie de Clarksville a démarré la production de résidus de lixiviation de germanium (un produit intermédiaire) en traitant le germanium présent dans le concentré de zinc de la Middle Tennessee Mine. Le germanium est utilisé dans la fabrication des fibres optiques et des semi-conducteurs, et la production de résidus de lixiviation génère des marges importantes. En raison des contraintes actuelles, la production de résidus de lixiviation de germanium est encore limitée au débit du four de grillage de Clarksville, ce qui réduit la production de zinc. Il s'agit là d'un exemple d'une initiative stratégique appelée "Smelting For Value", qui encourage les fonderies à maximiser l'EBITDA et les marges sur les flux de trésorerie gratuits plutôt que de maximiser les volumes de production de zinc. La fonderie d'Hobart a enregistré de bons résultats opérationnels en 2012, avec une production de zinc en légère baisse (3%) par rapport à la forte production de 2011.

RAPPORT DE GESTION

A la fonderie de Port Pirie, la production de plomb de 2012 a souffert d'un arrêt imprévu du haut fourneau en T3 2012, entraînant une chute de 19% par rapport à 2011. La production d'autres métaux a par ailleurs subi l'incidence d'un arrêt imprévu du four d'écumage de cuivre, également en T3 2012, engendrant pour la production de cuivre et d'argent des baisses de respectivement 25% et 26% (la production d'argent ayant aussi souffert en 2012 d'une diminution par rapport à 2011 du volume de matières argentifères extraites du plancher de la raffinerie de métaux précieux). La production d'or a également été touchée par les deux arrêts susmentionnés, mais la stratégie visant à traiter des concentrés de plomb plus complexes à plus haute teneur en métaux précieux, afin d'augmenter les marges de l'EBITDA, a fait grimper la production d'or en 2012 de 56% par rapport à 2011.

Indications de production et arrêts prévus

Nyrstar prévoit de produire 1,0 - 1,1 million de tonnes de zinc en 2013. Ce niveau de production a pour but de maximiser l'EBITDA et la création de flux de trésorerie gratuit dans le segment raffinage en visant un équilibre optimal entre la production et les investissements durables.

Un certain nombre d'arrêts importants pour maintenance programmés et budgétés sont prévus en 2013, ce qui aura un impact sur la production. Ces arrêts permettront aux fonderies de continuer à fonctionner selon des normes de sécurité et environnementales internes, de se conformer aux réglementations/normes externes et d'améliorer la fiabilité et le rendement du processus de production. Ces arrêts programmés permettront en outre aux sites d'apporter des améliorations aux étapes de production critiques, par exemple d'améliorer la fiabilité et/ou d'augmenter la capacité de différents métaux. Des mesures sont prises afin de réduire l'impact de ces arrêts sur la production en constituant des stocks intermédiaires avant l'arrêt et de gérer l'arrêt de manière opportune et efficace. L'impact estimé de ces arrêts sur la production de 2013 a été pris en compte dans le calcul des indications de production de zinc pour 2013, comme indiqué ci-dessous :

Arrêts de fonderies prévues en 2013

Fonderie et phase de production concernées	Période et durée	Impact estimé
Auby - Fonderie de zinc	T1 : 1-2 semaines	Aucun - 5.000 tonnes de zinc
Auby - Fonderie de zinc	T2 : 1-2 semaines	Aucun - 7.500 tonnes de zinc
Balen - four de grillage et usine d'acide	T2-T3 : 12 semaines	12.000 - 20.000 tonnes de zinc
Balen - halle d'électrolyse	T2 : 2-4 semaines	
Clarksville - four de grillage et usine d'acide	T1 : 2 semaines	Aucun - 5.000 tonnes de zinc
Hobart - four de grillage et usine d'acide	T1 : 1-2 semaines	Aucun - 5.000 tonnes de zinc
Port Pirie - usine d'évaporation des scories	T3 : 2-3 semaines	1.000 - 2.000 tonnes de zinc

RAPPORT DE GESTION

SÉCURITÉ, HYGIÈNE & ENVIRONNEMENT

Le taux de lésions comptabilisables⁵ de Nyrstar s'est amélioré en 2012, avec une diminution remarquable de 37 % (8,2 en 2012 contre 13,0 en 2011). De même, le taux des accidents de travail⁵ provoquant une indisponibilité a diminué de 40 %, passant de 4,2 en 2011 à 2,5 en 2012. Ces deux taux restent à des niveaux historiquement bas dans les fonderies de Nyrstar. Par ailleurs, des améliorations substantielles ont été réalisées dans le segment minier suite aux efforts renforcés de sécurité dans les mines ces dernières années.

Un audit global de la sécurité dans les mines souterraines a été réalisé en janvier 2012. Celui-ci était conduit par des spécialistes externes de la sécurité minière, en collaboration avec nos Health and Safety Managers internes. Cette équipe a réalisé un examen sur le terrain des pratiques, règles et procédures pour chaque exploitation minière en vue d'élaborer un cadre de sécurité et un programme d'amélioration qui permettront à Nyrstar d'atteindre des normes de sécurité de premier plan dans les mines souterraines. Les résultats de cet audit ont été présentés au conseil d'administration de Nyrstar en S1 2012. Ensuite, des plans d'amélioration de la sécurité ont été développés et mis en œuvre sur chaque site en S2 2012.

Pour le segment raffinage, les fonderies de Budel et Port Pirie ont affiché des taux de lésions comptabilisables respectifs de 1,8 et 3,2 en 2012, meilleurs que le taux global de 5,0⁶. En outre, Budel a terminé l'année sans le moindre accident de travail provoquant une indisponibilité. Ces deux résultats exceptionnels en matière de sécurité témoignent du succès de l'initiative "Driven Safety Focus" dans les fonderies de Nyrstar, grâce à la participation de tous les employés qui appliquent le Nyrstar Way, élément central du programme "Strategy into Action" de Nyrstar, et à la grande maturité de tous les employés en matière de sécurité sur ces deux sites. En 2012, le segment raffinage a concentré ses efforts sur les indicateurs de premier plan et a mis en pratique les consignes de sécurité quotidiennement, en signalant les quasi-accidents, en enquêtant sur ceux-ci, en signalant les risques identifiés et en éliminant ces derniers.

Aucun incident environnemental qui a abouti à un impact environnemental externe aux sites ou action d'application réglementaire n'a été observé en 2012. Cependant, on a constaté une augmentation sensible des incidents environnementaux comptabilisables mineurs, au nombre de 54 en 2012, contre 22 en 2011. Ceci s'explique principalement par l'augmentation du nombre de mines dans lesquelles Nyrstar est en activité, suite à l'acquisition des mines de Campo Morado, El Mochito, El Toqui, Langlois et Myra Falls en 2011.



⁵ Le taux d'accidents de travail provoquant une indisponibilité (LTIR) et le taux de lésion comptabilisables (RIR) sont des moyennes mensuelles continues (sur 12 mois) par millions d'heures prestées et concernent tous les employés et sous-traitants dans toutes les opérations. Données des périodes antérieures peuvent changer pour tenir compte du reclassement des incidents suite à la fin de la période.

⁶ Les résultats de premier plan se basent sur les données en matière de santé et de sécurité de l'industrie mondiale du pétrole et du gaz.

RAPPORT DE GESTION

ANALYSE DU MARCHÉ

Conjoncture commerciale difficile : prix des matières premières et frais de traitement en baisse

- Les prix des matières premières sont restés instables en 2012, avec des baisses des prix du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent
- Le prix moyen du zinc en 2012 a été de 1 946 USD/tonne, soit une diminution de 11% par rapport à 2011 (2 191 USD/tonne), et les prix moyens du plomb, du cuivre et de l'argent ont chuté respectivement de 14%, 10% et 11% sur la même période
- Les frais de traitement de référence du zinc pour 2012 ont été considérablement plus bas qu'en 2011, avec une baisse de 15% des frais de traitement réalisés
- La faiblesse de l'Euro a été partiellement profitable, mais la force du dollar australien, en moyenne 0,81 pour 1 EUR (8% de plus qu'en 2011) a mis en difficulté la base de coûts des fonderies

Prix moyens ⁷	2012	2011
Taux de change (EUR/USD)	1,28	1,39
Prix du zinc (USD/tonne, règlement comptant)	1.946	2.191
Prix du plomb (USD/tonne, règlement comptant)	2.061	2.398
Prix du cuivre (USD/tonne, règlement comptant)	7.950	8.811
Prix de l'argent (USD/once troy, cote AM LBMA)	31,15	35,12
Prix de l'or (USD/once troy, cote AM LBMA)	1.662	1.572

Taux de change

L'Euro s'est affaibli de 2% par rapport au dollar américain, passant de 1,30 en moyenne en S1 2012 à 1,27 en moyenne en S2 2012. Cette dépréciation a été principalement due aux incertitudes actuelles concernant la dette souveraine en Europe. La dépréciation du dollar américain par rapport à l'Euro a eu une incidence positive sur les bénéfices de Nyrstar en S2 2012 car son chiffre d'affaires est en grande partie libellé en dollars américains.

Métal de base : résumé

Les craintes renouvelées concernant la dette souveraine en Europe et le taux de croissance de l'économie chinoise ont provoqué un recul de la confiance macroéconomique et, en conséquence, un ajustement des prix des métaux en T2 2012. Cet ajustement a atteint son point culminant en T3 2012 et la confiance est ensuite revenue en septembre grâce aux mesures politiques des banques centrales, ainsi qu'à la résistance des informations économiques provenant des Etats-Unis et à un allègement des mesures d'austérité fiscale en Chine.

Zinc

Le prix moyen du zinc en 2012 a été de 1 946 USD/tonne, soit une diminution de 11% par rapport à 2011 (2 191 USD/tonne). Bien que les prévisions générales de demande se soient adoucies sur l'année 2012, c'est à un bon rythme que les principaux secteurs d'utilisation finale du zinc, comme la production de tôles galvanisées en Chine et l'industrie automobile américaine, ont poursuivi leur croissance. L'offre de zinc a souffert d'une réduction de la production des fonderies en raison d'une baisse des prix, surtout en Chine, où les taux d'utilisation des fonderies ont également subi l'incidence de frais de traitement ponctuel moindres en S1 2012. Brook Hunt estime que la consommation mondiale de zinc a augmenté de 3,1% en 2012. Malgré une diminution de 3% du prix moyen du zinc en S2 2012 par rapport au S1 2012, ceci est dû principalement de la force du dollar américain. De début juillet à la fin de l'année, on a observé une appréciation de 9% du prix du zinc.

⁷ Les prix du zinc, du plomb et du cuivre sont des moyennes des prix pour règlement comptant au jour le jour au LME. Les prix de l'argent et de l'or sont des moyennes des cotations quotidiennes matinales LBMA.

RAPPORT DE GESTION

Plomb

Bien qu'il ait chuté de 14% pour atteindre 2 061 USD/tonne en 2012, le prix moyen du plomb est remonté vers la fin de l'année. Le prix moyen a été 3% plus élevé en S2 2012 qu'en S1 2012, la tension et la confiance des investisseurs ayant contribué à une appréciation de 25% de début juillet à la fin de l'année. La demande de la part des secteurs d'utilisation finale a continué de grimper à un bon rythme et Brook Hunt estime la croissance de la consommation en Chine, le plus grand marché d'utilisation finale, en hausse de 9,2% en 2012. En outre, le plomb risque de voir sa capacité de raffinage à nouveau réduite en Chine à cause des réglementations environnementales. Par conséquent, Brook Hunt estime que la consommation mondiale de plomb a augmenté de 5,3% en 2012, contre une hausse de la production totale de plomb raffiné de seulement 2,2% sur la même période.

Cuivre

Le prix moyen du cuivre en 2012 a été de 7 950 USD/tonne, en recul de 10% par rapport à 2011 (8 811 USD/tonne). Brook Hunt estime que la consommation mondiale de cuivre, qui inclut l'utilisation directe de mitraille, a augmenté de 1% en 2012. Bien que cette augmentation de la consommation soit plus modeste que les années précédentes, la production minière de cuivre a subi à nouveau des revers et des interruptions qui se reflètent dans les prix. En outre, Brook Hunt prévoit une nouvelle année plus favorable grâce à une augmentation estimée de 5,1% de la consommation mondiale de cuivre en 2013.

Or et argent

Alimenté par des incertitudes persistantes dans certains domaines de l'économie mondiale, en particulier les craintes concernant la dette souveraine dans la zone Euro, mais aussi la faiblesse continue des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le cours de l'or a continué sa progression en 2012. Le prix moyen de l'argent a été en recul, contrairement à celui de l'or, en raison d'une moins grande demande de la part des secteurs d'utilisation finale. A l'instar des autres métaux de base, l'argent a donc souffert d'inquiétudes sur la croissance globale. En conséquence, le prix moyen de l'argent a chuté de 11% en 2012, passant de 35,12 USD/once troy en 2011 à 31,15 USD/once troy en 2012. Cependant, l'argent a affiché beaucoup moins d'instabilités sur la durée de l'exercice en 2012 qu'en 2011.

Acide sulfurique

En 2012, les prix obtenus par Nyrstar sur les ventes d'acide sulfurique, qui sont majoritairement basés sur des contrats plutôt que sur le marché au comptant, ont chuté, passant de 73 USD/tonne en moyenne en S1 2012 à une moyenne de 66 USD/tonne en S2 2012. Le prix de l'acide sulfurique, soutenu en 2011 par la hausse des prix alimentaires qui avait permis à Nyrstar d'atteindre un prix moyen de 85 USD/tonne, a souffert en 2012, avec un prix moyen de 69 USD/tonne en raison d'une perte de confiance macroéconomique, surtout en Europe.

RAPPORT DE GESTION

ANALYSE FINANCIÈRE

La contribution du segment minier continue de croître conformément à la stratégie, l'EBITDA fondamental du groupe et le PAT ont été affectés par la situation macroéconomique

- EBITDA fondamental du groupe a été de 220 millions EUR, en baisse de 17 % par rapport à 2011 (265 millions EUR)
 - Production minière de 129 millions EUR, soit une augmentation de 79%, conformément à la forte croissance de production
 - Production dans les fonderies de 135 millions EUR, soit une baisse de 43%, due à une diminution des frais de traitement et une contribution de 24 millions EUR des matières argentifères à Port Pirie, en baisse par rapport aux 78 millions EUR de 2011
- L'EBITDA fondamental par tonne dans le segment minier⁸ a été de 413 EUR en 2012, soit 19 % de mieux qu'en 2011 (348 EUR)
- L'EBITDA fondamental par tonne dans le segment raffinage⁹ a été de 125 EUR, soit une chute de 40% par rapport à 2011 (209 EUR)
- BPA de 0,57 EUR (PAT 95 millions EUR), affecté par une réduction unique de valeur des actifs secondaires et des dépenses de restructuration
- Proposition de distribution de 0,16 EUR par action via une réduction du capital

Situation financière solide avec un portefeuille de dettes à long terme de qualité

- Refinancement réussi de 400 millions EUR de la ligne de financement structurée des matières premières
- Flux de trésorerie significative provenant des activités opérationnelles en raison des initiatives en fonds de roulement
- Endettement net de 681 millions EUR à la fin 2012, contre 718 millions EUR à la fin 2011
- Ratio d'endettement¹⁰ maintenu à 37% à la fin 2012, contre 35% à la fin 2011.

En termes absolus, la conjoncture commerciale défavorable a entraîné une baisse de nos résultats en 2012 par rapport à 2011. L'EBITDA fondamental du groupe, de 220 millions EUR, a chuté de 17% par rapport à 2011, avec un EBITDA fondamental des fonderies en recul de 43%, également affecté par la diminution de la contribution de matières argentifères à Port Pirie (24 millions EUR en 2012, contre 78 millions en 2011). La perte nette après impôt de 95 millions EUR a également été affectée par plusieurs facteurs : l'augmentation des charges de dépréciation et d'amortissement dans notre segment minier, ces amortissements constituant un élément sans effet sur la trésorerie lié à la comptabilité des acquisitions de Breakwater Resources et Farallon Mining ; des charges financières plus élevées et des charges uniques pour la réduction de valeur de 17 millions EUR par rapport aux actifs non essentiels et aux charges de restructuration de 17 millions EUR principalement liées au projet annoncé de réduction des coûts, le Project Lean.

Le maintien d'un bilan financier solide a été un enjeu critique en 2012, étant donné l'instabilité des prix des matières premières et notre investissement continu dans les possibilités de croissance organique. Un élément clé qui nous a permis d'atteindre cet objectif a été notre capacité à refinancer notre ligne de crédit pour le financement structuré des matières premières à hauteur de 400 millions EUR. En outre, nous avons pris un certain nombre de mesures afin d'améliorer notre gestion des fonds de roulement, ce qui nous a permis d'enregistrer en 2012 une diminution de notre endettement net par rapport à 2011. Nous avons également décidé de réduire une partie de nos activités non essentielles.

⁸ EBITDA fondamental du segment minier par tonne de concentré de zinc produit

⁹ EBITDA fondamental du segment raffinage par tonne de zinc produit

¹⁰ Ratio d'endettement : endettement net par rapport à endettement net plus capitaux propres à la fin de l'exercice

RAPPORT DE GESTION

PRINCIPALES INFOS FINANCIÈRES

En millions EUR sauf indication contraire	2012	2011
Chiffre d'affaires	3.070	3.348
EBITDA ¹¹ Mines	129	72
EBITDA Fonderies ¹¹	135	235
EBITDA autres et éliminations ¹¹	(44)	(42)
EBITDA¹¹	220	265
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels	(6)	122
Bénéfice/(perte) de l'exercice	(95)	36
EBITDA/tonne Mines ¹¹	413	348
EBITDA/tonne Fonderies ¹¹	125	209
EBITDA/tonne Groupe¹¹	158	199
BPA fondamental (EUR)	(0.55)	0.38
BPA de base (EUR)	(0.57)	0.24
Investissements	248	229
Flux de trésorerie et endettement net		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	362	121
Endettement net/(trésorerie), fin de l'exercice	681	718
Ratio d'endettement ¹²	37,0%	35,0%

L'EBITDA fondamental du groupe a été de 220 millions EUR en 2012 par rapport à 265 millions EUR en 2011. Ce recul est principalement dû aux fluctuations à la baisse des prix des matières premières, à une réduction des frais de traitement de référence du zinc et à une contribution considérablement réduite des matières argentifères à la fonderie de Port Pirie.

¹¹ Toutes les références à l'EBITDA dans le tableau ci-dessous concernent l'EBITDA fondamental. Les mesures fondamentales excluent les éléments exceptionnels liés aux mesures de restructuration, aux charges transactionnelles liées à M&A, à la dépréciation des actifs, au produit ou charges significatifs découlant des dérivés incorporés comptabilisés selon la norme IAS 39 et d'autres éléments découlant d'événements ou transactions clairement distincts des activités ordinaires de Nyrstar. Le BPA fondamental ne tient pas compte de l'incidence fiscale sur les ajustements fondamentaux.

¹² Ratio d'endettement : endettement net par rapport à endettement net plus capitaux propres à la fin de l'exercice.

RAPPORT DE GESTION

Conjoncture macro-économique défavorable en 2012



Les revenus de Nyrstar sont très sensibles aux variations du prix du zinc (voir la section Sensibilités) et, étant donné que la production d'autres métaux du segment minier a augmenté, la sensibilité aux variations des prix du plomb, du cuivre et de l'argent a également augmenté. Le prix moyen du zinc a été de 1 946 USD/tonne en 2012 contre 2 191 USD/tonne en 2011, soit une baisse de 11%, tandis que les prix moyens du plomb, du cuivre et de l'argent ont chuté de respectivement 14%, 10% et 11% sur la même période. Les revenus de Nyrstar restent également fortement sensibles aux variations des frais de traitement du zinc. Les frais de traitement de référence du zinc ont été en 2012 considérablement moindres qu'en 2011, avec des frais de traitement réalisés de 196 USD par tonne métrique sèche (TMS) en 2012 contre 230 USD/TMS en 2011 (baisse de 15%), ce qui a eu une incidence sur l'EBITDA du groupe. De plus, la contribution de la récupération, du traitement et de la vente de matières argentifères à la fonderie de Port Pirie a été moindre que l'année précédente, passant de 78 millions EUR en 2011 à 24 millions EUR en 2012.

L'impact considérable de ces deux éléments sur le segment raffinage a été contrebalancé par la progression à la hausse de l'EBITDA fondamental des mines, toujours en croissance, conformément à la stratégie d'intégration en amont définie par Nyrstar. En 2012, l'EBITDA fondamental des mines a grimpé de 79% pour atteindre 129 millions EUR (contre 72 millions EUR en 2011), malgré un recul des prix des matières premières. De même, la croissance durant l'année a été impressionnante : 73 millions EUR en S2 2012, soit 30% de mieux qu'en S1 2012. En S2 2012, le segment minier de Nyrstar a enregistré pour la première fois un EBITDA fondamental plus élevé que le segment raffinage. C'est une étape importante dans la transformation stratégique de Nyrstar, à savoir ne plus être uniquement une entreprise de raffinage mais bien une entreprise intégrée d'exploitation minière et de fusion. Le segment raffinage a enregistré un EBITDA fondamental de 56 millions EUR en S2 2012, contre 79 millions EUR en S1 2012. Pour l'exercice 2012, l'EBITDA fondamental a été de 135 millions EUR, contre 235 millions EUR en 2011.

Outre les facteurs susmentionnés, la perte après impôt de (95) millions EUR en 2012 (comparé au bénéfice après impôt de 36 millions EUR de 2011) a été affectée par des charges uniques de réduction de valeur nette sur les actifs non essentiels, par des charges de restructuration liées principalement au programme annoncé d'économies sur les coûts de 50 millions EUR (Project Lean), par l'élimination d'actifs non essentiels (notamment Australian Refined Alloys à Sydney, en Australie, et Galva 45 en France), par des charges financières plus élevées et par une augmentation des provisions pour dépréciation, épuisement et amortissement. Cette augmentation en 2012 des provisions pour dépréciation, épuisement et amortissement s'explique partiellement par une hausse des frais d'épuisement, sans effet sur la trésorerie, dans le segment minier, provoquée par des exigences comptables liées aux acquisitions de Farallon Mining et Breakwater Resources en 2011.

RAPPORT DE GESTION

MINES

En millions EUR sauf indication contraire	2012	2011
Frais de traitement	(100)	(71)
Contribution du métal payable	403	288
Sous-produits	226	135
Autres	(20)	(9)
Résultat brut fondamental	509	345
Coûts du personnel	(135)	(77)
Frais d'énergie	(47)	(29)
Autres charges	(199)	(168)
Coûts d'exploitation fondamentaux	(380)	(273)
EBITDA fondamental	129	72
 EBITDA fondamental/tonne	413	348

Le segment minier a poursuivi la croissance de son EBITDA fondamental, passant de 72 millions EUR en 2011 à 129 millions EUR en 2012 (hausse de 79%), malgré la chute des prix du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent. Cette augmentation de l'EBITDA fondamental s'explique principalement par une bonne amélioration, d'une année à l'autre, de la production de tous les métaux, et particulièrement par la marge relativement élevée réalisée par les anciennes mines de Breakwater, dont l'acquisition remonte à la fin août 2011. Malgré un recul de 3% du prix moyen du zinc d'un semestre à l'autre, l'EBITDA fondamental a grimpé de 30%, passant de 56 millions EUR en S1 2012 à 73 millions EUR en S2 2012, grâce à une amélioration significative des résultats des Tennessee Mines suite au programme d'optimisation, à la reprise des activités de broyage à Coricancha en juillet après la suspension au T2 2012 et aux bons résultats financiers des mines d'El Mochito et El Toqui.

En 2012, le résultat brut fondamental du segment minier s'est établi à 509 EUR millions, soit une hausse de 48 % par rapport à 2011. Les charges liées aux frais de traitement du segment raffinage se sont élevées à 100 EUR millions, soit une augmentation de 41% par rapport à 2011, reflétant la hausse des ventes de zinc en concentré. Malgré la chute de 11% du prix moyen du zinc en 2012, la contribution du métal payable a grimpé à 403 millions EUR en, 40% de mieux qu'en 2011, grâce à l'augmentation des volumes de zinc en concentré vendus. Le résultat brut des sous-produits, qui contribue considérablement au segment minier avec l'extension de la base polymétallique, est monté à 226 millions EUR (contre 135 millions EUR en 2011), grâce à une augmentation des volumes de production de ces sous-produits en 2012, ce qui a plus que compensé la chute des prix du plomb, du cuivre et de l'argent. Le résultat brut des autres activités du segment minier a été de (20) millions EUR, en hausse par rapport à 2011 en raison de l'augmentation des frais pour le transport des volumes supplémentaires de concentré et d'autres produits vendus.

Le coût d'exploitation C1 moyen du zinc pour les mines de zinc de Nyrstar (y compris l'écoulement de zinc de Talvivaara) s'est élevé à 1 199 USD/tonne de zinc payable en 2012, soit une amélioration de 5% par rapport à 2011 (1 257 USD/tonne). L'amélioration de 10% de ce coût d'un semestre à l'autre (1 135 USD/tonne en S2 2012) s'explique principalement par une augmentation considérable des résultats en termes de volume et de coût aux Tennessee Mines, suite au programme d'optimisation, et par les coûts d'exploitation C1 négatifs enregistrés à El Toqui (en raison de la campagne pour l'or en T4 2012). Ces améliorations du coût d'exploitation C1 moyen de 2011 à 2012 et de S1 2012 à S2 2012 ont été réalisées malgré un déclin des prix des matières premières, lequel a réduit la valeur des sous-produits.

A la mine de Campo Morado, le coût d'exploitation C1 a été de 1 022 USD/tonne, contre 401 USD/tonne en 2011. Outre l'impact de la chute des prix des métaux, la diminution de 13% de la production de zinc en concentré par rapport à l'année précédente, due principalement à une plus faible teneur de tête, a fait grimper les coûts par tonne. La diminution de la production d'or et, dans une moindre mesure, d'argent (également en raison de plus faibles teneurs de tête) a entraîné une baisse de valeur des sous-produits, qui s'est répercutee à son tour sur le coût d'exploitation C1 en 2012. Comme indiqué dans la section Rapport d'activité, le programme d'optimisation

RAPPORT DE GESTION

a été déployé sur le site en S2 2012 afin d'améliorer le modèle opérationnel en vue d'augmenter la productivité et la rentabilité des opérations. Bien que certains avantages opérationnels aient déjà été observés en fin de T4 2012, Nyrstar s'attend à enregistrer de premiers résultats financiers tangibles et, en conséquence, un meilleur coût d'exploitation C1 en S1 2013. A la mine de Contonga, le coût d'exploitation C1 a été réduit de 9% pour atteindre 1 333 USD/tonne en 2012 contre 1 459 USD/tonne en 2011. Cette réduction résulte de l'augmentation de la production de tous les métaux suite à l'obtention, en fin de T1 2012, d'une autorisation d'augmenter la capacité de broyage à 990 tonnes par jour, contre 660 tonnes auparavant.

Le bon résultat atteint en termes de coût d'exploitation C1 à la mine d'El Mochito, à savoir 278 USD/tonne en 2012, résulte de l'augmentation de la production d'argent et de la bonne performance en termes de coûts enregistrée en S2 2012. La mine d'El Toqui a enregistré un résultat de (2 203) USD/tonne en 2012 en raison des deux campagnes pour l'or menées sur le site en T1 et T4 2012. Ces campagnes ont sensiblement augmenté le volume d'or produit (54% de mieux qu'en 2011), avec une répercussion positive sur la valeur des sous-produits. A Myra Falls, le coût d'exploitation C1 en 2012 s'est élevé à 633 USD/tonne. Bien qu'en hausse par rapport à 2011 (394 USD/tonne), ce coût s'est avéré conforme aux attentes de la direction. La mine de Langlois a enregistré un coût d'exploitation C1 de 1 981 USD/tonne en 2012, en raison de la phase d'accélération en S1 2012 et des variations des teneurs de tête en S2 2012 lorsque le site élaborait son plan minier. Une amélioration du coût d'exploitation est attendue pour 2013. En effet, la mine pourra concentrer davantage ses efforts sur ses résultats opérationnels et sa performance en termes de coûts lorsque les volumes de production seront stabilisés.

Le coût d'exploitation C1 des Tennessee Mines a diminué de 17% en 2012 pour atteindre 1 903 USD/tonne (contre 2 292 USD/tonne en 2011) grâce aux effets du programme d'optimisation déployé en S1 2012. En concentrant ses efforts sur le débit, l'exploration de la mine et la sensibilisation à la valeur, le site est parvenu à augmenter ses volumes de zinc en concentré et à améliorer ses coûts unitaires en S2 2012. En conséquence, l'amélioration du coût d'exploitation C1 d'un semestre à l'autre a été d'autant plus impressionnante : le coût a été réduit de 20% pour atteindre 1 705 USD/tonne en S2 2012. Le coût d'exploitation C1 pour le zinc livré dans le cadre de l'écoulement de Talvivaara s'est élevé à environ 819 USD/tonne de zinc payable en 2012, un coût moindre qu'en 2011, en raison d'une diminution des frais de traitement de référence du zinc et de la force du dollar américain par rapport à l'Euro, qui a réduit le coût d'extraction et de traitement, libellé en USD.

La mine de Coricancha a prononcé un redressement remarquable de sa performance financière en S2 2012. Parallèlement à la reprise de la production en juillet, suite au lever de la suspension des activités de broyage imposée par les autorités minières péruviennes, le site a réduit le nombre de ses employés et sous-traitants d'environ 1 000 personnes dans le cadre de la première phase du Project Lean. En outre, des améliorations opérationnelles ont été réalisées au niveau de la mine et du broyeur, permettant à la mine d'atteindre un coût d'exploitation C1 de 581 USD/once troy d'or payable en S2 2012. Cependant, en raison des pertes résultant de la suspension en S1 2012, le coût d'exploitation C1 pour l'exercice 2012 s'est élevé à 1 735 USD/once troy, représentant une perte pour l'EBITDA fondamental.

Coût d'exploitation C1, USD/tonne de zinc payable	2012	2011
Campo Morado	1.022	401
Contonga	1.333	1.459
El Mochito	278	(34)
El Toqui	(2.203)	1
Langlois	1.981	-
Myra Falls	633	394
Tennessee Mines	1.903	2.292
Ecoulement de Talvivaara	819	1.018
Coût d'exploitation C1 moyen du zinc	1.199	1.257

Coût direct d'exploitation C1, USD/once troy d'or payable	2012	2011
Coricancha	1.735	1.172

RAPPORT DE GESTION

En 2012, le segment minier de Nyrstar a continué à améliorer ses résultats en matière d'EBITDA fondamental par tonne de zinc en concentré produite. Malgré l'impact négatif causé par la chute des prix du zinc, du plomb et du cuivre en 2012, l'EBITDA fondamental par tonne du segment minier a augmenté de 19% pour atteindre 413 EUR (contre 348 EUR en 2011). Avec l'augmentation de la production de tous les métaux d'un semestre à l'autre et les fluctuations à la baisse du coût d'exploitation C1 moyen, l'EBITDA fondamental moyen par tonne a grimpé de 23% en S2 2012 pour atteindre 456 EUR (contre 371 EUR en S1 2012). En concentrant ses efforts sur l'amélioration de la base de coûts minière par la mise en œuvre du Project Lean, ainsi que sur une augmentation de sa production du zinc en concentré conformément aux indications pour 2013 et sur les possibilités de croissance organique, Nyrstar s'attend à augmenter encore davantage son EBITDA fondamental par tonne pour son segment minier, même à prix constants.

FONDERIES

En millions EUR sauf indication contraire	2012	2011
Frais de traitement	338	386
Métal gratuit	242	245
Primes	115	120
Sous-produits	221	282
Autres	(64)	(98)
Résultat brut fondamental	852	937
Coûts du personnel	(218)	(202)
Frais d'énergie ¹³	(275)	(277)
Autres charges	(224)	(223)
Coûts d'exploitation fondamentaux	(717)	(702)
EBITDA fondamental	135	235
 EBITDA fondamental/tonne	 125	 209
Coût fondamental/tonne	577	532

Le segment raffinage a enregistré en 2012 un EBITDA fondamental de 135 millions EUR, contre 235 millions EUR en 2011, soit une variation de (43%). Ce recul est principalement dû à la baisse des prix des matières premières, à une réduction des frais de traitement du zinc en 2012, à une contribution financière moindre de l'identification, de la récupération et de la vente de matières argentifères à la fonderie de Port Pirie et à la force du dollar australien. En conséquence, l'EBITDA fondamental par tonne pour le segment minier est descendu de 209 EUR en 2011 à 125 EUR en 2012.

Le résultat brut fondamental a diminué de 9% pour atteindre 852 millions EUR en 2012, contre 937 millions EUR en 2011. Le produit tiré des frais de traitement du zinc et du plomb dans le secteur du raffinage a été de 338 millions EUR en 2012, soit près de 12 % de moins qu'en 2011. Les frais de traitement de référence pour le zinc ont été bien moindres qu'en 2011, à 191 USD/tonne de concentré pour un prix de base du zinc de 2 000 USD/tonne. En conséquence, Nyrstar est parvenu à atteindre en 2012 des frais de traitement réalisés moyens pour le zinc de seulement 196 USD/tonne de concentré, soit une baisse de 15% par rapport à 2011 (230 USD/tonne). Bien que le prix moyen du zinc en 2012 ait été en-dessous du prix de base de référence, ce qui a réduit les frais de traitement reçus pour les concentrés par le mécanisme de facteur de baisse, la consommation de matières de base secondaires comme les oxydes de zinc (dont les frais de traitement sont plus élevés) a permis à Nyrstar d'enregistrer des frais de traitement plus élevés que la référence. La contribution en métal gratuit, de 242 millions EUR, a été stable par rapport à 2011, les améliorations de récupération et le calendrier de vente du zinc compensant largement les prix et volumes réduits de ce métal. Malgré les conditions macroéconomiques défavorables en 2012, les primes réalisées sur les produits à base de zinc et de plomb de qualité de base et d'alliage de spécialité ont connu un léger recul par rapport à 2011. Conjuguée à une variation de la gamme de ventes en faveur de produits de qualité de base à moindre marge, et ce pour répondre à la demande des clients, la contribution des primes au résultat brut s'est élevée à 115 millions EUR, soit 4% de moins qu'en 2011.

¹³ Les frais d'énergie n'incluent pas la perte nette ou le gain net résultant des dérivés énergétiques intégrés de la fonderie de Hobart (perte de 9 millions EUR en 2012);

RAPPORT DE GESTION

La contribution des sous-produits au résultat brut de 2012 a été de 221 millions EUR, en recul de 22% par rapport à 2011 (282 millions EUR). Le résultat de 2011 incluait la récupération des métaux précieux sous la raffinerie et la vente d'environ 2,8 millions d'onces troy d'argent précédemment perdus à la fonderie de Port Pirie, ce qui a contribué à hauteur d'environ 78 millions EUR au résultat brut. En 2012, la démolition de la raffinerie a permis à Nyrstar de récupérer et de vendre 1,2 million d'onces troy supplémentaires, contribuant au résultat brut à concurrence de 26 millions EUR (contribution à l'EBITDA fondamental de 24 millions EUR, étant donné qu'environ 2 millions EUR ont été consacrés à la démolition de la raffinerie et à la récupération des matières argentifères). D'autres initiatives visant à dégager la valeur inexploitée, comme la production d'indium à la fonderie d'Auby, ont commencé à produire un résultat brut plus significatif en S2 2012 lorsque les volumes ont été augmentés. La contribution de la production de cuivre et d'argent raffinés à Port Pirie a souffert non seulement de prix moyens plus bas en 2012 qu'en 2011, mais également de problèmes de production rencontrés en S2 2012 dans la fonderie. La baisse du prix de l'acide a également eu un impact sur la contribution des sous-produits. Le résultat brut des autres activités de raffinage s'est élevé à ([64]) millions EUR.

Le coût de raffinage par tonne (pour le zinc et le plomb) est passé de 532 EUR en 2011 à 577 EUR en 2012, soit une hausse de 9%. Etant donné que 40% des coûts de raffinage sont libellés en dollars australiens, la force de cette devise par rapport à l'Euro en 2012, à savoir 8% de plus qu'en 2011, a eu une incidence défavorable sur la performance totale du raffinage en termes de coûts en Euros, malgré des coûts relativement stables en devise locale. Les frais d'énergie en 2012 ont été semblables à ceux de 2011, les prix de l'électricité en Europe restant stables d'une année à l'autre en raison de l'évolution de la situation économique. Les problèmes de production rencontrés à la fonderie de Port Pirie en S2 2012, qui ont limité la production de plomb et de zinc, ont également eu un impact négatif sur le coût unitaire. Il ya un fort accent sur l'amélioration de la base de coût des fonderies à travers Project Lean et des initiatives d'excellence opérationnelle.

AUTRES ET ÉLIMINATIONS

L'EBITDA fondamental du segment Autres et éliminations a été de 44 millions EUR en 2012. Il inclut l'élimination de résultats non réalisés dans le segment minier (pour les matières vendues à des fonderies du groupe), soit une perte nette d'1 million EUR des opérations non essentielles, et d'autres coûts du groupe. Cette faible hausse de 2011 à 2012 s'explique par un plus grand nombre de transferts de concentrés entre les mines et fonderies de Nyrstar, augmentant les résultats non réalisés, et par un accroissement de l'activité au niveau des sièges pour la réalisation des initiatives dans le cadre de Strategy into Action.

INVESTISSEMENTS

En 2012, les investissements ont atteint environ 248 millions EUR, soit une hausse de 8% par rapport à 2011 (229 millions EUR), malgré les investissements d'une année complète dans les anciennes mines de Breakwater (leur acquisition remonte à la fin août 2011) dont l'accélération réussie de la mine de Langlois. Comme nous l'estimions dans les résultats semestriels de 2012, les dépenses de 2012 sont arrivées au milieu de la fourchette définie dans les indications annuelles d'investissement de Nyrstar (de 225 à 275 millions EUR). Cela a été possible grâce aux mesures visant à réduire les investissements de maintien en S2 2012, limitant ainsi les dépenses pour ce semestre à 130 millions EUR.

Les investissements dans les mines ont été de 130 millions EUR, conformément aux indications annuelles pour 2012, soit une augmentation de 25% par rapport à 2011, principalement en raison des investissements dans les anciennes mines de Breakwater (dont l'acquisition remonte à août 2011) et des dépenses supplémentaires d'exploration et de développement dans tout le segment minier. Les dépenses de maintien et de conformité en 2012 ont atteint environ 56 millions EUR, soit une réduction d'à peu près 18% par rapport à 2011, suite à l'amélioration de la gestion du capital dans les mines et des dépenses moindres d'accélération (une plus grande partie des dépenses d'accélération à la mine de Langlois, ainsi que l'essorage et la réhabilitation des Middle Tennessee Mines en 2011). 69 millions EUR ont été dépensés pour l'exploration et le développement en 2012. Il s'agissait notamment de dépenses pour rattraper l'activité de développement des plans miniers à long terme, étant donné que les propriétaires précédents n'avaient pas assez investi dans la planification minière durant la crise financière mondiale. En outre, des capitaux ont également été alloués à l'exploration de nouveaux gisements, dont un programme de forage au diamant à la mine d'El Toqui.

RAPPORT DE GESTION

Les investissements du segment raffinage en 2012 se sont élevés à 113 millions EUR, conformément à 2011 (112 millions EUR) et aux indications annuelles pour 2012. Ils ont inclus environ 92 millions d'investissements de maintien, de conformité et d'arrêts, dont les arrêts imprévus à la fonderie de Port Pirie en S2 2012. 21 millions EUR ont été consacrés aux projets de croissance organique, dont la mise en service de l'usine d'indium à Auby, un système de récupération de la chaleur à l'usine d'acide de Balen, visant à réduire les frais d'électricité et de gaz, et le décongestionnement de la raffinerie d'argent à Port Pirie en vue d'augmenter la marge brute de l'argent.

En outre, environ 5 millions EUR ont été investis dans d'autres sites et sièges.

Les indications en matière d'investissements pour le segment minier de Nyrstar en 2013 sont les suivantes :

Segment	Catégorie	En millions EUR
Mines	Maintien et conformité	40 - 45
	Exploration et développement	50 - 55
	Croissance	15 - 20
	Total	105 - 120
Fonderies	Maintien et conformité	75 - 85
	Croissance	20 - 25
	Total	95 - 110
Groupe	Total	200 - 230

Le niveau global de dépenses prévues pour 2013 est considérablement plus bas qu'en 2012. Nyrstar est confiant en sa capacité à réaliser ce plan suite à l'examen détaillé des capitaux alloués dans toutes les mines et les fonderies en S2 2012 et au remaniement critique du niveau de dépenses de maintien pour fixer les objectifs de production, améliorer l'EBITDA fondamental et le flux de trésorerie gratuit, ainsi que gérer les risques critiques de manière adéquate.

Les dépenses de croissance, fixées à 15-20 millions EUR pour le segment minier et à 20-25 millions EUR pour le segment raffinage, sont allouées aux activités de création et de faisabilité, à la mise en œuvre et au démarrage de projets qui sont conformes à la stratégie de Nyrstar et qui améliorent la récupération de métaux, améliorent les teneurs dans les mines et les fonderies, augmentent le débit et/ou réduisent les coûts. Dans le segment raffinage, environ 10 millions EUR ont été alloués à la réalisation du dossier final d'investissement, comprenant des études d'ingénierie détaillées, pour la transformation de la fonderie de Port Pirie en une usine de traitement et de récupération polymétalliques de pointe (comme annoncé en décembre 2012).

FLUX DE TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT NET

En 2012, les flux de trésorerie des activités d'exploitation ont généré des rentrées de 361 millions EUR, dont 199 millions EUR d'encaissements provenant des activités d'exploitation avant les variations de fonds de roulement. Le reste des rentrées provient principalement des améliorations dans la gestion des fonds de roulement et des encaissements reçus en S1 2012 pour la vente de 2,8 millions d'onces troy de matières argentifères récupérées à Port Pirie en 2011 (environ 78 millions EUR).

Les flux de trésorerie résultant des activités d'investissement en 2012 (214 millions EUR) sont principalement liés à des investissements et aux encaissements pour la vente de 50% des parts détenues par Nyrstar dans la co-entreprise ARA Sydney à concurrence de 32 millions EUR. Il convient de les mettre en rapport avec les 891 millions EUR investis en 2011, qui incluaient l'acquisition de Farallon Mining pour 280 millions EUR (nets de trésorerie) et celle de Breakwater Resources pour environ 390 millions (nets de trésorerie).

RAPPORT DE GESTION

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées en 2012 à 133 millions EUR, contre des rentrées de 775 millions EUR en 2011. Ces sorties en 2012 concernaient principalement les paiements d'intérêts, le remboursement d'emprunts de court terme et une distribution aux actionnaires de 0,16 EUR par action. Les rentrées significatives en 2011 comprenaient les 490 millions EUR¹⁴ de produit brut de l'émission de droits clôturée en mars 2011 et les 525 millions EUR (hors frais de transaction) réunis en mai 2011 grâce à l'émission d'obligations remboursables en 2016. Au 31 décembre 2012, la totalité des 400 EUR millions de la ligne de crédit multidevises renouvelable pour le financement structuré des matières premières de Nyrstar n'avait pas été utilisée (totalement retirée au 31 décembre 2011).

L'endettement net au 31 décembre 2012 était de 681 millions EUR (contre 718 millions EUR au 31 décembre 2011), avec un ratio d'endettement de 37,0%¹⁵ à la fin 2012, contre 35,0% à la fin 2011.

IMPÔTS

Nyrstar a comptabilisé un produit d'impôt sur le revenu de 14 millions EUR en 2012, contre des charges d'impôt de 8 millions EUR en 2011. Le taux d'imposition effectif a été d'environ 13% en 2012, contre 18% en 2011. Nyrstar a accumulé des pertes fiscales dans certaines des juridictions où elle est active et des produits d'impôts différés ont été comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'apparaîtront de futurs montants imposables. Nyrstar s'attend à profiter de ces produits d'impôts différés par une diminution de ses versements d'impôts réels jusqu'à ce que ces produits d'impôts différés aient été utilisés ou soient venus à échéance.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION

Lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à Bruxelles le 24 avril 2013, le conseil d'administration proposera aux actionnaires une distribution brute de 0,16 EUR par action et proposera de la concrétiser sous la forme d'une réduction de capital. Cela atteste de la confiance renouvelée du conseil d'administration concernant la solidité financière de Nyrstar et les perspectives à moyen et long termes des marchés sur lesquels le groupe est actif.

AUTRES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2012

ARA

En février, Nyrstar et Sims Metal Management ont mené à bien la vente de l'usine de production de plomb secondaire d'Australian Refined Alloys à Sydney, en Australie, (ARA Sydney) à des sociétés associées à Renewed Metal Technologies pour un prix de vente total de quelques 60 millions EUR. Nyrstar a réalisé un bénéfice de 26,8 millions EUR sur la vente de 50% de ses parts d'ARA Sydney, conformément à l'estimation annoncée dans ses résultats annuels 2011. Nyrstar et Sims Metal Management conservent une usine de production de plomb secondaire, Simstar Metals à Melbourne, en Australie, qui continuera à être exploitée dans le cadre d'une co-entreprise 50/50.

Distribution de capital

Le 23 février 2012, le conseil d'administration a proposé de distribuer aux actionnaires un montant (brut) de 0,16 EUR par action et de le structurer sous la forme d'une réduction de capital. Cette proposition a été soumise lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires au moment de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 25 avril 2012. Le quorum nécessaire pour la délibération et le vote des points de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire n'a pas été atteint. De ce fait, une seconde assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 22 mai 2012 et la proposition y a été approuvée. Etant donné que la distribution est structurée sous la forme d'une réduction de capital, le paiement est sujet à la procédure statutaire spéciale de protection des créanciers fixée par l'Article 613 du Code belge des sociétés. Le 7 juin 2012, l'approbation de la distribution de capital a été publiée au Moniteur belge. La date de détachement du dividende était le 8 août 2012 et la date de paiement le 13 août 2012.

¹⁴ Les coûts associés de l'augmentation de capital se sont élevés à 16 millions EUR (produit net de l'augmentation de capital de 474 millions EUR)

¹⁵ Ratio d'endettement : endettement net par rapport à endettement net augmenté des capitaux propres à la fin de l'exercice.

RAPPORT DE GESTION

Galva 45

Le 9 octobre 2012, Nyrstar a vendu la totalité des 66% d'actions qu'elle détenait dans la société Galva 45 SA, une société française spécialisée dans la fabrication de tôles galvanisées, pour un montant de 2,2 millions EUR, ce qui a entraîné une perte de 0,1 million EUR dans le compte de résultat.

Ligne de crédit de financement structuré des matières premières

En novembre, Nyrstar a clôturé avec succès le refinancement de sa ligne de crédit multidevises pour le financement structuré des matières premières. Cette ligne, de 400 millions EUR, est assortie d'une clause "accordéon", approuvée mais non engagée, permettant d'augmenter sa limite à 750 millions EUR. La syndication pour cette nouvelle ligne a été considérablement sur souscrite et, après la réduction des allocations, a été clôturée à la limite fixée de 400 millions EUR. La nouvelle ligne a une maturité de 4 ans (avec une période de liquidation durant la quatrième année). Comme pour la ligne précédente, le montant que Nyrstar peut reprendre dans cette nouvelle ligne est calculé par référence à la valeur des inventaires et des créances (l'assiette) de Nyrstar et s'ajuste aux variations des prix des matières premières. Cette nouvelle ligne a une marge d'1,85% sur l'EURIBOR, profitant de la force de l'assiette sécurisée et des matières premières échangées.

SENSIBILITÉS

Les variations du prix des métaux, des taux de change et des frais de traitement influencent fortement les résultats de Nyrstar. Les sensibilités de ces paramètres à ces variations sont indiquées dans le tableau ci-dessous, qui précise l'impact estimé d'une variation de chacun des paramètres sur l'EBITDA fondamental pour l'ensemble de l'exercice de Nyrstar sur la base des résultats réels et d'un profil de production pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012.

Exercice se clôturant le 31 décembre 2012

Paramètre	Variable	Impact estimé sur l'EBITDA en millions d'euros
Prix du zinc	+/- 100 USD/tonne	+ 35 / -34
Prix du plomb	+/- 100 USD/tonne	+ 2 / -2
Prix du cuivre	+/- 500 USD/tonne	+ 6 / -6
Prix de l'argent	+/- 1 USD/once troy	+ 4 / -4
Prix de l'or	+/- 100 USD/once troy	+ 8 / -8
USD / EUR	-/+ 0,01 EUR	+ 18 / -18
AUD / EUR	-/+ 0,01 EUR	- 3 / +3
Frais de traitement du zinc	+/- 25 USD/TMS ¹⁶	+ 25 / -25
Frais de traitement du plomb	+/- 25 USD/TMS	+ 4 / -4

Les sensibilités ci-dessus ont été calculées en modélisant les résultats opérationnels fondamentaux de Nyrstar pour 2012. Chaque paramètre est basé sur une valeur moyenne observée pendant cette période et a été ajusté séparément pour déterminer l'impact annualisé sur l'EBITDA.

Ces sensibilités :

- dépendent des volumes de production et de l'environnement économique observé pendant la période de référence ;
- ne reflètent pas la variation simultanée de plusieurs paramètres ; leur addition peut entraîner une estimation imprécise des résultats financiers ;

RAPPORT DE GESTION

- sont exprimées comme des valeurs linéaires dans un intervalle déterminé. En dehors de l'intervalle retenu pour chaque variable, l'incidence des variations peut sensiblement différer des résultats mentionnés. Ces sensibilités ne doivent pas être appliquées aux résultats de Nyrstar pour une période antérieure et peuvent ne pas être représentatives de la sensibilité de l'EBITDA à l'une des variations pour une période ultérieure.

SOCIALE ET ECOLOGIQUE

Personnel

Effectif du personnel le 31 décembre 2012

	2012	2011
Total	6.970	7.042
Par région	2012	2011
Australie	1.233	1.235
Europe	1.453	1.439
Ameriques	4.284	4.368
Par segment d'activités	2012	2011
Mines	3.991	4.093
Fonderies	2.788	2.757
Groupe	191	192

Chez Nyrstar, nous pensons que les personnes constituent les bases de notre succès. Nous croyons que des collaborateurs productifs et motivés, agissant dans le cadre du Nyrstar Way, nous permettront d'exceller dans tous nos actes et de concrétiser la stratégie Nyrstar.

L'effectif du personnel de Nyrstar est composé de 6 970 salariés, dont 21 % sont basés en Europe, 61 % en Amérique du Nord et du Sud et 18 % en Australie.

Effectif du personnel

À mesure que Nyrstar poursuit l'exécution de sa stratégie, l'effectif de son personnel se diversifie naturellement. Au terme de l'exercice 2012, il se compose de 6 970 salariés, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente. Notre effectif a surtout évolué suite au recrutement de nouveaux collaborateurs à l'occasion de l'accélération de l'activité de la mine de Langlois au Québec et à la réduction du nombre de collaborateurs résultant de l'optimisation de nos opérations péruviennes. En 2012, nous avons mis l'accent sur l'intégration définitive des unités acquises dans la société Nyrstar, en accordant les personnels et les processus des sites sur le Nyrstar Way, la stratégie de la société et les procédures et les normes du Groupe.

Programmes relatifs aux ressources humaines

En 2011, Nyrstar a développé une stratégie étayée pour les cinq années à venir et défini les priorités stratégiques et les projets qui lui permettront d'évoluer conformément à sa vision Nyrstar2020. Cette stratégie a été formalisée à l'échelle globale en 2012. Tous les aspects de cette stratégie s'inspirent du programme Living the Nyrstar Way, qui a aussi directement trait à la gestion des performances individuelles et au processus de récompenses. Nous avons instauré plusieurs programmes formels afin de veiller à ce que le Nyrstar Way continue de guider notre comportement, nos actes et notre manière de travailler dans chaque aspect de notre entreprise.

RAPPORT DE GESTION

Employee Engagement Survey - « Listening and Learning Together »

Le Nyrstar Way nous engage à entretenir des relations ouvertes et honnêtes avec nos collaborateurs. Nous pensons que le Nyrstar Way et les comportements qu'il induit vont non seulement appuyer la mise en œuvre de nos stratégies essentielles, mais aussi créer une culture qui nous permettra d'attirer et de conserver les collaborateurs de talent. Pour mesurer nos progrès, nous avons lancé en 2010 une enquête annuelle, l'Organisational Health Index, afin d'évaluer la culture, l'engagement et d'autres caractéristiques organisationnelles qui contribuent à faire d'une société une entreprise ultra-performante. En 2012, nous avons élargi l'enquête pour, à la fois, mesurer nos progrès et servir de référence à nos actifs les plus récents. Les résultats de l'enquête 2012 indiquent une évolution positive continue en ce qui concerne trois éléments importants :

- la mesure dans laquelle les employés comprennent nos objectifs stratégiques ;
- la mesure dans laquelle les employés nourrissent un sentiment de fierté et d'appartenance vis-à-vis de Nyrstar, et
- la mesure dans laquelle les employés consentiront à fournir des efforts supplémentaires pour bien performer pour Nyrstar.

Des ateliers sur le thème de l'engagement seront organisés en 2013 afin d'élaborer des plans d'action détaillés dans toutes les unités et ainsi s'attaquer aux principales conclusions de l'enquête.

Nyrstar Leadership Program

Le programme Nyrstar Leadership (« La direction au sein de Nyrstar ») vise à développer les capacités de management des directeurs et à privilégier une approche commune du leadership à l'échelon du Groupe. Il tend tout particulièrement à aider les individus formellement chargés d'assumer des fonctions de direction ou d'exercer une influence sur d'autres, à comprendre le rôle du supérieur hiérarchique et les attentes qui lui sont associées et à acquérir des aptitudes de gestion des ressources humaines essentielles pour pouvoir assumer efficacement leur tâche. Le programme est exécuté sur place, dans la ou les langues du site. En 2013, nos unités latino-américaines mettront particulièrement l'accent sur ces programmes.

Nyrstar Unlimited

Le programme Nyrstar Unlimited entre dans un cadre plus large, celui de l'initiative de changement culturel, qui affine les aptitudes essentielles à diriger des personnes couvertes par le programme de perfectionnement des cadres de Nyrstar, dont l'objectif est d'approfondir la conscience de soi et de renforcer les attitudes souhaitées et l'état d'esprit nécessaire à la réussite.

Safety Leadership

Dans le droit fil de sa politique de sécurité et de son engagement « zéro préjudice corporel », la Société s'est dotée de plusieurs programmes de sécurité comportementale destinés au personnel en charge des opérations et de la supervision. Il s'agit pour certains de ces programmes de souligner l'importance que revêtent les aptitudes de direction individuelles en matière de sécurité, de développer des compétences et une prise de conscience fondamentales en termes de sécurité et d'impact sur l'environnement, d'apprendre à identifier et à évaluer les dangers et les risques et de promouvoir une culture et une mentalité résolument axées sur la sécurité. En 2012, nous avons procédé à des audits de sécurité détaillés dans les actifs miniers que nous avons acquis dernièrement et finalisé des plans visant à améliorer nos résultats en la matière sur ces sites. En 2013, nous allons lancer une enquête de sécurité afin de comparer les progrès réalisés aux objectifs fixés dans ces plans.

Nyrstar College

Le Nyrstar College est un atelier d'une journée qui donne à nos nouveaux collaborateurs un aperçu de nos activités, de l'approvisionnement en matières premières aux applications des produits finis. Ce collège a pour but de permettre aux nouvelles recrues de comprendre, de manière intégrée, le processus commercial tout entier afin qu'elles contribuent rapidement à notre stratégie globale.

Graduate Development Program

Le Graduate Development Program (« Programme d'évolution des diplômés ») fait partie intégrante de la stratégie générale d'attraction et de développement des talents et contribue à faire de Nyrstar un employeur de choix pour les jeunes recrues. Ce projet, qui s'étale sur deux années, est structuré de manière à fournir une expérience technique approfondie et à renforcer les compétences interpersonnelles et de leadership des intéressés, de même qu'à en favoriser l'épanouissement personnel. Il est désormais appliqué à la fois dans nos mines et nos fonderies.

RAPPORT DE GESTION

Nyrstar Excellence Awards

Les Nyrstar Excellence Awards ont été lancés en 2010 afin de promouvoir et de récompenser une culture de l'excellence au sein de notre entreprise. Ces récompenses, remises chaque année par Nyrstar, sont autant de reconnaissances des performances et des résultats exceptionnels de personnes ou d'équipes de chacun de nos sites. Les Excellence Awards sont un rouage important de la stratégie Nyrstar2020 qui met en exergue la recherche de l'excellence. Nyrstar2020 est avant tout une initiative prônant un changement en profondeur, visant à intégrer une culture de création de valeur au sein de l'entreprise par l'innovation et la créativité, comme le préconise l'ensemble de caractéristiques comportementales que l'on appelle le Nyrstar Way. Les Excellence Awards sont attribués sur la base de critères issus des sept éléments constitutifs du Nyrstar Way.

En juillet 2012, Nyrstar a récompensé cinq équipes dans les catégories suivantes :

- Le Nyrstar Global Excellence Award for 'Prevent harm' qui récompense les efforts ou résultats exceptionnels dans la gestion proactive des risques liés à notre personnel, à l'environnement, à notre stratégie, à nos finances et nos actifs.
- Le Nyrstar Global Excellence Award for 'Create value' qui récompense les efforts ou les résultats exceptionnels dans la recherche de moyens d'améliorer notre rentabilité et l'identification d'opportunités de croissance.
- Le Nyrstar Global Excellence Award for 'Innovative and Creative Thinking' qui récompense les efforts ou résultats exceptionnels dans la recherche de moyens d'améliorer les processus existants ou le développement de méthodes de travail révolutionnaires.
- Le Nyrstar Global Special Recognition Award qui récompense la réalisation d'un projet exceptionnel par une personne, une équipe ou un groupe dans n'importe quel secteur d'activité.
- Le Nyrstar Global Outstanding Achievement Award qui récompense une contribution exceptionnelle pour l'entreprise par une personne, une équipe ou un groupe dans n'importe quel secteur d'activité.

Sécurité et santé

La sécurité est l'une des priorités de Nyrstar. La politique et les normes de Nyrstar en matière d'hygiène et de sécurité attestent son engagement en faveur de la gestion de l'hygiène et de la sécurité, et les objectifs que Nyrstar poursuit en la matière. Nyrstar publie chaque année, dans le Rapport Nyrstar Développement Durable, ses performances en matière d'hygiène et de sécurité.

Nyrstar dispose de politiques et procédures centrales garantissant une approche cohérente de la sécurité, et d'une culture axée sur la prise en compte de l'autre et la garantie de sa sécurité. La Politique Hygiène et Sécurité de Nyrstar repose sur une série de Normes de Gestion couvrant tous les aspects de la sécurité et de l'hygiène. Diverses attentes et exigences ont été définies pour chacune des Normes de Gestion.

Les exigences sous-jacentes à chaque attente déterminent le niveau de gestion de la sécurité que Nyrstar se doit de garantir au-delà de la performance moyenne du secteur. La mise en œuvre continue des exigences définies dans les normes doit permettre à Nyrstar d'atteindre d'ici 2016 son objectif de performance de sécurité pour toutes les unités, et de supplanter ainsi ses pairs. Toutes les unités devraient atteindre cet objectif dans les cinq ans qui suivent leur affiliation au groupe.

En 2012, la société a continué de privilégier la poursuite de la mise en œuvre des exigences stipulées dans les normes de gestion et le guide d'audit joint. Elle a également finalisé et communiqué les dix normes de sécurité critiques de la société, de même qu'un outil d'audit correspondant. Elle a entièrement actualisé les normes de sécurité actuelles de l'entreprise et les a fait traduire en français et en espagnol pour faciliter leur transposition dans ses nouveaux actifs miniers. L'application des programmes d'entreprise en matière de gestion du risque, d'investigation des incidents et de mesures de contrôle des risques critiques dans nos mines s'est poursuivie afin que, d'ici la fin de l'année, toutes les mines aient atteint un niveau de référence minimum dans ces domaines.

Le taux de lésions comptabilisables, défini comme étant la moyenne mobile à douze mois du nombre de lésions requérant un traitement médical au-delà des premiers secours par million d'heures prestées, englobant l'ensemble des employés et des contractants dans toutes les exploitations, est le principal indicateur utilisé par Nyrstar pour mesurer ses performances en termes de sécurité. Sur l'ensemble des sites de Nyrstar, ce taux a chuté de 37 %, passant de 13,0 en 2011 à 8,2 en 2012, surpassant tous les objectifs fixés pour cet exercice. Cette amélioration sensible va baliser notre parcours vers la maturité en matière de prévention des accidents. Le taux de lésions comptabilisables des mines a connu une amélioration sensible, marquée par une réduction du taux de LTI de 40 % et de 23 % s'agissant du taux de lésions comptabilisables total. Le segment

RAPPORT DE GESTION

fusion a lui aussi enregistré des résultats spectaculaires. En effet, les taux de LTI ont reculé de 47 %, améliorant ainsi le taux de lésions comptabilisables des fonderies de 40 %.

Les progrès observés sur les sites découlent de plusieurs facteurs. L'un des éléments clés fut toutefois l'alignement des initiatives dans les fonderies et les mines, parallèlement à des efforts d'amélioration continue de la sécurité consentis à divers niveaux opérationnels.

Un autre indicateur majeur de la performance de l'entreprise en matière de sécurité réside dans le nombre « d'incidents critiques », c'est-à-dire d'incidents ayant entraîné ou ayant été susceptibles d'entraîner la mort ou l'invalidité grave permanente.

En définissant clairement ses attentes et en encourageant les sites à signaler ce type d'incident, Nyrstar cherche à conscientiser davantage aux risques critiques menaçant ses effectifs et ses activités. Au cours de l'année 2012, 46 incidents critiques ont été signalés, contre 36 en 2011. Cette augmentation est due à la hausse des heures prestées, à une meilleure sensibilisation et à une communication plus pertinente, ainsi qu'à des efforts conséquents de vérification des données. À l'avenir également, les activités de signalement et de prévention de ce type d'incident demeureront au centre des priorités de Nyrstar. À titre comparatif, les progrès restent toutefois notables.

En plus de continuer à assurer le relevé des lésions comptabilisables et incidents critiques, l'entreprise a changé d'optique en mettant en place une série d'indicateurs proactifs de performance de sécurité, dans la lignée de sa volonté de prévenir le risque. Ceux-ci seront, par la suite, utilisés pour fixer des objectifs proactifs afin d'améliorer encore les performances de la Société en matière de sécurité.

Afin de répondre à tous les problèmes de sécurité sur ses sites miniers, l'entreprise a fait mener un audit global de la sécurité et de la santé dans les mines souterraines sur l'ensemble de ses exploitations et introduit actuellement diverses initiatives de sécurité, qui vont du leadership renforcé en matière de sécurité aux programmes de gestion des risques en passant par les initiatives de changement culturel.

Environnement

Nyrstar s'engage à améliorer sans cesse ses performances écologiques et à réduire à un minimum absolu l'impact sur l'environnement de ses processus de production et de ses produits. Toutes ses opérations sont menées dans le respect des lois, des autorisations et des règlements environnementaux en vigueur.

Nyrstar a l'intention d'appliquer des normes identiques à l'ensemble de ses activités où qu'elles se déroulent, dans le but de réduire au minimum absolu les préjudices humains et les dommages à l'environnement. Le Groupe identifie, contrôle et gère les risques écologiques résultant de ses activités. Chacune des fonderies intégralement détenues par la Société s'est dotée d'un système de management environnemental certifié ISO 14001, pour que les questions environnementales fassent partie intégrante de ses activités et l'objet d'une attention soutenue. Toutes les mines dont Nyrstar est propriétaire ont instauré un plan de mise en œuvre conforme à la norme ISO 14001 dans le but de décrocher la certification avant la fin de l'exercice 2014.

Pour les fonderies et les sites miniers de Nyrstar, les principaux sujets de préoccupation en matière d'environnement reflètent généralement le temps qu'ont duré les activités en leur sein et les changements de réglementation en cours. Au sein des fonderies, ces sujets portent essentiellement sur la réhabilitation des sols et des nappes phréatiques historiquement contaminés, sur la gestion des sous-produits et des déchets, sur la modernisation de l'équipement de contrôle de la pollution de l'air et de l'eau ainsi que sur la modernisation des équipements destinés à réduire les émissions fugitives dans l'air et à diminuer les contaminations futures du sol. Dans les sites miniers, l'essentiel de l'attention porte sur la gestion de l'eau, des résidus et des déchets issus des activités en cours et la gestion des zones historiquement perturbées.

Les programmes d'amélioration de l'environnement sont généralement spécifiques à chaque site ; il faut savoir que les risques les plus significatifs diffèrent d'un site à l'autre, en fonction de son histoire et de sa localisation, de son environnement physique et réglementaire, et de l'importance des investissements précédemment consentis dans des mesures de protection de l'environnement. Tous les sites ont en tout état de cause adopté des initiatives (définies en fonction des risques) visant à améliorer l'environnement par la réduction des émissions et des déchets et à rendre plus efficiente l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie.

Le programme Corporate Environmental Assurance est chargé de soutenir les processus de bonne gouvernance et de gestion des risques, de veiller à ce que les questions écologiques d'importance significative fassent l'objet d'examens à intervalles réguliers et que soit évaluée la conformité avec les normes et les exigences du Groupe en matière d'environnement. Nyrstar dispose en outre d'un processus interne d'examen annuel des provisions environnementales établies. Lorsque nécessaire ou approprié, des provisions environnementales sont détenues en vue de remédier à la contamination ou aux perturbations

RAPPORT DE GESTION

existantes. Les auditeurs au sein de Nyrstar réexaminent chaque année les provisions constituées pour s'assurer que leurs montants soient conformes aux politiques comptables en vigueur.

Conformité environnementale

On a recensé 54 incidents mineurs sur le plan environnemental en 2012, dont 26 sur des sites pour lesquels il existait des données comparables pour l'exercice précédent, à savoir les fonderies et les Tennessee Mines. Comparé aux 22 incidents enregistrés sur les mêmes sites en 2011, cela constitue une augmentation de 18 % par rapport à l'exercice antérieur. Aucun des incidents mineurs sur le plan environnemental n'a occasionné d'atteinte significative à l'environnement en dehors des sites ou n'a incité les autorités à adopter de quelconques mesures. Les résultats enregistrés en 2012 par les mines, exception faite des Tennessee Mines, serviront de base de référence à l'aune de laquelle les performances futures seront mesurées.

Les projets de type environnemental visant à confiner les déchets, à réduire les émissions, à réhabiliter les zones précédemment dégradées et à éliminer les contaminations historiques se sont poursuivis pendant l'exercice :

• **Auby (France) :**

Fin des travaux de recouvrement pour un site d'enfouissement de résidus fermé. L'achèvement du second est prévu dans l'année.

• **Balen / Overpelt (Belgique) :**

Poursuite des travaux de réhabilitation du sol sur les sites de Balen et d'Overpelt, et discussions avec les autorités au sujet du projet de réhabilitation des nappes phréatiques à Balen. Exécution de la phase finale des projets de réhabilitation des sols environnants à Balen et Overpelt dans le courant de l'année.

• **Budel (Pays-Bas) :**

Prise des dispositions finales pour le transfert de la responsabilité de la zone de bassins historique aux autorités de la Province début 2013. Le site demeurera toutefois responsable du traitement de la nappe phréatique contaminée jusqu'en 2025.

• **Clarksville (Etats-Unis) :**

Recyclage permanent et vente des sous-produits de lixiviation stockés dans des bassins sur site.

• **Coricancha (Pérou) :**

Transfert permanent des résidus issus du site situé en amont de l'usine de traitement vers les installations de Chinchan, à distance de l'usine, en vertu des mesures arrêtées à l'occasion des problèmes d'instabilité du sol survenus en 2007.

• **Contonga (Pérou) :**

Mise en œuvre de mesures visant à éliminer les manquements à la qualité des eaux usées évacuées de la mine.

• **Hobart (Australie) :**

Poursuite du programme pluriannuel de travaux de scellement du sous-sol de la halle d'électrolyse, de manière à prévenir toute contamination de la nappe phréatique dans la zone. Poursuite du traitement et de l'évacuation des stocks de déchets historiques.

• **Myra Falls (Canada) :**

Poursuite des travaux d'amélioration de la résistance aux secousses sismiques de l'installation de stockage des résidus, dont l'achèvement des derniers détails est prévu pour 2013. Soumission à l'approbation des autorités d'un projet de fermeture formel des installations.

• **Campo Morado (Mexique) :**

Obtention de tous les permis et autorisations d'impact environnemental requis pour la construction en 2013 d'une nouvelle installation de stockage des résidus.

• **Port Pirie (Australie) :**

Les travaux visant à réduire les émissions de la fonderie de Port Pirie se poursuivent. Il convient également de souligner le maintien des initiatives communautaires visant à soutenir la réduction des expositions par le biais de programmes nutritionnels, d'hygiène personnelle, d'élimination des poussières et de sensibilisation à l'environnement. Au terme de l'exercice 2011, 77,5 % des enfants de moins de cinq ans examinés affichaient des niveaux de plomb inférieurs à 10 microgrammes par décilitre de sang, contre 49,6 % en 2005, avant le lancement de la campagne. (source : South Australia Department of Health, mesure pratiquée sur cinq ans sur une population mouvante). En décembre dernier, Nyrstar a

RAPPORT DE GESTION

annoncé la conclusion d'un accord de principe avec le gouvernement fédéral australien et le gouvernement d'Australie-Méridionale pour transformer la fonderie de Port Pirie en une unité de traitement et de récupération polymétallique moderne, utilisant une technologie éprouvée qui devrait respecter les normes environnementales les plus strictes.

• Autres sites miniers (Amériques du Nord et du Sud)

Actualisation et/ou exécution des projets de fermeture de mine pour Contonga, Coricancha, Langlois, Myra Falls, Pucarajo et plusieurs sites fermés.

Progrès réalisés dans d'autres domaines d'importance majeure liés à l'environnement

La lutte contre le réchauffement climatique fait partie des principales préoccupations stratégiques de Nyrstar. La fusion du zinc et du plomb étant une activité à forte intensité énergétique, la manière dont elle aborde la question de l'efficience énergétique et des émissions de gaz à effet de serre est essentielle pour la durabilité de l'entreprise. Nyrstar procède à des mesures de ses performances et s'est dotée de processus formels d'analyse de la manière de réduire son empreinte carbone. Les fonderies européennes et australiennes du Groupe sont parties prenantes à des mécanismes d'échange de droits d'émission de carbone et relèvent officiellement des Energy Intensive Trade Exposed Industries (activités à forte intensité énergétique exposées aux échanges commerciaux). Elles bénéficieront, à ce titre, d'une aide transitoire jusqu'à l'adoption, pour la fixation des prix du carbone au niveau mondial, de règles du jeu plus équitables.

Nyrstar poursuit ses efforts de mise en conformité avec la législation REACH (enRegistrement, Evaluation, Autorisation et restriction des substances Chimiques) de l'Union européenne. Conformément aux exigences, l'enregistrement des produits et produits intermédiaires pertinents de Nyrstar est achevé depuis 2010 et le Groupe se consacre actuellement à la préparation de l'enregistrement des produits et produits intermédiaires pertinents, mais de volume moins élevé, prévu pour 2013. Nyrstar a, par ailleurs, pris des mesures pour se conformer aux modifications de l'Annexe V de la Convention MARPOL relative au transport en vrac de concentrés et de sous-produits par voie maritime, entrée en vigueur le 1er janvier 2013.

Rapport Nyrstar Développement Durable 2012

La durabilité de nos opérations résultera de notre capacité à assurer des profits économiques à nos actionnaires, à nos clients et aux communautés au sein desquelles nous opérons, tout en évitant de nuire à notre personnel, au voisinage et à l'environnement.

Nous contribuons au développement durable en extrayant des métaux et d'autres sous-produits de valeur des matières premières naturelles, pour satisfaire aux besoins de la société. Nous contribuons en outre de manière croissante aux opérations de recyclage des métaux, en particulier du zinc et du plomb, issus de sources secondaires. Nos progrès et performances en matière de durabilité sont publiés sur le site de Nyrstar, où les Rapports annuels consacrés à la durabilité peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : www.nyrstar.com/sustainability.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Le cadre CSR (responsabilité sociale) dont s'est dotée Nyrstar est une affirmation positive du Nyrstar Way et prouve la volonté de l'entreprise de réduire au minimum absolu les nuisances tout en maximisant les bénéfices, de même que celle de rendre des comptes à ses principales parties prenantes et d'être réceptive vis-à-vis d'elles. L'activité de la Société s'appuie résolument sur une culture de la croissance, de l'innovation et de la durabilité. Le programme de responsabilité sociale (Nyrstar Corporate Social Responsibility program, ou CSR) s'inspire de la volonté du Groupe d'améliorer les environnements et de privilégier les communautés au sein desquels il opère. Le CSR est un élément stratégique de la politique du Groupe au sein de la structure du Nyrstar Way - ce dont atteste la concrétisation de son engagement à minimiser les nuisances tout en maximisant les bénéfices, de même que sa volonté de rendre des comptes aux parties prenantes et d'être réceptif vis-à-vis d'elles. L'élaboration en 2012 d'un cadre formel relatif à la responsabilité sociale de Nyrstar précise la manière dont le Groupe a l'intention de collaborer - au bénéfice mutuel de chacun - avec ses parties prenantes, dans la mesure où il ne cesse de croître en taille et de s'étendre sur le plan géographique. Il ouvre à Nyrstar de nouvelles opportunités en termes de répartition et d'intégration des personnes, des profits et des ressources planétaires. Il est un composant essentiel des efforts consentis par la Société en faveur de la durabilité, de l'excellence et de l'innovation.

Parmi les principales initiatives adoptées en 2012, l'on notera l'élargissement de la Fondation Nyrstar, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de responsabilité sociale du Groupe. La Fondation Nyrstar est le principal instrument de la politique de responsabilité sociale de l'entreprise. Elle sera chargée d'apporter sa contribution à des questions de durabilité plus vastes, par le biais notamment d'un concours axé sur des « idées pour la société », organisé chaque année en Belgique. En avril dernier,

RAPPORT DE GESTION

la Fondation Nyrstar a annoncé avoir octroyé sa toute première bourse à l'initiative « Solar without Borders » pour son projet « Solar Kiosks for Togo ». Ce projet a pour but de fournir de l'électricité solaire à un prix abordable à des communautés locales togolaises en installant des kiosques à énergie solaire centraux qui fournissent de l'électricité et de l'éclairage. Le projet a emporté un prix de 25 000 d'euros ainsi que 12 mois de coaching qui lui permettront de transformer son idée en un business plan solide.

En décembre dernier, Nyrstar a annoncé la conclusion d'un accord de principe avec le gouvernement fédéral australien et le gouvernement d'Australie-Méridionale pour transformer la fonderie de Port Pirie en une unité de traitement et de récupération polymétallique moderne, utilisant une technologie éprouvée qui devrait respecter les normes environnementales les plus strictes. En apportant un soutien direct et indirect par le biais de programmes et d'initiatives très variés, Nyrstar joue un rôle clé dans le traitement et l'amélioration des questions sociales au sein de la population de Port Pirie.

La Société a l'ambition de s'intégrer dans les communautés au sein desquelles elle est active et d'être appréciée d'elles. À cette fin, elle s'engage vis-à-vis des parties prenantes externes à comprendre leurs attentes et à y répondre, à entretenir des relations de bonne volonté et de qualité sur le long terme - lesquelles sont importantes pour son activité -, à respecter les droits fondamentaux de la personne et à ne se livrer à aucune activité susceptible de violer les droits de l'homme. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie et de son programme Living the Nyrstar Way, le Groupe élargit actuellement son implication vis-à-vis des parties prenantes externes ainsi que ses mécanismes de feed-back.

Communautés locales

Nyrstar souhaite ardemment que les communautés qui vivent autour de ses sites d'exploitation soient en bonne santé et pérennes. Chaque site s'est doté d'un programme d'intensification des relations avec la communauté dans laquelle il s'inscrit au niveau local. Une norme adoptée à l'échelon du Groupe définit ce que doit être l'approche des partenariats, parrainages et donations externes et aide l'entreprise à renforcer les relations d'estime mutuelle avec ses principales parties prenantes, d'une manière qui favorise ses objectifs. Ses directives interdisent à Nyrstar de soutenir des activités qui ne seraient pas en phase avec le Nyrstar Way. Il n'est par ailleurs pas question d'encourager des partis ou des campagnes politiques.

Les activités de soutien des communautés locales menées en 2012 reflètent l'approche CSR du Groupe, laquelle est axée sur l'amélioration des conditions en matière de santé, d'éducation, de bien-être collectif et d'environnement. Au cours de l'exercice 2012, cette politique s'est notamment traduite par un soutien financier et en nature d'une série d'initiatives communautaires locales, en faveur notamment de la santé des enfants, de l'éducation, ainsi que de divers événements culturels et sportifs. Parmi les nombreux programmes ciblés auxquels participe Nyrstar dans le cadre de son approche sociétale, l'on recense

- le programme Thumbs Up for Low Levels à Port Pirie, à l'occasion duquel l'entreprise collabore avec la communauté locale, le gouvernement local et les professionnels de la santé et de l'éducation pour réduire le taux de plomb dans le sang des enfants en bas âge.
- L'initiative Right to Play (« Le droit de jouer »), au Pérou, à laquelle Nyrstar accorde son soutien. Il s'agit d'une démarche globale visant à améliorer la vie des enfants par le sport et le jeu, dans le but de promouvoir le développement, la santé et la paix. Le programme, qui se concentre sur des projets éducatifs visant la petite enfance, cherche aussi à remédier au faible niveau d'alphabétisation et des compétences en calcul observé dans certaines écoles fondamentales et secondaires.
- Zinc Saves Kids (« Le zinc au secours des enfants »), une initiative de l'International Zinc Association (IZA) visant à soutenir l'UNICEF. Zinc Saves Kids a pour ambition d'améliorer la survie, la croissance et le développement des enfants victimes de dénutrition, en finançant les programmes de fourniture de compléments de zinc soutenus par l'UNICEF dans le monde entier.
- La mine El Mochito est partenaire-fondateur de l'IPC (Polytechnic Institute of Central America), institut de formation technique de premier ordre sis à San Pedro Sula, au Honduras. L'IPC a contribué à changer la vie de bien des jeunes honduriens et créé de nombreuses opportunités d'emploi pour ses diplômés.

Nyrstar a également invité des communautés locales et des groupes scolaires à visiter certains de ses sites, dans le cadre de son effort de sensibilisation et d'éducation à l'industrie minière dans son ensemble. Tous les sites du Groupe ont adopté une approche plus structurée de leur engagement communautaire en 2012. Le Réseau Nyrstar de communication et de relations avec les parties prenantes a mis en œuvre le plan de communication de la Société et partagé les bonnes pratiques en la matière. Si les processus de consultation varient d'un site à l'autre ainsi qu'en fonction des questions soulevées, en tout état de cause, ils comprennent des réunions formelles et des comités de consultation, des newsletters, des journées portes ouvertes du site, des réunions publiques et des envois postaux consacrés aux problèmes mis en avant et enfin, des contacts de type individuel.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Nyrstar SA (la « Société ») a établi cette déclaration de gouvernance d'entreprise conformément au Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009. Conformément à l'article 96 du Code belge des sociétés, cette déclaration de gouvernance d'entreprise est intégrée au rapport annuel du conseil d'administration, du 6 février 2013, sur les comptes annuels pour l'exercice se clôтурant le 31 décembre 2012.

La Société applique les neuf principes de gouvernance d'entreprise repris dans le Code belge de gouvernance d'entreprise.

La Société respecte les dispositions stipulées dans le Code belge de gouvernance d'entreprise, sauf indication contraire dans la charte de gouvernance d'entreprise ou dans cette déclaration de gouvernance d'entreprise.

Charte de gouvernance d'entreprise

La Société a adopté le 5 octobre 2007 une charte de gouvernance d'entreprise conformément au Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009.

La charte de gouvernance d'entreprise décrit les principaux aspects de la gouvernance d'entreprise de Nyrstar, y compris sa structure de gouvernance, le mandat de son conseil d'administration et de ses comités, ainsi que d'autres sujets importants.

La charte de gouvernance d'entreprise peut être consultée, de même que les articles qui s'y rapportent, sur le site web de la Société, dans la section réservée aux investisseurs (<http://www.nyrstar.com/about/Pages/corporategovernance.aspx>). Le conseil d'administration a approuvé la charte initiale le 5 octobre 2007.

Des versions actualisées ont été approuvées le 18 mars 2008, le 11 décembre 2009 et le 24 février 2010.

La dernière version en date a été approuvée par le conseil d'administration le 26 juillet 2011.

La définition d'une bonne gouvernance d'entreprise varie en fonction de l'évolution du contexte d'une société et des normes internationales de gouvernance d'entreprise. Elle doit être adaptée pour correspondre à ce contexte variable. Le conseil d'administration entend mettre la charte de gouvernance d'entreprise à jour aussi souvent que nécessaire afin d'y répercuter les modifications apportées à la gouvernance d'entreprise de la Société.

Code de déontologie

Si Nyrstar opère dans le cadre de normes, lois, réglementations et politiques internes professionnelles applicables, elle reconnaît également que ces normes, lois, réglementations et politiques internes ne régissent pas tous les types de comportement. En conséquence, Nyrstar a adopté un code de déontologie pour l'ensemble de son personnel et de ses sites. Ce code de déontologie est inspiré du Nyrstar Way. Il fournit également un cadre de référence permettant aux sites de Nyrstar d'élaborer des directives plus spécifiques pour répondre à des problématiques locales et territoriales. Nyrstar a également instauré un programme de développement du code de déontologie qui appuie ce code et qui vise à sensibiliser davantage les différents acteurs à certains aspects particulièrement dangereux pour nos activités. Ce programme de développement comprend des modules de formation élaborés spécialement pour les employés de Nyrstar. Ces modules de formation sont dirigés par le Compliance Officer (administrateur chargé de la conformité) de Nyrstar avec l'aide d'experts locaux (si nécessaire). Si des employés rencontrent des problèmes ou éprouvent des inquiétudes (par exemple, s'ils craignent que d'autres ne respectent pas la lettre et l'esprit du code de déontologie), ils peuvent soulever ces questions et partager leurs inquiétudes avec leur superviseur ou manager ou avec le Compliance Officer de Nyrstar. Le code de déontologie est disponible sur le site web de Nyrstar (www.nyrstar.com).

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Conseil d'administration et comité de direction

Conseil d'administration

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des membres actuels du conseil d'administration de la Société et de leurs mandats :

Nom	Fonction principale au sein de la Société	Type d'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Julien De Wilde ⁽¹⁾	Président	Non exécutif, indépendant	2007	2014
Roland Junck	Administrateur délégué, administrateur	Exécutif	2007 (2009 Administrateur délégué)	2015
Peter Mansell	Administrateur	Non exécutif, Indépendant	2007	2013
Karel Vinck	Administrateur	Non exécutif, indépendant	2007	2015
Ray Stewart	Administrateur	Non exécutif, indépendant	2007	2014
Oyvind Hushovd	Administrateur	Non exécutif, indépendant	2009	2013

(1) AU TRAVERS DE LA SPRL DE WILDE J. MANAGEMENT

La société privée à responsabilité limitée De Wilde J. Management BVBA, représentée par son Président, Julien De Wilde, nommé à ce poste en août 2007. Il est également Président de la société anonyme Agfa-Gevaert, et siège au conseil d'administration de plusieurs entreprises belges cotées en bourse, parmi lesquelles la société anonyme Telenet Group Holding. Il a également été Administrateur Délégué de la société anonyme Bekaert, entreprise belge spécialisée dans la transformation des métaux. Avant de rejoindre Bekaert, il a occupé des postes de haut niveau chez Alcatel, dont il a fait partie du comité de direction, et chez Texaco, où il a été membre du comité de direction européen. Il est Président du comité de nomination et de rémunération et membre du comité de sécurité, d'hygiène et d'environnement. Il est titulaire d'une licence d'ingénieur de l'Université catholique de Louvain, en Belgique.

Roland Junck, Administrateur Délégué, a été nommé à ce poste en février 2009, au terme de 16 mois passés dans la fonction d'Administrateur Non Exécutif au sein du conseil d'administration de la Société. Il est également administrateur de plusieurs entreprises européennes dont la société anonyme Agfa-Gevaert. Il a aussi été Administrateur Délégué d'Arcelor Mittal. Avant d'occuper cette fonction, il était membre du comité de direction des groupes Arcelor, Aceralia et Arbed. Il est diplômé de l'École Fédérale de Polytechnique de Zurich, et est titulaire d'un MBA (Master of Business Administration) de la Sacred Heart University de Luxembourg.

Peter Mansell, Administrateur Non Exécutif, siège également au conseil d'administration de plusieurs entreprises australiennes parmi lesquelles BWP Management Ltd, l'entité responsable pour la société australienne cotée Property Trust, BWP Trust, Ampella Mining Ltd, Bullabulling Gold Ltd and Moly Mines Ltd. Il est l'ancien Président de Zinifex Ltd, avant sa fusion avec Oxiana Ltd pour former OZ Minerals Ltd. Il a été associé du cabinet d'avocats australien Freehills. Il siège également au conseil d'administration de diverses sociétés non cotées en Australie. Il est Président du comité de sécurité, d'hygiène et d'environnement, et membre du comité de nomination et de rémunération. Il est titulaire d'une licence en commerce, d'un diplôme de droit et d'un diplôme supérieur de droit fiscal de l'Université de Witwatersrand.

Karel Vinck, Administrateur Non Exécutif, est Président de la société anonyme BAM (Beheersmaatschappij Antwerpen Mobiel), coordinateur du Système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS) auprès de la Commission européenne et membre du conseil d'administration de la société anonyme Tessenderlo Group et du Théâtre Royal de la Monnaie. Ancien Administrateur Délégué, puis Président de la société anonyme Umicore, il a également été Administrateur Délégué des sociétés anonymes Eternit et Bekaert, ainsi que de la Société nationale des chemins de fer belges. Il est membre du comité d'audit et du comité de nomination et de rémunération. Il est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur électromécanique de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et d'un MBA (Master of Business Administration) de l'Université de Cornell (États-Unis).

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ray Stewart, Administrateur Non Exécutif, remplit les fonctions de directeur financier et administratif de la société anonyme Belgacom Group. Avant d'intégrer Belgacom, il a été directeur financier de Matav. Il a également occupé plusieurs postes de haut niveau au sein d'Ameritech, dont celui de directeur financier d'Ameritech International. Il est Président du comité d'audit et membre du comité de nomination et de rémunération. Il est titulaire d'une licence en comptabilité et d'un MBA (Master of Business Administration) en finance de l'Université d'Indiana.

Oyvind Hushovd, Administrateur Non Exécutif, siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs sociétés entre autres Cameco Corporation, Inmet Mining Corporation et Ivanplatts Ltd. Il a été Administrateur Délégué de Gabriel Resources Ltd de 2003 à 2005, ainsi que Président et Administrateur Délégué de Falconbridge Limited de 1996 à 2002 (après avoir occupé plusieurs postes de haut niveau au sein de cette même société). Il est membre du comité d'audit et du comité de sécurité, d'hygiène et d'environnement. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et administration des affaires de l'École supérieure de commerce de Norvège et d'une maîtrise de droit de l'Université d'Oslo.

L'adresse professionnelle de tous les administrateurs dans le cadre de leur mandat d'administrateur est : Zinkstraat 1, 2490 Balen, Belgique.

Virginie Lietaer a été nommée secrétaire générale de la Société, en fonction depuis le 10 mars 2008.

Comité de direction

Au 31 décembre 2012, le comité de direction de la Société se composait de cinq membres (Administrateur Délégué compris), tel qu'indiqué ci-dessous.

Nom	Fonction
Roland Junck	Administrateur délégué (Chief Executive Officer)
Heinz Eigner	Directeur financier (Chief Financial Officer)
Greg McMillan	Directeur d'exploitation (Chief Operating Officer)
Russell Murphy	Directeur RH & SHE (Chief HR & SHE Officer)
Michael Morley	Directeur du développement (Chief Corporate and Development Officer)

Roland Junck est Administrateur Délégué de la Société. Veuillez vous reporter à sa biographie ci-dessus sous la rubrique "Conseil d'administration".

Heinz Eigner, directeur financier (Chief Financial Officer), a été nommé en août 2007. Avant de rejoindre Nyrstar, il travaillait chez Umicore, où il occupait depuis 2002 le poste de vice-président, contrôleur de gestion du groupe d'activités Catalyseurs automobiles, pour devenir en 2006 vice-président, contrôleur de gestion du groupe d'activités Zinc Produits spéciaux. Il a travaillé pour Honeywell de 1987 à 2002, où il a occupé plusieurs postes en Allemagne, en Suisse et aux États-Unis. Il est titulaire d'un diplôme de gestion d'entreprise (diplôme universitaire de niveau Diplom Kaufmann) de l'Université Justus von Liebig à Giessen en Allemagne.

Greg McMillan, directeur d'exploitation (Chief Operating Officer), a été nommé en août 2007. Avant la création de Nyrstar, il était directeur général de la Zinifex Century Mine, avant quoi il occupait le poste de directeur général de la fonderie de Hobart. Avant de rejoindre Zinifex, il a occupé plusieurs postes de direction au sein de Delta Group, Boral et Brambles Limited. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de production du Sydney Institute of Technology, d'une licence de commerce de l'Université de Griffith et d'un MBA de l'Australian Graduate School of Management de l'Université de NSW, en Australie.

Russell Murphy, directeur RH & SHE (Chief HR & SHE Officer), a été nommé en août 2007. Avant la création de Nyrstar, il travaillait chez Zinifex depuis 1979, où il a exercé plusieurs fonctions allant de l'exploitation minière à la formation, puis à la gestion RH. Il a occupé le poste de directeur des ressources humaines du groupe pour les activités australiennes à partir de 2002 et celui de directeur général des ressources humaines par intérim depuis 2006. Il est diplômé en gestion des affaires de l'Université Charles Sturt en Australie.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Michael Morley, directeur du développement (Chief Corporate and Development Officer), a été nommé en août 2007. Avant de rejoindre Nyrstar, il occupait le poste d'avocat général chez Smorgon Steel Group Ltd, après avoir été collaborateur principal du département d'acquisitions et de fusion de Clayton Utz. Il a également rempli un certain nombre de fonctions chez Coopers & Lybrand (aujourd'hui PricewaterhouseCoopers) et Fosters Brewing Group Limited. Il est titulaire d'une licence en économie, d'une licence en droit de l'Université Monash (Melbourne, Australie) ainsi que d'une maîtrise en droit fiscal de l'Université de Melbourne (Melbourne, Australie).

L'adresse professionnelle de tous les membres du comité de direction est : Tessinerplatz 7, 8002 Zurich, Suisse.

Informations générales sur les administrateurs et sur le comité de direction

Sous réserve de ce qui pourrait être décrit ci-dessous, aucun administrateur ni membre du comité de direction :

- (a) n'a été condamné pour fraude ou pour quelque infraction impliquant de la malhonnêteté ;
- (b) hormis dans le cas de liquidations forcées, n'a été à aucun moment impliqué au cours des cinq années précédentes dans une faillite, une mise sous séquestre ou la liquidation forcée d'une entité dans laquelle cette personne a agi en capacité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de supervision ou de dirigeant, ni :
 - n'a été mis en faillite ou n'a fait l'objet d'un arrangement volontaire d'abandon de ses biens ;
 - n'a été administrateur doté d'une fonction exécutive d'une société au moment de, ou dans les douze mois précédent sa mise sous séquestre, sa liquidation forcée, sa liquidation volontaire par les créanciers, sa mise sous administration, un arrangement volontaire ou tout autre compromis ou concordat avec les créanciers de cette société dans leur ensemble ou avec une catégorie de créanciers ;
 - n'a été associé dans un partenariat au moment de, ou dans les douze mois précédent sa liquidation forcée, son administration ou un contrat volontaire de ce partenariat ;
 - n'a été associé dans un partenariat au moment de, ou dans les douze mois précédent une mise sous séquestre des actifs de ce partenariat ;
 - n'a subi la mise sous séquestre de ses actifs ; ou
 - n'a fait l'objet d'incriminations publiques et/ou de sanctions de la part de toute autorité statutaire ou réglementaire (y compris les organismes professionnels désignés) ou n'a été déchu par un tribunal de son droit d'agir en qualité de membre des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une société ou encore de gérer ou de diriger les activités d'une société.

Toutefois, Karel Vinck, en sa qualité d'ancien Administrateur Délégué d'Eternit Italie (sans relation avec Nyrstar), a été condamné en 2005 par un tribunal sicilien en raison de l'exposition à l'amiante de certains employés d'Eternit entre 1973 et 1975. Ce jugement a été infirmé par la Cour d'appel de Catane (Sicile) en 2009 et M. Vinck a été acquitté en 2010.

Peter Mansell a été Administrateur Non Exécutif de Great Southern Limited de 2005 à 2009, lorsque la société a été placée sous séquestre volontaire et ensuite mise en liquidation.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Autres mandats

Sauf indication contraire dans le tableau ci-dessous, aucun administrateur ou membre du comité de direction n'a été, au cours des cinq années précédentes, membre des organes d'administration, de direction ou de supervision, ou associé de toute société ou partenariat. Au cours des cinq années précédant la date de ce rapport, les administrateurs et membres du comité de direction ont occupé ou occupent toujours, en plus de leur fonction au sein de Nyrstar, les mandats principaux d'administrateur ou de membres d'organes d'administration, de direction ou de supervision et/ou partenariats suivants :

Nom	Actuellement	Auparavant
Julien De Wilde ⁽¹⁾	Agfa-Gevaert SA KBC Bank SA Telenet Group Holding SA Arseus SA	Bekaert SA Metris SA Van Breda International SA CTO
Peter Mansell	BWP Management Ltd Cancer Research Fund Pty Ltd Ferngrove Vineyards Ltd Ampella Mining Ltd Hanlong Resources Ltd Foodbank Australia Ltd Foodbank of Western Australia Inc Bullabulling Gold Ltd Moly Mines Ltd	Hardman Resources Ltd Tethyan Copper Company Ltd The Hoyts Corporation Pty Ltd Electricity Networks Corporation* Great Southern Ltd ThinkSmart Limited West Australian Newspapers Ltd Zinifex Ltd OZ Minerals Ltd Rentsmart Pty Limited
Karel Vinck	Beheersmaatschappij Antwerpen Mobiel SA Tessenderlo Group SA Théâtre Royal de la Monnaie SA Coordinateur ERTMS auprès de la Commission européenne	Eurostar Suez-Tractebel Umicore Vlaamse Raad voor Wetenschapsbeleid
Ray Stewart	The United Fund for Belgium Belgacom SA	
Oyvind Hushovd	Cameco Corporation Inmet Mining Corporation Ivanplatt Ltd Libra Group Sørlaminering Røø-Invest Lydia AS	LionOre Western Oil Sands Nickel Mountain AB
Roland Junck	Agfa-Gevaert NV Interseroh SE Samwha Steel SA	Arcelor China Holding S.à r.l. Arcelor Mittal Aceralia Arbed Talvivaara Mining Company plc
Heinz Eigner	Sans objet	Sans objet
Greg McMillan	Sans objet	Lawn Hill Riversleigh Pastoral Holding Company Pty Ltd Queensland Resources Council Ltd Tasmanian Minerals Council Ltd Tasmanian Chamber of Commerce & Industry Ltd Sales punch Pty Ltd Integer Pty Ltd
Russell Murphy	Sans objet	Sans objet
Michael Morley	Sans objet	Sans objet

(1) AU TRAVERS DE LA SPRL DE WILDE J. MANAGEMENT

* Electricity Networks Corporation opérant sous la dénomination d'affaires Western Power Corporation.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le rôle du conseil d'administration

Le rôle du conseil d'administration est d'œuvrer au succès à long terme de la Société en assurant un leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques. Le conseil d'administration détermine les valeurs et la stratégie de la Société, ainsi que son appétence pour le risque et ses principes de base.

La Société a opté pour une structure de gouvernance moniste dans laquelle le conseil d'administration est l'organe décisionnel ultime sur lequel repose la responsabilité globale de la gestion et du contrôle de la Société. Le Conseil est autorisé à accomplir tous les actes considérés comme nécessaires ou utiles à la réalisation des objectifs de la Société. Il est investi de tous les pouvoirs à l'exception de ceux que la loi ou les statuts de la Société réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est assisté par plusieurs comités dévolus à l'analyse de questions spécifiques. Ces comités fournissent un avis sur ces questions au conseil d'administration, mais le pouvoir décisionnel demeure pleinement entre les mains de ce dernier (veuillez également consulter "Comités du conseil d'administration" ci-dessous).

Le conseil d'administration nomme et révoque l'Administrateur Délégué. Le rôle de l'Administrateur Délégué est de poursuivre la mission, la stratégie et les objectifs fixés par le conseil d'administration et d'endosser la responsabilité de la gestion quotidienne de la Société. Sur le plan hiérarchique, l'Administrateur Délégué rend des comptes directement au conseil d'administration.

La Société compte trois sièges, à Balen, en Belgique, à Zurich, en Suisse, et à Vancouver, au Canada de manière à offrir une structure de support à l'échelle du groupe. Ces bureaux remplissent diverses fonctions administratives et d'assistance telles que les finances, la trésorerie, les ressources humaines, la sécurité et l'environnement, les affaires juridiques et le secrétariat, les affaires fiscales, l'informatique, le développement d'entreprise, les relations avec les investisseurs et la communication.

En vertu des statuts de la Société, le conseil d'administration doit comprendre au moins trois administrateurs. La charte de gouvernance d'entreprise de la Société stipule que la composition du conseil doit garantir que les décisions soient prises dans l'intérêt social. Cette composition doit être basée sur la diversité, ainsi que sur la complémentarité des compétences, des expériences et des connaissances. En vertu du Code belge de gouvernance d'entreprise, au moins la moitié des membres du conseil d'administration doivent être administrateurs non exécutifs et au moins trois administrateurs doivent être indépendants, conformément aux critères stipulés dans le Code belge des sociétés et dans le Code belge de gouvernance d'entreprise.

La Société produit les efforts nécessaires en vue de garantir qu'au 1^{er} janvier 2017, au moins un tiers des membres de son conseil d'administration soient du sexe opposé.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour un mandat de quatre ans au maximum. Ils peuvent être réélus pour un nouveau mandat. Les candidatures avancées par le conseil d'administration pour la nomination ou la réélection de tout administrateur doivent se fonder sur les recommandations du comité de nomination et de rémunération. Si un mandat d'administrateur devait être vacant, les administrateurs restants peuvent nommer temporairement un remplaçant en attendant la prochaine assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires peut révoquer les administrateurs à tout moment.

Le conseil d'administration élit un Président parmi ses membres non exécutifs, en fonction de ses connaissances, ses compétences, son expérience et sa capacité de médiation. Si le conseil d'administration envisage d'élire un ancien Administrateur Délégué au poste de Président, il lui incombe de peser soigneusement le pour et le contre d'une telle décision, et d'exprimer dans quelle mesure cette nomination est dans le meilleur intérêt de la Société. Le Président est responsable de l'encadrement, du bon fonctionnement et de l'efficacité du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de la Société l'exigent ou à la demande d'un ou de plusieurs administrateurs. En principe, le conseil d'administration se réunit régulièrement, et au moins six fois par an. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des voix exprimées. Le Président du conseil d'administration dispose d'une voix prépondérante.

En 2012, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a constitué un comité d'audit, un comité de nomination et de rémunération et un comité de sécurité, hygiène et environnement.

Comité d'audit

Le comité d'audit se compose d'au moins trois administrateurs. Tous les membres du comité d'audit sont des administrateurs non exécutifs. Conformément au Code belge des sociétés, au moins un des membres du comité d'audit doit être indépendant et disposer des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit. Le comité d'audit se compose actuellement de Ray Stewart (Président), Karel Vinck et Oyvind Hushovd. Conformément au Code belge de gouvernance d'entreprise, qui exige que les membres du comité d'audit soient majoritairement indépendants, les membres actuels du comité d'audit sont tous administrateurs indépendants.

Les membres du comité d'audit doivent disposer d'une expertise financière suffisante pour remplir leurs fonctions. Le Président du comité d'audit est compétent en comptabilité et en audit comme en atteste sa fonction actuelle de directeur financier du groupe Belgacom et ses fonctions antérieures de directeur financier de Matav et d'Ameritech International. Selon le conseil d'administration, les autres membres du comité d'audit satisfont également à cette exigence, comme en attestent les différents mandats de direction ou d'administration dont ils ont été ou sont titulaires.

Le comité d'audit a pour fonction d'assurer la supervision et l'examen de l'information financière, des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que du processus d'audit interne de la Société. Le comité d'audit surveille l'audit des états financiers non-consolidés et consolidés, ce qui inclut le suivi des questions et recommandations du commissaire réviseur. De plus, le comité d'audit formule des recommandations au conseil d'administration concernant la sélection, la nomination et la rémunération du commissaire et contrôle l'indépendance de ce dernier.

En principe, le comité d'audit se réunit chaque fois qu'il le juge nécessaire pour l'exécution efficace de ses obligations, mais au moins quatre fois par an. Les membres du comité d'audit doivent avoir accès à tout moment et sans restriction au directeur financier (Chief Financial Officer) et à tout autre employé auquel ils peuvent s'adresser afin d'exercer leurs fonctions.

En 2012, le comité d'audit s'est réuni quatre fois.

Comité de nomination et de rémunération

Le comité de nomination et de rémunération se compose d'au moins trois administrateurs. Tous les membres du comité de nomination et de rémunération sont des administrateurs non exécutifs, majoritairement indépendants. Le comité de nomination et de rémunération est présidé par le Président du conseil d'administration ou par un autre Administrateur Non Exécutif nommé par ce comité. Les administrateurs suivants sont actuellement membres du comité de nomination et de rémunération : Julien De Wilde (Président), Ray Stewart, Peter Mansell et Karel Vinck.

Le rôle du comité de nomination et de rémunération est de présenter des recommandations au conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs, de lui faire des propositions relatives à la politique de rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction, et de lui soumettre un rapport sur les rémunérations. À dater de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012, le comité de nomination et de rémunération soumettra le rapport sur les rémunérations à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

En principe, le comité de nomination et de rémunération se réunit chaque fois qu'il le juge nécessaire pour l'exécution efficace de ses obligations, mais au moins deux fois par an.

En 2012, le comité de nomination et de rémunération s'est réuni trois fois.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Comité de sécurité, hygiène et environnement

Le comité de sécurité, hygiène et environnement se compose d'au moins trois administrateurs. Tous les membres du comité de sécurité, hygiène et environnement sont des administrateurs non exécutifs, dont un au moins est indépendant. Le comité de sécurité, hygiène et environnement est présidé par le Président du conseil d'administration ou par un autre Administrateur Non Exécutif nommé par ce comité. Les membres actuels du comité de sécurité, hygiène et environnement sont Peter Mansell (Président), Julien De Wilde et Oyvind Hushovd.

Le rôle du comité de sécurité, hygiène et environnement est d'assister le conseil d'administration sur toute question relative à la sécurité, l'hygiène ou l'environnement, et plus particulièrement : de s'assurer que la Société adopte et maintienne des politiques et procédures adéquates en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement, ainsi que des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne portant sur la sécurité, l'hygiène et l'environnement, et de formuler des recommandations appropriées au conseil d'administration.

En principe, le comité de sécurité, hygiène et environnement se réunit chaque fois qu'il le juge nécessaire pour l'exécution efficace de ses obligations, mais au moins deux fois par an.

En 2012, le comité de sécurité, hygiène et environnement s'est réuni trois fois.

Rapport d'activité et présence aux réunions du conseil d'administration et des comités en 2012

nom	Présence aux réunions du CA	Audit	Nomination et rémunération	Sécurité, hygiène et environnement
Julien De Wilde ⁽¹⁾	4 sur 6	Sans objet	1 sur 3	1 sur 3
Roland Junck	6 sur 6	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Peter Mansell	6 sur 6	Sans objet	3 sur 3	3 sur 3
Karel Vinck	6 sur 6	4 sur 4	2 sur 3	Sans objet
Ray Stewart	5 sur 6	4 sur 4	3 sur 3	Sans objet
Oyvind Hushovd	4 sur 6	3 sur 4	Sans objet	3 sur 3

(1) AU TRAVERS DE LA SPRL DE WILDE J. MANAGEMENT

Les sujets abordés lors des réunions du conseil d'administration et des comités sont conformes au rôle et aux responsabilités du conseil d'administration et de ces comités, tels que stipulés dans la charte de gouvernance d'entreprise.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Administrateurs indépendants

Un administrateur ne sera considéré comme indépendant que s'il satisfait aux critères définis à l'Article 526ter du Code belge des sociétés, lesquels peuvent être synthétisés comme suit :

- Ne pas être ou avoir été, au cours des cinq années précédant sa nomination, membre exécutif du conseil d'administration, ni exercer une fonction de membre du Comité de direction ou de délégué à la gestion journalière de la Société ou de toute autre entreprise ou personne liée à la Société.
- Ne pas avoir siégé au conseil d'administration en tant qu'Administrateur Non Exécutif pendant plus de trois mandats successifs, sans que cette période ne puisse excéder douze ans.
- Ne pas faire ou avoir fait partie, au cours des trois années précédant sa nomination, du personnel de direction (au sens de l'article 19, 2^o, de la loi belge du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie), de la Société ou d'une société ou personne liée à la Société.
- Ne pas recevoir, ni avoir reçu, de rémunération ou autre avantage significatif de nature patrimoniale de la part de la Société ou d'une société ou personne liée à la Société, en dehors des tantièmes et honoraires éventuellement perçus comme membre non exécutif du conseil d'administration.
- Ne pas détenir (directement ou par l'intermédiaire d'une ou plusieurs entreprises sous son contrôle) de droits d'actionnaire à concurrence d'un dixième ou plus des actions de la Société ou d'une catégorie des actions de la Société (le cas échéant) et ne pas représenter un actionnaire répondant à ces critères.
- Si les droits d'actionnaire détenus par l'administrateur (directement ou par l'intermédiaire d'une ou plusieurs sociétés sous son contrôle) représentent moins de 10%, la détention de ces actions ou l'exercice des droits y afférents ne peuvent être soumis à des stipulations conventionnelles ou à des engagements unilatéraux dans le chef de l'administrateur. De plus, l'administrateur ne peut représenter aucun actionnaire répondant à ces critères.
- Ne pas entretenir, ni avoir entretenu au cours du dernier exercice financier, une relation d'affaires significative avec la Société ou une société ou personne liée à celle-ci, que ce soit directement ou en qualité d'associé, d'actionnaire, de membre du conseil d'administration ou de membre du personnel de direction (au sens de l'article 19,2^o de la loi belge du 20 septembre 1948 susmentionné) d'une société ou d'une personne entretenant une telle relation.
- Ne pas être ou avoir été, au cours des trois dernières années, associé ou salarié du commissaire, actuel ou précédent, de la Société ou d'une société ou personne liée à la Société.
- Ne pas être administrateur exécutif d'une autre société dans laquelle un administrateur exécutif de la Société siège en tant que membre non exécutif du conseil d'administration, ni entretenir d'autres liens significatifs avec les administrateurs exécutifs de la Société du fait de fonctions occupées dans d'autres sociétés ou organes.
- Ne pas être l'époux, le cohabitant légal ou le parent (par alliance ou par naissance) au second degré d'un membre du conseil d'administration, d'un membre du comité de direction, d'un(e) délégué(e) à la gestion journalière, d'un membre du personnel de direction (au sens de l'article 19, 2^o de la loi belge du 20 septembre 1948 susmentionnée) de la Société ou d'une société ou personne liée à la Société, ou d'une personne se trouvant dans au moins un des autres cas décrits aux points précédents.

La résolution relative à la nomination de l'administrateur doit faire mention des motifs fondant la garantie du statut indépendant de celui-ci.

En l'absence d'indication dans la législation ou de jurisprudence, le conseil d'administration n'a pas quantifié ou spécifié plus en détail les critères susmentionnés établis par l'article 526ter du Code belge des sociétés. En outre, pour l'évaluation de l'indépendance d'un administrateur, les critères visés au Code belge de gouvernance d'entreprise seront également pris en compte. Le conseil d'administration est d'avis que, en pratique, les administrateurs indépendants actuels respectent chacun des critères pertinents du Code belge des sociétés et du Code belge de gouvernance d'entreprise. Le conseil d'administration communiquera également dans son rapport annuel le nom des administrateurs qu'il considère comme indépendants. Tout administrateur qui cesserait de satisfaire aux exigences d'indépendance est tenu d'en informer sans délai le conseil d'administration.

Selon le conseil d'administration de la Société, la SPRL De Wilde J. Management, représentée par Julien De Wilde, Peter Mansell, Karel Vinck, Ray Stewart et Oyvind Hushovd sont des administrateurs indépendants.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Analyse des performances du conseil d'administration, de ses comités et de ses membres

Le conseil d'administration a l'intention, au moins une fois tous les trois ans, de procéder à une évaluation formelle de sa taille, de sa composition, de sa performance et de son interaction avec la direction, et procédera de même pour ses comités. Cette évaluation sera réalisée par le comité de nomination et de rémunération à l'initiative du Président et, si nécessaire, avec l'assistance de conseillers externes.

Les administrateurs ne peuvent prendre part aux discussions relatives à leur propre évaluation.

Le processus d'évaluation examinera le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, vérifiera la préparation et la mise au débat effective des questions importantes, évaluera la contribution et l'implication constructive de chaque administrateur, et mesurera la composition effective du conseil d'administration et de ses comités par rapport aux critères formels de composition. Cette évaluation tient compte du rôle général des administrateurs, du rôle spécifique du Président du conseil, des présidents et membres de chaque comité du conseil d'administration, ainsi que des responsabilités qui leur incombent dans ce cadre et de leur engagement en termes de temps.

Direction

La direction de la Société se compose de l'Administrateur Délégué et des membres du comité de direction, tel que détaillé à la section susmentionnée "—Conseil d'administration et comité de direction—Comité de direction".

Administrateur délégué (Chief Executive Officer)

L'Administrateur Délégué dirige et préside le comité de direction et est responsable des performances du comité de direction devant le conseil d'administration.

Le rôle de l'Administrateur Délégué est de mettre en œuvre la mission, la stratégie et les objectifs fixés par le conseil d'administration et d'endosser la responsabilité de la gestion quotidienne de la Société. L'Administrateur Délégué rend des comptes directement au conseil d'administration.

Comité de direction

Le conseil d'administration a délégué la gestion quotidienne de la société ainsi que certains pouvoirs opérationnels et de gestion à l'Administrateur Délégué. Celui-ci est assisté par le comité de direction.

Le comité de direction se compose d'au moins quatre membres et inclut l'Administrateur Délégué. Ses membres sont nommés par le conseil d'administration sur la base des recommandations du comité de nomination et de rémunération. Le comité de direction de la Société n'est pas un "comité de direction" au sens de l'article 524bis du Code belge des sociétés. Le comité de direction assume la responsabilité des pouvoirs que le conseil d'administration lui a délégués, et dont il rend des comptes à ce dernier.

Le comité de direction a pour mission d'assister l'Administrateur Délégué dans les tâches suivantes:

- gestion de la Société ;
- mise en œuvre des décisions prises par le conseil d'administration ;
- mise en place des contrôles internes et systèmes de gestion des risques (sans porter préjudice au rôle de surveillance du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de sécurité, hygiène et environnement) selon le cadre approuvé par le conseil d'administration ;
- présentation au conseil d'administration de la préparation exhaustive, ponctuelle, fiable et exacte des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables et aux règles applicables ;
- préparation de la communication adéquate des états financiers et des autres informations financières et non financières de la Société ;
- présentation au conseil d'administration d'une évaluation objective et compréhensible de la situation financière de la Société ; et
- fourniture, en temps utile, au conseil d'administration de toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses obligations.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Conflits d'intérêts

Il est attendu des administrateurs qu'ils règlent leurs affaires personnelles et professionnelles de manière à éviter les conflits d'intérêts avec la Société. Tout administrateur qui a un intérêt opposé de nature patrimoniale (comme indiqué à l'article 523 du Code belge des sociétés) par rapport à une question relevant du conseil d'administration doit en informer tant le commissaire que les autres administrateurs et ne peut participer aux délibérations ou aux votes correspondants. La disposition 1.4 de la charte de gouvernance d'entreprise définit la procédure pour des transactions entre Nyrstar et les administrateurs qui ne sont pas couvertes par les dispositions légales relatives aux conflits d'intérêts. La disposition 3.2.4 de la charte de gouvernance d'entreprise comporte une procédure similaire pour les transactions entre Nyrstar et les membres du comité de direction (autres que l'Administrateur Délégué). Les dispositions de l'article 523 du Code belge des sociétés ont été satisfaites en relation avec la convention de service modifiée qui a été conclue avec Roland Junck.

Il n'existe pas de prêts en cours octroyés par la Société à l'une des personnes mentionnées dans "Conseil d'administration et comité de direction—Conseil d'administration" et dans "Conseil d'administration et comité de direction—Comité de direction" et aucune garantie n'a été fournie non plus par la Société au profit d'une des personnes mentionnées dans "Conseil d'administration et comité de direction—Conseil d'administration" et dans "Conseil d'administration et comité de direction—Comité de direction".

Aucune des personnes mentionnées dans "Conseil d'administration et comité de direction—Conseil d'administration" et dans "Conseil d'administration et comité de direction—Comité de direction" n'a de relations familiales avec une des autres personnes mentionnées dans "Conseil d'administration et comité de direction—Conseil d'administration" et dans "Conseil d'administration et comité de direction—Comité de direction".

Dealing code

Dans le but d'empêcher les abus de marché (délit d'initiés et manipulation du marché), le conseil d'administration a rédigé un *dealing code*. Ce *dealing code* décrit les obligations en matière de déclaration et de conduite des administrateurs, des membres du comité de direction, de certains autres employés et de certaines autres personnes concernant les transactions en actions ou en autres instruments financiers de la Société. Le *dealing code* fixe des limites pour l'exécution de transactions en actions de la Société et autorise les opérations par les personnes susmentionnées uniquement pendant certaines périodes. Le *dealing code* est annexé à la charte de gouvernance d'entreprise de la Société.

Politique de divulgation

En tant que société cotée belge et afin de garantir que les investisseurs en actions de la Société disposent de toutes les informations nécessaires pour garantir la transparence, l'intégrité et le bon fonctionnement du marché, le conseil d'administration a rédigé une politique de divulgation des informations. Celle-ci vise à garantir que les informations privilégiées dont la Société a connaissance soient divulguées immédiatement au public. En outre, la politique de divulgation des informations vise à garantir que les informations qui sont divulguées soient justes, précises et sincères, et qu'elles permettront aux détenteurs d'actions de la Société et au public d'évaluer l'influence qu'elles ont sur la position, l'activité et les résultats de la Société.

Contrôle interne et système de gestion des risques de l'entreprise

Dispositions générales

Le conseil d'administration de Nyrstar est responsable de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne et du Système de gestion du risque de l'entreprise. Le Groupe approche la gestion du risque de manière proactive. Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la nature et la portée des risques, de même que les opportunités, soient identifiées au moment opportun, conformément aux activités et aux objectifs stratégiques du Groupe.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le comité d'audit joue un rôle clé dans le contrôle de l'efficacité du Système de gestion du risque de l'entreprise et est un instrument important pour porter les risques à l'attention de la direction. Lorsque le conseil d'administration ou la direction identifie un risque ou une question cruciale, il peut être opportun que tous les administrateurs interviennent dans le processus de gestion du risque concerné. Aussi, le conseil d'administration va-t-il former un sous-comité composé à la fois de membres du conseil d'administration et de cadres supérieurs. Chaque sous-comité respectif examine plus en détail les points soulevés et fait rapport au conseil d'administration.

Le Système de gestion du risque de l'entreprise intégré de Nyrstar englobe le système de contrôle interne pour remplir les besoins de contrôle interne du Groupe et pour évoluer vers un processus de gestion du risque plus complet. Le cadre du Système de gestion du risque de l'entreprise est conçu pour atteindre les objectifs du Groupe répartis en quatre catégories :

- Stratégiques : buts de haut niveau, conformément à la mission du Groupe et à l'appui de celle-ci
- Opérationnels : utilisation effective et efficace de ses ressources
- Présentation de rapports : fiabilité des rapports
- Conformité : respect des lois, réglementations et licences applicables

Cette section brosse une vue d'ensemble des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque de la Société, conformément au Code belge de gouvernement d'entreprise et au Code belge des sociétés.

Composants du Système de gestion du risque de l'entreprise intégré

Le système de gestion du risque de l'entreprise est intégré dans le processus de gestion et repose sur les principes de base suivants :

1. *Environnement interne*

L'environnement interne tient compte de l'orientation de l'organisation, et esquisse les bases de la façon dont le risque est vu et traité par le personnel de Nyrstar, notamment la philosophie en matière de gestion du risque, le goût du risque, l'intégrité, les valeurs éthiques et l'environnement dans lequel Nyrstar évolue.

2. *Définition des objectifs*

Les objectifs sont fixés par la direction. Le Système de gestion du risque de l'entreprise veille à ce que la direction dispose d'un processus de définition des objectifs qui soutienne et soit conforme à la mission du Groupe. Ces objectifs sont, en outre, conformes à l'affinité pour le risque du Groupe pour garantir que les événements potentiels qui influencent leur réalisation soient gérés de manière proactive.

3. *Identification des événements*

Sur la base d'une surveillance continue de l'environnement macro- et microéconomique de l'entreprise, la direction et le conseil d'administration identifient les événements internes et externes influençant la réalisation des objectifs du Groupe. Ce processus fait la distinction entre les risques et les opportunités. Les opportunités sont réinjectées dans le processus de définition de la stratégie ou des objectifs de la direction. Les risques sont inclus dans le Système de gestion du risque de l'entreprise.

4. *Evaluation des risques*

Les risques sont analysés, en fonction de leur probabilité et de leurs conséquences, et servent de base pour déterminer la manière de les gérer. Les risques sont évalués sur un plan inhérent et un plan résiduel.

5. *Réponse au risque*

En réponse aux risques, le Groupe envisage d'éviter, d'accepter, de réduire ou de partager le risque, sur la base d'un ensemble de mesures afin d'aligner les risques sur la tolérance au risque et l'affinité au risque du Groupe.

6. *Activités de contrôle*

Des règles et des procédures sont établies et appliquées pour veiller à la mise en œuvre efficace des réponses au risque.

7. *Systèmes d'information, de communication et d'information financière*

Des informations pertinentes sont identifiées, saisies et communiquées sous une forme et dans un délai permettant aux gens de prendre leurs responsabilités.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

8. Surveillance

L'entièreté du Système de gestion du risque d'entreprise est régulièrement surveillée et des modifications sont, si nécessaire, apportées. La surveillance est exercée grâce à des activités de gestion continues, des évaluations distinctes ou les deux.

Environnement interne

Les éléments et procédures essentiels suivants ont été établis pour fournir un Système de gestion du risque de l'entreprise et de contrôle interne efficace :

Structure organisationnelle

Il existe une structure organisationnelle valable, avec des procédures, une délégation et des obligations de rendre compte claires tant sur le plan des affaires que sur des fonctions de support et de contrôle, comme les ressources humaines, le service juridique, les finances, l'audit interne, etc.

La structure organisationnelle est surveillée de manière continue, par exemple en effectuant une analyse comparative de la structure organisationnelle avec les normes de l'industrie et la concurrence. Les responsabilités sont déléguées aux divisions opérationnelles, par des business plans et des budgets joints approuvés par la direction et le conseil d'administration dans les limites des niveaux d'autorisation fixés.

Politiques et procédures

Le Groupe a instauré des règles et des procédures internes au siège de l'entreprise, lesquelles sont disponibles sur l'intranet de Nyrstar, et distribuées en vue de leur application dans l'ensemble du Groupe. Chaque règle a un responsable qui les revoit et les corrige au besoin. Les principes, consignes et instructions comptables généraux et spécifiques à la société sont résumés dans les Pratiques comptables du Groupe disponibles sur les sites Intranet de Nyrstar. La norme en matière de gestion du risque du Groupe est également disponible sur l'intranet.

Déontologie

Le conseil d'administration a approuvé une Charte de gouvernance d'entreprise et un Code déontologique, incluant un cadre pour une prise de décision éthique. Tous les collaborateurs doivent remplir leurs activités quotidiennes et réaliser leurs objectifs professionnels selon les principes et les normes éthiques les plus rigoureux. Le Code déontologique est disponible sur www.nyrstar.com et énonce les principes régissant la manière de faire des affaires et de se comporter dans les domaines suivants :

- Notre personnel
- Notre communauté et notre environnement
- Nos clients et fournisseurs
- Nos concurrents
- Nos actionnaires
- Nos actifs

Le conseil d'administration mesure régulièrement la conformité du respect des règles et procédures applicables du groupe Nyrstar.

Dénonciation des dysfonctionnements

Nyrstar a également instauré une procédure de dénonciation des dysfonctionnements qui permet au personnel de faire part, en toute confidentialité, de ses craintes concernant des irrégularités dans le rapportage financier, de possibles actes frauduleux, de corruption et dans d'autres domaines.

Identification des événements et évaluation des risques

Le Groupe estime que la gestion du risque est un élément essentiel de la gouvernance d'entreprise. La Politique de gestion du risque du Groupe et le Système de contrôle interne, tels qu'approuvés par le conseil d'administration, ont été conçus pour identifier et gérer les risques professionnels qui sont cruciaux pour la réalisation des objectifs commerciaux, ainsi que des obligations opérationnelles, d'information financière et de conformité de Nyrstar. Les systèmes de contrôle internes ont été conçus pour gérer, plutôt

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

qu'éliminer, le risque lié à l'incapacité à atteindre les objectifs commerciaux et pour fournir une assurance raisonnable, mais pas absolue, contre les inexactitudes ou anomalies importantes dans les états financiers.

Partant des objectifs stratégiques précis tels qu'approuvés par le conseil d'administration, la direction évalue régulièrement les risques critiques auxquels Nyrstar est exposé. La direction évalue de manière générale, c'est-à-dire sans envisager de mesures d'atténuation et de contrôle, une conséquence potentielle du risque pour Nyrstar et la probabilité que le risque se matérialise. Sur la base des mesures d'atténuation et de contrôle en vigueur, la direction procède à une évaluation nette du risque pour le réduire à un niveau acceptable en fonction du goût pour le risque du Groupe, tel que déterminé par la direction et le conseil d'administration. Cela permet de mieux comprendre les risques auxquels sont confrontés tant l'environnement interne qu'externe, et au conseil d'administration de déterminer la tolérance globale au risque de Nyrstar. L'identification, l'évaluation et la gestion des risques critiques pour le Groupe sont un processus continu. Cela concerne, en particulier, les risques critiques entourant l'intégration de nouvelles filiales ou de nouvelles activités du Groupe.

Nyrstar a mis en place un Système global de gestion des informations liées aux risques d'entreprise, comprenant tous les risques identifiés, qui est régulièrement mis à jour. Le Groupe peut ainsi surveiller activement et communiquer tous les changements liés aux risques conjoncturels du Groupe.

Réponse au risque et activités de contrôle

Dans le cadre du système de gestion du risque de l'entreprise, la direction a établi des mesures d'atténuation ou de contrôle pour faire en sorte que les risques soient gérés et limités au goût pour le risque accepté par le Groupe. L'efficacité de ces moyens de contrôle est ensuite vérifiée et examinée par la direction et le comité d'audit.

Contrôle de la qualité

Nyrstar est certifié ISO 9001 pour la fusion et le raffinage du zinc et d'alliages de zinc, du plomb et d'alliages de plomb, de l'argent, de l'or et d'autres sous-produits. L'ensemble de ses principales procédures et des mesures de contrôle qu'elles englobent sont formalisées et publiées sur l'intranet de la Société.

Information financière et contrôle du budget

Nyrstar applies a comprehensive Group standard for financial reporting. The standard is in accordance with En matière d'information financière, Nyrstar applique une vaste norme valable pour tout le Groupe. Cette norme est conforme aux normes comptables internationales applicables, parmi lesquelles les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations afférentes émises par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRIC (IFRS Interpretations Committee). L'efficacité et la conformité avec la norme du Groupe en matière d'information financière sont constamment examinées et vérifiées par le comité d'audit.

Afin de garantir une planification financière et un suivi adéquats, une procédure de budgétisation financière décrivant la planification, la quantification, la mise en œuvre et la révision du budget conformément aux prévisions est scrupuleusement suivie. Nyrstar exécute une procédure de budgétisation à l'échelle du Groupe, coordonnée au niveau central et comprenant les étapes suivantes :

- 1) La stratégie commerciale du Groupe est actualisée et communiquée à tous les niveaux de Nyrstar. Celle-ci précise, entre autres choses, les principes et objectifs stratégiques pour l'exercice à venir.
- 2) Les principaux intrants et hypothèses pour le processus d'établissement du budget pour l'exercice à venir sont fournis par les parties prenantes internes concernées (production attendue, dépenses en capital, prix des métaux, taux de change et conditions commerciales compris) et chargés dans le système BPC (Budgeting, Planning and Consolidation) centralisé.
- 3) Les principaux intrants et hypothèses pour le budget passent ensuite au crible d'un processus rigoureux de validation par des parties prenantes internes et des cadres supérieurs concernés. Le comité de gestion et le conseil d'administration valident le budget convenu final.
- 4) Le budget final est communiqué aux différentes divisions opérationnelles et services de Nyrstar.
- 5) Nyrstar transmettra par la suite, deux fois par an, le chiffre d'affaires et les coûts réels du Groupe aux actionnaires.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Comités de gestion

De plus, divers comités de gestion, chargés de contrôler les divers risques auxquels Nyrstar est confronté, ont été instaurés :

LE COMITÉ DU TRÉSOR

Le Comité du trésor est composé du directeur financier, du trésorier du Groupe et du contrôleur du Groupe. Le rôle du Comité du trésor est de recommander au directeur général et au conseil d'administration des amendements à la politique en matière de trésorerie. Celui-ci examine toutes les opérations de trésorerie en cours avant qu'elles ne soient recommandées au directeur général en vue de leur révision et de leur approbation par le conseil d'administration. Cela inclut explicitement les préparatifs en vue des approbations par le directeur général et le conseil d'administration suivantes :

- l'approbation des stratégies et activités en matière de trésorerie, telles que recommandées par le Trésorier du Groupe, dans les limites de la politique définie ;
- l'examen périodique des opérations et activités en matière de trésorerie, l'approbation de l'utilisation de nouveaux genres d'instruments financiers et de techniques pour gérer les expositions financières ;
- l'approbation de la liste de contreparties autorisées pour les opérations de change et sur le marché monétaire ;
- l'approbation de l'utilisation de la prolongation des modalités de paiement et des escomptes de caisse sur les contrats commerciaux qui iraient au-delà des conditions commerciales standard, et
- l'approbation de la liste de relations bancaires.

Le Comité du trésor se réunit au moins une fois par trimestre.

COMITÉ DE GESTION DU RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Le Comité de gestion du risque lié aux matières premières de Nyrstar définit les règles et procédures régissant la manière dont Nyrstar gère son exposition aux prix des matières premières et aux taux de change. Nyrstar s'efforce activement et systématiquement à limiter tout impact sur son compte de résultat des changements des prix des métaux et des fluctuations de change.

Systèmes d'information, de communication et d'information financière

Les principaux éléments et procédures établis dans le cadre du processus de présentation financière incluent le processus de planification complet mis en place par Nyrstar et qui englobe les budgets opérationnels détaillés pour la période à venir. Le conseil d'administration analyse et approuve le budget annuel. Le budget est préparé sur la base d'hypothèses économiques cohérentes déterminées par la direction de Nyrstar. Les résultats sont surveillés et des mesures appropriées prises toute l'année. Cela comprend la présentation mensuelle des indicateurs clés de performance pour la période en cours, de même que des informations sur les principaux domaines à risques.

Des rapports mensuels complets du conseil d'administration qui incluent des comptes de gestion consolidés détaillés pour l'exercice, ainsi qu'un document de synthèse rédigé par le directeur financier, sont préparés et transmis mensuellement au conseil d'administration par le secrétaire général de la société.

Surveillance

La direction est responsable de l'évaluation des contrôles existants et de leur efficacité, et détermine si le niveau de risque accepté est conforme à celui approuvé par le conseil d'administration. Lorsqu'il a été déterminé que la Société court un niveau inacceptable de risque, la direction prend des mesures et incite activement tous les collaborateurs de Nyrstar à faire ouvertement part des risques et des opportunités identifiés.

Le conseil d'administration attache une attention toute particulière à la surveillance du risque et aux contrôles internes. Le conseil d'administration examine annuellement l'efficacité de la gestion du risque et des contrôles internes du Groupe, en ce incluses les mesures de contrôle stratégique, financier, opérationnel et de conformité. Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans cette évaluation. Le comité d'audit examine au moins une fois par an l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque de l'entreprise mis en œuvre et présentés par la direction. Cela inclut la prise de connaissance des

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

rapports réguliers de celle-ci sur les principaux risques, les mesures de limitation, les contrôles internes et les déclarations de la direction. Cela inclut, par ailleurs, les rapports relatifs à la gestion du risque et au contrôle interne émanant du personnel de vérification interne, des vérificateurs externes et d'autres certificateurs pouvant assister la Société.

L'audit interne est un élément important du processus global permettant d'évaluer l'efficacité des Systèmes de gestion du risque de l'entreprise et de contrôle interne. Les audits internes sont basés sur des plans axés sur le risque, approuvés par le comité d'audit. Les conclusions des audits internes sont présentées au comité d'audit et à la direction, et précisent les domaines d'amélioration. Le comité d'audit veille régulièrement à l'avancement de la mise en œuvre des mesures. La fonction d'audit interne du Groupe est gérée en interne, les audits internes étant exécutés par des fournisseurs de services externalisés. Le comité d'audit supervise la fonction d'audit interne.

Le comité d'audit examine aussi les déclarations concernant la supervision interne et la gestion du risque figurant dans le rapport annuel de la Société. Enfin, et surtout, le comité d'audit analyse les dispositifs spécifiques permettant au personnel de formuler de manière confidentielle ses craintes à propos d'éventuelles irrégularités commises dans les rapports financiers et dans d'autres domaines (mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements, etc.).

Afin de soutenir les protocoles décrits plus haut, des ressources internes et des sous-traitants extérieurs sont engagés pour effectuer des contrôles de conformité, et des rapports sont transmis au comité d'audit.

Autres

Le Groupe est déterminé à continuellement examiner et améliorer ses règles, systèmes et processus.

Le Groupe publie annuellement un Rapport de développement durable portant sur les questions de santé et de sécurité, d'environnement et de population sur lesquelles Nyrstar met l'accent.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Actionnaires

La Société possède une large base d'actionnaires, composée principalement d'investisseurs institutionnels extérieurs à la Belgique, mais comprenant également des investisseurs particuliers et institutionnels belges.

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des actionnaires qui ont enregistré une déclaration auprès de La Société conformément aux règles applicables de transparence à la date du présent rapport. En outre, la Société détient un certain nombre d'actions sous forme d'actions non émises.

Nom de l'actionnaire	Adresse de l'actionnaire	Date de notification	Nombre de droits de vote	Participation
Glencore International AG	Baarmattstrasse 3, 6340 Baar, Suisse	9 février 2009	13.245.757	7,79%
Nyrstar SA	Zinkstraat 1, 2490 Balen, Belgique	17 avril 2012	7.345.826	4,32%
BlackRock Group	33 King William Street, London EC4R 9AS, Royaume-Uni	13 décembre 2012	6.505.459	3,83%
Umicore SA	Broekstraat 31, 1000 Bruxelles, Belgique	23 mars 2011	5.251.856	3,09%
			32.348.898	19,03%

Capital social et actions

À la date du présent rapport, le capital social de la Société s'élève à 397.852.752,96 EUR et est totalement libéré. Il est composé de 170.022.544 actions ordinaires, représentant chacune un pair comptable de 2,34 EUR ou un 170.022.544^{ème} du capital social. Les actions de la Société n'ont pas de valeur nominale.

Conformément à une décision du conseil d'administration du 30 juin 2009, la Société a également émis des obligations convertibles non garanties de premier rang à 7% qui viennent à échéance en 2014 (les "2014 Obligations convertibles") pour un montant principal total de 120 millions EUR. La possibilité de convertir les 2014 Obligations convertibles en actions nouvelles de la Société a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 25 août 2009. En 2011, des 2014 Obligations convertibles ont été converties pour un montant principal total de 100.000 EUR. Toutes les autres sont encore en circulation.

À la date du présent rapport, la Société détient 7.345.826 de ses propres actions. Celles-ci sont détenues sous forme d'actions non émises, avec droits de dividende suspendus, pour leur remise potentielle à des membres du personnel sélectionnés, de manière à répondre aux obligations en attente de la Société en vertu des Plans de motivation à base d'actions destinées au personnel et aux directeurs, conformément au PLTME et au Plan de co-investissement.

Forme et cessibilité des actions

Les actions de la Société peuvent prendre la forme d'actions nominatives ou d'actions dématérialisées. Toutes les actions de la Société sont intégralement libérées et librement cessibles.

Devise

Les actions de la Société n'ont pas de valeur nominale, mais reflètent la même fraction du capital social de la Société, lequel est libellé en euros.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Droits de vote afférents aux actions

Chaque actionnaire de la Société a droit à un vote par action. Les actionnaires peuvent voter par procuration, sous réserve des règles décrites dans les statuts de la Société.

Les droits de vote peuvent être suspendus pour les actions :

- qui ne sont pas intégralement libérées, nonobstant la demande d'y procéder du conseil d'administration de la Société ;
- sur lesquelles plusieurs personnes disposent de droits concurrents, à moins qu'un représentant unique soit désigné pour exercer le droit de vote ;
- qui donnent à leur détenteur des droits de vote supérieurs au seuil de 3%, 5%, 7,5%, 10%, 15%, 20% et tout autre multiple de 5% du nombre total de droits de vote afférents aux instruments financiers en circulation de la Société à la date de l'assemblée des actionnaires concernée, sauf si l'actionnaire concerné a informé la Société et la FSMA, au moins 20 jours avant la date de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle il/elle souhaite voter, du fait que sa participation atteint ou franchit les seuils précités ; et
- dont le droit de vote a été suspendu par un tribunal compétent ou par la FSMA.

Conformément au Code belge des sociétés, les droits de vote afférents aux actions détenues par la Société sont suspendus.

Dividendes et Politique de distribution des dividendes

Toutes les actions participent de manière égale aux éventuels bénéfices de la Société (le cas échéant). En vertu du Code belge des sociétés, les actionnaires peuvent, en principe, décider de la distribution des bénéfices par un vote à la majorité simple à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires, sur la base des derniers états financiers non consolidés audités, établis conformément aux principes comptables généralement admis en Belgique et sur la base d'une proposition (non contraignante) du conseil d'administration de la Société. Les statuts de la Société autorisent également le conseil d'administration à déclarer un acompte sur dividendes conformément aux dispositions du Code belge des sociétés.

Une distribution de dividendes ne peut être faite que si, à la date de clôture du dernier exercice, après la déclaration et le paiement des dividendes, le montant de l'actif net de la Société tel qu'il résulte des comptes annuels (c'est-à-dire, en résumé, le montant des actifs repris au bilan, diminué des provisions et dettes, ces éléments étant établis conformément aux règles comptables belges), diminué des frais de constitution et d'extension non encore amortis et des frais de recherche et développement non encore amortis, n'est pas inférieur au montant du capital libéré (ou, s'il est plus élevé, du capital émis), augmenté du montant des réserves indisponibles. En outre, avant toute distribution de dividendes, 5% du résultat net doit être affecté à une réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital social de la Société.

La capacité de la Société à distribuer des dividendes dépend de la disponibilité de bénéfices distribuables suffisants, tels que définis par la législation belge sur la base des états financiers statutaires non consolidés de la Société plutôt que ses états financiers consolidés.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires une distribution brute de 0,16 EUR par action lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu à Bruxelles le 24 avril 2013, illustrant ainsi la confiance du conseil dans la solidité financière de Nyrstar et les perspectives à moyen et long terme pour les marchés sur lesquels Nyrstar opère. Le conseil d'administration va proposer aux actionnaires de structurer cette distribution de 0,16 EUR par action sous forme d'une réduction de capital avec remboursement du capital libéré. Une telle distribution par réduction de capital peut avoir lieu sans entraîner de précompte immobilier belge.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Informations pertinentes en cas d'offres publiques d'achat

La Société fournit les informations suivantes en vertu de l'article 34 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 :

- (i) Le capital social de la Société s'élève à 397.852.752,96 EUR et est intégralement libéré. Il se compose de 170.022.544 actions ordinaires, représentant chacune un pair comptable de 2,34 EUR ou un 170.022.544^{ème} du capital social. Les actions de la Société n'ont pas de valeur nominale.
- (ii) Il n'existe pas d'autres restrictions concernant le transfert d'actions que la législation belge applicable relative à la communication des participations importantes et les statuts de la Société.
- (iii) Aucun titulaire d'actions ne détient de droits de contrôle spéciaux.
- (iv) Toutes les attributions octroyées à des employés dans le cadre du plan d'acquisition d'actions des employés de Nyrstar seront immédiatement réalisées en cas de changement de contrôle de la Société. Les attributions octroyées à des employés en vertu du Plan à long terme de motivation des dirigeants et du Plan de co-investissement de Nyrstar seront réalisées sur détermination par le comité de nomination et de rémunération.
- (v) Chaque actionnaire de Nyrstar dispose d'une voix par action. Comme le stipulent les statuts de la Société ainsi que la législation et les articles applicables, les droits de vote peuvent être suspendus.
- (vi) La Société n'a connaissance d'aucun accord entre les actionnaires pouvant limiter le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.
- (vii) Les règles régissant la nomination et le remplacement de membres du conseil d'administration et la modification des statuts sont précisées dans les statuts de la Société et dans la charte de gouvernance d'entreprise de la Société.
- (viii) Les pouvoirs du Conseil d'administration, et plus spécifiquement le pouvoir d'émettre ou de racheter des actions, sont précisés dans les statuts de la Société. Par ailleurs, le conseil d'administration n'a pas reçu l'autorisation d'acheter ses propres actions « en vue de prévenir la Société d'un danger imminent et grave » (c'est-à-dire se défendre contre les offres publiques d'achat). Les statuts de la Société ne prévoient pas d'autres mécanismes spécifiques de protection contre les offres publiques d'achat.
- (ix) La Société est partie prenante aux accords importants suivants qui, en cas de changement de contrôle de la Société ou suite à une offre d'achat, peuvent soit être dénoncés par les autres parties, soit donner aux autres parties (ou titulaires bénéficiaires d'obligations) droit à un remboursement anticipé des obligations adossées à des créances à recouvrer de la Société en vertu de tels accords :
 - la ligne de crédit multidevise renouvelable de financement structuré des matières premières de Nyrstar ;
 - des obligations convertibles non garanties privilégiées à 7 %, remboursables en 2014 ;
 - des obligations non convertibles à taux fixe non garanties privilégiées à 5,5 %, remboursables en 2015 ;
 - des obligations non convertibles à taux fixe non garanties privilégiées à 5,3 %, remboursables en 2016 ;
 - la ligne de crédit bilatéral multidevise de 50 millions de francs suisses (sans engagement) conclue par Nyrstar auprès de Crédit Suisse AG ;
 - l'accord d'enlèvement de Nyrstar avec le Glencore Group, et
 - l'accord d'écoulement de Nyrstar avec Talvivaara Sotkamo Limited.
- (x) L'Administrateur Délégué a actuellement droit à un paiement équivalant à 12 mois de salaire en cas de résiliation de son contrat de travail lors d'un changement de contrôle de la Société.

Aucune offre d'achat n'a été lancée par des tiers relativement aux titres de la Société au cours de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Assemblée Générale Ordinaire - 24 avril 2013

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se tiendra à Bruxelles (Diamant Building, 80 Boulevard A. Reyers, 1030 Bruxelles) le dernier mercredi d'avril, soit le 24 avril 2013 à 10h30. Lors de cette assemblée, il sera demandé aux actionnaires d'approuver les résolutions suivantes :

1. Rapports concernant les comptes annuels
2. Approbation des comptes annuels
3. Rapports concernant les comptes annuels consolidés
4. Comptes annuels consolidés
5. Décharge des administrateurs
6. Décharge du commissaire de la société
7. Rapport de rémunération
8. Réélection d'un administrateur
9. Possibilité de verser les droits au titre de l'Annual Incentive Plan sous la forme d'actions différées
10. Approbation du 2013 Leveraged Employee Stock Ownership Plan (LESOP)

Assemblée Générale Extraordinaire - 24 avril et 22 mai 2013

Le 24 avril 2013, l'Assemblée Générale Annuelle sera brièvement suspendue pour se poursuivre sous la forme d'une Assemblée Générale Extraordinaire par-devant notaire. Lors de cette assemblée, il sera demandé aux actionnaires d'approuver les résolutions suivantes :

1. Soumission du rapport spécial
2. Distribution par le biais d'une réduction de capital
3. Renouvellement des pouvoirs du conseil d'administration en vertu du capital autorisé

Si le quorum n'est pas atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée le mercredi 22 mai 2013 à 10h30 au Diamant Building, 80 Boulevard A. Reyers, 1030 Bruxelles, ou en tout autre lieu qui y sera indiqué à ce moment.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Introduction

La Société établit un rapport de rémunération relatif à la rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction. Le présent rapport de rémunération fait partie de la déclaration sur la gouvernance d'entreprise, elle-même intégrée au rapport annuel. Le présent rapport sera soumis pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2013.

Politique de rémunération

La politique de rémunération de Nyrstar vise à :

- permettre à Nyrstar d'attirer et de retenir des employés talentueux ;
- encourager l'amélioration continue au sein de l'activité ; et
- corrélérer rémunération et performance, afin de motiver les employés à optimiser l'investissement des actionnaires en fournissant des résultats toujours meilleurs.

Nyrstar consulte l'avis indépendant de professionnels externes de manière à s'assurer que sa structure de rémunération correspond aux meilleures pratiques du secteur et permet à la fois de retenir les employés talentueux et de répondre aux attentes des actionnaires.

La politique de rémunération définie pour les administrateurs et les membres du comité de direction est exposée de manière plus détaillée ci-dessous.

Comité de nomination et de rémunération

Le comité de nomination et de rémunération se compose d'au moins trois administrateurs. Tous les membres du comité de nomination et de rémunération sont des administrateurs non exécutifs, majoritairement indépendants. Le comité de nomination et de rémunération est présidé par le Président du conseil d'administration ou par un autre Administrateur Non Exécutif nommé par ce comité. Les administrateurs actuellement membres du comité de nomination et de rémunération sont Julien De Wilde (Président), Ray Stewart, Peter Mansell et Karel Vinck.

Le rôle du comité de nomination et de rémunération est de formuler des recommandations au conseil d'administration concernant la nomination d'administrateurs, de faire des propositions relatives à la politique de rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction, et de soumettre un rapport de rémunérations au conseil d'administration.

Administrateurs

Généralités

Sur recommandation et proposition du comité de nomination et rémunération, le conseil d'administration détermine la rémunération des administrateurs à proposer à l'assemblée générale des actionnaires.

La proposition de rémunération que le conseil d'administration soumet à l'assemblée générale des actionnaires est en principe corrélée à la rémunération associée à des fonctions similaires au sein d'entreprises incluses dans l'Indice Bel20®. L'Indice Bel20® est un indice composé des 20 sociétés dotées de la plus forte capitalisation boursière flottante et dont les actions s'échangent dans le segment continu du marché réglementé de la bourse NYSE Euronext Brussels. La rémunération est calculée de manière à attirer, retenir et motiver les administrateurs présentant le profil défini par le comité de nomination et de rémunération.

L'assemblée générale des actionnaires approuve la rémunération des administrateurs, dont notamment, le cas échéant (i) en ce qui concerne la rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs, l'approbation d'une exemption de la règle selon laquelle la rémunération fondée sur des actions ne peut être acquise que pour une période d'au moins trois ans à dater de l'octroi de cette rémunération, (ii) en ce qui concerne la rémunération des administrateurs exécutifs, l'approbation d'une exemption de la règle selon laquelle (à moins que la rémunération variable ne corresponde à moins d'un quart de la rémunération annuelle) un quart au moins de la rémunération variable doit être fondé sur des critères de performance préalablement définis et mesurables objectivement sur une période d'au moins deux ans, et qu'au moins un autre quart de la rémunération variable doit être fondé sur des critères de performance préalablement

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

définis et mesurables objectivement sur une période d'au moins trois ans, et (iii) en ce qui concerne la rémunération des administrateurs non exécutifs, l'approbation de toute portion variable de la rémunération.

Les administrateurs de la Société (à l'exclusion de l'Administrateur Délégué) perçoivent une rémunération fixe en contrepartie de leur mandat au sein du conseil d'administration. En outre, les administrateurs (à l'exclusion du Président du conseil d'administration et de l'Administrateur Délégué) perçoivent des honoraires fixes pour leur participation à et/ou leur présidence des comités du conseil d'administration. Aucun jeton de présence n'est payé. L'Administrateur Délégué est également membre du conseil d'administration, mais il ne perçoit aucune rémunération supplémentaire en cette qualité.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération en fonction des résultats, d'options d'achat d'actions ou d'autres rémunérations fondées sur des actions, ni de prestations de retraite. La rémunération des administrateurs non exécutifs tient compte du rôle général des membres en tant qu'administrateur, de leur rôle spécifique en tant que Président, ou Président ou membre d'un comité du conseil d'administration, ainsi que des responsabilités qui leur incombent dans ce cadre et de leur engagement en termes de temps.

La rémunération et l'indemnisation actuelles des administrateurs non exécutifs n'ont pas augmenté depuis 2007. Il n'est pas question, pour le moment de modifier la politique de rémunération ou la rémunération des administrateurs non exécutifs. Néanmoins, nous ajusterons la rémunération des administrateurs non exécutifs au cours des deux prochaines années en fonction des pratiques du marché.

Rémunération et indemnisation en 2012

En 2012, les administrateurs (à l'exclusion de l'Administrateur Délégué) ont perçu les rémunérations et indemnisations suivantes :

PRÉSIDENT :

- Rémunération annuelle fixe de 200.000 EUR
- Pas de jeton de présence supplémentaire

AUTRES ADMINISTRATEURS (À L'EXCLUSION DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ) :

- Rémunération annuelle fixe de 50.000 EUR en tant que membre du conseil d'administration
- Honoraires fixes de 10.000 EUR par an par comité dont ils font partie
- Honoraires fixes de 20.000 EUR par an par comité qu'ils président
- Pas de jeton de présence supplémentaire

Sur la base de ces indications, les administrateurs (à l'exclusion de l'Administrateur Délégué) ont perçu les rémunérations suivantes en 2012 :

	Rémunération (EUR)
Julien De Wilde ⁽¹⁾	200.000
Peter Mansell	80.000
Karel Vinck	80.000
Ray Stewart	80.000
Oyvind Hushovd	70.000

(1) AU TRAVERS DE LA SPRL DE WILDE J. MANAGEMENT

Direction

Généralités

La rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du comité de direction se base sur les recommandations du comité de nomination et de rémunération. À chaque fois que la rémunération d'un autre directeur est sur la table, l'Administrateur Délégué participe aux réunions du comité de nomination et de rémunération en tant que conseiller.

La rémunération est déterminée par le conseil d'administration. À titre d'exception à la règle susmentionnée, l'assemblée générale des actionnaires doit approuver, le cas échéant : (i) en ce qui concerne la rémunération du comité de direction, une exemption de la règle selon laquelle la rémunération fondée sur des actions ne peut être acquise que pour une période d'au moins trois ans à dater de l'octroi de cette rémunération ;

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

(ii) en ce qui concerne la rémunération des administrateurs exécutifs et des membres du comité de direction, une exemption de la règle selon laquelle au moins un quart de la rémunération variable (à moins que la rémunération variable ne soit inférieure à un quart de la rémunération annuelle) doit être fondé sur des critères de performance préalablement définis et mesurables objectivement sur une période d'au moins deux ans et au moins un autre quart de la rémunération variable doit être fondé sur des critères de performance préalablement définis et mesurables objectivement sur une période d'au moins trois ans ; et (iii) la conclusion, avec les administrateurs exécutifs, membres du comité de direction et autres cadres supérieurs, d'accords de service visant (le cas échéant) le versement d'indemnités de départ correspondant à plus de douze mois de rémunération (ou dix-huit mois de rémunération, sous réserve de recommandation motivée du comité de rémunération).

Une partie déterminée de la rémunération est liée à la performance de chacun et à celle de l'entreprise.

La rémunération est calculée de manière à attirer, retenir et motiver les directeurs présentant le profil défini par le comité de nomination et de rémunération.

La rémunération des membres de la direction est composée des éléments suivants :

- Salaire annuel de base (fixe)
- Participation au Système de primes annuelles (AIP) (bonus) (variable)
- Participation au Plan à long terme de motivation des cadres (PLTME) (variable)
- Prestations de retraite

Pour l'exercice 2012, les droits à prestation visés au titre de l'AIP s'élèvent à 75% du salaire annuel de base pour l'Administrateur Délégué et à 60% du salaire annuel de base pour les autres membres du comité de direction. Sur l'avis indépendant de conseillers externes qui observent la rémunération au sein d'un groupe international d'entreprises homologues à Nyrstar, le conseil d'administration a augmenté, au 1^{er} janvier 2012, le maximum d'opportunités de prestations au titre de l'AIP à 150% du salaire annuel de base pour l'Administrateur Délégué, et à 120% du salaire annuel de base pour les autres membres du comité de direction. Dépendante des résultats, cette augmentation des opportunités sera délivrée en actions de Nyrstar, différées de 12 mois. Les avantages pensions de chaque membre du comité de direction restent à 20% de la rémunération fixe.

En outre, le conseil d'administration peut, à sa discrétion et dans des circonstances exceptionnelles, octroyer des primes ponctuelles aux membres du personnel, y compris aux membres du comité de direction. En 2012, un bonus ponctuel a été accordé à un membre du comité de direction en reconnaissance des résultats considérables produits dans les initiatives du programme Strategy into Action.

Le régime de rémunération pour les membres du comité de management ne s'assortit d'aucun droit spécifique de recouvrement ou de reprise en faveur de Nyrstar en cas d'octroi d'une rémunération variable calculée sur base de données financières erronées.

Il n'est pour le moment pas question de modifier la politique de rémunération des directeurs pour les deux prochains exercices.

Les composantes respectives du régime de rémunération sont détaillées ci-dessous.

Salaire annuel de base

Le salaire annuel de base constitue une rémunération fixe. Il est calculé sur la base d'une enquête menée par un expert externe sur les tendances du marché et les salaires de base associés à diverses descriptions de postes au sein d'entreprises homologues de Nyrstar implantées dans divers pays. Cette enquête permet d'établir une échelle des salaires. La médiane de chaque classe salariale correspond au 75^{ème} percentile. Pour 75% des entreprises au sein du groupe d'entreprises homologues, la rémunération est inférieure à la médiane ; elle est supérieure pour 25% de ce même groupe d'entreprises.

La politique de Nyrstar consiste à rémunérer les cadres supérieurs de son personnel à 100% de la médiane de leur classe salariale, sous réserve de performance continuellement satisfaisante. Toutefois, il existe une marge d'appréciation permettant de faire varier la rémunération fixe entre 80% et 120% de la médiane en fonction de l'expérience, de la fonction, de la localisation, de la demande du secteur, de la rareté des compétences techniques, des performances, etc.

Système de primes annuelles

La prime annuelle correspond à la partie variable de la rémunération. Elle est fonction du niveau de performance individuel, lequel peut être inférieur, égal ou supérieur à la valeur moyenne d'une année donnée. Les termes et

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

conditions en sont définis dans le Système de primes annuelles (Annual Incentive Plan—AIP), lequel peut être révisé annuellement.

L'AIP a pour objectif d'attirer et de retenir les employés talentueux, d'établir une corrélation entre performance et gratification, de récompenser les résultats favorables au succès financier de Nyrstar, de distinguer les employés qui adhèrent au Nyrstar Way, et d'offrir aux employés un système de gratification comparable à celui dont bénéficient les actionnaires de l'entreprise.

L'AIP a été conçu en fonction des résultats obtenus et du dépassement des prévisions annuelles de Nyrstar en termes de planification et de budget. L'année de référence pour l'éligibilité à l'AIP court du 1^{er} janvier au 31 décembre ; les versements interviennent généralement en mars de l'année suivante.

Pour être éligible à l'AIP, le bénéficiaire doit être toujours employé au 31 décembre de l'année de référence. Les critères d'éligibilité à l'AIP et leur pondération respective sont les suivants :

- réalisation, par le bénéficiaire, d'objectifs "stretch" personnels conçus pour lui permettre d'obtenir des résultats dépassant les exigences ordinaires de sa fonction (25%) ;
- réalisation, par l'entité du bénéficiaire au sein de Nyrstar, d'objectifs annuels par entité définis par le conseil d'administration (25%), et
- réalisation, par Nyrstar, des objectifs financiers annuels fixés par le conseil d'administration (50%).

La prime maximale au titre de l'AIP n'est libérable que si Nyrstar enregistre des résultats financiers et d'exploitation exceptionnels. Dans tous les cas, le versement de la prime annuelle est fonction de l'acceptabilité globale du comportement personnel, des performances professionnelles individuelles et de la capacité de paiement de l'entreprise.

L'éligibilité à l'AIP est évaluée et déterminée par le comité de nomination et de rémunération et le versement de toute prime annuelle doit être soumis à l'accord final du conseil d'administration.

Pensions

Les membres du comité de direction prennent part à un régime de pension à prestations définies. La contribution de Nyrstar à ce régime de pension s'élève à 20% du salaire annuel de base.

Autres

Les membres du comité de direction participent à un plan de prestations médicales incluant, entre autres, des soins médicaux et de dentisteries privés. Ils bénéficient en outre de frais de représentation, d'une aide immobilière, d'une indemnité de déplacement, ainsi que d'une assurance maladie et accidents du travail.

Pour en savoir plus sur des plans d'option sur actions, veuillez vous reporter à la section "Description des plans d'option sur actions".

Rémunération et indemnisation en 2012

En 2012, l'Administrateur Délégué et les autres membres du comité de direction ont perçu les rémunérations et indemnisations suivantes :

	Administrateur délégué (EUR)	Autres membres du comité de direction (sur une base cumulée) (EUR)
Salaire de base	865.639	1.804.175
AIP ⁽¹⁾	511.514	852.883
Prestations de retraite ⁽²⁾	164.043	408.543
Autres composantes de la rémunération ⁽³⁾	327.068	1.256.296
Total	1.868.264	4.321.897

(1) CES MONTANTS SONT RELATIFS À L'EXERCICE DU 1 JANVIER 2011 AU 31 DÉCEMBRE 2011.

(2) LA PENSION INCLUT 20% DU SALAIRE ANNUEL DE BASE À TITRE DE CONTRIBUTION À L'ÉPARGNE ET DE CONTRIBUTION AUX RISQUES.

(3) INCLUS LES FRAIS DE PRÉSENTATION, L'AIDE IMMOBILIÈRE, L'INDEMNITÉ DE DÉPLACEMENT, L'ASSURANCE SANTÉ ET UN BONUS EXCEPTIONNEL EN 2012.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Versements consécutifs à cessation de contrat

En 2012, chaque membre du comité de direction (y compris l'Administrateur Délégué) avait droit au versement d'indemnités de départ équivalentes à douze mois de salaire annuel de base en cas de cessation de contrat à l'initiative de Nyrstar. En outre, l'accord conclu avec l'Administrateur Délégué stipule que tout changement de contrôle de la Société entraînera la cessation du contrat le liant à Nyrstar. Dans ce cas, l'Administrateur Délégué a droit au versement d'indemnités de départ équivalentes à douze mois de salaire annuel de base (en ce inclus toute période de préavis contractuelle).

Indemnisation et assurance des administrateurs et de la direction

Comme le permettent les statuts de la Société, celle-ci a conclu des accords d'indemnisation avec les administrateurs et les membres concernés du comité de direction et a souscrit à des couvertures d'assurance pour les administrateurs et directeurs.

Description des plans d'option sur actions

La Société propose actuellement un Plan à long terme de motivation des employés (PLTME) et un Plan de co-investissement (ci-après les « Plans ») en vue d'attirer, de retenir et de motiver les employés et la direction de la Société et de ses filiales détenues à 100%. Les années précédentes, la Société disposait également d'un plan général d'acquisition d'actions par les employés (ESAP). Cependant, toutes les actions octroyées en vertu de ce plan ont été acquises et encaissées au 31 décembre 2011 et aucun autre octroi n'a été réalisé en 2012.

Les principales modalités du PLTME et du Plan de co-investissement (ci-après les « Plans ») sont reprises ci-dessous. Pour de plus amples informations sur la manière dont les primes sont traitées dans le résultat financier de Nyrstar, nous nous référerons à la note 33 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012.

PLTME

Généralités

En vertu du PLTME, les cadres supérieurs employés par Nyrstar (les « **cadres** ») sélectionnés par le conseil d'administration peuvent se voir attribuer de manière conditionnelle des actions ordinaires de la Société à une date future (« **attribution aux cadres en actions** ») ou leur équivalent en espèces (« **attribution fantôme aux cadres** ») (il sera fait référence à ces deux attributions sous l'appellation « **attribution aux cadres** »).

Il se peut que les conditions du PLTME varient de pays en pays afin de tenir en compte des réglementations fiscales locales ou d'autres règles et exigences des juridictions où les cadres sélectionnés travaillent ou résident.

Le comité de nomination et de rémunération adresse des recommandations au conseil d'administration quant au fonctionnement et à l'administration du PLTME.

Éligibilité

Le conseil d'administration sélectionnera les cadres qui pourront participer au PLTME (les "**cadres participants**").

La valeur des attributions conditionnelles aux cadres en vertu du PLTME varie en fonction du rôle, du niveau de responsabilité et de l'ancienneté de chaque cadre participant. La valeur maximale des attributions conditionnelles aux cadres accordées à tout cadre participant au cours de tout exercice comptable n'excédera pas 150% de son salaire de base au moment de l'attribution (à l'exception de 2007, exercice comptable au cours duquel l'introduction en bourse de la Société a eu lieu, à la suite de quoi cette limite a été augmentée à 400%).

Acquisition définitive

Les attributions aux cadres seront définitivement acquises après une période de trois ans de performances continues.

En cas de cessation de contrat avant la date d'acquisition définitive pour de "bonnes raisons", le conseil d'administration peut considérer un certain nombre d'attributions aux cadres comme définitives, en fonction

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

des facteurs laissés à son appréciation, notamment le prorata de la période de performance écoulée et la mesure dans laquelle les conditions de performance ont été satisfaites jusqu'à la date de fin du contrat.

Les conditions de performance du PLTME sont définies par le conseil d'administration. Celui-ci en a défini deux, dont la pondération est équivalente (50%). Pour que chaque attribution puisse être acquise définitivement, le cours annuel de l'action Nyrstar est mesuré par rapport au mouvement implicite du cours notionnel de l'action, lequel est basé sur la performance historique du prix du zinc (première condition de performance) et par rapport à l'Indice MSCI World Metals and Mining (seconde condition de performance). Un nombre équivalent d'attributions est octroyé au titre de chaque condition. Les attributions aux cadres sont réalisées lorsque les seuils d'échelle prédéfinis pour chacune des performances sont atteints. Le calendrier d'acquisition est défini dans le tableau ci-dessous :

Prix du zinc (50%)	Performance moyenne du cours de l'action Nyrstar par rapport au cours d'action engendré par le prix du zinc	% d'acquisition	Indice MSCI World Metals and Mining (50%)	Performance moyenne du cours de l'action Nyrstar par rapport au cours d'action engendré par cet indice	% d'acquisition
> 500 point de base (pb)	100	> 500 pb	100		
> 400 pb	80	> 400 pb		80	
> 300 pb	60	> 300 pb		60	
> 200 pb	40	> 200 pb		40	
> 100 pb	20	> 100 pb		20	
> 000 pb	0	> 000 pb		0	

Le volume moyen pondéré de la surperformance est calculé pour chaque année. Il s'agit de moyennes calculées pour la période de performance et comparées au calendrier d'acquisition.

Les règles du PLTME prévoient diverses circonstances dans lesquelles les attributions aux cadres qui ne sont pas définitivement acquises deviennent caduques, notamment lorsque les conditions de performance ne sont pas atteintes.

Attributions

En avril 2008, une attribution initiale (Attribution 1) a été consentie conformément aux règles et conditions stipulées par le PLTME. Cette « Attribution 2008 » consistait en trois tranches, dont la période de validité est désormais expirée. Toutefois, ces attributions d'actions n'ont pas été versées avant mars 2011. D'autres attributions ont été consenties en 2009 (Attribution 2), en 2010 (Attribution 3), en 2011 (Attribution 4) et en 2012 (Attribution 5), conformément aux règles et conditions du PLTME indiquées ci-dessous. Les attributions d'actions de l'Attribution 2 ont été versées en 2012.

	Attribution 2	Attribution 3	Attribution 4	Attribution 5
Date d'attribution effective	30 juin 2009	30 juin 2010	30 juin 2011	30 juin 2012
Période de validité	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011	Du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012	Du 1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013	Du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014
Critères de validité	–prix zinc 50% –MSCI 50% Le cadre reste en service jusqu'au 31 décembre 2011	–prix zinc 50% –MSCI 50% Le cadre reste en service jusqu'au 31 décembre 2012	–prix zinc 50% –MSCI 50% Le cadre reste en service jusqu'au 31 décembre 2013	–prix zinc 50% –MSCI 50% Le cadre reste en service jusqu'au 31 décembre 2014
Date d'acquisition	31 décembre 2011	31 décembre 2012	31 décembre 2013	31 décembre 2014

Entre le moment où les conditions de performance sont remplies et celui où le cadre participant perçoit le paiement en question, celui-ci aura droit à un paiement égal à l'équivalent en espèces de tout dividende versé.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Variation des actions PLTME attribuées

Le tableau suivant illustre les variations du nombre d'instruments de capitaux propres attribués au cours de la période dans le cadre du PLTME :

	Attribution 2	Attribution 3	Attribution 4	Attribution 5	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2012	2.764.817	823.243	1.196.168	-	4.784.228
Attribution initiale au 30 juin 2012	-	-	-	2.261.628	2.261.628
(Déchéances) / Ajouts	-	(52.283)	(142.267)	(157.389)	(351.939)
Arrangements	2.675.946	-	-	-	(2.675.946)
Solde de clôture au 31 décembre 2012	88.871	770.960	1.053.901	2.104.239	4.017.971

	Attribution 1			Attribution 2	Attribution 3	Attribution 4	Total
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3				
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2011	292.845	179.756	237.837	2.105.305	560.516	-	3.376.259
Attribution initiale au 30 juin 2011	-	-	-	-	-	1.149.398	1.149.398
Ajustement effet dilutif au 15 mars 2011	57.784	35.469	46.930	415.415	110.600	-	666.198
(Déchéances) / Ajouts				244.097	152.127	46.770	442.994
Arrangements	(350.629)	(215.225)	(284.767)	-	-	-	(850.621)
Solde de clôture au 31 décembre 2011	-	-	-	- 2.764.817	832.243	1.196.168	4.784.228

Plan de co-investissement

Généralités

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 28 avril 2010 a approuvé le Plan de co-investissement. Selon ce plan, pour chaque action ordinaire de la Société qu'un membre du comité de direction (y compris l'Administrateur Délégué) (ci-après le « **participant** ») a acquise entre le 30 avril 2010 et le 28 juin 2010 (« **action de co-investissement** »), la Société octroiera (gratuitement) à ce participant, à la date d'acquisition définitive, un certain nombre d'actions ordinaires de la Société supplémentaires (« **actions de compensation** »), à condition que : (a) le participant soit toujours employé par Nyrstar (sauf si le conseil d'administration qualifie son départ avant cette date de "situation de bon départ" (maladie entraînant l'incapacité à poursuivre des activités professionnelles pendant une période supérieure à douze mois, démission volontaire, retraite ou tout événement similaire que le comité de nomination et de rémunération peut qualifier de "situation de bon départ")) à la date d'acquisition définitive, et que (b) le participant détienne toujours ces actions de co-investissement à la date d'acquisition définitive.

Critères d'éligibilité

Les personnes éligibles pour participer au Plan de co-investissement sont les membres du comité de direction (y compris l'Administrateur Délégué) et les Group General Managers.

Acquisition définitive

Le Plan de co-investissement a une seule date d'acquisition définitive : le 15 juillet 2013.

Le Plan de co-investissement a trois dates de mesure : le 1^{er} juillet 2011 (**Date de mesure 1**), le 1^{er} juillet 2012 (**Date de mesure 2**) et le 1^{er} juillet 2013 (**Date de mesure 3**).

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le nombre d'actions de compensation est le produit de : (a) le plus élevé des **Multiple A**, **Multiple B** et **Multiple C**, et (b) le nombre total d'actions de co-investissement que le participant concerné aura détenues sans interruption depuis le 28 juin 2010 jusqu'à la date (comprise) d'acquisition définitive.

Les limites initiales ont été ajustées afin de prendre en compte l'effet économique des émissions de droits de la société clôturées en mars 2011. Référence est également faite à la note 33 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

Le « **Multiple A** » sera égal à :

- zéro, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2010 et le 1^{er} juillet 2011 a été égal ou inférieur à 16,70 EUR;
- quatre, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2010 et le 1^{er} juillet 2011 a été égal ou supérieur à 25,06 EUR; ou
- un nombre compris entre deux et quatre à déterminer sur une base directe, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2010 et le 1^{er} juillet 2011 a été compris entre 16,70 EUR et 25,06 EUR, le facteur deux coïncidant avec le seuil de 16,70 EUR et le facteur quatre coïncidant avec le seuil de 25,06 EUR.

Le « **Multiple B** » sera égal à :

- zéro, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} juillet 2012 a été égal ou inférieur à 16,70 EUR;
- quatre, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} juillet 2012 a été égal ou supérieur à 25,06 EUR; ou
- un nombre compris entre deux et quatre à déterminer sur une base directe, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} juillet 2012 a été compris entre 16,70 EUR et 25,06 EUR, le facteur deux coïncidant avec le seuil de 16,70 EUR et le facteur quatre coïncidant avec le seuil de 25,06 EUR.

Le « **Multiple C** » sera égal à :

- zéro, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2012 et le 1^{er} juillet 2013 a été égal ou inférieur à 16,70 EUR;
- quatre, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2012 et le 1^{er} juillet 2013 a été égal ou supérieur à 25,06 EUR; ou
- un nombre compris entre deux et quatre à déterminer sur une base directe, si le prix de clôture moyen le plus élevé d'une action ordinaire de la Société au cours de toute période donnée de cinq jours ouvrables consécutifs entre le 1^{er} juillet 2012 et le 1^{er} juillet 2013 a été compris entre 16,70 EUR et 25,06 EUR, le facteur deux coïncidant avec le seuil de 16,70 EUR et le facteur quatre coïncidant avec le seuil de 25,06 EUR.

Les actions de compensation seront constituées d'actions ordinaires de la Société que celle-ci a l'intention de racheter conformément aux pouvoirs statutaires respectifs octroyés au conseil d'administration. Si la Société est dans l'incapacité de verser des actions de compensation à un participant, elle pourra exécuter ses obligations respectives en octroyant à ce participant une somme en espèces égale au produit du nombre d'actions de compensation à verser à ce participant et du prix de clôture moyen des actions ordinaires de la Société au cours des vingt jours d'activité précédant la date d'acquisition définitive.

La philosophie sous-jacente à l'acquisition définitive est de fournir une composante à long terme pour la rémunération des membres du comité de direction, tout en alignant leurs intérêts sur ceux de la Société et de ses actionnaires, en exigeant un investissement personnel des membres du comité de direction, et en même temps, en liant cette composante de la rémunération à l'évolution sur le long terme du prix des actions de la Société.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Attributions

Sous réserve des conditions d'acquisition définitive, le nombre d'actions de co-investissement d'un participant a été plafonné comme suit :

- pour l'Administrateur Délégué, le nombre maximum d'actions de co-investissement est plafonné à 50.000 ; et
- pour chacun des quatre membres du comité de direction, le nombre maximum d'actions de co-investissement est plafonné à 35.000.

Les membres du comité de direction ont acquis un nombre total de 190.000 actions dans le cadre de leur participation au plan de co-investissement.

Conformément aux principes généraux susmentionnés, le conseil d'administration a également déterminé et élaboré les règles du Plan de co-investissement qu'il gère également.

Dans le contexte du Plan de co-Investissement, outre le droit conditionnel de recevoir des actions, Nyrstar octroiera à chaque participant une prime inconditionnelle en espèces, dont le montant net (à calculer séparément pour chaque participant) sera égal au produit (a) du nombre d'actions de co-investissement de ce participant et (b) de la différence entre le prix d'acquisition moyen payé par le participant pour ses actions de co-investissement respectives et le montant de 10,00 EUR.

Ajustements des plans

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 27 avril 2011 a accordé au conseil d'administration de la Société le pouvoir de modifier et de reformuler le Plan de co-investissement afin de refléter les conséquences et les modifications qui peuvent être nécessaires dans le cadre de certaines actions stratégiques entreprises par la Société. Dans le contexte de l'émission de droits de la Société clôturée en mars 2011, les modifications suivantes ont été apportées au Plan de co-investissement :

- les actions de la Société souscrites par les participants au Plan de co-investissement dans le cadre de l'émission de droits de la Société clôturée en mars 2011 sur la base des droits préférentiels de leurs actions de co-investissement existantes sont également considérées comme des actions de co-investissement aux fins du Plan de co-investissement. En conséquence, 133.000 actions supplémentaires souscrites par les participants au Plan de co-investissement sont considérées comme des « actions de co-investissement » du Plan de co-investissement ;
- la liste des participants au Plan de co-investissement peut être élargie au-delà de l'Administrateur Délégué et des quatre autres membres du comité de direction de la Société afin d'inclure d'autres managers de la Société et ses filiales ;
- les objectifs basés sur les performances (définis par le conseil d'administration et portant sur le cours en bourse des actions de la Société sur la durée du Plan de co-investissement) qui doivent être réalisés pour acquérir les actions de compensation peuvent être adaptés afin de prendre en compte l'impact économique de l'émission de droits de la Société clôturée en mars 2011. Référence est faite à la note 31 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 ; et
- la date générale d'acquisition en vertu du Plan de co-investissement peut être inférieure à trois ans.

En outre, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 27 avril 2011 a approuvé et ratifié, dans la mesure nécessaire et applicable, conformément à l'article 556 du Code belge des sociétés, toutes les clauses ou caractéristiques incluses dans les Plans qui (automatiquement ou non) se traduisent par l'approbation ou l'autorisation ou permettent au conseil d'administration (ou à un comité ou certains membres du conseil d'administration) d'approuver ou d'autoriser l'acquisition accélérée ou immédiate d'actions souscrites en vertu de ces Plans dans l'éventualité d'une offre publique d'achat ou d'un changement de contrôle de la Société, et toute autre clause ou caractéristique qui, conformément à l'article 556 du Code belge des sociétés, implique des droits conférés à des tiers affectant le patrimoine de la Société ou donnant naissance à une dette ou un engagement à sa charge, lorsque l'exercice de ces droits dépend du lancement d'une offre publique d'achat sur les actions de la Société ou d'un changement de contrôle de celle-ci.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Plan d'actionnariat salarié à effet de levier (LESOP)

En 2013, le conseil d'administration envisage de proposer à certains de ses cadres supérieurs un nouvel élément de rémunération : la possibilité de souscrire à un plan d'actionnariat salarié à effet de levier (Leveraged Employee Stock Ownership Plan - LESOP) appelé "**LESOP 2013**". Ce plan LESOP 2013 permettrait à ses souscripteurs d'acheter des actions de la société avec une remise de 20%. Ces actions seraient sujettes à une durée de détention de trois ans. Pour chaque action achetée par un souscripteur avec ses fonds propres, une institution financière offrirait à celui-ci un financement supplémentaire lui permettant d'acheter neuf actions supplémentaires en bénéficiant de la même remise. Au terme de la durée de détention, il reviendrait au souscripteur de transférer toutes ses actions achetées à cette institution financière en échange d'un montant en espèces ou d'un nombre d'actions de la société dont la valeur serait égale à sa contribution personnelle (fonds propres) dans le plan LESOP 2013, augmentée d'un certain pourcentage de la hausse de valeur des actions sur la durée du plan LESOP 2013. Les actions achetées dans le cadre du plan LESOP 2013 resteraient sujettes à la durée de détention susmentionnée, même si le souscripteur n'est plus employé par la société. Dans un premier temps, les souscripteurs éligibles pour le plan LESOP 2013 seraient les membres du comité de management, ainsi que certains autres cadres supérieurs et directeurs généraux. Le nombre d'actions qu'un souscripteur pourrait acheter avec ses fonds propres dans le cadre du plan LESOP 2013 serait plafonné. Pour les membres du comité de management de Nyrstar, le plafond serait fixé à 50 000 actions par membre. Le conseil d'administration compte soumettre le plan LESOP 2013 à l'assemblée générale des actionnaires de la société, conformément aux exigences stipulées dans le Code belge des sociétés et dans la charte de gouvernance d'entreprise de Nyrstar.

Participations d'administrateurs et autres

Actions et attributions d'actions

À la date du 30 juin 2011, les attributions d'actions suivantes ont été octroyées en vertu du PLTME aux membres du comité de direction :

Name	Title	PLTME	Attributions d'actions octroyées selon le PLTME, dont les conditions d'exécution ont été satisfaites	Attributions d'actions octroyées selon le PLTME, dont les conditions d'exécution n'ont pas été satisfaites ⁽¹⁾
Roland Junck	Administrateur délégué	286.439	373.437	
Greg McMillan	Directeur d'exploitation	171.278	192.495	
Heinz Eigner	Directeur financier	140.135	162.924	
Russell Murphy	Directeur RR & SHE	129.680	148.925	
Michael Morley	Directeur du développement	123.963	147.379	
Erling Sorensen ⁽²⁾		67.668	6.096	

(1) L'ACQUISITION DÉFINITIVE EST SOUMISE AUX CONDITIONS DE PERFORMANCE.

(2) EN 2010, ERLING SORENSEN FAISAIT PARTIE DU COMITÉ DE DIRECTION : IL EST PARTI DANS DES CONDITIONS DE "BON DÉPART" SELON LES RÈGLES DU PLTME. SES ATTRIBUTIONS D'Actions ONT ÉTÉ CALCULÉES AU PRORATA SELON UNE DATE DE DÉPART FIXÉE AU 30 JUIN 2010.

La Société a reçu des déclarations des membres suivants du comité de direction, conformément au code de déontologie (voir ci-dessous) en relation avec les actions détenues à la date du présent rapport :

Nom	Titre	Actions détenues
Roland Junck	Administrateur délégué	50.000
Greg McMillan	Directeur d'exploitation	296.728
Heinz Eigner	Directeur financier	303.596
Russell Murphy	Directeur RR & SHE	200.000
Michael Morley	Directeur du développement	220.098

Rapport du conseil d'administration selon l'article 119 du Code belge des sociétés

Conformément à l'article 119 du Code belge des sociétés, le conseil d'administration fait rapport des activités du groupe Nyrstar pour l'exercice se clôturent le 31 décembre 2012.

Les informations fournies dans le présent rapport sont des informations réglementées au sens de l'article 36 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007.

1. Commentaires à propos des états financiers

Les états financiers consolidés de Nyrstar au et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 comprennent Nyrstar NV (la « Société ») et ses filiales (conjointement appelées le « Groupe » et individuellement les « Entités du Groupe ») ainsi que la participation détenue par le Groupe dans des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement.

Les états financiers consolidés de Nyrstar ont été préparés conformément aux normes d'information financière internationales adoptées par l'Union européenne. Celles-ci incluent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations afférentes émises par l'IASB (International Accounting Standards Board), le SIC (Standard Interpretations Committee) et l'IFRIC (IFRS Interpretations Committee), effectives à la date d'information financière et adoptées par l'Union européenne. Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation.

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise de fonctionnement et de présentation de la société : l'euro. Toutes les informations financières ont été arrondies à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

Pour connaître les états financiers consolidés, veuillez consulter les pages correspondantes de ce rapport annuel.

1.1 Aperçu des activités et présentation financière

Nyrstar a enregistré une croissance importante de la production de tous les métaux dans le segment minier et atteint ses indications pour l'ensemble de l'exercice pour le zinc, le plomb et l'argent contenus dans le concentré, manquant de peu l'objectif fixé pour l'or. Ces résultats ont été réalisés dans un contexte économique ardu dans lequel les prix des matières premières et les frais de traitement se sont repliés. En raison de la situation macroéconomique défavorable, la Société a affiché en 2012 un résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels de (6,4) millions d'euros (contre 122,0 millions d'euros en 2011). Le Groupe a dégagé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 de 3.069,8 millions d'euros, soit une diminution de 8 % comparé à 2011, et enregistré une perte nette après impôts de 95,3 millions d'euros en 2012 (pour un bénéfice net après impôts de 36,1 millions d'euros en 2011).

La persévérance du Groupe afin d'améliorer la sécurité et la santé a conduit à une nouvelle diminution de la LTR (fréquence des accidents du travail provoquant une indisponibilité) et du RIR (taux de lésions comptabilisables). (La LTR et le RIR sont des moyennes mobiles sur 12 mois du nombre de blessures entraînant une indisponibilité et de blessures comptabilisables, respectivement, par million d'heures de travail prestées. Ils concernent tous les employés et sous-traitants de toutes les usines).

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.2 Indicateurs clés de performance non financiers

Production

	Exercice 2012	Exercice 2011
Production mines		
Concentré de zinc (en milliers de tonnes)	312	207
Concentré d'or (en milliers d'onces troy)	94,6	49,9
Concentré d'argent (en milliers d'onces troy)	5.517	3.673
Concentré de plomb (en milliers de tonnes)	16,2	7,8
Concentré de cuivre (en milliers de tonnes)	13,0	7,7
Production fonderies		
Zinc (en milliers de tonnes)	1.084	1.125
Plomb (en milliers de tonnes)	158	195
Acide sulfurique (en milliers de tonnes, brut)	1.388	1.400
Argent (en milliers d'onces troy)	13.806	18.563
Or (en milliers d'onces troy)	56	36

Dans le segment minier, la production de tous les métaux a connu une forte croissance. La production de zinc en concentré, 312.000 tonnes en 2012, a progressé de 51 % par rapport à 2011, la production issue des mines de la Société (hors livraisons fournies dans le cadre de l'accord d'écoulement de zinc conclu avec Talvivaara) a augmenté de 64 %, tandis que celles de plomb (108 %), de cuivre (69 %), d'argent (50 %) et d'or (90 %) ont également fortement grimpé par rapport à 2011. Les indications de production ont été respectées pour tous les métaux, à l'exception de l'or qui a légèrement reculé en raison des arrêts opérationnels temporaires subis au premier semestre 2012 dans les mines d'El Toqui et de Coricancha.

Le segment fusion a produit quelque 1.084.000 tonnes de zinc métal en 2012, ce qui est conforme aux indications énoncées qui misaient sur environ 1,1 million de tonnes. Bien qu'en recul de 4 % par rapport aux résultats record enregistrés en 2011 (1.125.000 tonnes), la production 2012 était conforme aux niveaux historiques. Les fonderies de zinc ont affiché de solides résultats d'exploitation en S2 2012, produisant 547.000 tonnes de zinc métal, soit une hausse de 2 % par rapport à S1 2012, un semestre au cours duquel le segment fusion a connu quelques problèmes opérationnels (en particulier au début de l'année).

Marchés

Les bénéfices de Nyrstar sont très sensibles aux variations du prix du zinc et, avec la croissance de la production d'autres métaux du segment minier, la sensibilité aux changements du prix du plomb, du cuivre et de l'argent a aussi augmenté. Par rapport à 2011, le prix moyen du zinc a reculé de 11 % en 2012, atteignant en moyenne USD 1.946/t en 2012 contre USD 2.191/t en 2011, alors que les prix moyens du plomb, du cuivre et de l'argent ont baissé respectivement de 14 %, 10 % et 11 %. Les bénéfices de Nyrstar restent également fort sensibles aux fluctuations des frais de traitement pour le zinc. Les frais de traitement de référence du zinc pour 2012 étaient très en-deçà des conditions obtenues en 2011, ce qui s'est traduit par des FT réalisés de USD 196 par tonne métrique sèche (tms) en 2012, soit une baisse de 15 % par rapport à 2011 (USD 230/tms), ce qui a eu des répercussions négatives importantes sur l'EBITDA du Groupe.

Nyrstar a, en partie, profité d'un Euro plus faible, même si cela n'a pas compensé le recul des prix des matières premières. L'autre devise qui a impacté nos résultats en 2012, c'est le dollar australien, toujours fortement apprécié, atteignant en moyenne 0,81 contre l'Euro, soit une hausse de 8 % par rapport à 2011. Si les fonderies de zinc ont maintenu leurs coûts en devise locale, sachant qu'approximativement 40 % de nos frais de fusion sont libellés en dollars australiens, le coût d'exploitation moyen par tonne des fonderies en euros a augmenté à 577 euros.

Sécurité, hygiène et environnement

Le RIR (taux de lésions comptabilisables) de Nyrstar a continué de s'améliorer en 2012, passant de 13,0 en 2011 à 8,2 en 2012, soit un recul important de 37 %. La LTI (fréquence des accidents du travail) a elle aussi régressé, de 4,2 en 2011 à 2,5 en 2012, soit une diminution de 40 %. Les taux de RIR et de LTI dans les fonderies

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

de Nyrstar restent à des niveaux historiquement bas, et des améliorations sensibles ont été notées dans le segment minier suite à l'emphase mise sur la sécurité dans les mines acquises au cours des années antérieures.

Un audit global de la sécurité dans les mines souterraines a été effectué en janvier 2012. L'équipe, composée de spécialistes de la sécurité dans les mines venant de l'extérieur travaillant en collaboration avec des Health and Safety managers internes, procède à l'examen sur le terrain des pratiques, règles et procédures dans chaque site minier afin de créer un cadre de sécurité et un programme d'améliorations qui permettront à Nyrstar de définir des normes de sécurité de premier plan dans les mines souterraines. Les résultats de l'audit ont été présentés au conseil d'administration de Nyrstar dans le courant du premier semestre de 2012 et des plans d'amélioration de la sécurité au niveau des sites ont ensuite été établis et appliqués au second semestre 2012.

Dans le segment Fonderies, tant Budel (1,8) que Port Pirie (3,2) ont enregistré en 2012 des taux de lésions comptabilisables supérieurs aux niveaux de performances de premier plan (5) (performances de premier plan basées sur les données d'hygiène et de sécurité de l'industrie pétrolière et gazière internationale). De plus, Budel a terminé l'année 2012 sans avoir enregistré un seul accident du travail provoquant une indisponibilité. Ces deux prouesses sont le fruit d'une initiative axée sur la sécurité mise en place sur les sites Nyrstar, de l'application par l'ensemble du personnel du Nyrstar Way, principe essentiel de la Strategy into Action de Nyrstar, et d'un haut niveau de maturité sur le plan de la sécurité de tous les employés des sites. En 2012, le segment Fusion s'est concentré sur les principaux indicateurs et sur la prévention au quotidien des accidents, rapportant les accidents évités de justesse et enquêtant sur leurs causes et identifiants, signalant et éradiquant les risques.

Aucun incident environnemental ayant eu des répercussions hors site importantes n'a été enregistré en 2012. Une augmentation marquée du nombre d'incidents environnementaux comptabilisables mineurs a toutefois été observée, 54 incidents du genre ayant été signalés en 2012 contre 22 en 2011. Cette hausse s'explique en grande partie par le nombre plus élevé de mines désormais exploitées par Nyrstar après l'acquisition des mines de Campo Morado, El Mochito, El Toqui, Langlois et Myra Falls en 2011.

1.3 Résultat d'exploitation, position financière et flux de trésorerie

Le Groupe a enregistré une perte nette après impôts de 95,3 millions d'euros pour l'exercice 2012. Il a dégagé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012 sélevant à 3.069,8 millions d'euros, soit une baisse de 8 % par rapport à 2011, due principalement à des prix des métaux inférieurs. Le résultat brut a, cependant, crû de 5 % pour s'établir à 1.356,3 millions d'euros en 2012 grâce à l'accroissement de la rentabilité dans le segment minier, après augmentation des niveaux de production et des marges dans plusieurs mines.

Par comparaison avec 2011, les coûts du personnel ont augmenté de 21 % pour se fixer à 409,6 millions d'euros, les frais d'énergie de 9 % à 332,1 millions d'euros, les approvisionnements et consommables de 28 % à 194,8 millions d'euros et les coûts des contrats et conseils de 17 % à 170,8 millions d'euros. La hausse des coûts d'exploitation par rapport à l'exercice précédent a été en grande partie influencée par la contribution aux coûts pour tout l'exercice des anciennes mines Breakwater (acquises fin août 2011), la vigueur du dollar australien par rapport à l'Euro (en 2012, le taux moyen était 9 % supérieur à celui enregistré en 2011) et des volumes de production supérieurs dans le segment minier.

16,9 millions d'euros de frais de restructuration ont été comptabilisés en 2012, principalement liés au programme annoncé de réductions de coûts à l'échelle du groupe, le Projet de rationalisation, qui devrait dégager 50 millions d'euros de réductions annualisées des coûts d'exploitation d'ici fin 2014.

En 2012, le Groupe a enregistré 90,9 millions de charges financières nettes, contre 55,5 millions en 2011. Cette hausse a été principalement influencée par des charges d'intérêt plus élevées sur le financement externe par l'emprunt (63,1 millions d'euros en 2012 contre 50,7 millions d'euros en 2011), une désactualisation supérieure des provisions (15,7 millions d'euros en 2012 contre 7,3 million en 2011), une hausse des autres charges financières (12,4 millions d'euros en 2012 contre 8,3 millions en 2011) et une perte nette sur résultats de change en 2012 (une perte de 0,9 million d'euros en 2012 contre un bénéfice de 5,6 millions en 2011).

Nyrstar a comptabilisé un produit d'impôt sur le résultat de 14,4 millions d'euros en 2012, par comparaison avec une charge d'impôt de 8,1 millions d'euros en 2011. Le taux d'imposition effectif s'est monté à 13 % environ en 2012, contre 18 % en 2011.

En 2012, les investissements de la Société ont augmenté de près de 8 % pour se fixer à 247,8 millions d'euros.

1.4 Position de trésorerie et ressources financières

En 2012, les flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation ont généré des rentrées de 361,4 millions d'euros, par comparaison avec 121,2 millions d'euros en 2011. Le résultat pour 2012 incluait des rentrées de

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

198,9 millions d'euros résultant des activités d'exploitation avant variations du fonds de roulement. Le reste des rentrées est principalement le fait d'améliorations de la gestion du fonds de roulement et du produit de la vente au premier semestre 2012 de 2,8 millions d'onces troy de matière argentifère récupérée à Port Pirie en 2011 (78,4 millions d'euros).

Les 214 millions d'euros de sorties de fonds résultant des activités d'investissement en 2012 sont principalement liés aux investissements et aux 32,4 millions d'euros de rentrées de fonds résultant de la vente de la participation de 50 % que détenait Nyrstar dans la co-entreprise ARA Sydney. Ce chiffre est à mettre en comparaison avec des sorties de fonds de 890,7 millions en 2011, dont l'acquisition de Farallon Mining pour 280 millions (net de trésorerie) et de Breakwater Resources pour 390 millions environ (net de trésorerie).

En 2012, les encaissements liés aux activités de financement se sont montés à 133,4 millions d'euros, comparés à des rentrées de 775,2 millions en 2011. Des paiements d'intérêts, le remboursement d'emprunts à court terme et la distribution de 0,16 euro par action aux actionnaires expliquent en grande partie les sorties de trésorerie en 2012. Les rentrées substantielles enregistrées en 2011 incluaient les 490,1 millions d'euros de produit brut de l'émission de droits clôturée en mars 2011 et les 525 millions d'euros (coûts des opérations exclus) réunis en mai 2011 grâce à l'émission d'obligations à 5,375 % remboursables en 2016. Au 31 décembre 2012, la totalité des 400 millions d'euros de la ligne de crédit renouvelable pour le financement structuré des matières premières refinancée de Nyrstar restait inutilisée (entièremment inutilisée au 31 décembre 2011).

Au 31 décembre 2012, l'endettement net s'établissait à 680,5 millions d'euros (718,3 millions d'euros au 31 décembre 2011).

2. Contrôle interne et système de gestion du risque de l'entreprise

Dispositions générales

Le conseil d'administration de Nyrstar est responsable de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne et du Système de gestion du risque de l'entreprise. Le Groupe approche la gestion du risque de manière proactive. Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la nature et la portée des risques, de même que les opportunités, soient identifiées au moment opportun, conformément aux activités et aux objectifs stratégiques du Groupe.

Le comité d'audit joue un rôle clé dans le contrôle de l'efficacité du Système de gestion du risque de l'entreprise et est un instrument important pour porter les risques à l'attention de la direction. Lorsque le conseil d'administration ou la direction identifie un risque ou une question cruciale, il peut être opportun que tous les administrateurs interviennent dans le processus de gestion du risque concerné. Aussi, le conseil d'administration va-t-il former un sous-comité composé à la fois de membres du conseil d'administration et de cadres supérieurs. Chaque sous-comité respectif examine plus en détail les points soulevés et fait rapport au conseil d'administration.

Le Système de gestion du risque de l'entreprise intégré de Nyrstar englobe le système de contrôle interne pour remplir les besoins de contrôle interne du Groupe et pour évoluer vers un processus de gestion du risque plus complet. Le cadre du Système de gestion du risque de l'entreprise est conçu pour atteindre les objectifs du Groupe répartis en quatre catégories :

- Stratégiques : buts de haut niveau, conformément à la mission du Groupe et à l'appui de celle-ci
- Opérationnels : utilisation effective et efficace de ses ressources
- Présentation de rapports : fiabilité des rapports
- Conformité : respect des lois, réglementations et licences applicables

Cette section brosse une vue d'ensemble des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque de la Société, conformément au Code belge de gouvernement d'entreprise et au Code belge des sociétés.

Composants du Système de gestion du risque de l'entreprise intégré

Le système de gestion du risque de l'entreprise est intégré dans le processus de gestion et repose sur les principes de base suivants :

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. *Environnement interne*

L'environnement interne tient compte de l'orientation de l'organisation, et esquisse les bases de la façon dont le risque est vu et traité par le personnel de Nyrstar, notamment la philosophie en matière de gestion du risque, le goût du risque, l'intégrité, les valeurs éthiques et l'environnement dans lequel Nyrstar évolue.

2. *Définition des objectifs*

Les objectifs sont fixés par la direction. Le Système de gestion du risque de l'entreprise veille à ce que la direction dispose d'un processus de définition des objectifs qui soutiennent et sont conformes à la mission du Groupe. Ces objectifs sont, en outre, conformes à l'affinité pour le risque du Groupe pour garantir que les événements potentiels qui influencent leur réalisation soient gérés de manière proactive.

3. *Identification des événements*

Sur la base d'une surveillance continue de l'environnement macro- et microéconomique de l'entreprise, la direction et le conseil d'administration identifient les événements internes et externes influençant la réalisation des objectifs du Groupe. Ce processus fait la distinction entre les risques et les opportunités. Les opportunités sont réinjectées dans le processus de définition de la stratégie ou des objectifs de la direction. Les risques sont inclus dans le Système de gestion du risque de l'entreprise.

4. *Evaluation des risques*

Les risques sont analysés, en fonction de leur probabilité et de leurs conséquences, et servent de base pour déterminer la manière de les gérer. Les risques sont évalués sur un plan inhérent et un plan résiduel.

5. *Réponse au risque*

En réponse aux risques, le Groupe envisage d'éviter, d'accepter, de réduire ou de partager le risque, sur la base d'un ensemble de mesures afin d'aligner les risques sur la tolérance au risque et l'affinité au risque du Groupe.

6. *Activités de contrôle*

Des règles et des procédures sont établies et appliquées pour veiller à la mise en œuvre efficace des réponses au risque.

7. *Systèmes d'information, de communication et d'information financière*

Des informations pertinentes sont identifiées, saisies et communiquées sous une forme et dans un délai permettant aux gens de prendre leurs responsabilités.

8. *Surveillance*

L'entièreté du Système de gestion du risque d'entreprise est régulièrement surveillée et des modifications sont, si nécessaire, apportées. La surveillance est exercée grâce à des activités de gestion continues, des évaluations distinctes ou les deux.

Environnement interne

Les éléments et procédures essentiels suivants ont été établis pour fournir un Système de gestion du risque de l'entreprise et de contrôle interne efficace :

Structure organisationnelle

Il existe une structure organisationnelle valable, avec des procédures, une délégation et des obligations de rendre compte claires tant sur le plan des affaires que sur des fonctions de support et de contrôle, comme les ressources humaines, le service juridique, les finances, l'audit interne, etc.

La structure organisationnelle est surveillée de manière continue, par exemple en effectuant une analyse comparative de la structure organisationnelle avec les normes de l'industrie et la concurrence. Les responsabilités sont déléguées aux divisions opérationnelles, par des business plans et des budgets joints approuvés par la direction et le conseil d'administration dans les limites des niveaux d'autorisation fixés.

Politiques et procédures

Le Groupe a instauré des règles et des procédures internes au siège de l'entreprise, lesquelles sont disponibles sur l'intranet de Nyrstar, et distribuées en vue de leur application dans l'ensemble du Groupe. Chaque règle a un responsable qui les revoit et les corrige au besoin. Les principes, consignes et instructions comptables généraux et spécifiques à la société sont résumés dans les Pratiques comptables du Groupe disponibles sur

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

les sites Intranet de Nyrstar. La norme en matière de gestion du risque du Groupe est également disponible sur l'intranet.

Déontologie

Le conseil d'administration a approuvé une Charte de gouvernance d'entreprise et un Code déontologique, incluant un cadre pour une prise de décision éthique. Tous les collaborateurs doivent remplir leurs activités quotidiennes et réaliser leurs objectifs professionnels selon les principes et les normes éthiques les plus rigoureux. Le Code déontologique est disponible sur www.nyrstar.com et énonce les principes régissant la manière de faire des affaires et de se comporter dans les domaines suivants :

- Notre personnel
- Notre communauté et notre environnement
- Nos clients et fournisseurs
- Nos concurrents
- Nos actionnaires
- Nos actifs

Le conseil d'administration mesure régulièrement la conformité du respect des règles et procédures applicables du groupe Nyrstar.

Dénonciation des dysfonctionnements

Nyrstar a également instauré une procédure de dénonciation des dysfonctionnements qui permet au personnel de faire part, en toute confidentialité, de ses craintes concernant des irrégularités dans le rapportage financier, de possibles actes frauduleux, de corruption et dans d'autres domaines.

Identification des événements et évaluation des risques

Le Groupe estime que la gestion du risque est un élément essentiel de la gouvernance d'entreprise. La Politique de gestion du risque du Groupe et le Système de contrôle interne, tels qu'approuvés par le conseil d'administration, ont été conçus pour identifier et gérer les risques professionnels qui sont cruciaux pour la réalisation des objectifs commerciaux, ainsi que des obligations opérationnelles, d'information financière et de conformité de Nyrstar. Les systèmes de contrôle internes ont été conçus pour gérer, plutôt qu'éliminer, le risque lié à l'incapacité à atteindre les objectifs commerciaux et pour fournir une assurance raisonnable, mais pas absolue, contre les inexactitudes ou anomalies importantes dans les états financiers.

Partant des objectifs stratégiques précis tels qu'approuvés par le conseil d'administration, la direction évalue régulièrement les risques critiques auxquels Nyrstar est exposé. La direction évalue de manière générale, c'est-à-dire sans envisager de mesures d'atténuation et de contrôle, une conséquence potentielle du risque pour Nyrstar et la probabilité que le risque se matérialise. Sur la base des mesures d'atténuation et de contrôle en vigueur, la direction procède à une évaluation nette du risque pour le réduire à un niveau acceptable en fonction du goût pour le risque du Groupe, tel que déterminé par la direction et le conseil d'administration. Cela permet de mieux comprendre les risques auxquels sont confrontés tant l'environnement interne qu'externe, et au conseil d'administration de déterminer la tolérance globale au risque de Nyrstar. L'identification, l'évaluation et la gestion des risques critiques pour le Groupe sont un processus continu. Cela concerne, en particulier, les risques critiques entourant l'intégration de nouvelles filiales ou de nouvelles activités du Groupe.

Nyrstar a mis en place un Système global de gestion des informations liées aux risques d'entreprise, comprenant tous les risques identifiés, qui est régulièrement mis à jour. Le Groupe peut ainsi surveiller activement et communiquer tous les changements liés aux risques conjoncturels du Groupe.

Réponse au risque et activités de contrôle

Dans le cadre du système de gestion du risque de l'entreprise, la direction a établi des mesures d'atténuation ou de contrôle pour faire en sorte que les risques soient gérés et limités au goût pour le risque accepté par le Groupe. L'efficacité de ces moyens de contrôle est ensuite vérifiée et examinée par la direction et le comité d'audit.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Contrôle de la qualité

Nyrstar est certifié ISO 9001 pour la fusion et le raffinage du zinc et d'alliages de zinc, du plomb et d'alliages de plomb, de l'argent, de l'or et d'autres sous-produits. L'ensemble de ses principales procédures et des mesures de contrôle qu'elles englobent sont formalisées et publiées sur l'intranet de la Société.

Information financière et contrôle du budget

En matière d'information financière, Nyrstar applique une vaste norme valable pour tout le Groupe. Cette norme est conforme aux normes comptables internationales applicables, parmi lesquelles les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et les interprétations afférentes émises par l'IASB (International Accounting Standards Board) et l'IFRIC (IFRS Interpretations Committee). L'efficacité et la conformité avec la norme du Groupe en matière d'information financière sont constamment examinées et vérifiées par le comité d'audit.

Afin de garantir une planification financière et un suivi adéquats, une procédure de budgétisation financière décrivant la planification, la quantification, la mise en œuvre et la révision du budget conformément aux prévisions est scrupuleusement suivie. Nyrstar exécute une procédure de budgétisation à l'échelle du Groupe, coordonnée au niveau central et comprenant les étapes suivantes :

- 1) La stratégie commerciale du Groupe est actualisée et communiquée à tous les niveaux de Nyrstar. Celle-ci précise, entre autres choses, les principes et objectifs stratégiques pour l'exercice à venir.
- 2) Les principaux intrants et hypothèses pour le processus d'établissement du budget pour l'exercice à venir sont fournis par les parties prenantes internes concernées (production attendue, dépenses en capital, prix des métaux, taux de change et conditions commerciales comprises) et chargés dans le système BPC (Budgeting, Planning and Consolidation) centralisé.
- 3) Les principaux intrants et hypothèses pour le budget passent ensuite au crible d'un processus rigoureux de validation par des parties prenantes internes et des cadres supérieurs concernés. Le comité de gestion et le conseil d'administration valident le budget convenu final.
- 4) Le budget final est communiqué aux différentes divisions opérationnelles et services de Nyrstar.
- 5) Nyrstar transmettra par la suite, deux fois par an, le chiffre d'affaires et les coûts réels du Groupe aux actionnaires.

Comités de gestion

De plus, divers comités de gestion, chargés de contrôler les divers risques auxquels Nyrstar est confronté, ont été instaurés :

LE COMITÉ DU TRÉSOR

Le Comité du trésor est composé du directeur financier, du trésorier du Groupe et du contrôleur du Groupe. Le rôle du Comité du trésor est de recommander au directeur général et au conseil d'administration des amendements à la politique en matière de trésorerie. Celui-ci examine toutes les opérations de trésorerie en cours avant qu'elles ne soient recommandées au directeur général en vue de leur révision et de leur approbation par le conseil d'administration. Cela inclut explicitement les préparatifs en vue des approbations par le directeur général et le conseil d'administration suivantes :

- l'approbation des stratégies et activités en matière de trésorerie, telles que recommandées par le Trésorier du Groupe, dans les limites de la politique définie ;
- l'examen périodique des opérations et activités en matière de trésorerie, l'approbation de l'utilisation de nouveaux genres d'instruments financiers et de techniques pour gérer les expositions financières ;
- l'approbation de la liste de contreparties autorisées pour les opérations de change et sur le marché monétaire ;
- l'approbation de l'utilisation de la prolongation des modalités de paiement et des escomptes de caisse sur les contrats commerciaux qui iraient au-delà des conditions commerciales standard, et
- l'approbation de la liste de relations bancaires.

Le Comité du trésor se réunit au moins une fois par trimestre.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GESTION DU RISQUE LIÉ AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Le Comité de gestion du risque lié aux matières premières de Nyrstar définit les règles et procédures régissant la manière dont Nyrstar gère son exposition aux prix des matières premières et aux taux de change. Nyrstar s'efforce activement et systématiquement à limiter tout impact sur son compte de résultat des changements des prix des métaux et des fluctuations de change.

Systèmes d'information, de communication et d'information financière

Les principaux éléments et procédures établis dans le cadre du processus de présentation financière incluent le processus de planification complet mis en place par Nyrstar et qui englobe les budgets opérationnels détaillés pour la période à venir. Le conseil d'administration analyse et approuve le budget annuel. Le budget est préparé sur la base d'hypothèses économiques cohérentes déterminées par la direction de Nyrstar. Les résultats sont surveillés et des mesures appropriées prises toute l'année. Cela comprend la présentation mensuelle des indicateurs clés de performance pour la période en cours, de même que des informations sur les principaux domaines à risques.

Des rapports mensuels complets du conseil d'administration qui incluent des comptes de gestion consolidés détaillés pour l'exercice, ainsi qu'un document de synthèse rédigé par le directeur financier, sont préparés et transmis mensuellement au conseil d'administration par le secrétaire général de la société.

Surveillance

La direction est responsable de l'évaluation des contrôles existants et de leur efficacité, et détermine si le niveau de risque accepté est conforme à celui approuvé par le conseil d'administration. Lorsqu'il a été déterminé que la Société court un niveau inacceptable de risque, la direction prend des mesures et incite activement tous les collaborateurs de Nyrstar à faire ouvertement part des risques et des opportunités identifiés.

Le conseil d'administration attache une attention toute particulière à la surveillance du risque et aux contrôles internes. Le conseil d'administration examine annuellement l'efficacité de la gestion du risque et des contrôles internes du Groupe, en ce incluses les mesures de contrôle stratégique, financier, opérationnel et de conformité. Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans cette évaluation. Le comité d'audit examine au moins une fois par an l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque de l'entreprise mis en œuvre et présentés par la direction. Cela inclut la prise de connaissance des rapports réguliers de celle-ci sur les principaux risques, les mesures de limitation, les contrôles internes et les déclarations de la direction. Cela inclut, par ailleurs, les rapports relatifs à la gestion du risque et au contrôle interne émanant du personnel de vérification interne, des vérificateurs externes et d'autres certificateurs pouvant assister la Société.

L'audit interne est un élément important du processus global permettant d'évaluer l'efficacité des Systèmes de gestion du risque de l'entreprise et de contrôle interne. Les audits internes sont basés sur des plans axés sur le risque, approuvés par le comité d'audit. Les conclusions des audits internes sont présentées au comité d'audit et à la direction, et précisent les domaines d'amélioration. Le comité d'audit veille régulièrement à l'avancement de la mise en œuvre des mesures. La fonction d'audit interne du Groupe est gérée en interne, les audits internes étant exécutés par des fournisseurs de services externalisés. Le comité d'audit supervise la fonction d'audit interne.

Le comité d'audit examine aussi les déclarations concernant la supervision interne et la gestion du risque figurant dans le rapport annuel de la Société. Enfin, et surtout, le comité d'audit analyse les dispositifs spécifiques permettant au personnel de formuler de manière confidentielle ses craintes à propos d'éventuelles irrégularités commises dans les rapports financiers et dans d'autres domaines (mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements, etc.).

Afin de soutenir les protocoles décrits plus haut, des ressources internes et des sous-traitants extérieurs sont engagés pour effectuer des contrôles de conformité, et des rapports sont transmis au comité d'audit.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Autres

Le Groupe est déterminé à continuellement examiner et améliorer ses règles, systèmes et processus.

Le Groupe publie annuellement un Rapport de développement durable portant sur les questions de santé et de sécurité, d'environnement et de population sur lesquelles Nyrstar met l'accent.

Risques financiers et opérationnels

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confronté Nyrstar, ainsi que leur impact, et les procédures mises en œuvre pour atténuer les risques sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

RISQUES FINANCIERS

Description	Impact	Atténuation
Risque lié aux prix des matières premières Les résultats de Nyrstar dépendent en grande partie des prix courants des métaux et des matières premières, qui sont cycliques et instables.	La rentabilité varie en fonction de l'instabilité des prix des métaux.	Nyrstar n'a actuellement recours qu'à la couverture transactionnelle, ce qui signifie qu'elle entreprend des transactions de couverture à court terme pour couvrir le risque temporel entre les achats de matières premières et les ventes de métaux et pour couvrir son exposition en cas de ventes à terme à prix fixe de métaux à des clients.
Risque lié à la variabilité des cours à terme Nyrstar est exposé à la forme de la courbe des cours à terme pour les prix des métaux de base.	L'instabilité du prix au London Metal Exchange crée des écarts entre le prix moyen que nous payons pour le métal contenu et le prix auquel nous le vendons.	Nyrstar n'a actuellement recours qu'à la couverture transactionnelle, ce qui signifie qu'elle entreprend des transactions de couverture à court terme pour couvrir le risque temporel entre les achats de matières premières et les ventes de métaux et pour couvrir son exposition en cas de ventes à terme à prix fixe de métaux à des clients.
Risque de change de devises Nyrstar est exposé aux effets des variations de change.	La fluctuation par rapport à l'euro du dollar américain, du dollar australien, du dollar canadien, du sol péruvien, du franc suisse, du peso mexicain ou d'autres devises dans lesquelles sont libellés les coûts de Nyrstar pourrait avoir une incidence négative sur la rentabilité et la situation financière de Nyrstar.	Nyrstar n'a pas conclu ou n'a pas à l'heure actuelle l'intention de conclure des transactions visant à couvrir ou à réduire son exposition aux variations des taux de change, hormis des opérations de couverture à court terme visant à couvrir le risque temporel entre les achats de concentrés et les ventes de métal et à couvrir son exposition aux ventes à terme de métal à prix fixe aux clients.
Risque lié aux taux d'intérêt et risque lié à l'effet de levier Nyrstar est exposé à un risque lié au taux d'intérêt principalement sur les prêts et emprunts. Nyrstar est exposé à des risques inhérents à un effet de levier supérieur et au respect des engagements en matière de financement par l'emprunt.	Les changements de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les prêts et emprunts primaires en modifiant les niveaux de paiements d'intérêts requis. L'endettement de Nyrstar a sensiblement augmenté en 2011 afin de financer son expansion dans le secteur minier, et la société est à présent confrontée aux risques inhérents à un niveau d'endettement plus élevé et au respect des engagements en matière de financement par l'emprunt. Des manquements aux engagements en matière de financement par l'emprunt mettraient en danger la structure de financement de Nyrstar.	La politique de gestion du risque lié au taux d'intérêt de Nyrstar consiste à limiter l'impact des fluctuations préjudiciables des taux d'intérêt par l'usage d'outils de gestion du taux d'intérêt. Les engagements en matière de financement par l'emprunt et la marge de décaissement requise sont continuellement surveillés par Nyrstar.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RISQUES FINANCIERS

Description	Impact	Atténuation
Risque de crédit Nyrstar est exposé au risque de non-paiement d'une contrepartie dans le cadre d'opérations de ventes de marchandises et d'autres transactions.	Les flux de trésorerie et les recettes du Groupe peuvent être influencés par un non-paiement.	Nyrstar a fixé une règle en matière de crédit comportant des demandes de limite de crédit, l'utilisation de moyens de rehaussement du crédit comme des lettres de crédit, des procédures d'approbation, un contrôle continu de l'exposition au crédit et une procédure de relance en cas de retards.
Risque de liquidité Nyrstar a besoin de liquidités importantes pour financer sa dette, et financer ses acquisitions, ses dépenses d'investissement et sa stratégie de croissance. Le risque de liquidité découle de la possibilité que Nyrstar ne puisse remplir ses obligations financières à leur échéance.	La liquidité est négativement touchée et cela peut avoir un effet préjudiciable important sur le financement des opérations, des dépenses d'investissement, la stratégie de croissance et la situation financière de la Société.	On pallie le risque de liquidité en diversifiant suffisamment les sources de financement, selon la définition qu'en donne la direction, par la prévision périodique détaillée des flux de trésorerie et en fixant des limites prudentes aux liquidités à conserver pour disposer d'une marge de manœuvre, ainsi qu'en restant toujours prêt à accéder rapidement aux marchés financiers.
Risque lié aux frais de traitement En dépit de la poursuite de son intégration dans l'exploitation minière, les résultats de Nyrstar restent corrélés aux niveaux des FT que la société facture aux mines de zinc en vue du raffinage de leurs concentrés de zinc et aux mines de plomb en vue du raffinage de leurs concentrés de plomb. Les FT sont, par nature, cycliques.	Une diminution des FT pourrait avoir une incidence négative significative sur les affaires, la situation financière et le résultat d'exploitation de Nyrstar.	Les frais de traitement sont négociés annuellement. L'impact des niveaux des FT devrait encore diminuer dans le futur du fait de la mise en œuvre par Nyrstar de sa stratégie d'intégration sélective de ses activités de fonderie en s'ouvrant à l'exploitation minière.
Risque lié au prix de l'énergie Les unités opérationnelles de Nyrstar, et en particulier ses fonderies, sont énergivores, et les coûts énergétiques représentent une part importante de ses coûts d'exploitation. L'électricité, en particulier, représente une part très importante de ses coûts de fonctionnement.	Des hausses des prix de l'énergie, et singulièrement de l'électricité, accroîtraient sensiblement les coûts de Nyrstar et réduiraient ses marges.	Nyrstar tente de limiter son exposition aux variations des prix de l'énergie à court terme par des acquisitions à terme, des contrats à long terme et la participation à des consortiums énergétiques.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RISQUES FINANCIERS

Description	Impact	Atténuation
Risques opérationnels En exploitant des mines, des fonderies et d'autres unités de production, Nyrstar est tenu d'obtenir et de respecter des licences d'exploitation. De plus, Nyrstar s'expose à de nombreux risques et dangers, dont certains échappent à son contrôle, notamment des événements géologiques ou climatiques inhabituels ou imprévisibles, des catastrophes naturelles, des coupures d'électricité ; la congestion des terminaux de transport des matières premières ; des grèves ou des conflits du travail ; des troubles civils, des conflits sociaux, des pénuries de main-d'œuvre, des défaillances techniques, des incendies, des explosions et d'autres accidents ; des retards et d'autres problèmes touchant des projets d'investissements majeurs (comme l'accélération des actifs miniers).	L'activité de Nyrstar pourrait être exposée à des effets négatifs dans l'hypothèse où elle ne serait pas en mesure d'obtenir, de maintenir ou de renouveler les licences et permis nécessaires, ou de respecter les conditions liées à ces licences ou permis. Ces risques pourraient endommager ou détruire des installations ou des unités de traitement ou de production, réduire ou interrompre la production dans ces installations ou unités de production. Ils pourraient en outre occasionner des lésions corporelles au personnel ou des décès, des dommages à l'environnement, interrompre l'activité, entraîner des pertes financières ou une éventuelle responsabilité civile. Une publicité négative, notamment celle du fait d'organismes non gouvernementaux, pourrait nuire davantage aux activités de Nyrstar. Nyrstar pourrait être tenu responsable de faits contre lesquels la Société n'est pas assurée ou ne peut pas s'assurer, y compris ceux liés à des activités antérieures. Dans l'hypothèse où Nyrstar subirait un sinistre important et non couvert, ceci pourrait avoir une incidence significativement négative sur ses résultats futurs.	Système de gestion de Nyrstar comprenant l'évaluation des risques liés à la sécurité, à l'environnement, à la production et à la qualité, qui inclut l'identification de mesures de contrôle des risques, comme l'entretien préventif, inventaires des stocks de pièces critiques et des procédures opérationnelles. Les projets de Responsabilité sociale de l'entreprise et de la Fondation Nyrstar permettent à Nyrstar de travailler en étroite collaboration avec les populations locales afin de maintenir de bonnes relations. Nyrstar dispose actuellement d'une couverture d'assurance pour ses risques d'exploitation liés à ses activités minières et à celles de ses fonderies de zinc et de plomb, qui comprend une couverture dommages tous risques (y compris certains aspects relatifs à l'interruption de l'activité), responsabilité d'exploitation et produits, responsabilité des stocks et transport, et responsabilité civile des administrateurs et dirigeants.
Risque d'approvisionnement Nyrstar dépend d'un nombre limité de fournisseurs pour ce qui est des concentrés de zinc et de plomb. Nyrstar dépend en partie de la fourniture de matières de base secondaires de zinc et de plomb. Les opérations minières et de fonderie de Nyrstar dans les pays en voie de développement ou émergents dépendent en outre d'un approvisionnement énergétique fiable.	Une interruption des fournitures pourrait avoir un effet significativement négatif sur les niveaux de production et les résultats financiers de Nyrstar. Un approvisionnement énergétique peu fiable dans l'une des unités minières ou des fonderies nécessite un approvisionnement d'urgence approprié ou entraînera des coûts d'accélération importants après une coupure de courant majeur.	La direction de Nyrstar prend des mesures visant à s'approvisionner en matières premières auprès d'autres sources. Ces mesures sont notamment l'intégration verticale de Nyrstar dans l'exploitation minière, la conclusion d'accords d'enlèvement avec de nouvelles mines dont la production devrait débuter au cours des prochaines années et la continuation des contrats d'approvisionnement existants. Nyrstar suit continuellement le marché énergétique mondial. Cela inclut aussi d'envisager d'autres sources d'énergie comme, par exemple, l'énergie éolienne dans les mines.
Risques liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité Les activités de Nyrstar sont soumises à des lois et réglementations strictes en matière d'environnement et de santé, lesquelles sont susceptibles de varier de temps à autre. Les activités de Nyrstar sont également soumises à la législation relative au changement climatique.	Si Nyrstar enfreignait ces lois et réglementations, la Société s'exposerait à des amendes ou pénalités, pourrait être tenue de réduire son exploitation ou d'y mettre un terme ou devoir supporter des coûts de mise en conformité considérablement plus élevés ou des coûts élevés de remise en état ou de rectification.	La sécurité est l'une des valeurs fondamentales de Nyrstar. A ce propos, la Société met actuellement en œuvre des règles de sécurité communes dans l'ensemble de ses sites ainsi que des audits de santé et de sécurité correspondants. Nyrstar surveille de manière proactive l'évolution des lois et règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RISQUES FINANCIERS

Description	Impact	Atténuation
Risques liés aux activités internationales Les activités d'exploitation minière et de raffinage de Nyrstar se trouvent dans des pays, y compris des pays en voie de développement et des marchés émergents, confrontés à des risques politiques, économiques, sécuritaires et autres variables. En vertu du caractère international de ses activités, Nyrstar est en outre exposé à des risques fiscaux et nationalistes.	Ces risques sont, notamment, la destruction de biens, les lésions corporelles au personnel et la cessation ou l'interruption des opérations, la guerre, le terrorisme, les enlèvements, les troubles publics et les activités des gouvernements qui limitent ou perturbent les marchés et limitent le déplacement des fonds ou des fournisseurs. Les responsables politiques peuvent être corruptibles, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise et influence négativement les opérations.	Nyrstar évalue soigneusement les risques pays par pays avant de procéder à des investissements. De plus, Nyrstar tente à mener ses affaires commerciales et financières de manière à limiter, dans la mesure du possible, les risques politiques, juridiques, réglementaires et économiques liés à des activités dans les pays où opère Nyrstar.
Risque lié aux réserves et ressources La rentabilité et les marges d'exploitation futures de Nyrstar dépendent en partie de sa capacité d'accès à des réserves minérales dont les caractéristiques géologiques permettent leur exploitation à des coûts compétitifs. Une telle chose est possible soit en menant des activités d'exploration et de préparation réussies, soit en acquérant des terrains contenant des réserves économiquement récupérables.	Il se peut que des réserves de substitution ne soient pas disponibles le moment venu ou, si elles le sont, qu'elles ne soient pas d'une qualité permettant leur exploitation à un coût comparable à celui des mines existantes.	Nyrstar a recours aux services d'experts compétents pour établir et vérifier le quantum de réserves et de ressources, y compris la qualité du minerai et d'autres caractéristiques géologiques, selon des normes globales appropriées pour mesurer les ressources de minerai.
Risque lié aux acquisitions La stratégie de croissance de Nyrstar dépend en partie des acquisitions, lesquelles s'accompagnent de risques.	Les acquisitions, les fusions ou les alliances stratégiques récentes et futures peuvent avoir des répercussions sur la situation financière de Nyrstar. L'intégration des entreprises acquises induit, en outre, plusieurs risques.	Nyrstar poursuit l'exploration sélective d'opportunités dans le domaine de l'exploitation minière, en privilégiant les mines qui soutiennent ses outils de fonderie existants et les marchés dans lesquels son expertise et sa compétence ne sont plus à démontrer. Nyrstar procède à un examen préalable avant de réaliser une acquisition, ainsi que des contrôles après acquisition, après ou pendant l'intégration des actifs acquis.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. Événements majeurs ultérieurs à la fin de l'exercice

Veuillez vous reporter à la note 42 (Événements postérieurs à la clôture) des états financiers IFRS.

4. Informations concernant les circonstances susceptibles d'influencer sensiblement le développement du Groupe

Aucune information concernant les circonstances susceptibles d'influencer sensiblement le développement de la Société n'est à mentionner.

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confronté le Groupe sont abordés au point 2 du présent rapport.

5. Recherche et développement

Le Groupe entreprend des travaux de recherche et de développement par l'entremise d'un certain nombre d'activités dans divers sites de production du groupe.

6. Risques financiers et informations concernant l'utilisation par la Société d'instruments financiers dans la mesure correspondant à l'évaluation de son actif, son passif, sa situation financière et ses résultats

Veuillez vous reporter à la note 3 (Principes comptables significatifs), à la note 5 (Gestion du risque financier) et à la note 35 (Instruments financiers) des états financiers IFRS.

7. Information fournie en vertu des articles 523 et 524 du Code belge des Sociétés

Il est attendu des administrateurs qu'ils organisent leurs affaires personnelles et professionnelles de manière à éviter les conflits d'intérêts avec la Société. Tout administrateur ayant un intérêt financier opposé (comme prévu par l'article 523 du Code belge des sociétés) à toute question soumise au conseil d'administration doit en informer le commissaire et les autres administrateurs, et ne peut assister aux délibérations ni prendre part aux votes s'y rapportant. La clause 1.4 de la Charte de gouvernance d'entreprise précise la procédure à suivre pour les transactions entre Nyrstar et les administrateurs qui ne sont pas couvertes par les dispositions légales relatives aux conflits d'intérêts. La clause 3.2.4 de la Charte de gouvernance d'entreprise contient une procédure similaire pour les transactions entre Nyrstar et les membres du comité de direction (à l'exception du directeur général).

Rien n'indique un conflit d'intérêts au sens de l'article 524 du Code belge des sociétés.

8. Comité d'audit

Le comité d'audit est composé de trois membres non exécutifs du conseil, dont tous sont membres indépendants. Les membres du comité d'audit ont une expertise suffisante en matière financière pour remplir leurs fonctions. Le Président du comité d'audit est compétent en comptabilité et en contrôle comme en atteste sa fonction actuelle de directeur financier du groupe Belgacom et ses fonctions antérieures de directeur financier de Matav et d'Ameritech International.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9. Informations pertinentes en cas d'offres publiques d'achat

La Société fournit les informations suivantes en vertu de l'article 34 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 :

- (i) Le capital social de la Société se monte à 397.852.752,96 euros et il est entièrement libéré. Il est représenté par 170.022.544 actions, ayant chacune une valeur fractionnelle de 2,34 euros, soit un 170.022.544^{ème} du capital social. Les actions de la Société n'ont pas de valeur nominale.
- (ii) Il n'existe pas d'autres restrictions concernant le transfert d'actions que la législation belge applicable relative à la communication des participations importantes et les statuts de la Société.
- (iii) Aucun titulaire d'actions ne détient de droits de contrôle spéciaux.
- (iv) Les attributions octroyées à des employés en vertu du plan à long terme de motivation des dirigeants et du plan de co-investissement de Nyrstar seront réalisées sur détermination par le comité de nomination et de rémunération.
- (v) Chaque actionnaire de Nyrstar dispose d'une voix par action. Comme le disposent les statuts de la Société et la législation et les articles applicables, les droits de vote peuvent être suspendus.
- (vi) La Société n'a connaissance d'aucun accord entre les actionnaires pouvant limiter le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.
- (vii) Les règles régissant la nomination et le remplacement de membres du conseil et la modification des statuts sont précisées dans les statuts de la Société et la charte de gouvernance d'entreprise de la Société.
- (viii) Les pouvoirs du conseil d'administration, plus spécifiquement s'agissant du pouvoir d'émettre ou de racheter des actions, sont précisés dans les statuts de la Société. Par ailleurs, le conseil d'administration n'a pas reçu l'autorisation d'acheter ses propres actions « en vue de prémunir la Société d'un danger imminent et grave » (c'est-à-dire se défendre contre les offres publiques d'achat). Les statuts de la Société ne prévoient pas d'autres mécanismes spécifiques de protection contre les offres publiques d'achat.
- (ix) La Société est partie prenante aux accords importants suivants qui, en cas de changement de contrôle de la Société ou suite à une offre d'achat, peuvent soit être dénoncés par les autres parties aux présentes, soit donner aux autres parties aux présentes (titulaires bénéficiaires d'obligations) droit à un remboursement anticipé des obligations adossées à des créances à recouvrer de la Société en vertu de tels accords :
 - la ligne de crédit multidevise renouvelable de financement structuré des matières premières de Nyrstar ;
 - des obligations convertibles non garanties privilégiées à 7 %, remboursables en 2014 ;
 - des obligations non convertibles à taux fixe non garanties privilégiées à 5,5 %, remboursables en 2015 ;
 - des obligations non convertibles à taux fixe non garanties privilégiées à 5,3%, remboursables en 2016 ;
 - la ligne de crédit bilatéral de 50 millions de francs suisses multidevise (sans engagement) conclue par Nyrstar auprès de Crédit Suisse AG ;
 - l'accord d'enlèvement de Nyrstar avec le Glencore Group, et
 - l'accord d'écoulement de Nyrstar avec Talvivaara Sotkamo Limited.
- (x) L'Administrateur Délégué a actuellement droit à un paiement équivalant à 12 mois de salaire en cas de résiliation de son contrat de travail lors d'un changement de contrôle de la société.

Aucune offre d'achat n'a été lancée par des tiers relativement aux titres de la Société au cours de l'exercice précédent et de l'exercice en cours.

Fait à Bruxelles le 6 février 2013.

Pour le conseil d'administration,



De Wilde J. Management bvba
représentée par son représentant permanent
M. Julien De Wilde
Administrateur



Roland Junck
Bestuurder

Déclaration de responsabilité



Nous soussignés, Roland Junck, Directeur Général, et Heinz Eigner, Directeur Financier, déclarons que, à notre connaissance, les états financiers consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012, qui ont été préparés conformément aux normes d'information financière internationales adoptées par l'Union européenne et aux exigences légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle de l'actif, le passif, la situation financière et les bénéfices ou les pertes de Nyrstar NV et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion consolidé contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats de l'entreprise et de la situation de Nyrstar NV, et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Bruxelles, le 6 février 2013

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Junck".

Roland Junck
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eigner".

Heinz Eigner
Directeur Financier

Etats Financiers Consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En million EUR	Note	2012	2011
Chiffre d'affaires	7	3.069,8	3.347,6
Coût des matières premières		(1.627,3)	(2.000,6)
Frais de transport		(86,2)	(60,8)
Marge brute		1.356,3	1.286,2
Autres produits		25,3	13,7
Avantages du personnel	11	(409,6)	(339,3)
Coûts d'énergie		(332,1)	(303,6)
Approvisionnements et consommables utilisés		(194,8)	(152,1)
Frais de transaction et de conseil		(170,8)	(145,8)
Autres charges	14	(62,3)	(91,9)
Amortissements	15, 16, 20	(218,4)	(145,2)
Résultat d'exploitation avant éléments exceptionnels		(6,4)	122,0
Frais liés aux activités de fusion et acquisitions	10	(2,6)	(14,6)
Frais de restructuration	29	(16,9)	(9,0)
Dépréciations	17	(18,2)	-
Perte sur la cession de filiales	9	(0,1)	-
Résultat d'exploitation		(44,2)	98,4
Produits financiers	12	1,2	5,2
Charges financières	12	(91,2)	(66,3)
Résultat de change net - (perte) / gain	12	(0,9)	5,6
Charge financière nette		(90,9)	(55,5)
Quote-part dans le résultat (perte) / profit des entités mises en équivalence	18	(1,3)	1,3
Profit sur la cession d'entités mises en équivalence	18	26,7	-
(Perte) / profit avant impôts		(109,7)	44,2
Impôts sur le résultat	13	14,4	(8,1)
(Perte) / bénéfice pour l'exercice		(95,3)	36,1
DONT :			
Part du Groupe		(92,4)	36,0
Participations ne donnant pas le contrôle		(2,9)	0,1
Perte / (bénéfice) par action pour le bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société au cours de la période (exprimé en EUR par action)			
- bénéfice de base	34	(0,57)	0,24
- bénéfice dilué	34	(0,57)	0,24

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En million EUR	Note	2012	2010
(Perte) / bénéfice pour l'exercice		(95,3)	36,1
Autres éléments du résultat global			
Ecart de change		(11,2)	30,8
Régimes de retraite à prestations définies - Ecart actuariels	30	(14,3)	(8,5)
(Pertes) / gains sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	21	(10,9)	25,8
Variation de la juste valeur des participations disponibles à la vente	19	(4,9)	(2,1)
Impôts sur le résultat relatifs aux éléments repris ci-dessus	13	4,6	(5,1)
Reclassifications vers le compte de résultat :			
Reclassification en réserve d'acquisition inversée		7,6	-
Reclassification en réserve liée aux écarts de conversion		(13,2)	-
Pertes / (gains) sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie		3,7	(7,8)
Impôts sur le résultat relatifs aux éléments repris ci-dessus		-	2,3
Autres éléments du résultat global pour l'exercice, net d'impôts		(38,6)	35,4
Résultat global pour l'exercice		(133,9)	71,5
DONT :			
Part du Groupe		(131,0)	71,4
Participations ne donnant pas le contrôle		(2,9)	0,1

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

En million EUR	Note	au 31 Déc 2012	au 31 Déc 2011
Immobilisations corporelles	15	1.730,2	1.725,7
Immobilisations incorporelles	16	133,4	138,6
Participations dans des entités mises en équivalence	18	29,0	47,9
Participations disponibles à la vente	19	37,9	32,1
Participations dans des achats de zinc	20	237,2	249,2
Actifs d'impôt différé	13	77,4	75,4
Autres actifs financiers	21	25,1	36,5
Autres actifs	23	3,9	5,0
Total des actifs non courants		2.274,1	2.310,4
Stocks	22	747,1	565,7
Créances commerciales et autres créances	24	221,1	313,9
Remboursements anticipés		14,4	22,8
Actifs d'impôt exigible		6,2	4,6
Autres actifs	23	4,0	15,3
Autres actifs financiers	21	47,0	52,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	188,1	177,4
Total des actifs courants		1.227,9	1.152,0
Total de l'actif		3.502,0	3.462,4
Capital social et primes d'émission	26	1.676,9	1.704,1
Réserves	27	(207,5)	(184,9)
Perte cumulée		(308,2)	(204,8)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère		1.161,2	1.314,4
Participations ne donnant pas le contrôle		-	4,3
Total des capitaux propres		1.161,2	1.318,7

En million EUR	Note	au 31 Déc 2012	au 31 Déc 2011
Prêts et emprunts	28	867,2	864,4
Passifs d'impôt différé	13	142,5	202,4
Provisions	29	210,5	197,6
Avantages du personnel	30	85,4	75,1
Autres passifs financiers	21	2,1	0,1
Autres passifs	23	59,3	47,4
Total des passifs non courants		1.367,0	1.387,0
Dettes commerciales et autres dettes	31	641,2	415,2
Passifs d'impôt exigible		16,8	40,0
Prêts et emprunts	28	1,3	31,3
Provisions	29	24,3	32,1
Avantages du personnel	30	53,5	52,2
Autres passifs financiers	21	11,3	38,6
Produits différés	32	218,6	127,4
Autres passifs	23	6,8	19,9
Total des passifs courants		973,8	756,7
Total du passif		2.340,8	2.143,7
Total des capitaux propres et du passif		3.502,0	3.462,4

LES MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2011 ONT ÉTÉ AJUSTÉS AFIN DE REFLÉTER LES INFORMATIONS NOUVELLES OBTENUES PAR RAPPORT À L'ACQUISITION DE BREAKWATER RESOURCES LTD.

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En million EUR	Note	Capital social	Primes d'émission	Réserves (note 27)	Pertes cumulées	Montant total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1^{er} Jan 2012		1.352,0	352,1	(184,9)	(204,8)	1.314,4	4,3	1.318,7
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	(92,4)	(92,4)	(2,9)	(95,3)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(28,9)	(9,7)	(38,6)	-	(38,6)
Résultat global	-	-	-	(28,9)	(102,1)	(131,0)	(2,9)	(133,9)
Variation de la valeur nominale	26	-	-	1,2	(1,2)	-	-	-
Actions propres	-	-	-	5,1	(3,9)	1,2	-	1,2
Mutations nettes des participations ne donnant pas le contrôle à la suite de la cession de filiales	9	-	-	-	-	-	(1,4)	(1,4)
Distribution aux actionnaires (réduction de capital)	26	(27,2)	-	-	-	(27,2)	-	(27,2)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	3,8	3,8	-	3,8
Au 31 Déc 2012		1.324,8	352,1	(207,5)	(308,2)	1.161,2	-	1.161,2

En million EUR	Note	Capital social	Primes d'émission	Réserves (note 27)	Pertes cumulées	Montant total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1^{er} Jan 2011		1.176,9	78,5	(258,3)	(169,0)	828,1	4,2	832,3
Bénéfice pour l'exercice	-	-	-	-	36,0	36,0	0,1	36,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	41,2	(5,8)	35,4	-	35,4
Résultat global	-	-	-	41,2	30,2	71,4	0,1	71,5
Augmentation de capital	26	1.043,6	(569,5)	-	-	474,1	-	474,1
Variation de la valeur nominale	(843,1)	843,1	46,7	(46,7)	-	-	-	-
Actions propres	-	-	(14,5)	(24,8)	(39,3)	-	(39,3)	
Obligations convertibles	26	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Distribution aux actionnaires (réduction de capital)	26	(25,5)	-	-	-	(25,5)	-	(25,5)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	5,5	5,5	-	5,5
Bilan 31 Déc 2011		1.352,0	352,1	(184,9)	(204,8)	1.314,4	4,3	1.318,7

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTS ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

En million EUR	Note	2012	2011
(Perte) / bénéfice pour l'exercice		(95,3)	36,1
AJUSTEMENTS POUR :			
Amortissements	15, 16, 20	218,4	145,2
Impôts sur le résultat	13	(14,4)	8,1
Charges financières nettes	12	90,9	55,5
Quote-part dans le résultat perte / (profit) des entités mises en équivalence	18	1,3	(1,3)
Dépréciations	17	18,2	-
Paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres		6,1	5,5
Autres éléments non monétaires		6,7	(8,3)
Perte sur la cession de filiales	9	0,1	-
Gain lié à la vente d'entités mises en équivalence	18	(26,7)	-
Gain lié à la vente d'immobilisations corporelles	15	(6,4)	(3,5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement		198,9	237,3
Variations des stocks		(199,0)	31,6
Variations des créances commerciales et autres créances		80,6	(69,9)
Variations des remboursements anticipés		8,2	(10,1)
Variations des produits reportés		98,8	20,4
Variations des dettes commerciales et autres dettes		238,2	38,9
Variations d'autres actifs et passifs		3,0	(76,2)
Variations des provisions et avantages du personnel		(20,4)	(43,0)
Impôts sur le résultat payés		(46,9)	(7,8)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		361,4	121,2
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(246,1)	(220,2)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	16	(1,7)	(8,5)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		8,3	5,4
Produit de la cession d'immobilisations incorporelles		1,3	-
Acquisition de filiale, nette de la trésorerie acquise	8	-	(670,0)
Investissements en actions		(9,9)	(7,6)
Prêts aux entités mises en équivalence	21	(2,7)	-
Dividendes perçus des entités mises en équivalence		0,7	4,9
Produit de la cession d'entités mises en équivalence	18	32,4	-
Produit de la cession de filiales	9	2,2	-
Intérêts perçus		1,5	5,3
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(214,0)	(890,7)
Augmentation de capital	26	-	474,1
Rachat d'actions propres	26	-	(44,5)
Produits d'intérêts encaissés		8,2	541,6
Charges sur emprunts		(42,4)	(132,7)
Charges d'intérêt payées		(73,1)	(38,6)
Dividendes versés aux actionnaires		(26,1)	(24,7)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(133,4)	775,2
Augmentation nette de la trésorerie		14,0	5,7
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25	177,4	160,6
Ecarts de conversion		(3,3)	11,1
Trésorerie à la clôture de l'exercice	25	188,1	177,4

Notes sur les Etats Financiers Consolidés

TABLE DES MATIÈRES

1	Entité présentant les états financiers.....	141
2	Base de la préparation	141
3	Principes comptables significatifs.....	142
5	Gestion du risque financier	155
6	Devises étrangères.....	157
7	Information sectorielle	157
	Information par zone géographique	160
8	Acquisition d'entreprises.....	161
9	Cession de filiales	163
10	Frais liés aux activités de fusion et acquisitions.....	163
11	Avantages du personnel	163
12	Produits financiers et charges financières.....	163
13	Impôt sur le résultat	164
14	Autres charges	166
15	Immobilisations corporelles	167
16	Immobilisations incorporelles.....	168
17	Dépréciation.....	168
18	Participations dans des entités mises en équivalence	171
19	Participations disponibles à la vente.....	172
20	Actifs non courants : participations dans des achats de zinc.....	172
21	Autres actifs et passifs financiers	173
22	Stocks	174
23	Autres actifs et passifs.....	174
24	Créances commerciales et autres créances.....	175
25	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	176
26	Capital	176
27	Réserves	177
28	Prêts et emprunts.....	178
29	Provisions	180
30	Avantages du personnel	182
31	Dettes commerciales et autres dettes.....	185
32	Produits différés.....	186
33	Rémunération par paiement en actions	186
34	(Perte) / bénéfice par action	189
35	Instruments financiers	190
36	Engagements de capital.....	198
37	Locations simples	198
38	Incertitudes	198
39	Parties liées	198
40	Services d'audit et autres fournis par l'auditeur de la société conformément aux dispositions légales.....	199
41	Entités du Groupe	200
42	Événements postérieurs à la clôture	201

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 Entité présentant les états financiers

Nyrstar SA (la « Société ») est une société minière intégrée, également spécialisée dans la production de métaux, leader sur le marché du zinc et du plomb. Elle peut en outre se prévaloir d'une appréciable croissance dans des segments liés à d'autres métaux de base et métaux précieux encore. Nyrstar exploite des sites miniers, de fusion et autres situés en Europe, en Australie, en Chine, au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Le groupe a son siège social en Belgique et dispose d'un siège en Suisse. L'adresse du siège social en Belgique est Zinkstraat 1, 2490 Balen. La Société est cotée sur Euronext Brussels (symbole : NYR). Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site Web de Nyrstar à l'adresse www.nyrstar.com.

Les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2012 portent sur la Société et ses filiales (conjointement désignées par « Nyrstar » ou le « Groupe » et individuellement, par les « entités du Groupe ») ainsi que sur les participations détenues par le Groupe dans des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement. Les états financiers consolidés ont été approuvés en vue de leur publication par le Conseil d'administration de Nyrstar SA le 6 février 2013.

2 Base de la préparation

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Nyrstar sont préparés conformément aux normes d'information financière internationales adoptées par l'Union européenne. Celles-ci incluent les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les interprétations y afférentes émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC), effectives à la date d'information financière et adoptées par l'Union européenne. Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe de la continuité de l'exploitation.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le coût historique, à l'exception des éléments suivant les instruments financiers dérivés (note 21), les instruments financiers, évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (note 21) et les actifs financiers disponibles à la vente (note 19).

(c) Devise fonctionnelle et de présentation

Les éléments évoqués dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont libellés dans la devise du principal environnement économique au sein duquel l'entité est active (la « devise fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro (EUR), qui est la devise fonctionnelle et de présentation de la Société. Toutes les informations financières sont arrondies à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

(d) Estimations et jugements

La préparation d'états financiers conformément au référentiel IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables d'importance majeure. Elle impose également à la direction de faire preuve de discernement lors de l'application des principes comptables adoptés par Nyrstar. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement revues. Les modifications apportées aux estimations comptables sont actées sur la période au cours de laquelle l'estimation concernée est revue si la révision ne concerne que cette période, ou sur la période de révision et les périodes suivantes si la révision concerne à la fois la période en cours et une ou plusieurs périodes ultérieures. Les estimations et les jugements comptables significatifs sont exposés à la note 4.

(e) Normes, amendements et interprétations

Les nouvelles normes, amendements de normes et/ou interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas d'application pour la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2012 et n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée:

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nouvelles normes ou normes révisées

- IAS 27 « États financiers consolidés et individuels »
- IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises »
- IFRS 9 « Instruments financiers »
- IFRS 10 « États financiers consolidés »
- IFRS 11 « Accords conjoints »
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités »
- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur »

Modifications apportées aux normes existantes

- IAS 19 « Avantages du personnel »
- Présentation des autres éléments du résultat global (amendements apportés à la norme IAS 1)
- Informations à fournir : Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (amendements apportés à la norme IFRS 7)
- Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (amendements apportés à la norme IAS 32)
- Emprunts d'État (amendements apportés à la norme IFRS 1)
- Améliorations annuelles 2009-2011

Nouvelles interprétations

- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert »
- Les effets de l'adoption des amendements apportés à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » sur le Groupe seront les suivants : Nyrstar comptabilisera immédiatement tous les coûts des services passés dans les comptes de résultat (plutôt que de reporter, comme auparavant, les coûts des services réalisés non réalisés) et les charges d'intérêts et le rendement attendu des actifs du régime des coûts des avantages du personnel seront remplacés par un intérêt net calculé en appliquant le taux d'actualisation calculé à l'engagement au titre des prestations constituées net.

À l'exception des amendements apportés à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » mentionnés ci-dessus, le Groupe évalue actuellement les effets de l'adoption des nouvelles normes, amendements et interprétations susmentionnées sur les états financiers consolidés et les informations à fournir afférentes.

3 Principes comptables significatifs

Les principes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués de façon cohérente à tous les exercices présentés dans ces états financiers consolidés, de même que par les entités du Groupe.

(a) Base de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes les entités dont le Groupe a le pouvoir de déterminer les politiques opérationnelle et financière en vertu, généralement, d'une participation supérieure à la moitié des droits de vote. L'existence de droits de vote actuellement exercables ou convertibles et leurs effets sont évalués au moment où est examinée la possibilité que le Groupe contrôle une entité tierce. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe, jusqu'à celle à laquelle il prend fin.

Regroupements d'entreprises

Les filiales sont actées dans les états financiers consolidés par la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels de l'entité acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les justes valeurs provisoirement attribuées à une date de clôture donnée sont définitivement arrêtées dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs cédés, des actions émises ou du passif engagé à la date d'acquisition. Les coûts connexes à l'acquisition sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle ces frais sont exposés et les services, reçus.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La différence entre le coût d'acquisition et la part de Nyrstar dans la juste valeur de l'actif net de l'entité acquise est comptabilisée comme goodwill. Si la part de Nyrstar dans la juste valeur de l'actif net excède le coût d'acquisition, la différence est comptabilisée dans le compte de résultat directement.

Participations dans des entreprises associées et entreprises contrôlées conjointement

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans toutefois en contrôler les politiques opérationnelles et financières. Il y a influence notable lorsque le Groupe détient entre 20 et 50 pour cent des droits de vote d'une entité. Les coentreprises (joint ventures) sont les entités dont les activités sont conjointement contrôlées par le Groupe, conformément aux dispositions d'un accord contractuel, et dont les décisions d'ordre opérationnel, financier et stratégique requièrent un consentement unanime afin d'être adoptées. Les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entités mises en équivalence ») et initialement comptabilisées au coût. L'investissement du Groupe inclut le goodwill arrêté lors de l'acquisition, net des pertes de valeur cumulées.

Les états financiers consolidés incluent la part du Groupe dans le résultat ainsi que les mouvements des capitaux propres des entités mises en équivalence après ajustements pratiqués pour aligner les règles comptables sur celles du Groupe, depuis la date à laquelle il y a lieu de parler d'influence notable ou de contrôle conjoint jusqu'à celle à laquelle cesse l'influence notable ou le contrôle conjoint.

Lorsque la part du Groupe dans les pertes excède sa participation dans l'entité mise en équivalence, la valeur comptable de cette participation (y compris les investissements éventuels à long terme) est réduite à zéro et aucune perte ultérieure n'est comptabilisée, sauf si le Groupe a effectué des paiements au nom de ladite entité ou souscrit des engagements en ce sens.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net (hors goodwill) des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres du Groupe dans celles-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle se composent de la somme de ces intérêts à la date du regroupement initial des entreprises (voir infra) et de la part de la minorité dans les variations de capitaux propres depuis la date du regroupement.

Transactions éliminées en consolidation

Les états financiers consolidés incluent les informations financières consolidées des entités du Groupe Nyrstar. Tous les soldes et transactions inter-sociétés avec des entreprises consolidées ont été éliminés. Les gains non réalisés procédant de transactions avec des entités mises en équivalence sont déduits de la participation à concurrence de la participation du Groupe dans lesdites entités. Les pertes non réalisées sont déduites de la même manière que les gains non réalisés, à condition toutefois qu'il n'existe pas de réduction de valeur avérée. Le Groupe comptabilise également l'élimination des bénéfices non réalisés des transactions intercompagnies entre les activités d'extraction minière et les activités de fusion; il s'agit des transactions liées aux ventes du segment Minier au segment Fusion, non réalisées extérieurement.

(b) Devises étrangères

Transactions en devises

Les transactions en devises sont comptabilisées pour l'exercice dans la devise fonctionnelle de l'entité considérée, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date d'une transaction est la date à laquelle celle-ci peut être comptabilisée pour la première fois. Pour des raisons pratiques, un taux approchant le taux réel à la date de la transaction - par exemple, un taux moyen pour la semaine ou le mois au cours duquel les diverses transactions sont opérées - est utilisé dans certaines entités du Groupe.

En conséquence, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture à la date du bilan.

Les gains et les pertes résultant du règlement de transactions en devises étrangères et de la transposition d'actifs et de passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Activités à l'étranger

Le compte de résultat et l'état de situation financière de chaque entité de Nyrstar dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont transposés dans la devise de présentation, conformément aux modalités suivantes:

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- Actifs et passifs sont convertis au cours de clôture en vigueur au terme de l'exercice;
- Produits et charges sont convertis aux taux de change approchant les taux en vigueur aux dates des transactions; et
- Tous les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés de manière distincte parmi les capitaux propres. Les différences de change résultant de la transposition de la participation nette dans des activités à l'étranger apparaissent dans le compte de résultat lors de la cession de la participation.

(c) Instruments financiers

La couverture des produits de base au moyen d'opérations à terme sur les métaux a pour objet de réduire l'exposition du Groupe aux fluctuations des cours des métaux, exposition à laquelle le soumettent ses engagements fermes non comptabilisés résultant des contrats de vente à prix fixe.

Les dérivés sont tout d'abord comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat. La comptabilisation des variations de la juste valeur qui succède à la comptabilisation initiale diffère selon que le dérivé est qualifié d'instrument de couverture ou non, selon la nature de l'élément couvert sous-jacent et selon que l'accord requiert ou non une comptabilité de couverture.

La comptabilité de couverture exige que le rapport entre l'instrument de couverture et l'élément couvert sous-jacent, ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion des risques afférents à la transaction de couverture, soient renseignés à la prise d'effet de la couverture. De plus, pendant toute la durée de la couverture, le dérivé est contrôlé (et les résultats, consignés) afin de s'assurer que la couverture compense et continue de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie associés à l'élément couvert sous-jacent.

Couverture de juste valeur

La couverture de juste valeur est la couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme. Les variations de la juste valeur de dérivés qualifiables de couvertures de juste valeur sont consignées dans le compte de résultat, tout comme les variations de la juste valeur de l'élément couvert sous-jacent lié au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La couverture de flux de trésorerie est la couverture de la juste valeur d'une transaction dont la survenance est fort probable. La partie effective des variations de la juste valeur de dérivés qualifiables de couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée en dehors du compte de résultat, parmi les autres éléments du résultat global, dans la réserve de couverture. Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie se rapportant à la partie non efficace sont enregistrées dans le compte de résultat. Les sommes cumulées dans la réserve de couverture sont inscrites au compte de résultat pendant une période identique à celle durant laquelle l'élément couvert sous-jacent y est lui-même enregistré. Lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture et que la transaction couverte sous-jacente n'est plus probable, tout gain ou perte cumulatif comptabilisé dans la réserve de couverture est transféré au compte de résultat. Lorsqu'un instrument de couverture est cédé ou résilié, tout gain ou perte enregistré au terme n'est reporté dans la réserve de couverture qu'à condition que la transaction couverte sous-jacente demeure probable.

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux conditions de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur d'un instrument dérivé ne répondant pas aux conditions de comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat. Lorsqu'un dérivé incorporé est identifié et que ses risques et caractéristiques ne sont pas considérés comme étroitement liés au contrat hôte sous-jacent, la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans l'état consolidé de situation financière et les variations de la juste valeur du dérivé incorporé sont actées dans le compte de résultat consolidé.

Investissements dans des titres de participation

La classification de ces investissements dépend de l'objectif dans lequel ils sont consentis. La direction détermine la classification des investissements à leur valeur d'entrée. A moins que le Groupe n'ait l'intention de s'en défaire dans les 12 mois suivant la clôture du bilan, les investissements sont comptabilisés parmi les actifs non courants.

La juste valeur d'un investissement dans des titres de participation est déterminée par référence au prix offert à la clôture à la date du bilan. Toute provision pour réduction de valeur est comptabilisée parmi les résultats, tandis

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

que les autres variations de la juste valeur figurent parmi les autres résultats globaux. Une fois les investissements cédés, les ajustements à la juste valeur cumulés comptabilisés parmi les autres résultats globaux sont repris dans le compte de résultat, sous « profit/perte sur la cession de participations disponibles à la vente ».

(d) Immobilisations corporelles

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de la dépréciation et de la réduction de valeur cumulées. Le coût des immobilisations créées par l'entreprise inclut le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une part appropriée des coûts de production indirects.

Le coût des immobilisations créées par l'entreprise et des actifs acquis inclut une estimation des coûts de fermeture, de démantèlement et de retrait des actifs de même que des dépenses de remise en état du site sur lequel ils se trouvent et de la zone affectée par leur présence. Toutes les immobilisations corporelles sont dépréciées conformément à la méthode de l'amortissement constant et/ ou des unités de production. Les terrains détenus en pleine propriété ne sont pas amortis.

Lorsqu'un projet minier est qualifié de commercialement viable, les dépenses autres que les dépenses afférentes aux terrains et bâtiments et aux usines et matériel sont inscrites à l'actif sous Propriétés minières et développement; il en va de même de tout montant issu du poste Exploration et évaluation (voir note 3 (e)).

La durée de vie utile est la durée de vie utile de l'actif ou la durée de vie résiduelle de l'unité au sein de laquelle l'actif est utilisé, si celle-ci est plus courte. Les taux d'amortissement, les durées de vie utile et les valeurs résiduelles sont revus régulièrement et réévalués à la lumière des évolutions commerciales et technologiques. Les variations des valeurs résiduelles ou des durées de vie utile estimées sont actées de manière prospective au moment où elles sont identifiées.

Amortissement

Méthode de l'amortissement constant

La durée de vie utile escomptée est la plus courte des durées de vie des différentes unités ou la durée suivante:

- Bâtiments 40 ans
- Usines et matériel 3-25 ans

Méthode des unités de production

- Les bénéfices économiques issus des actifs miniers, des biens d'exploitation et de certains équipements miniers, sont dépensés selon un schéma en rapport avec le niveau de production. Ces actifs sont amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs afférents à l'exploitation minière dans le cadre de laquelle la production n'est pas réputée fluctuer de manière significative d'une année à l'autre, de même que les actifs dont la durée de vie matérielle est inférieure à la durée de vie de la mine à laquelle ils se rapportent, sont toutefois amortis selon la méthode de l'amortissement constant exposée ci-dessus.
- Lorsque la méthode appliquée est la méthode des unités de production, le calcul de la dépréciation tient normalement compte des quantités de minerais extraits au cours de l'exercice, exprimées en pourcentage des quantités totales de minerais à extraire au cours des exercices actuel et futurs, compte tenu des réserves constatées et des réserves probables et, dans le cas de certaines mines, d'autres ressources minières encore. Ces minerais non comptabilisés dans les réserves peuvent être, dans certaines circonstances, et pour autant que leur extraction soit très probable, pris en compte dans les calculs de dépréciation.

Lorsque les diverses parties d'un élément d'immobilisation corporelle ont des durées de vie utile différentes, elles sont comptabilisées en tant qu'éléments d'immobilisation corporelle distincts.

Les pièces de rechange acquises pour des éléments particuliers d'une usine sont inscrites à l'actif et amorties sur la même base que l'usine à laquelle elles sont destinées.

Actifs en construction

Pendant la phase de construction, les actifs en construction sont classés parmi les immobilisations corporelles, au titre d'actifs en cours de construction. Après leur mise en service, ils sont versés aux immobilisations corporelles et amortis sur leur durée de vie utile.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Sites miniers et frais de développement minier

Les coûts d'acquisition de réserves minières et de ressources minières sont comptabilisés dans l'état de situation financière au moment où ils sont exposés. Les coûts comptabilisés qui représentent les frais de développement comprennent les coûts liés à une période de démarrage, dans le cadre de laquelle les actifs sont rendus capables d'assurer l'exploitation de la manière prévue par la direction. Les réserves minières et les frais de développement minier comptabilisés sont amortis dès le début de la production, selon une méthode des unités de production basée sur les réserves économiquement récupérables estimées et, dans certaines circonstances, des ressources minérales auxquelles ils sont liés. Ils sont passés en pertes, si le site est abandonné.

Gros travaux d'entretien cycliques

Les entités du Groupe comptabilisent, dans la valeur comptable des éléments d'usine ou de matériel, le coût marginal de remplacement de tout composant de ces éléments lorsque la dépense correspondante est engagée, s'il est probable que les avantages économiques que procurera l'actif dans le futur profiteront à l'entité, si la dépense engagée est substantielle par rapport à l'actif et si le coût de l'élément peut être mesuré précisément. Les frais d'entretien importants sont donc inscrits à l'actif et amortis pendant la période durant laquelle les avantages sont escomptés (généralement, trois à quatre ans). Tous les autres frais de réparation et de maintenance sont imputés au compte de résultat consolidé pendant l'exercice durant lequel ils sont consentis.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les frais consentis aux fins d'exploration et d'évaluation des réserves et des ressources minières potentielles ; elles incluent le coût des forages exploratoires, des tests par échantillonnage et des études de préfaisabilité, par exemple. Les dépenses d'exploration et d'évaluation de toute zone d'intérêt autre qu'une zone acquise par l'achat d'une autre compagnie minière sont reportées au titre d'actifs, pour autant que l'une des conditions suivantes soit satisfaite:

- ces coûts devraient être récupérés dans leur intégralité par le biais de l'exploitation et de l'exploration de la zone d'intérêt ou, à défaut, par sa cession; ou
- les activités d'exploration et d'évaluation dans la zone d'intérêt ne sont pas encore à un stade autorisant une évaluation raisonnable de l'existence de réserves économiquement extractibles ; par ailleurs, des activités intenses et significatives relatives à la zone se poursuivent ou sont prévues.

Les droits miniers acquis englobent les actifs d'exploration et d'évaluation identifiables, en ce compris les réserves et les ressources minières, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les droits miniers acquis sont reclassifiés en Propriétés minières et développement dès le début de l'exploitation ; ils sont, dès le début de la production commerciale, amortis conformément à la méthode des unités de production, sur la base des réserves économiquement récupérables estimées et, dans certaines circonstances, des ressources minières auxquelles ils sont liés.

Les dépenses sont transférées parmi les actifs de développement minier à partir du moment où le travail accompli jusqu'à la date considérée est apte à supporter le développement futur des biens et pour autant que ledit développement fasse l'objet des autorisations appropriées.

(e) Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill est la différence entre le coût d'acquisition d'une entité contrôlée, associée ou contrôlée conjointement, et la part de Nyrstar dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables (y compris le passif éventuel) de l'entité acquise à la date d'acquisition. Il est comptabilisé au coût, diminué des pertes de valeur cumulées. Les actifs identifiables se composent des réserves et des ressources minières acquises susceptibles d'être mesurées de manière fiable.

Le goodwill relatif aux sociétés associées et aux co-entreprises est acté dans l'état de situation financière, poste Participations dans des entités mises en équivalence, en même temps que l'investissement proprement dit et soumis à un test de dépréciation dans le cadre du bilan général.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie dont il relève. L'unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et génère des entrées de trésorerie, lesquelles sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs. Conformément

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

au modèle d'exploitation privilégié par Nyrstar, chaque complexe minier et chaque site de fusion ont été identifiés au titre d'unités génératrices de trésorerie distinctes, dans la mesure où il existe un marché actif pour le zinc et autres concentrés de métaux produits par chacun des complexes miniers ainsi qu'un marché actif pour le zinc et autres produits à base de métaux fabriqués sur les sites de fusion de Nyrstar.

Autres immobilisations incorporelles

Tous les types d'immobilisations incorporelles indiqués ci-dessous sont actés au coût historique, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés :

- Logiciels et frais de développement interne liés: généralement amortis sur cinq ans;
- Droits d'émission de CO₂ : sont amortis sur la période pendant laquelle le droit d'émission est accordé, sur base de l'utilisation des droits d'émission.

(f) Actifs loués

Les locations en vertu desquelles le Groupe assume pratiquement tous les risques et avantages liés à la propriété sont classées en tant que locations-financements, toutes les autres locations étant comptabilisées au titre de locations simples.

Les locations-financements sont portées à l'actif compte tenu d'un actif et d'un passif de location équivalents à la valeur actuelle des paiements de loyers minimums ou à la juste valeur, si celle-ci est inférieure, enregistrée à la prise d'effet de la location. Les actifs loués inscrits à l'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant pendant la durée de vie utile de l'actif ou la durée de la location, si celle-ci est inférieure. Chaque remboursement de location-financement est ventilé entre passif et frais de financement, de manière à obtenir un taux constant sur le solde du financement.

Les loyers payés dans le cadre des locations simples sont comptabilisés au compte de résultat sur les exercices comptables couverts par la durée de la location.

(g) Stocks

Les stocks de métaux finis, de concentrés et d'encours de fabrication sont évalués au coût ou à la valeur réalisable nette, si celle-ci est inférieure. La valeur réalisable nette est le prix de vente estimé dans des conditions de marché normales, diminué des frais d'exécution et des frais de vente estimés. Le stock de sous-produits disponibles résultant du processus de production est évalué au coût ou à la valeur réalisable nette, si celle-ci est inférieure. Les frais incluent les dépenses consenties pour acquérir et porter les stocks à leur niveau et emplacement actuels ainsi qu'une part appropriée de frais généraux fixes et variables, y compris les dépréciations et les amortissements requis. Les stocks de consommables et de pièces de rechange sont évalués au coût, compte tenu d'une dotation pour vétusté. Le coût d'achat de tous les types de stocks est déterminé selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO). Outre le prix d'achat, les coûts de transformation sont affectés aux encours de production et aux produits finis. Les coûts de transformation sont calculés sur la base du coût réel des phases de production achevées.

La Société appliquant la comptabilité de couverture exposée à la note 3(c), les éléments de stock couverts sont ajustés en fonction des variations de la juste valeur en ce qui concerne la part effective de la couverture. L'ajustement à la juste valeur demeure un élément de la valeur comptable des stocks et entre dans la détermination des bénéfices une fois le stock cédé. L'impact correspondant est compensé par les instruments dérivés de couverture, eux aussi ajustés à leur juste valeur.

(h) Dépréciation

Actifs financiers

Tout actif financier est évalué à chaque date d'information financière pour détecter l'existence éventuelle d'une preuve objective de la diminution de sa valeur. On considère que la valeur d'un actif financier a diminué si des éléments objectifs indiquent qu'un ou plusieurs événements ont pesé sur l'estimation des flux de trésorerie futurs correspondant à cet actif.

La perte de valeur d'un actif financier mesuré au coût amorti est le résultat de la différence entre sa valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente se calcule par référence à sa juste valeur.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La réduction de valeur des actifs financiers est contrôlée pour chacun de ces actifs séparément. Les actifs financiers restants sont évalués collectivement, dans le cadre de groupes que caractérisent des risques de crédit similaires.

Toutes les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat. Une perte de valeur est reprise si la démarche peut être objectivement liée à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont contrôlées à chaque date d'information financière en quête de signes de réduction de valeur. Si de tels signes existent, la valeur recouvrable de l'actif est alors estimée. Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant des durées de vie indéterminées ou non encore utilisables, la valeur recouvrable est estimée à chaque date d'information financière.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est sa valeur d'usage ou sa juste valeur diminuée des frais de vente, si elle est supérieure. Pour évaluer la valeur d'usage, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle, à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les actuelles évaluations du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques propres à l'actif. Pour les besoins du contrôle de la réduction de valeur, les actifs sont rassemblés dans le plus petit des groupes d'actifs génératrices de rentrées de fonds provenant d'un usage continu, largement indépendantes des rentrées de fonds propres à d'autres actifs ou groupes d'actifs (« l'unité génératrice de trésorerie »). Pour les besoins du contrôle de la réduction de valeur, le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté aux unités génératrices de trésorerie réputées devoir bénéficier des synergies du regroupement.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat. Les pertes de valeur propres à des unités génératrices de trésorerie sont tout d'abord affectées à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill attribué aux unités, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs dans chacune des unités (groupes d'unités), au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées relativement au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui concerne les autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont évaluées à chaque date de clôture, à la recherche d'indications traduisant leur diminution ou leur disparition. Une perte de valeur est reprise si les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable ont changé. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable, nette de dépréciations et d'amortissements, qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(i) Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les passifs afférents aux rémunérations et aux salaires, y compris les avantages non monétaires et les congés annuels, sont comptabilisés relativement à la durée d'engagement des membres du personnel jusqu'à la date de clôture. Ils sont calculés sous forme de montants non actualisés, sur la base des rémunérations et des taux salariaux que l'entité s'attend à devoir verser à la date de clôture et compte tenu des frais généraux connexes, comme les charges sociales.

Avantages à long terme autres que les régimes de retraite octroyés au personnel

Un passif correspondant aux avantages à long terme octroyés au personnel est comptabilisé parmi les provisions pour avantages du personnel et calculé à la valeur actuelle des paiements que la Société s'attend à devoir exécuter en vertu des services fournis par le personnel jusqu'à la date du bilan. Il est tenu compte des rémunérations et salaires futurs attendus, y compris des frais généraux connexes, de l'expérience en matière de départs et des périodes de service. Les décaissements futurs attendus sont actualisés aux taux de rendement du marché, à la date de clôture, d'obligations de sociétés nationales de qualité, dont la durée et la devise de paiement correspondent aux décaissements futurs estimés.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les engagements de financement des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat consolidé.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Régimes à prestations définies

Un passif ou un actif se rapportant à des régimes de retraite à prestations définies ou à des régimes de soins de santé est comptabilisé dans l'état consolidé de situation financière. Ce passif (ou actif) est exprimé à la valeur actuelle de l'engagement au titre de prestations définies à la date du bilan, diminuée de la juste valeur de l'actif alimentant tout fonds en rapport avec le régime et du coût des services passés non comptabilisés. La valeur actuelle des engagements à prestations définies est basée sur les paiements futurs attendus en vertu de l'adhésion au fonds jusqu'à la date du bilan. Cet engagement est calculé chaque année par des actuaires indépendants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Les décaissements futurs attendus sont actualisés aux taux de rendement du marché, à la date du bilan, d'obligations de sociétés de qualité, dont la durée et la devise de paiement correspondent aux décaissements futurs estimés. Tous les impôts futurs financés par l'entité et liés à la provision relative à l'engagement de pension à prestations définies sont pris en compte lors du calcul de l'actif/du passif net. A l'exception des gains et des pertes actuarielles, toutes les variations des actifs ou passifs nets se rapportant à des engagements à prestations définies sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé au cours de l'exercice. Les gains et pertes actuariels issus des écarts entre prévisions et résultats ou des changements d'hypothèses actuarielles sont actés parmi les autres résultats globaux pendant la période de leur survenance et imputés ou crédités parmi les résultats mis en réserve directement.

Paiements fondés sur des actions

Le Groupe s'est doté d'un plan d'acquisition d'actions par le personnel, d'un plan à long terme de motivation des dirigeants et d'un plan de co-investissement, autant de systèmes de rémunération basés sur des actions et acquittés en partie en instruments de capitaux propres, en partie en espèces.

La juste valeur des instruments de capitaux propres accordés en vertu des plans financés par ce biais est comptabilisée parmi les avantages du personnel, avec un accroissement correspondant comptabilisé parmi les capitaux propres. La juste valeur est calculée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période durant laquelle les salariés répondant aux conditions acquièrent, sans réserve, le droit aux actions. La somme comptabilisée parmi les avantages du personnel est le résultat de la multiplication de la juste valeur calculée de manière indépendante par le nombre d'instruments de capitaux propres attribués. A chaque date de clôture, la somme comptabilisée en charges est adaptée pour refléter l'estimation du nombre d'instruments de capitaux propres à attribuer, sauf si la perte du droit est exclusivement due au fait que le cours du titre n'a pas atteint l'objectif fixé.

Pour les transactions de paiement basées sur des actions et acquittées en espèces, les services reçus et le passif engagé sont évalués à la juste valeur du passif à la date d'octroi. L'évaluation initiale du passif est actée durant la période au cours de laquelle les services sont rendus. A chaque date d'information financière puis, à terme, à la date du règlement, la juste valeur du passif est réévaluée et toute variation de la juste valeur est actée au compte de résultat pour la période.

(j) Provisions

Une provision est comptabilisée si, en raison d'un événement passé, Nyrstar fait actuellement l'objet d'une obligation légale ou implicite pouvant être précisément estimée et qu'il est probable qu'une sortie de bénéfices sera nécessaire pour y satisfaire.

Remise en état, réhabilitation et démantèlement

Des provisions sont comptabilisées afin de couvrir les coûts estimés de cessation d'activité, de remise en état et de réhabilitation de l'environnement. Ces coûts comprennent le démontage et la démolition des infrastructures, l'évacuation des matières résiduelles et la remise en état des zones perturbées durant l'année d'exercice au cours de laquelle les perturbations environnementales concernées sont survenues. Ils sont calculés sur la base de l'estimation des coûts futurs, déterminés à partir des informations disponibles en date de chaque bilan. Les provisions sont ajustées selon un taux d'actualisation avant impôt correspondant au marché actuel et le « détricotage de l'actualisation » est comptabilisé comme charge d'intérêt. Lors du calcul de ces provisions, un actif est comptabilisé, du fait qu'il engendrera un bénéfice futur, et amorti en fonction de la production future des opérations qu'il concerne.

Les provisions sont actualisées annuellement en fonction des changements des coûts, de la législation, des taux d'actualisation et d'autres changements qui peuvent influencer l'estimation des coûts ou les activités. La valeur comptable de l'actif comptabilisé (ou le compte de résultat lorsqu'il n'y a pas d'actif) est ajustée en fonction des variations des provisions résultant des variations des flux de trésorerie estimés ou du taux d'actualisation. Cette valeur comptable ajustée de l'actif est amortie prospectivement.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Restructuration

Il n'y a obligation implicite de restructuration que lorsque deux conditions sont satisfaites : premièrement, la restructuration doit faire l'objet d'un business plan officiel désignant l'entreprise ou la partie d'une entreprise concernée, les principaux sites touchés, le lieu, la fonction et le nombre approximatif de collaborateurs dont l'entreprise compte se défaire, les dépenses y afférentes et la date de mise en œuvre du plan ; deuxièmement, l'entité doit avoir suscité, chez les personnes concernées, des attentes fondées quant à l'exécution du plan, soit en commençant à l'appliquer, soit en annonçant ses principales modalités aux personnes qu'il concerne. Les provisions pour restructuration n'incluent que les coûts différentiels directement liés à la restructuration.

Autres provisions

D'autres provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente (légale ou implicite), résultant d'événements antérieurs, et qu'il est probable que des sorties de ressources pouvant être estimées avec précision seront nécessaires pour régler l'obligation. Lorsque l'effet est important, la provision est actualisée à sa valeur présente nette en utilisant un taux d'actualisation avant impôt fondé sur le marché actuel approprié et la désactualisation est incluse dans les frais financiers.

(k) Instruments financiers hybrides

Les instruments financiers hybrides émis par la Société comprennent des obligations convertibles en capital social sur décision de leur détenteur, le nombre d'actions à émettre n'étant pas subordonné aux variations de la juste valeur.

Le volet « passif » de tout instrument financier hybride est initialement comptabilisé à la juste valeur d'un passif similaire non convertible en capitaux propres. La composante « capitaux propres » de l'instrument est initialement comptabilisée au titre de différence entre la juste valeur de l'instrument financier hybride considéré dans son intégralité et la juste valeur de la composante « passif » et incluse dans les capitaux propres des actionnaires, nette d'incidences fiscales. Les frais de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes « passif » et « capitaux propres », proportionnellement à leur valeur comptable initiale.

Après la comptabilisation initiale, la composante « passif » de tout instrument financier hybride est calculée à son coût amorti, au moyen de la méthode de détermination des intérêts réels. Au terme de la comptabilisation initiale, la composante « capitaux propres » de l'instrument hybride ne donne pas lieu à remaniement du calcul.

(l) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résultant de la vente de métaux est acté à partir du moment où tous les risques et avantages significatifs attachés au droit de propriété de l'actif vendu ont été transférés vers le client, généralement lorsque le risque d'assurance a été cédé au client et que les métaux ont été délivrés à l'agent chargé de l'expédition ou livrés à l'adresse renseignée par le client. À ce stade, Nyrstar ne s'implique pas étroitement dans la mesure généralement associée à la propriété ni n'exerce de contrôle effectif sur les métaux et les coûts engagés ou à engager, en ce qui concerne la vente pouvant être évaluée de manière fiable. Le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé au moyen des Incoterms « en sortie d'usine » ou « port, assurance et fret » (CIF). Le chiffre d'affaires résultant de la vente de sous-produits est également compris dans le produit des ventes. Le chiffre d'affaires s'entend brut, les frais de transport et les charges de réalisation étant inclus dans le bénéfice brut au titre de déduction.

Pour certains métaux, le cours de vente est fixé provisoirement à la date de la vente, le cours final étant déterminé au sein d'une période de validité des devis mutuellement convenue et au prix du marché prévalant à cette date. Dès lors, le prix facturé est évalué au marché à la date du bilan, sur la base des prix en vigueur sur le marché pour la période d'offre concernée. Ceci permet de s'assurer que le chiffre d'affaires est acté à la juste valeur de la contrepartie à percevoir. Tous les ajustements à la valeur de marché sont actés parmi les produits des ventes.

Lorsque des marchandises appartenant à Nyrstar sont échangées contre des marchandises de nature et de valeur similaires, l'échange n'est pas considéré comme une transaction génératrice de revenus. Si l'égalisation en valeur de ce genre de transaction est réglée en liquide ou en équivalent de trésorerie, le montant réglé est comptabilisé comme coût de marchandises vendues. Si les marchandises échangées ne sont pas de même valeur ou de même nature, l'échange est considéré comme une transaction génératrice de revenus.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(m) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers incluent:

- les produits d'intérêts sur les fonds investis; et
- les produits des dividendes.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils s'accroissent dans le compte de résultat selon la méthode des intérêts réels. Les produits des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat à la date de l'établissement du droit du Groupe à en percevoir le paiement.

Les frais financiers incluent:

- les intérêts sur les emprunts à court et à long termes;
- l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement relatives aux emprunts;
- l'amortissement des coûts accessoires encourus pour la mise en place des emprunts;
- les charges financières en rapport avec les contrats de location-financement; et
- l'impact de la désactualisation sur les provisions à long terme pour travaux de remise en état et indemnisation des travailleurs.

Les frais financiers sont calculés selon la méthode des intérêts réels. Les frais financiers engagés pour la construction d'un quelconque actif admissible sont inscrits à l'actif durant le laps de temps nécessaire à l'achèvement et à la préparation de l'actif en vue de son utilisation ou de sa cession. Les autres frais financiers sont inscrits en charges au moment où ils sont engagés.

Les frais financiers nets sont les frais financiers nets de tout intérêt perçu sur les fonds investis. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure de leur accroissement, selon la méthode des intérêts réels.

Les gains et pertes sur devises étrangères sont inscrits à leur valeur nette.

(n) Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat courants et différés constituent les charges d'impôts sur le résultat. Les charges d'impôts sur le résultat sont comptabilisées en profits ou pertes, sauf si elles se rapportent à des éléments comptabilisés parmi les autres résultats globaux directement, auquel cas elles sont comptabilisées parmi les autres résultats globaux.

Les impôts courants sur le résultat sont les impôts que la société s'attend à devoir payer sur son revenu imposable pour l'exercice, sur la base des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture, ainsi que toute régularisation de l'impôt afférent aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés selon la méthode du bilan, compte tenu des différences temporaires entre les valeurs comptables de l'actif et du passif considérés pour les besoins d'information financière et les sommes utilisées à des fins fiscales. L'impôt différé sur le résultat n'est pas comptabilisé pour les différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice imposable, ni le bénéfice comptable, et les différences concernant des participations dans des filiales et des entités conjointement contrôlées, dans la mesure où il est probable qu'elles ne seront pas reprises dans un avenir prévisible. En outre, l'impôt différé sur le résultat n'est pas comptabilisé pour les différences temporaires imposables constatées dans la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé se calcule sur une base non actualisée, aux taux d'imposition en principe applicables aux écarts temporaires lorsqu'ils seront repris, sur la base des lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture considérée. Les actifs et les passifs d'impôt différé sur le résultat sont compensés si la loi permet de compenser les actifs et les passifs d'impôt courants sur le résultat et qu'ils se rapportent à des impôts sur le résultat prélevés par les mêmes autorités fiscales sur la même entité fiscale, ou sur des entités fiscales différentes pour autant que celles-ci projettent de régler les actifs et passifs d'impôt courant sur le résultat à la valeur nette ou de réaliser simultanément les actifs et les passifs d'impôt.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles, reports d'actifs fiscaux inutilisés et pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, auxquels la différence temporaire pourra être imputée, seront disponibles dans le futur. Les actifs d'impôt

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

différé sont examinés à chaque date de clôture et réduits dans la mesure où il n'est plus probable que le bénéfice fiscal s'y rapportant soit réalisé.

Les impôts supplémentaires sur le résultat provenant de la distribution de dividendes sont comptabilisés 'au moment où la mise en paiement est escomptée.

Les taxes minières et royalties sont traités et comptabilisés au titre d'impôts actuels et différés, pour autant qu'ils présentent les caractéristiques d'un impôt.

(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes de trésorerie et les dépôts à vue affectés d'une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois. Les découvertes bancaires sont remboursables sur demande et figurent au passif courant, parmi les Emprunts, dans l'état consolidé de situation financière. Pour l'établissement de l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie comprend également les avoirs en caisse et les dépôts à vue rapidement convertibles en numéraire et exposés à un risque de changements de valeur minime, nets de tout découvert bancaire et comptabilisés à leur montant principal.

(p) Dettes commerciales et autres dettes

Ces sommes représentent les passifs relatifs aux marchandises et aux services fournis aux entités du Groupe avant le terme de l'exercice financier, et impayés à la date de clôture. Elles ne sont pas garanties et sont typiquement acquittées dans les 30 jours suivant leur comptabilisation. Elles sont dans un premier temps présentées à leur juste valeur puis ensuite, au coût amorti.

(q) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont les paiements reçus par une entreprise en échange de livraisons futures de stocks de métaux ou de concentrés de métaux à des prix convenus par contrats. À mesure que les livraisons sont effectuées, l'entreprise comptabilise les ventes et réduit les produits constatés d'avance en fonction.

(r) Crédances commerciales

Les créances commerciales représentent les sommes dues pour des marchandises et services fournis par les entités du Groupe avant le terme de l'exercice financier et actuellement impayées. Elles découlent de transactions résultant des activités d'exploitation normales du Groupe.

Les créances commerciales sont présentées au coût amorti, diminué des pertes de valeur pour créances douteuses. Une perte de valeur est comptabilisée pour les créances commerciales lorsque le recouvrement du montant nominal total n'est plus certain.

Lorsque le règlement d'une partie d'une créance en espèces est différé, les sommes à recevoir sont actualisées à leur valeur actuelle.

(s) Capital social

Les actions ordinaires sont considérées comme des capitaux propres. Les coûts différentiels directement imputables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés au titre de déduction des capitaux propres, nette de toute incidence fiscale.

(t) Bénéfice par action

Nyrstar présente les informations relatives au bénéfice de base et au bénéfice dilué par action pour ses actions ordinaires. Le bénéfice de base par action est le résultat de la division du bénéfice attribuable pour l'exercice aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant celui-ci. Le bénéfice dilué par action est le résultat de l'ajustement du bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société pour l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires dilutives potentielles.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(u) Information par secteur

Les secteurs opérationnels sont les composants du Groupe pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles et sont régulièrement évaluées par le Comité de direction de Nyrstar, qui décide de la manière d'affecter les ressources et de mesurer les performances. Le Comité de direction a été désigné comme principal décideur opérationnel.

Les données par secteur présentées au Comité de direction de Nyrstar (NMC) sont préparées conformément aux principes comptables alignés sur ceux qui ont été décrits dans ces rapports financiers et présentés dans le format indiqué dans la note 7.

Les produits, dépenses et actifs sont affectés aux secteurs opérationnels dans la mesure où les éléments de produits, de dépenses et d'actifs peuvent leur être directement ou raisonnablement attribués. Les coûts corrélatifs par secteur sont affectés raisonnablement aux secteurs opérationnels, au prorata.

(v) Actions propres

Lorsque Nyrstar rachète ses propres instruments de capitaux propres, la valeur nominale des actions propres ainsi acquises est déduite 'des réserves. La différence entre la valeur nominale des actions propres rachetées et le montant de la contrepartie payée, qui inclut les frais directement imputables, est comptabilisée en déduction des pertes cumulées. Les actions rachetées, classées au titre d'actions propres, peuvent être acquises et détenues par l'entité même ou par d'autres membres du Groupe consolidé. En cas de vente ou d'émission ultérieure d'actions propres, la somme perçue est comptabilisée au titre d'augmentation des capitaux propres et le surplus ou le déficit résultant de la transaction est comptabilisé parmi les pertes cumulées.

(w) Participations dans des achats de zinc

Les contrats d'extraction de concentrés de zinc sont consignés, dans l'état de situation financière, au titre de Participations dans des achats de zinc. La durée de vie utile est déterminée par rapport au nombre de tonnes métriques à fournir. L'actif est déprécié au compte de résultat au moyen de la méthode des unités de production, puisqu'il est recouvré en même temps qu'est fournie chaque tonne métrique de zinc, conformément aux dispositions du contrat.

(x) Emprunts

Les emprunts sont initialement actés à leur juste valeur, nette des frais de transaction engagés, avant de l'être au coût amorti. Tout écart entre les produits (nets de frais de transaction) et la valeur de remboursement est imputé au compte de résultat sur la période de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits payés sur l'établissement de facilités de prêt sont enregistrés parmi les frais de transaction liés à l'emprunt, dans la mesure où il est probable qu'il sera fait usage de tout ou partie de la facilité envisagée. En pareil cas, le droit est ajourné jusqu'à l'encaissement de la tranche de prêt.

Jusqu'à ce qu'il soit hautement probable qu'il sera fait usage de tout ou partie de la facilité, les droits sont capitalisés au titre d'acompte sur les services de mise à disposition de liquidités et amortis pendant la durée de la facilité à laquelle ils sont liés.

(y) Eléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels ont trait aux dépenses de restructuration, aux dépenses liées aux opérations de fusion et acquisition et aux réductions de valeur des actifs que le groupe estime opportun d'énoncer séparément dans les comptes de résultat consolidés, pour aider à la compréhension des résultats financiers réalisés par le groupe.

4 Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et jugements utilisés pour développer et appliquer les principes comptables font l'objet d'une évaluation continue et reposent sur des paramètres historiques et d'autres facteurs, tels que des événements futurs attendus, susceptibles d'avoir une incidence financière sur l'entité et dont, dans les circonstances présentes, la survenance est jugée vraisemblable. Nyrstar formule des estimations et des hypothèses

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

concernant l'avenir; les estimations comptables qui en résultent sont toutefois, par définition, rarement identiques aux résultats réels. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement revues.

Les estimations et les jugements déterminants particulièrement susceptibles d'entraîner une adaptation significative des valeurs comptables de l'actif et du passif au cours du prochain exercice financier sont exposés ci-dessous.

La juste valeur

Le groupe a mis en application les estimations et choix d'importance dans la comptabilité d'exercice des regroupements d'entreprises (note 8), la comptabilisation de ses revenus, ses stocks (note 22) et ses actifs et passifs financiers (note 21). Les mesures de la juste valeur sont des estimations basées sur les montants pour lesquels les actifs et passifs peuvent être échangés à la date de transaction concernée ou à la fin de la période de report, et ne reflètent par conséquent pas nécessairement le flux de trésorerie probable au moment où ces transactions seront réglées. Quand les mesures de la juste valeur ne peuvent pas être déterminées à partir des données disponibles publiquement, elles sont estimées à l'aide de modèles et d'autres méthodes d'évaluation. Dans la mesure du possible, les hypothèses et données utilisées tiennent compte des données externes vérifiables. Néanmoins, ces données restent intrinsèquement sujettes à l'incertitude, surtout quand il n'existe que très peu de transactions similaires sur le marché.

Evaluation des réserves et des ressources minières

Les réserves et ressources recouvrables estimées sont utilisées pour déterminer la dépréciation des actifs de production minière (note 15), pour le calcul des charges reportées (note 15) et pour l'exécution des contrôles de dépréciation (note 17). Bien qu'elles soient préparées par des personnes qualifiées, les estimations sont influencées par les cours des métaux, les taux de change et les coûts de production et de recouvrement futurs, entre autres. Toute modification d'hypothèse influencera la valeur comptable des actifs de même que les provisions pour dépréciation et réduction de valeur comptabilisées dans le compte de résultat.

Provisions pour remise en état, réhabilitation et démantèlement (note 29)

Des provisions sont comptabilisées afin de couvrir les coûts estimés de cessation d'activité, de remise en état et de réhabilitation de l'environnement. Ces coûts comprennent le démontage et la démolition des infrastructures, l'évacuation des matières résiduelles et la remise en état des zones perturbées durant l'année d'exercice au cours de laquelle les perturbations environnementales concernées sont survenues. Ils sont calculés sur la base de l'estimation des coûts futurs, déterminés à partir des informations disponibles en date de chaque bilan. Les provisions sont ajustées selon un taux d'actualisation avant impôt correspondant au marché actuel et le « détricotage de l'actualisation » est comptabilisé comme charge d'intérêt. Le calcul des estimations de ces provisions nécessite de recourir à des hypothèses, notamment sur l'application de la législation en matière d'environnement, les calendriers de fermeture d'usines, les technologies disponibles et les estimations des coûts d'ingénierie. La moindre variation d'une de ces hypothèses peut avoir une incidence matérielle sur la valeur comptable des provisions fixées pour la remise en état.

Engagements de retraite (note 30)

Les coûts estimés du paiement des retraites et des avantages postérieurs à l'emploi conformément aux arrangements fixés pour ces avantages en fonction des prestations de l'employé durant la période sont déterminés sur la base d'hypothèses financières et actuarielles. Nyrstar élabore ces hypothèses en fonction des coûts estimés en accord avec des actuaires qualifiés. Lorsque la réalité diffère de ces estimations, les écarts actuariels sont comptabilisés comme autres revenus globaux. Veuillez consulter la note 30 pour plus de détails sur ces principales hypothèses.

Dépréciations des actifs (note 15 et 16)

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée au titre de juste valeur de l'actif diminuée des frais de vente ou de la valeur d'usage de l'unité, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de change, aux prix des marchandises, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs. Pour les unités génératrices de trésorerie possédant des actifs miniers, les estimations et hypothèses portent également sur les réserves et les ressources de minerais (voir infra). Pour de plus amples informations, référez-vous à la note 17.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Recouvrement d'actifs d'impôt différé (note 13)

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. Toutes les informations disponibles sont prises en compte pour évaluer s'il est probable ou non que des bénéfices imposables soient enregistrés lors des futures périodes comptables. Les prévisions utilisées pour cette évaluation sont conformes à celles préparées et utilisées en interne à des fins de planification des activités et de test de dépréciation.

5 Gestion du risque financier

(a) Mise en perspective

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Nyrstar s'expose à des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques de marché - c'est-à-dire des risques de fluctuation des prix des marchandises, des taux de change et des taux d'intérêt, liés à ses instruments financiers. Vous trouverez ci-dessous des informations relatives à l'exposition de Nyrstar à chacun des risques précités, ainsi que les objectifs, les règles et les processus mis en œuvre par le Groupe pour mesurer et gérer les risques et évaluer le capital.

C'est sur le Conseil d'administration que repose la responsabilité générale de la définition et de la surveillance du cadre dans lequel s'inscrit la gestion des risques de Nyrstar. Nyrstar définit des règles de gestion en vue d'identifier et d'analyser les risques auxquels il est confronté, de fixer des limites et des sécurités appropriées et de contrôler les risques et le respect des sécurités.

Le Comité d'audit est chargé de superviser la manière dont la direction s'assure du respect des règles et procédures de gestion des risques de Nyrstar et de vérifier l'adéquation du cadre de gestion des risques par rapport aux risques auxquels Nyrstar est exposé. Il est assisté dans ce rôle par une fonction d'audit interne.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie néglige de s'acquitter des obligations qui reposent sur elle suite à des ventes de marchandises. Afin de gérer l'exposition au risque de crédit, Nyrstar subordonne son octroi de crédits à des procédures de demande de limites de crédit, des procédures d'approbation, une surveillance continue de l'exposition au risque de crédit et une procédure de relance en cas de retard de paiement.

Créances commerciales et autres créances

L'exposition de Nyrstar au risque de crédit est principalement influencée par les caractéristiques individuelles de chaque client. En matière de crédit, chaque nouveau client est analysé individuellement avant que puissent lui être proposées les conditions générales standard. Les clients qui ne répondent pas aux critères de solvabilité de référence imposés par Nyrstar ne peuvent traiter avec lui que moyennant un paiement anticipé.

Nyrstar provisionne pour ses créances commerciales et autres créances une dotation qui représente les pertes estimées par rapport aux créances commerciales et autres créances et aux investissements.

Garanties

Nyrstar a pour règle de ne fournir de garanties financières qu'au nom de ses filiales détenues à 100%. Au 31 décembre 2012 Nyrstar ne comptabilisait aucune garantie en cours vis-à-vis de clients externes (31 décembre 2011: néant).

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Nyrstar ne puisse satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Le risque de liquidité est contré en maintenant ce que la direction estime être une diversification suffisante des sources de financement. Il s'agit notamment de facilités bancaires confirmées et non confirmées à court et à moyen termes, ainsi que de titres (par ex., titres convertibles et titres à revenu fixe).

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nyrstar gère activement ce risque de liquidité afin de se garantir à tout moment un accès à des moyens de trésorerie à un coût aligné sur les conditions du marché pour les entreprises à solvabilité similaire. Le risque de liquidité est mesuré en comparant les niveaux projetés de dette nette avec le montant total de facilités confirmées disponibles. Ces prévisions sont établies continuellement et comprennent les prévisions de flux de trésorerie de toutes les filiales opérationnelles. De plus, la durée résiduelle moyenne des moyens de financement confirmés est surveillée au moins trimestriellement.

Les clauses financières des contrats de prêts existants sont surveillées lorsque cela est nécessaire afin d'en assurer le bon respect. Aucune violation de clause n'a été observée durant l'année.

(d) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des changements de prix sur le marché n'affectent le produit enregistré par Nyrstar ou la valeur de ses investissements dans des instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de maintenir les expositions liées aux risques de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le rendement.

Risque de cours des produits de base

Dans le cadre normal de ses activités, Nyrstar s'expose à des risques liés aux fluctuations des prix des marchandises et des cours des matières premières. Nyrstar n'a actuellement recours qu'à la couverture transactionnelle, ce qui signifie qu'elle engage des transactions de couverture à terme pour couvrir le risque temporel entre les achats de matières premières et les ventes de métaux, de même que pour couvrir l'exposition à laquelle la soumet la vente à terme et à prix fixe de métaux à ses clients. Les dispositifs de couverture des transactions sont actés parmi les « Autres actifs financiers » et « Autres passifs financiers » de l'état de situation financière. Tous les gains et pertes résultant des accords de couverture sont comptabilisés parmi les Bénéfices d'exploitation. Nyrstar n'a actuellement pas recours à des couvertures structurelles ou stratégiques, ce qui signifie que ses résultats sont exposés aux fluctuations des cours du zinc, du plomb et d'autres métaux encore. Nyrstar revoit sa politique de couverture lorsqu'elle le juge utile.

Risque de change

Les actifs, les bénéfices et les cash-flows de Nyrstar sont influencés par des fluctuations des taux de change de plusieurs devises, particulièrement le dollar américain, l'euro, le dollar australien, le sol péruvien, le peso chilien, le peso mexicain, le lempira hondurien et le franc suisse. La devise de présentation des résultats de Nyrstar est l'euro; le zinc, le plomb et d'autres métaux sont négociés dans le monde entier principalement en dollars américains, alors que les coûts de Nyrstar sont essentiellement libellés en euros, en dollars australiens, en dollars américains, en sols péruviens, en pesos chiliens, en pesos mexicains, en lempiras honduriens et en francs suisses. Par voie de conséquence, les fluctuations, par rapport à l'euro, du dollar américain, du dollar australien, du sol péruvien, du peso chilien, du peso mexicain, du lempira hondurien, du franc suisse ou d'autres devises dans lesquelles sont libellés les coûts de Nyrstar pourraient affecter négativement la rentabilité de Nyrstar et sa situation financière.

Nyrstar n'a pas conclu, et n'envisage pas à l'heure actuelle de conclure, des transactions destinées à couvrir ou à réduire sa position aux fluctuations des taux de change autre que les transactions de couverture à court terme destinées à couvrir, d'une part, le risque de synchronisation entre les achats de concentrés et les ventes de métal et, d'autre part, son exposition par rapport aux ventes à terme à prix fixe de métaux aux clients.

(e) Risque de taux d'intérêt

Le principal risque de taux d'intérêt auquel est exposée Nyrstar est lié aux prêts et aux emprunts. Il s'agit d'un risque limité, dans la mesure où les taux applicables aux emprunts, comme les obligations convertibles émises et les obligations à taux fixes, sont fixes. Les emprunts de Nyrstar s'articulent actuellement autour d'emprunts à taux fixe et d'emprunts à taux variable. Tous les prêts et emprunts à taux variable sont assortis de taux d'intérêt à base EURIBOR ou LIBOR. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement des prêts de Nyrstar sont précisés dans la note 35 (f). Les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les prêts et emprunts primaires, en modifiant les montants des intérêts correspondants.

La politique de gestion du risque des taux d'intérêt de Nyrstar consiste à limiter l'impact des fluctuations négatives des taux d'intérêt par le biais de l'utilisation d'outils de gestion des taux d'intérêt. Le risque des taux d'intérêt est mesuré en tenant à jour un échéancier de tous les actifs et passifs financiers, ainsi que des instruments de couverture des taux d'intérêt.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Actuellement, l'exposition au risque lié aux taux d'intérêt de Nyrstar découlant d'emprunts productifs d'intérêts est minime car la majorité de ses engagements à long terme sont à taux fixes. Nyrstar n'a pas souscrit de produits dérivés sur taux d'intérêt.

(f) Gestion du capital

Soucieux de conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'entreprise, le Conseil d'administration s'est doté d'une politique de capitalisation solide. Le Conseil surveille le rendement du capital investi, que Nyrstar définit comme étant le résultat de la division du bénéfice après impôts par les capitaux détenus par les actionnaires, hors intérêts minoritaires.

Le Conseil d'administration surveille également le montant des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La politique de dividende de Nyrstar consiste à s'assurer que, tout en veillant à maintenir un niveau de flux de trésorerie adéquat en vue d'assurer la croissance et l'exécution de sa stratégie, Nyrstar cherche à maximiser la rémunération des actionnaires, en combinant valorisation du cours de l'action et dividendes. Conformément aux dispositions du droit belge, le calcul des montants disponibles à des fins de distribution aux actionnaires, sous la forme de dividendes ou de toute autre manière, doit être déterminé d'après les états financiers non consolidés de la Société établis en vertu des PCGR belges. Dans le respect des dispositions du droit des sociétés belge, les statuts de la Société exigent également que la Société affecte chaque année 5% au moins de son bénéfice annuel net à la constitution de sa réserve légale, jusqu'à ce que cette dernière s'élève à 10% au moins du capital social de la Société. Ces facteurs ne permettent dès lors pas de donner la moindre assurance quant au versement ultérieur éventuel de dividendes ou de paiements similaires ou, en cas de versement, quant à leur montant.

L'entreprise a élaboré un plan de motivation des dirigeants à long terme (Executive Long Term Incentive Plan - LTIP) en vue d'attirer, de conserver et de motiver les employés et les cadres supérieurs de l'entreprise et de ses filiales en propriété exclusive. Les principales modalités de ce plan sont précisées dans la note 33, avec des modalités d'acquisition alignées sur la politique de gestion de capitaux de l'entreprise.

Ni la Société, ni aucune de ses filiales n'est soumise à des exigences externes en matière de capital.

6 Devises étrangères

The principal exchange rates used in the preparation of 2011 financial statements are (in EUR):

	Moyenne annuelle		Clôture de l'exercice	
	2012	2011	2012	2011
Dollar américain	1,2848	1,3920	1,3194	1,2939
Dollar australien	1,2407	1,3484	1,2712	1,2723
Dollar canadien	1,2842	1,3761	1,3137	1,3215
Franc suisse	1,2053	1,2326	1,2072	1,2156

7 Information sectorielle

L'information sectorielle opérationnelle (Fondries et Activité minière) traduit la manière dont le Comité de direction de Nyrstar évalue les résultats financiers et affecte les ressources aux opérations du Groupe. Le Comité de direction de Nyrstar a été désigné comme principal décideur opérationnel.

Le NMC évalue les résultats des secteurs sur base d'une mesure de l'EBITDA fondamental.

L'EBITDA fondamental est une mesure des bénéfices indépendante des normes IFRS, qui est utilisée en interne par la direction pour apprécier les résultats fondamentaux des activités du Groupe et présentée par Nyrstar pour permettre une meilleure compréhension des performances commerciales fondamentales de ses activités. L'EBITDA fondamental exclut les éléments liés aux mesures de restructuration, aux charges transactionnelles liées aux M&A, aux produits ou charges significatifs découlant des dérivés incorporés comptabilisés selon la norme IAS 39 « Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation » et d'autres éléments découlant d'événements ou transactions que la direction juge clairement distincts des activités ordinaires de Nyrstar.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les éléments du résultat brut sont évalués indépendamment des normes IFRS qui sont utilisées en interne par la direction, à savoir:

La contribution du métal payable/gratuit du secteur minier est le prix du métal reçu pour la partie payable du métal primaire contenu dans le concentré avant la suite de son traitement par une fonderie.

La contribution du métal payable/gratuit du secteur fonderie est la valeur de la différence reçue entre la quantité de métal qui est payée dans un concentré et la quantité totale de zinc récupérée lors de la vente par une fonderie.

Les frais de traitement sont les frais facturés pour le traitement de matières premières primaires (concentrés) et secondaires pour la production de métal, soit un élément de résultat brut positif pour les fonderies et une déduction du résultat brut pour les mines.

La contribution des primes des fonderies est la prime facturée en sus du prix sur le LME de base pour les ventes de zinc et de plomb affinés.

Les sous-produits sont des produits secondaires obtenus au cours de la production de zinc ou de plomb, parmi lesquels principalement l'acide sulfurique, l'argent, l'or, l'indium, le cuivre et le cadmium.

Le poste **Autres** correspond aux autres charges et produits liés aux opérations de fusion ou d'exploitation minière sans rapport avec les catégories précédentes.

Le secteur « Fondries » recouvre les activités de fusion du Groupe. Le secteur « Exploitation minière » englobe les activités minières du Groupe, ainsi que l'accord d'écoulement de zinc conclu avec la mine de Talvivaara (Finlande). Le secteur « Autres et éliminations » se compose de Galva 45 (France), des activités corporate, ainsi que des éliminations des transactions intra-groupes, notamment tous profits non réalisés résultant de transactions inter-sociétés.

Au 31 Déc 2012, en million EUR	Exploitation minière	Fonderies	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires généré par les clients externes	400,3	2.683,7	(14,2)	3.069,8
Chiffre d'affaires inter-secteurs	80,9	-	(80,9)	-
Total du chiffre d'affaires du/par secteur	481,2	2.683,7	(95,1)	3.069,8
Contribution du métal payable / Métal gratuit	403,0	242,1	-	645,1
Frais de traitement	(100,2)	338,5	-	238,3
Primes	-	115,2	-	115,2
Sous-produits	226,1	220,9	-	447,0
Autres	(20,2)	(64,3)	(4,8)	(89,3)
Résultat brut	508,7	852,4	(4,8)	1.356,3
Coûts du personnel	(134,6)	(218,0)	(57,0)	(409,6)
Coûts d'énergie	(47,5)	(274,8)	(0,9)	(323,2)
Autres charges	(198,6)	(191,6)	(35,5)	(425,7)
Coûts d'exploitation directs	(380,7)	(684,4)	(93,4)	(1.158,5)
Eléments non opérationnels et autres éléments	0,6	(32,6)	53,8	21,8
EBITDA fondamental	128,6	135,4	(44,4)	219,6
Amortissements				(218,4)
Frais liés aux activités de fusion et acquisition				(2,6)
Frais de restructuration				(16,9)
Dépréciations				(18,2)
Dérivés incorporés				(8,9)
Perte sur la cession de filiales				(0,1)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Profit sur la cession d'entités mises en équivalence	26,7
Charge financière nette	(90,9)
Produit d'impôts sur le résultat	14,4
Perte pour l'exercice	(95,3)

Charge d'investissement	(129,9)	(112,5)	(5,4)	(247,8)
-------------------------	---------	---------	-------	----------------

Au 31 Déc 2011, en million EUR	Exploitation minière	Fonderies	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires généré par les clients externes	229,6	3.096,4	21,6	3.347,6
Chiffre d'affaires inter-secteurs	128,4	-	(128,4)	-
Total du chiffre d'affaires du/par secteur	358,0	3.096,4	(106,8)	3.347,6
Contribution du métal payable / Métal gratuit	288,6	245,5	-	534,1
Frais de traitement	(70,4)	386,5	-	316,1
Primes	-	119,6	-	119,6
Sous-produits	135,4	282,3	-	417,7
Autres	(8,6)	(97,2)	4,5	(101,3)
Résultat brut	345,0	936,7	4,5	1.286,2
Coûts du personnel	(76,7)	(201,5)	(61,1)	(339,3)
Coûts d'énergie	(28,6)	(277,4)	(1,1)	(307,1)
Autres charges	(129,7)	(180,9)	(33,2)	(343,8)
Coûts d'exploitation directs	(235,0)	(659,8)	(95,4)	(990,2)
Eléments non opérationnels et autres éléments	(38,0)	(42,0)	49,0	(31,0)
EBITDA fondamental	72,0	234,9	(41,9)	265,0
Amortissements				(145,2)
Frais liés aux activités de fusion et acquisition				(14,6)
Frais de restructuration				(9,0)
Dérivés incorporés				3,5
Charge financière nette				(55,5)
Charge d'impôts sur le résultat				(8,1)
Bénéfice pour l'exercice				36,1
Charge d'investissement	(103,5)	(111,7)	(13,5)	(228,7)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Information par zone géographique

(a) Chiffre d'affaires généré par les clients externes

En million EUR	2012	2011
Belgique	297,4	665,0
Reste de l'Europe	1.260,7	1.150,4
Amérique	291,1	325,5
Australie	916,7	858,6
Asie	287,7	337,6
Autres	16,2	10,5
Total	3.069,8	3.347,6

L'information ci-dessus est basée sur la localisation (adresse de livraison) du client.

Les ventes à chaque client individuel (groupe de clients contrôlés conjointement) du Groupe ne dépassent pas 10%, à l'exception des ventes à Glencore International plc et à Umicore NV/SA, qui ont représenté respectivement 44,4% (2011: 40,8%) et 11,5% (2011: 9,6%) du total des ventes de zinc et de plomb du Groupe, présent dans le secteur Fondries.

(b) Actifs non courants

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Belgique	84,4	73,9
Reste de l'Europe	505,9	524,2
Amérique du Nord	479,8	483,5
Amérique centrale (Mexique inclus)	543,2	554,4
Amérique du Sud	257,7	265,7
Australie	229,8	211,3
Autres	-	0,5
Total	2.100,8	2.113,5

Les actifs non courants ci-dessus sont constitués des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des participations dans des achats de zinc.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8 Acquisition d'entreprises

2011

Acquisition d'une filiale: Breakwater Resources Ltd

Le 25 août 2011, Nyrstar a acquis une participation de 92,27% dans Breakwater Resources Ltd (« Breakwater »), une compagnie minière également spécialisée dans l'exploration et le développement qui produit et vend des concentrés de zinc, cuivre, plomb et or, avant de procéder, le 31 août 2011, à l'acquisition, obligatoire, du solde des actions, laquelle a fait de Breakwater une filiale à 100% du groupe. Breakwater exploite quatre mines polymétalliques riches en zinc, El Toqui au Chili, El Mochito au Honduras, Myra Falls en Colombie Britannique (Canada) et Langlois au Québec (Canada). L'acquisition de Breakwater, conformément à la stratégie de Nyrstar, offre l'opportunité de réaliser des progrès considérables sur la voie de l'intégration amont dans le zinc et de diversifier encore le profil polymétallique de l'entreprise.

Au 31 décembre 2011, l'acquisition a été comptabilisée sur une base provisoire en raison de la complexité des opérations acquises. En 2012, la comptabilisation de l'acquisition a été finalisée dans la période d'évaluation d'un an de la manière suivante:

En million EUR	Juste valeur provisoire de l'acquisition, comme indiquée précédemment	Ajustements à la juste valeur	Juste valeur de l'acquisition
Immobilisations corporelles	440,0	(2,7)	437,3
Actifs d'impôt différé	18,2	19,3	37,5
Stocks	55,0	(4,2)	50,8
Créances commerciales	12,8	-	12,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53,8	-	53,8
Autres actifs financiers	0,8	-	0,8
Investissements dans des actions	23,1	-	23,1
Provisions	(69,8)	(21,0)	(90,8)
Avantages du personnel	(17,8)	-	(17,8)
Prêts et emprunts	(7,3)	-	(7,3)
Passifs d'impôt différé	(96,1)	23,5	(72,6)
Dettes commerciales et autres dettes	(23,8)	1,2	(22,6)
Actifs et passifs nets identifiables	388,9	16,1	405,0
Goodwill découlant de l'acquisition	54,4	(16,1)	38,3
Total	443,3	-	443,3
Contrepartie versée, payée en cash	442,2	-	442,2
Perte de couverture	1,1	-	1,1
Trésorerie acquise	(53,8)	-	(53,8)
Sortie nette de trésorerie	389,5	-	389,5

La juste valeur des créances acquises se rapproche de la valeur contractuelle et il est prévu que toutes les créances soient perçues. Les ajustements de la juste valeur sont dus aux révisions de l'évaluation des immobilisations corporelles (principalement liées aux intérêts miniers acquis), l'estimation des provisions pour remise en état, réhabilitation et déclassement liées aux sites miniers actifs et inactifs, ainsi qu'à l'impact en conséquence sur les impôts différés et le goodwill. Le solde du goodwill comptabilisé pour une acquisition est le résultat des taxes différences comptabilisées par rapport aux ajustements totaux de la juste valeur sur les actifs nets lors de la comptabilisation de l'acquisition et n'est pas déductible fiscalement.

Les montants du chiffre d'affaires et du bénéfice postérieur à la date d'acquisition mentionnés dans le compte de résultat consolidé pour la période considérée, clôturée les 31 décembre 2011, s'élevaient respectivement à EUR 117 millions et EUR 5,8 millions. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2011, la direction estime que le chiffre d'affaires consolidés et le bénéfice consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 auraient été supérieurs de EUR 140,4 millions et de EUR 28,5 millions, respectivement. Les bénéfices postérieurs à

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

la date d'acquisition ainsi que les bénéfices estimés si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2011 ont subi l'impact négatif des coûts de restructuration d'un montant de EUR 1 million ainsi que de l'obligation d'ajuster à la juste valeur les stocks acquis, pour un montant de EUR 10,7 millions. Pour le calcul de ces montants, la direction est partie de l'hypothèse selon laquelle les ajustements de la juste valeur effectués à la date de l'acquisition auraient été identiques si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2011.

Les informations comparatives pour 2011 ont été corrigées pour tenir compte de cet ajustement de la période d'évaluation.

Acquisition d'une filiale: Farallon Mining Limited

Le 5 janvier 2011, Nyrstar a acquis une participation de 93,75 % dans Farallon Mining Ltd., société propriétaire de la mine polymétallique riche en zinc Campo Morado, au Mexique (« le site de Campo Morado »), avant d'achever, le 15 mars de la même année, l'acquisition obligatoire du solde des actions, laquelle a fait du site de Campo Morado une filiale à 100% du groupe. Située à 160 km au sud-sud-ouest de Mexico City, le site de Campo Morado s'étend sur quelque 12.000 hectares qui eux-mêmes accueillent six concessions minières. Le dépôt de minerais actuellement exploité est le dépôt G-9 (la « Mine G-9 »), dont la production commerciale a été entamée en avril 2009. Le dépôt G-9 contient des taux élevés de zinc, de cuivre, de plomb, d'or et d'argent. Quatre autres dépôts (Reforma, El Largo, El Rey, Naranjo) ont été encore délimités.

Le complexe de Campo Morado a été acquis afin d'accroître la capacité de production de zinc en concentré de Nyrstar à partir de ses propres mines par rapport à sa production totale de zinc (une fois le site pleinement opérationnel) mais aussi de réduire les coûts d'exploitation C1 des mines du Groupe.

La comptabilisation de l'acquisition des mines Farallon a été finalisée avant le 31 décembre 2011 dans la période d'évaluation d'un an de la manière suivante:

En million EUR	Juste valeur de l'acquisition
Immobilisations corporelles	377,0
Stocks	9,7
Créances commerciales	7,0
Actifs d'impôt différé	10,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15,9
Autres actifs courants	2,4
Provisions	(6,5)
Autre passifs non courants	(78,9)
Prêts et emprunts	(23,8)
Passifs d'impôt différé	(74,4)
Dettes commerciales et autres dettes	(13,2)
Actifs et passifs nets identifiables	225,5
Goodwill découlant de l'acquisition	70,9
Total	296,4
Contrepartie versée, payée en cash	299,7
Gain de couverture	(3,3)
Trésorerie acquise	(15,9)
Sortie nette de trésorerie	280,5

La juste valeur des créances acquises est proche de la valeur contractuelle. Toutes les créances devraient être récupérées.

Le chiffre d'affaires et le bénéfice enregistré depuis la date d'acquisition, actés au compte de résultat consolidé pour l'exercice, s'élèvent respectivement à EUR 93,4 millions et EUR 0,3 million. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2011, la direction estime que le chiffre d'affaires et le bénéfice consolidé pour l'exercice n'auraient pas été sensiblement différents de ceux enregistrés dans les états financiers du groupe pour l'exercice. Le bénéfice enregistré depuis la date de l'acquisition et le bénéfice si l'acquisition aurait eu lieu le

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} janvier 2011 est impacté négativement par des dépenses de restructuration (EUR 3,1 million) ainsi que par l'obligation d'évaluer les stocks acquis à leur juste valeur (EUR 1,6 million). Lorsqu'elle a calculé ces montants, la direction est partie du postulat que les ajustements à la juste valeur effectués à la date de l'acquisition auraient été identiques si cette dernière avait eu lieu le 1^{er} janvier 2011. Le solde du goodwill résulte des impôts différés actés, lesquels ne portent que sur les ajustements à la juste valeur totaux des actifs nets au sein de la comptabilisation d'acquisition et est non déductible fiscalement.

9 Cession de filiales

Le 9 octobre 2012, Nyrstar a vendu la totalité de sa participation de 66% dans Galva 45 S.A., une entreprise française spécialisée dans la galvanisation de pièces en acier manufacturées pour un produit en espèces de EUR 2,2 millions entraînant une perte de EUR 0,1 million.

10 Frais liés aux activités de fusion et acquisitions

Les coûts de transaction liés aux activités de fusion et acquisitions comprennent les frais de transaction directement liés à l'acquisition et à la cession (notamment les services de conseil et d'expertise-comptable, les services fiscaux et juridiques et les frais de valorisation payés à des intervenants externes). Pour un montant de EUR 2,6 millions ((2011: EUR 14,6 millions), ces charges sont comptabilisées au compte de résultat. En 2012, il n'y a eu aucun coût lié à des acquisitions effectuées avec succès (2011: EUR 7,9 millions).

11 Avantages du personnel

En million EUR	2012	2011
Rémunérations et salaires	(363,6)	(293,0)
Cotisations obligatoires à la sécurité sociale	(26,4)	(27,0)
Cotisations à des régimes à cotisations définies	(4,6)	(3,9)
Charges liées à des régimes à prestations définies	(8,8)	(7,1)
Transactions de paiement basées sur des actions, réglées en instruments de capitaux propres et en espèces, sécurité sociale comprise	(6,2)	(8,3)
Total des avantages du personnel	(409,6)	(339,3)

12 Produits financiers et charges financières

En million EUR	2012	2011
Produits d'intérêts	1,2	5,2
Total des produits financiers	1,2	5,2
Charges d'intérêts	(63,1)	(50,7)
Désactualisation de provisions	(15,7)	(7,3)
Autres charges financières	(12,4)	(8,3)
Total des charges financières	(91,2)	(66,3)
Résultat de change net - (perte) / gain	(0,9)	5,6
Charge financière nette	(90,9)	(55,5)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13 Impôt sur le résultat

(a) Impôt sur le résultat comptabilisé au compte de résultat

En million EUR	2012	2011
Charge d'Impôt courant sur le résultat	(35,0)	(30,6)
Impôts différés	49,4	22,5
Total impôts sur le résultat	14,4	(8,1)

(b) Rapprochement du taux d'imposition effectif

L'impôt sur le résultat avant impôts du Groupe diffère de la charge théorique que l'on obtiendrait sur base du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des entités consolidées:

En million EUR	2012	2011
(Perte) / bénéfice pour l'exercice	(109,7)	44,2
Impôts au taux d'imposition moyen pondéré cumulé	25,6	(13,4)
Taux d'imposition moyen pondéré cumulé	23,3%	30,3%
<hr/>		
Incidence fiscale de montants non déductibles (imposables) sur le calcul du résultat imposable :		
Déduction d'intérêts notionnels	-	5,3
Montants (non déductibles) / non imposables	(4,2)	3,4
(Non-comptabilisation) / comptabilisation de pertes fiscales et de différences temporelles	(10,0)	3,0
Provision excédentaire / (déficitaire) pour impôts sur le résultat des exercices antérieurs	9,4	(6,4)
Précompte mobilier irrécouvrable	(5,7)	(4,6)
Ajustement net des soldes des impôts reportés en raison de variations des taux d'imposition à l'étranger	(0,5)	3,5
Quote-part d'impôts sur le résultat d'entités mises en équivalence	0,1	(0,2)
Différences de change	1,0	4,0
Autres	(1,3)	(2,7)
Total impôts sur le résultat	14,4	(8,1)
Taux d'imposition effectif	13,1%	18,3%

L'évolution du taux d'imposition sur le résultat moyen pondéré total par rapport à l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 s'explique par la variation du poids des bénéfices des filiales.

Nyrstar a comptabilisé une économie d'impôt, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012, pour un montant de EUR 14,4 millions, soit un taux d'imposition effectif de 13,1% (2011 : 18,3%). Les principaux éléments influençant ce taux d'imposition sont les pertes fiscales et différences temporelles supportées par le groupe pour l'année clôturée le 31 décembre 2012, pour lesquelles aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée. De plus, le groupe a bénéficié de pertes fiscales et différences temporelles qui n'avaient pas été comptabilisées précédemment.

(c) Impôts sur les autres éléments du résultat global

En million EUR	2012	2011
Impôts sur le résultat des couvertures de flux de trésorerie	-	(5,4)
Impôts sur le résultat des régimes de pension à prestations définies	4,6	2,6
Impôts sur les autres éléments du résultat global	4,6	(2,8)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(d) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé consistent en différences temporelles imputables à:

En million EUR	2012	2011
Actifs d'impôt différé:		
Avantages du personnel	31,7	29,2
Provisions	33,4	39,4
Immobilisations corporelles	36,1	34,1
Dettes / créances	10,6	7,1
Pertes fiscales reportées	68,4	31,0
Autres	4,6	4,4
Total	184,8	145,2
Compensation fiscale	(107,4)	(69,8)
Actif d'impôts différés net	77,4	75,4
Passifs d'impôt différé:		
Dérivés incorporés	(5,3)	(9,2)
Immobilisations corporelles	(224,5)	(243,8)
Dettes / créances	(18,0)	(13,9)
Autres	(2,1)	(5,3)
Total	(249,9)	(272,2)
Compensation fiscale	107,4	69,8
Passif d'impôts différés net	(142,5)	(202,4)
Impôts différés net	(65,1)	(127,0)
Reconciliation d'impôts différés net		
Au 1 ^{er} Jan	(127,0)	(40,5)
Impôts différés	49,4	22,5
Comptabilisé en autres éléments du résultat global	4,6	(2,8)
Changement de périmètre de consolidation	1,6	(99,2)
Effets de change	6,3	(7,0)
Au 31 Déc	(65,1)	(127,0)

EUR 36,2 millions (31 décembre 2011: EUR 2,5 millions) des actifs d'impôt différé nets sur les pertes fiscales reportés proviennent d'entités déficitaires en 2012 et 2011. Toutes les informations disponibles ont été prises en compte pour évaluer s'il est probable ou non que des bénéfices imposables soient enregistrés lors des périodes comptables futures. Ces prévisions sont conformes à celles établies et utilisées en interne à des fins de budget des activités et de test de dépréciation. Au terme de cette évaluation, il a été jugé que le bénéfice imposable généré serait suffisant afin de pouvoir utiliser ces actifs d'impôt différé.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(e) Différences temporelles et des pertes fiscales non comptabilisées

En million EUR	Défauts temporels déductibles nettes	Pertes fiscales reportables	Total 31 Déc 2012	Défauts temporels déductibles nettes	Pertes fiscales reportables	Total 31 Déc 2011
Sans date d'expiration	185,3	247,1	432,4	193,4	182,8	376,2
Echéant entre 4 et 7 ans	-	179,2	179,2	-	133,7	133,7
Echéant après 7 ans	-	-	-	-	164,8	164,8
Total	185,3	426,3	611,6	193,4	481,3	674,7

(f) Bénéfices non rapatriés

Au 31 décembre 2012, des bénéfices non rapatriés de EUR 204,4 millions (2011: EUR 271,6 millions) ont été conservés par des filiales et sociétés affiliées en vue d'être réinvestis. Aucune provision n'est faite pour des impôts sur le résultat qui seraient payables sur la distribution de tels bénéfices.

(g) Contrôle fiscal

Nyrstar évalue régulièrement son passif et ses imprévus pour tous les exercices fiscaux susceptibles d'être vérifiés sur la base des dernières informations dont la société dispose. Pour les questions où un ajustement est probable, le Groupe a estimé au mieux son passif d'impôt, charges d'intérêts afférentes comprises. Le résultat final de l'opération de vérification peut différer sensiblement du passif d'impôt et des imprévus comptabilisés.

14 Autres charges

En million EUR	2012	2011
Frais de conversion des mouvements de stocks	8,0	(34,6)
Autres charges fiscales	(9,9)	(6,3)
Voyages	(12,1)	(11,5)
Contrats de location simple	(12,3)	(12,6)
Assurances	(8,2)	(7,6)
Redevances	(7,0)	(6,6)
Frais de communication	(4,2)	(2,8)
Frais liés à l'informatique	(1,9)	(0,7)
Frais d'adhésions / abonnements	(2,3)	(2,2)
Formation	(2,1)	(1,9)
Autres	(10,3)	(5,1)
Total autres charges	(62,3)	(91,9)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15 Immobilisations corporelles

En million EUR	Note	Terrains et constructions	Usines et matériel	Propriétés minières et développement	En construction	Maintenance cyclique et autres	Total
Coût		207,8	1.763,1	1.055,2	82,2	173,2	3.281,5
Cumul des amortissements et dépréciations		(56,1)	(1.055,2)	(327,8)	-	(112,2)	(1.551,3)
Valeurs comptables		151,7	707,9	727,4	82,2	61,0	1.730,2
Au 1 ^{er} Jan 2012		124,1	707,6	689,4	145,3	59,3	1.725,7
Cessions de filiales		-	(3,9)	-	(0,1)	(0,1)	(4,1)
Dotations		14,7	72,0	50,2	78,9	30,3	246,1
Mouvements sur provisions pour remise en état	29	-	-	(5,0)	-	-	(5,0)
Transferts		37,4	44,1	63,7	(141,0)	(4,2)	-
Cessions		(1,1)	(0,6)	(0,1)	-	(0,1)	(1,9)
Dotation aux amortissements		(14,7)	(106,1)	(62,8)	-	(23,7)	(207,3)
Dépréciations	17	(7,2)	(1,1)	-	-	-	(8,3)
Effets de change		(1,5)	(4,1)	(8,0)	(0,9)	(0,5)	(15,0)
Au 31 Déc 2012		151,7	707,9	727,4	82,2	61,0	1.730,2
En million EUR	Note	Terrains et constructions	Usines et matériel	Propriétés minières et développement	En construction	Maintenance cyclique et autres	Total
Coût		169,9	1.541,2	767,8	145,3	158,8	2.783,0
Cumul des amortissements et dépréciations		(45,8)	(833,6)	(78,4)	-	(99,5)	(1.057,3)
Valeurs comptables		124,1	707,6	689,4	145,3	59,3	1.725,7
Au 1 ^{er} Jan 2011		78,3	454,0	129,6	61,4	35,9	759,2
Acquis lors de regroupements d'entreprises	8	27,6	188,0	543,5	28,1	27,1	814,3
Dotations		3,2	75,5	35,8	91,9	13,8	220,2
Mouvements sur provisions pour remise en état	29	-	-	5,3	-	-	5,3
Transferts		14,9	56,1	(36,0)	(39,1)	4,4	0,3
Cessions		(0,1)	(1,2)	-	(0,5)	(0,1)	(1,9)
Dotation aux amortissements		(3,9)	(72,8)	(35,9)	-	(22,8)	(135,4)
Effets de change		4,1	8,0	47,1	3,5	1,0	63,7
Au 31 Déc 2011		124,1	707,6	689,4	145,3	59,3	1.725,7

La valeur comptable des immobilisations corporelles comptabilisées comme actifs de location-financement au 31 décembre 2012 s'élève à EUR 3,2 millions et est classée comme immobilisations de production (2011: EUR 3,5 millions). La valeur comptable des frais d'exploration et d'évaluation au 31 décembre 2012 est de EUR 14,3 millions et est incluse dans les propriétés minières et développement (2011: EUR 10,7 millions). Les additions à la valeur comptable des frais d'exploration et d'évaluation en 2012 s'élèvent à EUR 9,9 millions (2011: EUR 4,4 millions).

Le gain total sur la vente d'immobilisations corporelles dans le compte de résultat 2012 se monte à EUR 6,4 million (2011: EUR 3,5 millions).

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16 Immobilisations incorporelles

En million EUR	Note	Goodwill	Droits d'émission	Logiciels et autres	Total
Coût		124,9	4,0	20,2	149,1
Cumul des dépréciations et amortissements		-	(2,9)	(12,8)	(15,7)
Valeurs comptables		124,9	1,1	7,4	133,4
Au 1 ^{er} Jan 2012		127,6	0,6	10,4	138,6
Dotations*		-	26,7	1,4	28,1
Cessions		-	(26,5)	-	(26,5)
Dotation aux amortissements		-	(0,3)	(4,7)	(5,0)
Effets de change		(2,7)	0,6	0,3	(1,8)
Au 31 Déc 2012		124,9	1,1	7,4	133,4

* EUR 26,4 MILLIONS LIÉS À LA COMPTABILISATION AUTRE QU'EN ESPÈCES DES DROITS D'ÉMISSION.

En million EUR	Note	Goodwill	Droits d'émission	Logiciels et autres	Total
Coût		127,6	4,0	23,1	154,7
Cumul des dépréciations et amortissements		-	(3,4)	(12,7)	(16,1)
Valeurs comptables		127,6	0,6	10,4	138,6
Au 1 ^{er} Jan 2011		12,1	3,0	3,6	18,7
Acquis lors de regroupements d'entreprises	8	109,2	-	-	109,2
Dotations		-	-	8,5	8,5
Transferts		-	(1,4)	0,1	(1,3)
Dotation aux amortissements		-	(1,0)	(2,0)	(3,0)
Effets de change		6,3	-	0,2	6,5
Au 31 Déc 2011		127,6	0,6	10,4	138,6

17 Dépréciation

Dépréciation

La dépréciation de EUR 18,2 millions en 2012 est liée aux immobilisations corporelles (note 15) et aux participations dans des entités mises en équivalence (note 18) et concerne deux unités non essentielles du Groupe. La dépréciation a été comptabilisée en raison de la conjoncture des cours des métaux et des frais d'exploitation croissants combinés aux éléments objectifs attestant que la valeur recouvrable des unités est inférieure à la valeur comptable du Groupe. La dépréciation a été déterminée sur base de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. Un taux d'actualisation de 8% a été utilisé pour calculer la valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de vente reposait sur le prix de vente indicatif inclus dans l'accord non contraignant signé avec un acheteur potentiel.

Les deux unités non essentielles ne sont pas affectées aux secteurs Exploitation minière ou Fondries et la dépréciation n'est donc pas affectée aux résultats sectoriels.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Évaluation de la dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis à l'occasion de regroupements d'entreprises a été affecté aux unités génératrices de trésorerie dont la taille n'excède pas celle des secteurs au sujet desquels une information est fournie et dont il est probable qu'ils en tirent des avantages. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie, lesquelles sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque complexe minier et chaque site consacré à la fusion ont été identifiés comme unités génératrices de trésorerie distinctes.

Les soldes des écarts d'acquisition exposés ci-dessous résultent de l'exigence qui veut que soit comptabilisé, à l'occasion d'une acquisition, un impôt différé, calculé comme étant le résultat de la différence entre l'incidence fiscale de la juste valeur des actifs et passifs acquis et de leur assiette fiscale. Aux fins d'évaluation de l'éventuelle dépréciation du goodwill, tout passif d'impôt différé qui lui est lié, acté à l'occasion de l'acquisition et subsistant à la date de clôture du bilan, est traité comme faisant partie de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie concerné(e).

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Mines péruviennes	12,1	12,1
Campo Morado	71,1	72,5
El Toqui	6,8	7,3
El Mochito	5,0	5,5
Myra Falls	8,5	8,2
Langlois	21,4	22,0
Total du Goodwill	124,9	127,6

Le groupe effectue chaque année, ainsi qu'une seconde fois à la date de clôture si des pertes de valeur sont soupçonnées, un test de dépréciation du goodwill. Le test le plus récent a été pratiqué le 31 décembre 2012. Lorsqu'il cherche à évaluer une éventuelle dépréciation du goodwill, le groupe compare la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. Pour toutes les unités génératrices de trésorerie, la valeur recouvrable a été définie sur base des calculs de la « juste valeur diminuée des coûts de vente ».

La juste valeur diminuée des coûts de vente a été déterminée sur base des flux de trésorerie que devraient générer les mines, y compris au sein des unités génératrices de trésorerie. Les flux de trésorerie sont estimés sur des périodes qui s'étendent jusqu'à la date à laquelle l'exploitation minière est attendue à prendre fin, compte tenu des évaluations effectuées par la direction à la date du test. Cette date dépend d'un certain nombre de variables, dont les réserves et ressources recouvrables, les prix de vente prévisionnels de la production et les frais de traitement liés aux opérations de fusion et de raffinage.

Aucune charge liée à une dépréciation du goodwill n'a été comptabilisée en 2012 et en 2011. Les flux de trésorerie ont été estimés pour une durée de vie maximale de 16 ans pour chaque mine.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité sont les suivantes:

- réserves et ressources recouvrables;
- cours des métaux;
- charges d'exploitation;
- frais de traitement dus aux fondeurs et aux raffineurs;
- charges d'investissement; et
- taux d'actualisation.

Les réserves et ressources économiquement recouvrables traduisent les attentes de la direction à la date de l'exécution du test de dépréciation, compte tenu des estimations relatives aux réserves et ressources ainsi que des travaux d'exploration et d'évaluation assurés par des personnes dûment qualifiées.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les cours des métaux à long terme et les frais de traitement sont déterminés compte tenu des prévisions de marché externes. Les cours spécifiques sont fixés à la lumière des informations disponibles sur le marché, de la nature du métal produit ainsi que des prévisions à long terme du marché. Les cours prévisionnels varient selon l'année au cours de laquelle la vente est réputée avoir lieu. Les cours des métaux dont il est fait usage à l'occasion des tests de dépréciation procèdent d'évaluations effectuées par la direction et sont cohérents par rapport aux prévisions des analystes disponibles au 31 décembre 2012.

Les hypothèses relatives aux charges d'exploitation s'inspirent des estimations les plus précises réalisées par la direction, à la date à laquelle est exécuté le test de dépréciation, des dépenses à engager. Les charges sont évaluées compte tenu des charges d'exploitation actuelles, des charges futures actualisées et de la nature et de l'emplacement de l'exploitation.

Le coût des opérations de fusion et de raffinage varie selon les traitements subis par le métal et le moment de ces traitements.

Les charges d'investissement futures sont le résultat de l'estimation la plus précise possible, réalisée par la direction, des futurs besoins en capitaux, ces derniers étant généralement affectés à l'extraction des réserves et ressources existantes. Elles ont été déterminées compte tenu de toutes les charges d'investissement engagées et prévues, ajustées à la lumière des estimations de coûts futurs.

Des taux d'actualisation après impôt spécifiques aux actifs ont été utilisés pour le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de vente (FVLCS).

Le taux d'actualisation a été obtenu sur base du coût moyen pondéré ajusté en fonction du risque du capital de la société et de la devise dans laquelle sont exprimés les flux de trésorerie générés. Le coût moyen pondéré du capital est le reflet de l'appréciation actuelle, par le marché, de la valeur temps de l'argent et de la volatilité des marchés d'actions". Ces taux ont été calculés sur base des informations relatives aux marchés, fournies par des conseillers tiers. Les flux de trésorerie ont été ajustés en fonction des risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie n'ayant pas été pris en compte au niveau du taux d'escompte.

2012	Méthode de dépréciation	Taux d'actualisation
Mines péruviennes	FVLCS	6,5%
Campo Morado	FVLCS	6,6%
El Toqui	FVLCS	6,8%
El Mochito	FVLCS	9,9%
Myra Falls	FVLCS	6,5%
Langlois	FVLCS	6,4%

Analyse de sensibilité aux changements des hypothèses

On observe une grande instabilité du prix des matières premières et des taux de change sur le marché. Des changements négatifs des principales hypothèses décrites ci-dessous peuvent nécessiter la comptabilisation de réductions de valeur comme indiqué ci-dessous.

Un résumé des réserves de minerai et des ressources minérales figure dans l'État des ressources et des réserves minérales de Nyrstar publié sur www.nyrstar.com.

Prix des matières premières : les prévisions en matière de prix des matières premières reposaient sur des prévisions extérieures formulées par des analystes du marché. Les prix utilisés pour évaluer la perte de valeur variaient selon l'année où la vente devait avoir lieu. Les cours oscillaient entre USD 1.900 la tonne et USD 2.490 la tonne pour le zinc, USD 2.000 la tonne et USD 2.451 la tonne pour le plomb, USD 7.500 la tonne et USD

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8.129 la tonne pour le cuivre, USD 27 l'once troy et USD 32 l'once troy pour l'argent et USD 1.549 l'once troy et USD 1.750 l'once troy pour l'or.

Les frais de traitement reçus des opérations de fusion et d'affinage : pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de vente, on a estimé les frais de traitement entre USD 189 la tonne et USD 209 la tonne pour le zinc et USD 200 la tonne et USD 225 la tonne pour les frais d'affinage du plomb, sur la base de l'année de traitement. Comme précisé plus haut, ces prix étaient basés sur des prévisions extérieures publiées par les analystes du marché.

Les tests de dépréciation sont particulièrement sensibles aux variations des prix des matières premières, des taux d'actualisation et des taux de change. Des changements de ces hypothèses auraient pu se traduire par des changements des réductions de valeur. Les changements à apporter aux principales hypothèses qui feraient que la valeur comptable serait égale aux valeurs recouvrables sont résumés dans le tableau ci-dessous:

2012	Excédent de la valeur recouvrable par rapport à la valeur comptable (million EUR)	Changement d'hypothèse clé qui aboutirait à ce que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable	
		Prix des métaux	Taux d'actualisation*
Mines péruviennes	29,6	5%	3%
Campo Morado	39,3	5%	3%
El Toqui	11,2	3%	2%
El Mochito	30,2	7%	5%
Myra Falls	120,6	13%	16%
Langlois	27,9	4%	3%

*Les montants sont liés aux variations absolues du taux d'actualisation

18 Participations dans des entités mises en équivalence

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Simstar JV	50,0%	-
Genesis Alloys (Ningbo) Ltd	50,0%	1,1
Foehl China Co. Ltd	50,0%	11,0
Ironbark Zinc Ltd	26,5%	16,8
Autres	49,0%	0,1
Total	29,0	47,9

Informations financières des entités mises en équivalence, adaptées en fonction du pourcentage de participation détenu par le Groupe:

En million EUR	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Chiffre d'affaires	(Perte) / bénéfice
Au 31 Déc 2012	10,5	102,9	(2,4)	(0,2)	22,7	(1,3)
Au 31 Déc 2011	9,3	99,8	(6,0)	(0,2)	47,0	1,3

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En 2012, la co-entreprise entre Nyrstar et SimsMM (co-entreprise ARA) a vendu l'unité de production de plomb secondaire d'Australian Refined Alloys à Sydney, en Australie (ARA Sydney), à des entreprises associées à Renewed Metal Technologies Pty Ltd pour un prix de vente total de EUR 60 millions (AUD 80 millions) plus fonds de roulement. La part de Nyrstar dans le produit de la vente s'est montée à EUR 32,4 million, ajustement du fonds de roulement compris, avec un bénéfice sur la vente de EUR 26,7 millions. Nyrstar continue à exploiter l'ancienne unité de production d'ARA à Melbourne sous le nom de Simstar Joint Venture avec Sims Metal Management Limited.

La juste valeur (basée sur le cours de l'action) de la participation de Nyrstar dans Ironbark Zinc Ltd au 31 décembre 2012 est de EUR 10,8 millions.

Le Groupe a fourni une garantie de CNY 20 millions (EUR 2,4 millions) en faveur de KBC en Chine, qui a accordé une ligne de crédit à Genesis Alloys (Ningbo) Ltd.

19 Participations disponibles à la vente

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Herencia Resources Ltd	1,4	3,7
Qualified Environmental Trust	18,1	16,8
Exeltium SAS	4,2	4,2
Autres	14,2	7,4
Total	37,9	32,1

Tous ces investissements sont évalué selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur (se référer à la note 35 (g) pour plus d'explications), à l'exception d'Exeltium SAS, qui est évalué selon le niveau 3 et comptabilisé au coût.

20 Actifs non courants : participations dans des achats de zinc

En février 2010, la Société a acheté à Talvivaara Sotkamo Limited (membre du Groupe Talvivaara Mining Company Plc) 1,25 million de tonnes de zinc sous forme de concentrés, pour un montant acquitté de USD 335 millions (EUR 242,6 millions).

La durée d'utilité est déterminée par rapport au nombre de tonnes métriques à fournir. L'actif est amorti dans le compte de résultat selon la méthode de « l'unité de production », étant donné qu'il est récupéré à chaque tonne métrique de zinc livrée conformément aux dispositions du contrat.

En million EUR	2012	2011
Au 1 ^{er} Jan	249,2	247,2
Amortissements	(6,1)	(6,8)
Effets de change	(5,9)	8,8
Au 31 Déc	237,2	249,2

Talvivaara fournira à Nyrstar 100% de sa production de concentrés de zinc, jusqu'à ce que 1,25 million de tonnes de zinc contenu dans les concentrés ait été livré.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21 Autres actifs et passifs financiers

En million EUR

	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Dérivés incorporés (b)	11,6	28,3
Trésorerie restreinte (c)	8,2	8,2
Détenus jusqu'à échéance (d)	2,6	-
Prêts aux entités mises en équivalence (e)	2,7	-
Total des actifs financiers non courants	25,1	36,5
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur (a)	33,8	45,6
Contrats de change - détenus à des fins de transaction	7,7	4,2
Dérivés incorporés (b)	5,5	2,5
Total des actifs financiers courants	47,0	52,3
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur (a)	-	0,1
Dérivés incorporés (b)	2,1	-
Total des passifs financiers non courants	2,1	0,1
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur (a)	10,6	20,1
Contrats de change - détenus à des fins de transaction	0,5	18,5
Dérivés incorporés (b)	0,2	-
Total des passifs financiers courants	11,3	38,6

(a) Instruments utilisés par Nyrstar pour gérer son exposition au risque de change et au risque de cours des métaux

La juste valeur des instruments dérivés (contrats sur métaux) couvrant les stocks et les contrats de vente à terme fixes a résulté sur un actif net de EUR 23,2 millions (actif net au 31 décembre 2011 EUR 25,4 millions), comptabilisé dans l'état de situation financière.

Les valeurs comptables des éléments de stocks couverts, de même que les engagements fermes relatifs aux contrats de vente à termes fixes, sont détaillés dans les notes 22 et 23, respectivement.

Les dérivés couvrant efficacement le risque de cours des métaux et le risque de change, sans toutefois satisfaire aux critères stricts de couverture effective du référentiel IFRS, sont enregistrés à leur juste valeur comme disponibles à la vente, pour un actif net de EUR 7,2 millions (passif net au 31 décembre 2011: EUR 14,3 millions).

L'exposition du Groupe au risque de change et de fluctuation des cours des métaux se rapportant aux Autres actifs et passifs financiers est commentée à la note 35.

(b) Dérivés incorporés

La variation de la juste valeur sur la partie efficace des dérivés incorporés du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, avec un impact négatif de EUR 7,2 million (31 décembre 2011: impact positif de EUR 18,0 million), est comptabilisée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie, tandis que les variations de la juste valeur de la partie non efficace et l'amortissement de la juste valeur des swaps au moment de leur survenance, de EUR 8,7 million (31 décembre 2011: EUR 3,5 million) ont été comptabilisées dans le compte de résultat, poste Coûts d'énergie.

(c) Trésorerie soumise à restrictions

Le solde de la trésorerie soumise à restrictions de EUR 8,2 millions au 31 décembre 2012 (2011: EUR 8,2 millions) représente les sommes placées sur des dépôts pour couvrir certains coûts de réhabilitation.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(d) Détenus jusqu'à échéance

L'Instrument « détenus jusqu'à échéance » est une obligation d'État et est requis pour maintenir un dépôt de garantie.

(e) Prêts aux entités mises en équivalence

Au cours de l'exercice, le Groupe a accordé un prêt sans intérêts de USD 3,5 millions (EUR 2,7 millions) à Genesis, une entité mise en équivalence. La durée initiale du prêt est de 3 ans. Toutefois, elle sera automatiquement renouvelée pour des périodes consécutives de 3 ans, sauf si un avis de remboursement écrit était adressé à Genesis Alloys (Ningbo) Ltd.

22 Stocks

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Matières premières	308,6	230,8
Encours de fabrication	322,0	223,0
Produits finis	39,3	61,5
Approvisionnements et consommables	81,6	73,3
Ajustement à la juste valeur *	(4,4)	(22,9)
Total stocks	747,1	565,7

* LE GROUPE APPLIQUE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE CONFORMÉMENT AUX MODALITÉS EXPOSÉES DANS LA NOTE 3 (G), LES ÉLÉMENTS DE STOCK COUVERTS SONT ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2012, Nyrstar a identifié, traité et vendu un stock de matières argentifères qui n'avait pas été comptabilisé précédemment dans le bilan. Ce stock est lié aux pertes historiques d'argent à la fonderie de Port Pirie, dont on avait déterminé qu'elles étaient récupérables en 2012. L'économie d'impôt résultant de l'identification, de la récupération et de la vente de ces matières argentifères comptabilisées dans le compte de résultat de la période clôturée le 31 décembre 2012 est estimée à EUR 23,6 millions (31 décembre 2011: EUR 78,4 millions).

23 Autres actifs et passifs

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Juste valeur du risque sous-jacent couvert - non courant (a)	-	0,1
Coût différé de l'émission de titres de créances - non courant (b)	3,4	4,9
Autres - non courant	0,5	-
Total des actifs non courants	3,9	5,0
Juste valeur du risque sous-jacent couvert - courant (a)	4,0	15,3
Total des actifs courants	4,0	15,3
Engagement de fourniture de métaux - non courant (c)	59,3	47,4
Total des passifs non courants	59,3	47,4
Juste valeur du risque sous-jacent couvert - courant (a)	2,7	-
Engagement de fourniture de métaux - courant (c)	4,1	19,9
Total des passifs courants	6,8	19,9

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Autres actifs

L'actualisation de la juste valeur de contrats de vente à terme fixes (les éléments sous-jacents couverts) a engendré un actif net de EUR 1,3 millions ((2011: actif net de EUR 15,4 millions), compensé par un montant de EUR 2,0 millions ((2011: EUR 15,6 millions EUR) qui représente la juste valeur des instruments dérivés de couverture sur ces mêmes contrats de vente à terme fixe, comme exposé dans la note 21 « Autres actifs et passifs financiers ».

(b) Coût différé de l'émission de titres de créances

Des charges transactionnelles liées à la ligne de crédit SCTF (voir note 28) pas encore amorties de EUR 3,4 millions (2011: EUR 4,9 millions).

(c) Autres passifs

Le 5 janvier 2011, Nyrstar a acquis Farallon Mining Ltd., le propriétaire du site minier Campo Morado, au Mexique (note 8). En mai 2008, Farallon et Silver Wheaton ont conclu un contrat portant sur la vente de 75% de la production d'argent issue de l'exploitation du site de Campo Morado pendant la durée de vie de la mine, moyennant un dépôt préalable de USD 80 millions. A la livraison physique de l'argent, Silver Wheaton sera également redevable à Nyrstar d'un prix fixe par once d'argent produit, équivalent au plus petit des deux montants entre 3,90 USD et le cours au moment de la vente (compte tenu d'un ajustement annuel de 1%, à dater de la troisième année de production de l'argent).

Dans le cadre de l'affectation du prix d'achat relatif à l'acquisition du site de Campo Morado, l'engagement de fournir de l'argent à Silver Wheaton a été comptabilisé à sa juste valeur, compte tenu de la valeur actuelle de la perte de revenu résultant de l'engagement de Silver Wheaton à la date d'acquisition. L'engagement est acté au compte de résultat compte tenu de la méthode des unités de production, dans la mesure où les réserves de minerai liées à la dette de Silver Wheaton sont exploitées et fournies dans le cadre du contrat. L'amortissement de la dette de Silver Wheaton en 2012 s'établit à EUR 2,5 million (2011: EUR 10,7 million).

24 Crées commerciales et autres créances

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2010
Crées commerciales	207,3	301,1
Moins dépréciations sur créances commerciales	(2,5)	(3,3)
Crées commerciales nettes	204,8	297,8
Autres créances	16,3	16,1
Total créances commerciales et autres créances	221,1	313,9

La variation de la provision pour créances douteuses est détaillée dans le tableau ci-dessous:

En million EUR	2012	2011
Au 1 ^{er} Jan	3,3	3,7
Cessions de filiales	(0,2)	-
Dotations / (reprises)	(0,6)	(0,5)
Effets de change	-	0,1
Au 31 Déc	2,5	3,3

L'exposition du Groupe au risque de change et au risque de liquidité liés aux créances commerciales et autres créances est détaillée à la note 35.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

25 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Valeurs disponibles	74,0	81,1
Dépôts bancaires à court terme	114,1	96,3
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	188,1	177,4

Les valeurs disponibles et les dépôts à court terme ont rapporté un taux d'intérêt moyen pondéré combiné de 0,2% en 2012 (2011: 0,5% par an).

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt et une analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers sont proposées à la note 35.

26 Capital

Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2012, le capital social de Nyrstar SA était composé de 170.022.544 d'actions ordinaires (31 décembre 2011: 170.022.544 d'actions ordinaires) avec une valeur nominale de EUR 2,34 (précédemment: EUR 2,50). Cette réduction fait suite à la décision, arrêtée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2012 de réduire le capital social en distribuant aux actionnaires un montant de EUR 0,16 par action en circulation (EUR 27,2 million) (voir ci-dessous pour plus de détails). Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent prétendre aux dividendes tels qu'ils sont annoncés et disposent d'un droit de vote par action lors des assemblées de la Société. Toutes les actions sont de même rang au regard des actifs résiduels de la Société.

Par ailleurs, le conseil d'administration de Nyrstar NV a le pouvoir d'émettre jusqu'à 68.009.017 actions sur base de cette valeur nominale de EUR 2,34. Outre le capital social et le capital autorisé émis, le montant global des titres convertibles de Nyrstar NV en circulation s'élève à EUR 119,9 millions. Avec un prix de conversion de EUR 5,91 par action, si tous les titres convertibles étaient convertis, un maximum de 20.287.648 nouvelles actions devraient être émises.

Dividendes (réduction de capital)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2012 a approuvé la mise en paiement d'un dividende de EUR 0,16 par action, pour un montant distribué total de EUR 27,2 millions (réduction faite des actions propres, d'un montant de EUR 26,1 millions). Le paiement a revêtu la forme d'une réduction de capital assortie d'un remboursement du capital libéré.

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 24 avril 2013, le conseil d'administration proposera la mise en paiement d'un dividende de EUR 0,16 par action, pour un montant total de EUR 27,2 million, et la structuration de cette distribution sous forme d'une réduction de capital assortie d'un remboursement du capital libéré. Les présents états financiers ne tiennent pas compte de cette distribution.

Actions émises	2012	2011
Actions en circulation	162.676.718	160.609.406
Actions propres	7.345.826	9.413.138
Au 31 Déc	170.022.544	170.022.544

Mouvements des actions en circulation	2012	2011
Au 1 ^{er} Jan	160.609.406	90.103.442
Augmentation de capital	-	70.009.282
Obligations convertibles	-	13.262
Paiements fondés sur des actions	2.067.312	483.420

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 Déc	162.676.718	160.609.406
Mouvements des actions ordinaires	2012	2011
Au 1 ^{er} Jan	9.413.138	3.631.558
Achats	-	6.265.000
Paiements fondés sur des actions	(2.067.312)	(483.420)
Au 31 Déc	7.345.826	9.413.138

En 2012, aucune obligation convertible n'a été convertie en actions ordinaires de la société (2011, des obligations convertibles représentant une somme au principal globale de EUR 0,1 million ont été converties en 13.262 nouvelles actions ordinaires de la Société, à un prix de conversion de EUR 7,54 par action).

Structure de l'actionnariat

D'après la notification relative aux participations importantes reçue au 31 décembre 2012, les principaux actionnaires du Groupe sont:

Nom de l'actionnaire	Adresse de l'actionnaire	Date de la notification	Droits de vote	en %
Glencore International AG	Baarmattstrasse 3, 6340 Baar, Switzerland	9 Fév 2009	13.245.757,0	7,79%
BlackRock Group	33 King William Street, London EC4R 9AS, UK	13 Déc 2012	6.505.459,0	3,83%
Umicore S.A. / N.V.	Broekstraat 31, 1000 Brussels, Belgium	23 Mars 2011	5.251.856,0	3,09%
Total			25.003.072,0	14,71%

27 Réserves

Rapprochement des mouvements des réserves

En million EUR	Actions propres	Réserve liée aux écarts de conversion	Réserve de d'acquisition inversée	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Obligations convertibles	Réserve à des fins d'investissements	Total
Au 1 ^{er} jan 2012	(23,5)	93,9	(273,0)	6,9	8,8	2,0	(184,9)
(Pertes) / gains sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	-	-	-	(7,2)	-	-	(7,2)
Différences de conversion des monnaies étrangères	-	(24,4)	-	-	-	-	(24,4)
Variation de la juste valeur des investissements dans des titres de participation	-	-	-	-	-	(4,9)	(4,9)
Reclassification en réserve d'acquisition inversée	-	-	7,6	-	-	-	7,6
Variation de la valeur nominale	1,2	-	-	-	-	-	1,2
(Acquisition) / distribué d'actions propres	5,1	-	-	-	-	-	5,1
Au 31 Déc 2012	(17,2)	69,5	(265,4)	(0,3)	8,8	(2,9)	(207,5)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En million EUR	Actions propres	Réserve liée aux écarts de conversion	Réserve de couverture d'acquisition inversée	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Obligations convertibles	Réserve à des fins d'investissements	Total
Au 1 ^{er} jan 2011	(55,7)	63,1	(273,0)	(5,6)	8,8	4,1	(258,3)
(Pertes) / gains sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	-	-	-	18,0	-	-	18,0
Différences de conversion des monnaies étrangères	-	30,8	-	-	-	-	30,8
Variation de la juste valeur des investissements dans des titres de participation	-	-	-	-	-	(2,1)	(2,1)
Impôts sur le résultat relatifs aux éléments repris ci-dessus	-	-	-	(5,5)	-	-	(5,5)
Variation de la valeur nominale	46,7	-	-	-	-	-	46,7
Acquisition d'actions propres	(14,5)	-	-	-	-	-	(14,5)
Au 31 Déc 2011	(23,5)	93,9	(273,0)	6,9	8,8	2,0	(184,9)

Actions propres

La réserve d'actions propres inclut la valeur nominale des parts détenues par le Groupe dans la Société. Au 31 décembre 2012, le Groupe détenait un total de 7.345.826 actions de la Société (au 31 décembre 2011: 9.413.138).

Le groupe a réglé dans le courant de l'exercice 2012 une partie de l'Octroi LTIP 2, allouant dans ce cadre un total de 2.067.312 actions aux collaborateurs concernés.

Entre le 4 mai 2011 et le 22 septembre 2011, Nyrstar a acquis 6.265.000 de ses actions propres sur Euronext Brussels. La différence entre la valeur nominale de l'intégralité des actions propres dont la Société est entrée en possession durant l'exercice 2011 (EUR 15,7 millions) et la contrepartie payée (EUR 52,1 millions), laquelle inclut les frais directement imputables, s'établit à (EUR 36,4 millions) et a été comptabilisée parmi les pertes accumulées directement.

Au mois de mars 2011, Nyrstar a cédé les droits de souscription liés à ses actions propres détenues à la date de l'augmentation de capital. Les EUR 7,6 millions perçus en contrepartie ont été actés parmi les pertes accumulées directement.

28 Prêts et emprunts

Cette note porte sur les dispositions contractuelles afférentes aux prêts et emprunts productifs d'intérêts du Groupe, qui sont évalués au coût amorti. Pour plus d'informations concernant l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de liquidité, veuillez-vous reporter à la note 35.

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc, 2010
Obligations convertibles	115,9	113,5
Obligations à taux fixe	748,8	748,4
Facilité de crédit SCTF	-	-
Autres emprunts	0,3	-
Passifs de location-financement	2,2	2,5
Total des emprunts non courants	867,2	864,4
Prêts bancaires non garantis	0,3	30,5
Passifs de location-financement	1,0	0,8
Total des emprunts courants	1,3	31,3
Total des emprunts	868,5	895,7

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Obligations convertibles

Des obligations convertibles à 7% d'une valeur de EUR 120 millions sont inscrites sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg avec une échéance en juillet 2014.

Ces obligations sont convertibles à la discrétion de leur détenteur, à tout moment entre le 1^{er} septembre 2009 et le 1^{er} juillet 2014 (dix jours avant la date d'échéance finale, à savoir le 10 juillet 2014), ou si les obligations sont appelées au remboursement par le Groupe avant la date d'échéance finale, jusqu'au septième jour avant la date fixée pour le remboursement. Le cours de conversion au 31 décembre 2012 s'élève à EUR 5,91 par action (au 31 décembre 2011: EUR 6,17 par action).

Les obligations comportent une composante passif et une composante capitaux propres. Les justes valeurs de la composante passif (EUR 108,7 millions) et de la composante capitaux propres (EUR 8,8 millions) ont été déterminées d'après la méthode résiduelle à l'émission des obligations. La composante passif est évaluée au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 9,09% par an.

Les obligations ont été émises à 100% de leur capital nominal et ont un taux d'intérêt nominal de 7% par an, payable semestriellement à terme échu.

En 2012, aucune obligation convertible n'a été convertie en actions ordinaires de la société (en 2011, des obligations convertibles représentant une somme au principal globale de EUR 0,1 million ont été converties en 13.262 nouvelles actions ordinaires de la Société, à un prix de conversion de EUR 7,54 par action).

Facilité de crédit SCTF

La ligne de crédit SCTF est une ligne de crédit multidevises renouvelable pour le financement structuré des matières premières garantie limitée à EUR 400 millions. La ligne de crédit a été refinancée mi-novembre 2012. D'une durée de quatre ans, elle est assortie d'une période de règlement au cours de la quatrième année, donnant une échéance au 16 novembre 2016). La ligne de crédit est assortie d'une clause « accordéon » pré-approuvée, mais sans engagement, permettant d'augmenter sa limite à EUR 750 millions.

Les fonds tirés dans le cadre de la ligne de crédit sont porteurs d'un intérêt correspondant au taux EURIBOR plus une marge de 1,85%.

Les charges transactionnelles directement imputables ont été déduites de la dette lors de la comptabilisation initiale et sont amorties sur toute la durée de la ligne de crédit. Les charges transactionnelles non encore amorties à la date du bilan équivalent à EUR 3,4 millions (au 31 décembre 2011: 4,9 millions). Ces charges sont présentées sous d'autres actifs (note 23). Les frais de la ligne de crédit SCTF antérieure ont été passés en résultat lors du renouvellement de la facilité, induisant des charges financières de EUR 3 millions.

Les emprunts réalisés en vertu de cette ligne de crédit sont garantis par les stocks et les créances de Nyrstar. En plus des représentations, garanties et engagements traditionnels, notamment les restrictions en matière de fusions et de cessions d'actifs, la ligne de crédit prévoit des engagements financiers qui sont liés à certains ratios tirés du bilan.

Obligations à taux fixe

Au 31 décembre 2012, la Société a deux obligations à taux fixe en circulation : une obligation à taux fixe de 5,5% de EUR 225 millions (échéance : avril 2015) et une obligation à taux fixe de 5,375 % de EUR 500 millions (échéance: avril 2016). Les charges transactionnelles directement imputables ont été déduites lors de la comptabilisation initiale et sont amorties sur toute la durée des obligations.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Conditions et échéancier de remboursement des dettes

Tableau des conditions relatives aux encours de crédit:

En million EUR	Devise	Taux d'intérêt nominal	Année d'échéance	31 Déc 2012		31 Déc 2011	
				Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Obligations convertibles*	EUR	7,0%	2014	119,9	115,9	119,9	113,5
Obligations à taux fixe	EUR	5,5%	2015	225,0	224,8	225,0	224,7
Obligations à taux fixe	EUR	5,4%	2016	525,0	524,0	525,0	523,7
Autres	-	-	-	3,9	3,8	33,8	33,8
Total des passifs productifs d'intérêts				873,8	868,5	903,7	895,7

* L'ENTREPRISE SE RÉSERVE LE DROIT DE REMBOURSER, À TOUT MOMENT À PARTIR DU 10 JUILLET 2012, LES OBLIGATIONS AUGMENTÉES DES INTÉRÊTS À PAYER SI, AU COURS D'AU MOINS 20 JOURS DE NÉGOCIATION CONSÉCUTIFS SUR 30, LE COURS MOYEN PONDÉRÉ EN FONCTION DU VOLUME DES ACTIONS EST SUPÉRIEUR À 150% DE LEUR COURS DE CONVERSION.

En million EUR	Paiements minimaux non actualisés	
	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Moins d'un an	1,0	0,8
Entre un et cinq ans	2,3	2,6
Loyers minimaux	3,3	3,4
Moins: montants représentant les intérêts sur contrats de location-financement	0,1	0,1
Montant actualisé des loyers minimaux	3,2	3,3

29 Provisions

En million EUR	Note	Remise en état, réhabilitation et démantèlement	Restructuration	Autres	Total
Au 1 ^{er} Jan 2012		183,0	2,6	44,1	229,7
Cessions de filiales		-	-	(0,2)	(0,2)
Paiements		(10,9)	(3,7)	(7,6)	(22,2)
Dotations / (reprises)		(4,2)	6,2	17,8	19,8
Ajustements des immobilisations corporelles	15	(5,0)	-	-	(5,0)
Transferts		-	-	(4,2)	(4,2)
Désactualisation		15,4	-	0,3	15,7
Effets de change		1,2	-	-	1,2
Au 31 Déc 2012		179,5	5,1	50,2	234,8
Dont courant		11,5	5,1	7,7	24,3
Dont non courant		168,0	-	42,5	210,5

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En million EUR	Note	Remise en état, réhabilitation et démantèlement	Restructuration	Autres	Total
Au 1 ^{er} Jan 2011		126,8	15,3	16,5	158,6
Acquis lors de regroupements d'entreprises		69,7	-	27,6	97,3
Paiements		(13,8)	(10,5)	(2,3)	(26,6)
Dotations / (reprises)		(16,1)	(0,7)	4,1	(12,7)
Ajustements des immobilisations corporelles	15	5,3	-	-	5,3
Transferts		-	(1,5)	(4,6)	(6,1)
Désactualisation		7,0	-	0,3	7,3
Effets de change		4,1	-	2,5	6,6
Au 31 Déc 2011		183,0	2,6	44,1	229,7
Dont courant		13,1	2,6	16,4	32,1
Dont non courant		169,9	-	27,7	197,6

Remise en état, réhabilitation et démantèlement

Les travaux de remise en état, de réhabilitation et de démantèlement relatifs aux projets financés devraient être réalisés progressivement au cours des 117 prochaines années et la majorité sera utilisée durant les 21 prochaines années.

La provision est actualisée à un taux d'actualisation avant impôt basé sur le taux actuel du marché et la désactualisation est incluse dans les charges d'intérêt. Pour en savoir plus sur les principales estimations et hypothèses utilisées pour évaluer cette provision, référez-vous à la note 4.

Provisions pour restructuration

En 2012, Nyrstar a lancé à l'échelle du Groupe une vaste analyse détaillée de ses sièges, de ses opérations minières et de ses opérations de fusion afin d'identifier des opportunités de réduire durablement ses coûts d'exploitation. Cette analyse incluait l'étalement par activités des sites les uns par rapport aux autres, ainsi que par rapport à des indices externes, pour évaluer le niveau optimal des ressources nécessaires à l'exécution des tâches d'exploitation et de support de base. En 2012, Nyrstar a engagé des frais de restructuration de l'ordre de EUR 16,9 millions (2011: EUR 9,0 millions). La provision restante de EUR 5,1 millions (au 31 décembre 2011: EUR 2,6 millions) concernait principalement la mise en œuvre des mesures de restructuration qui devraient être finalisées en 2013. Les estimations peuvent varier en fonction des changements des estimations de coût et du calendrier des frais qui seront engagés.

Autres provisions

Les autres provisions portent essentiellement sur les rémunérations et avantages sociaux, les réclamations fondées en droit et les autres dettes. La partie courante devrait être utilisée au cours des 12 prochains mois, tandis que la partie non courante sera utilisée sur une durée de vie moyenne pondérée de deux ans (2011: 2 ans). Les estimations peuvent varier en fonction des changements des estimations de coût et du calendrier des frais qui seront engagés.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 Avantages du personnel

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Congé d'ancienneté	4,1	4,2
Régimes de retraite	73,8	61,6
Autres	7,5	9,3
Total des provisions non courantes pour avantages du personnel	85,4	75,1
 Congés annuels et congés d'ancienneté (a)	 31,3	 30,6
Autres	22,2	21,6
Total des provisions courantes pour avantages du personnel	53,5	52,2
 Total des provisions pour avantages du personnel	 138,9	 127,3

Régimes de retraite et régimes postérieurs à l'emploi

Nyrstar a souscrit plusieurs régimes de retraite et de pension, qui versent des prestations de retraite, d'incapacité, de décès, de réduction de service ou de départ. Les principaux types d'avantages souscrits sont des régimes forfaitaires à prestations définies et des régimes forfaitaires à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

- Nyrstar Clarksville Inc: Hourly Employees' Pension Plan, Salaried Employees' Retirement Plan, Pension Plan for Bargaining Unit Employees, NCI/JCZ Pension Plan for Bargaining Unit Employees, Supplemental Executive Retirement Plan, révisés le 31 décembre 2012.
- Les salariés de Nyrstar Budel BV adhèrent à un régime à prestations définies multi-employeurs du secteur de la Métallurgie et de l'Électricité (PME). PME n'étant pas en mesure de fournir les informations nécessaires à l'application d'une comptabilisation selon le type prestations définies, le régime est enregistré au titre de plan à cotisations définies.
- Nyrstar Budel BV : Excedent Pension Plan, révisé le 31 décembre 2012.
- Nyrstar Belgique SA/NV: Staff Old Defined Benefit plan financé par un fonds de pension, Cash Balance Plan, Staff Complementary Savings Plan, Staff Insured Old Defined Benefit plan, Staff « appointements continués », Salaried Employees Old Defined Benefit Plan, Salaried Employees « appointements continués », révisés le 31 décembre 2012.
- Nyrstar SA/NV: Staff Cash Balance Plan, Staff Complementary Savings Plan, révisés le 31 décembre 2012.
- Nyrstar France: Régime d'Indemnités de Fin de Carrière et Régime de Mutuelle, révisés le 31 décembre 2012.
- Nyrstar Germany GmbH : Régime à prestations définies, clôturé, révisé le 31 décembre 2012.
- Galva 45 SA: Régime d'Indemnités de Fin de Carrière, révisé le 31 décembre 2012.
- Nyrstar Sales & Marketing AG: Pension Plan Staff and Pension Plan Staff NMC funded through the Helvetia Group Foundation, révisé le 31 décembre 2012.
- Nyrstar Finance International AG: Pension Plan funded through the Helvetia Group Foundation, révisé le 31 décembre 2012.
- NVI Mining Ltd., Myra Fall Operations: Hourly-Paid Employees' Pension Plan, Thirty-Year Retirement Supplement and Voluntary Early retirement Allowance, révisé le 31 décembre 2012.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Régimes de soins de santé

- Nyrstar Clarksville Inc : Post Retirement Medical Benefit and Life Insurance Plan (PRMB&LI), révisé le 31 décembre 2012. La comptabilité des prestations définies s'applique au régime PRMB&LI.
- Nyrstar France Mutuelle, révisé le 31 décembre 2012.
- NVI Mining Ltd., Myra Fall Operations: Non-Pension post-retirement benefits plan, révisé le 31 décembre 2012.

Les montants présentés dans l'état de situation financière ont été déterminés de la manière suivante:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Valeur actualisée des engagements financés	123,5	106,7
Valeur actualisée des engagements non financés	40,5	36,1
Total de la valeur actualisée des engagements	164,0	142,8
Juste valeur des actifs du régime	(91,4)	(82,4)
Déficit total	72,6	60,4
Gains de services passés non comptabilisées	1,0	0,9
Restriction à la constatation de l'excédent en raison du plafonnement des actifs	0,2	0,3
Total des engagements de retraite comptabilisés	73,8	61,6

Composition des actifs des régimes:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Trésorerie	0,3	0,9
Instruments de capitaux propres	36,1	34,4
Instruments de dette	29,0	25,4
Autres actifs	26,0	21,7
Total des actifs des régimes	91,4	82,4

Les autres éléments d'actif sont pour l'essentiel constitués de régimes garantis (assurances collectives).

Tableau des variations de la valeur actuelle des engagements de retraite à prestations définies:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Engagements de prestations définies à l'ouverture de l'exercice	142,8	81,0
Coût des services rendus	7,2	5,7
Charges d'intérêts	6,3	4,4
Pertes actuarielles comptabilisés parmi les autres résultats globaux	18,9	5,1
Cotisations aux régimes par les affiliés	1,1	1,0
Prestations versées par les régimes	(11,2)	(6,1)
Modification du régime	0,2	(0,7)
Règlement / compressions du régime	-	0,1
Conversion de devises	(0,7)	1,5
Acquis lors de regroupements d'entreprises	-	48,0
Autres	(0,6)	2,8
Engagements de prestations définies à la clôture de l'exercice	164,0	142,8

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tableau des variations de la valeur actuelle des actifs du régime:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	82,4	45,0
Rendement attendu des actifs du régime	4,9	3,1
Gains / (pertes) actuariels comptabilisés parmi les autres résultats globaux	4,0	(3,2)
Cotisations aux régimes par l'employeur	7,6	6,6
Cotisations aux régimes par les affiliés	1,1	1,0
Prestations versées par le régime	(7,9)	(3,2)
Différence de change	(0,3)	0,6
Acquis lors de regroupements d'entreprises	-	30,2
Autres	(0,4)	2,3
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	91,4	82,4

Charges comptabilisées au compte de résultat:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Coût des services rendus	(7,2)	(5,7)
Charges d'intérêts	(6,3)	(4,4)
Coûts des prestations au titre des services passés	(0,2)	-
Amortissement de la compression	-	(0,1)
Rendement attendu des actifs du régime	4,9	3,1
Total des coûts des avantages du personnel	(8,8)	(7,1)

Tableau des écarts actuariels et de la restriction à la constatation de l'excédent comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Cumulés à l'ouverture de l'exercice	(10,3)	(1,8)
Comptabilisés durant l'exercice	(14,3)	(8,5)
Cumulés à la clôture de l'exercice	(24,6)	(10,3)

Principales hypothèses actuarielles

Principales hypothèses actuarielles (exprimées en moyennes pondérées) appliquées à la date d'information financière:

	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Taux d'actualisation (fourchette; moyenne pondérée en %)	1,4 - 4,0; 3,4	2,3 - 4,8; 4,4
Rendement attendu des actifs du régime (fourchette; moyenne pondérée en %)	3,5 - 7,0; 5,8	3,5 - 7,0; 5,8
Augmentation future attendue des salaires (fourchette; moyenne pondérée en %)	1,5 - 2,5; 2,3	1,5 - 3,0; 2,7
Taux d'inflation attendu (fourchette; moyenne pondérée en %)	2,0 - 2,3; 2,1	2,0 - 2,3; 2,1
Rendement réel des actifs du régime (EUR millions)	8,9	(0,1)
Taux tendanciel initial (fourchette; moyenne pondérée en %)	2,0 - 8,5; 6,0	2,8 - 9,0; 5,9
Taux tendanciel final (fourchette; moyenne pondérée en %)	2,0 - 5,0; 4,2	2,8 - 5,0; 4,1
Nombre d'années à courir	0 - 7; 3,7	0 - 8; 3,6

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les derniers tableaux de mortalité standards disponibles pour chaque pays concerné. Ces tableaux laissent envisager des durées de vie futures attendues (en années) pour les employés âgés de 65 ans au 31 décembre 2012 de 18 à 24 pour les hommes (2011: 16 à 24) et de 21 à 28 (2011: 20 à 28) pour les femmes. Les hypothèses pour chaque pays sont examinées annuellement et ajustées lorsque cela s'avère nécessaire pour tenir compte des changements du profil des fonds et des recommandations actuarielles. Le cas échéant, le risque lié à la longévité est couvert en utilisant les taux de mortalité prospectifs appropriés.

Le taux de rendement à long terme attendu a été déterminé comme la moyenne pondérée des rendements attendus sur les grandes catégories d'actifs dans chaque portefeuille. Le taux de rendement attendu est basé sur les attentes générales du marché sur le long terme.

L'effet d'une variation de 1% du taux tendanciel des frais médicaux supposés est le suivant:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Effets sur le total du coût des services rendus et charges d'intérêts	0,3	(0,2)
Effets sur l'obligation à prestations définies	4,5	(3,5)

Historique de la situation financée et des écarts entre prévisions et résultats

L'engagement au titre de prestations définies, les actifs du régime, la situation financée, l'évolution des hypothèses actuarielles et les écarts entre prévisions actuarielles et résultats pour les exercices 2008 à 2012, sont les suivants:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011	31 Déc 2010	31 Déc 2009	31 Déc 2008
Engagement au titre de prestations définies	164,0	142,8	81,0	80,8	77,9
Juste valeur des actifs du régime	(91,4)	(82,4)	(45,0)	(41,2)	(45,4)
Déficit total	72,6	60,4	36,0	39,6	32,5
Evolution des hypothèses actuarielles	19,6	4,0	3,6	5,7	(7,7)
Ecarts d'expérience générant une augmentation / (diminution) de l'engagement	(0,7)	1,1	(1,0)	0,4	0,9
Ecarts d'expérience sur actifs du régime : rendement effectif (supérieur) / inférieur aux prévisions	(4,0)	3,2	(2,9)	(2,8)	11,7
Total	14,9	8,3	(0,3)	3,3	4,9

Contributions attendues en 2013

Les contributions attendues aux régimes postérieurs à l'emploi pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élèvent à EUR 7,6 millions.

31 Dettes commerciales et autres dettes

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Dettes commerciales	591,1	377,7
Autres dettes	50,1	37,5
Total dettes commerciales et autres dettes	641,2	415,2

L'exposition du Groupe au risque de change et au risque de liquidité liés aux dettes commerciales et autres dettes est commentée à la note 35.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

32 Produits différés

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Courant	218,6	127,4
Total produit différé	218,6	127,4

Les produits différés se composent de paiements réglés par des clients à l'entreprise pour des livraisons futures de stocks de métaux qui devraient être réglées dans le cours normal des activités.

33 Rémunération par paiement en actions

En million EUR	2012	2011
Charge liés aux paiements fondés sur des actions, sécurité sociale comprise	(6,2)	(8,3)

La Société a établi un plan d'acquisition d'actions au profit du personnel (ESAP), un plan à long terme de motivation des dirigeants (LTIP) et un plan de co-investissement (désignés conjointement par les « Plans »), ayant comme objectif d'attirer, de conserver et de motiver le personnel et les cadres de la Société et de ses filiales détenues à 100%. Les principales modalités de chaque Plan sont exposées ci-dessous:

Plan d'acquisition d'actions au profit du personnel (ESAP)

Les Octrois 1 et 2 de l'ESAP ont été entièrement réglés en espèces respectivement en 2010 et 2011, aucune autre action n'étant en circulation au 31 décembre 2012 et 2011.

Plan à long terme de motivation des dirigeants (LTIP)

Les Octrois 2 à 5 du LTIP ont été accordés entre 2009 et 2012 conformément aux règles et conditions du Plan à long terme de motivation des dirigeants (LTIP). Les détails des octrois sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	Octroi 2	Octroi 3	Octroi 4	Octroi 5
Nombre d'actions attribuées à la date d'octroi	2.003.351	604.407	1.149.398	2.261.628
Date d'octroi effective	30 juin 2009	30 juin 2010	30 juin 2011	30 juin 2012
Durée d'emploi	Du 1 ^{er} jan. 2009 au 31 déc 2011	Du 1 ^{er} jan. 2010 au 31 déc 2012	Du 1 ^{er} jan. 2011 au 31 déc 2013	Du 1 ^{er} jan. 2012 au 31 déc 2014
Date d'acquisition	31 déc 2011	31 déc 2012	31 déc 2013	31 déc 2014
Règlement (b)	Actions	Actions	Actions	Actions
Juste valeur à la date d'octroi (EUR par action) *	2,78	4,25	6,23	1,01

* LA JUSTE VALEUR EST LA JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE POUR LES DEUX MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE : COURS DU ZINC ET MSCI COMME CELA EST EXPLIQUÉ CI-DESSOUS

(a) Critères de performance

Afin de garantir que le LTIP corresponde à la maximisation des retours accordés aux actionnaires, le Conseil d'administration a défini deux conditions de performance d'égale pondération. Un nombre égal d'octrois a été accordé pour les deux conditions de performance. Pour qu'un octroi soit réalisé, le comportement annuel du cours de l'action Nyrstar est évalué par rapport au changement implicite d'un cours notionnel de l'action basé sur les performances historiques du cours du zinc et de l'indice MSCI World Metals and Mining.

Les actions sont accordées à certains employés au prorata de la réalisation des seuils de performance prédéfinis pour chacun des critères de performance et dans la mesure où l'employé est encore en fonction à la date de réalisation de l'octroi en question.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(b) Règlement

Le Conseil d'administration se réserve le droit de régler les Octrois 2, 3, 4 et 5 du LTIP en actions ou en espèces. Il compte cependant régler tous les plans en actions. De ce fait, tous les plans LTIP sont traités sous la forme de paiements en actions réglés en instruments de capitaux propres.

Les principaux données du modèle de valorisation pour les plans LTIP octroyés en 2012 et 2011 sont les suivants:

	2012	2011
Rendement de dividendes	3,0%	3,0%
Volatilité attendue - cours de l'action Nyrstar	46,0%	46,0%
Volatilité attendue - cours du zinc	30,0%	34,0%
Volatilité attendue - indice MSCI Metals and Mining	23,0%	25,0%
Taux d'intérêts sans risques	2,2%	2,1%
Cours de l'action à la date de l'octroi	4,48	7,47
Taux de renoncements	0,0%	0,0%
Modèle d'évaluation utilisé	Monte Carlo	Monte Carlo

Les volatilités attendues sont basées sur la volatilité historique au cours de la période précédant la date d'octroi (équivalant à la période de validité attendue de l'octroi, sous réserve des données historiques restant applicables). Les critères de performance sont tous deux liés au marché et ont été pris en compte dans le calcul de la juste valeur des octrois.

Les variations du nombre d'instruments de capitaux propres octroyés au cours de la période dans le cadre des plans LTIP sont précisées dans le tableau suivant:

	Octroi 2	Octroi 3	Octroi 4	Octroi 5	Total
Au 1 ^{er} Jan 2012	2.764.817	823.243	1.196.168	-	4.784.228
Allocation initiale le 30 Juin 2012	-	-	-	2.261.628	2.261.628
Echus	-	(114.325)	(245.655)	(157.389)	(517.369)
Dotations	-	62.042	103.388	-	165.430
Règlements	(2.675.946)	-	-	-	(2.675.946)
Au 31 Déc 2012	88.871	770.960	1.053.901	2.104.239	4.017.971

	Octroi 2	Octroi 3	Octroi 4	Octroi 5	Total
Au 1 ^{er} Jan 2011	2.105.305	560.516	-	-	2.665.821
Effet de dilution / ajustement	415.415	110.600	-	-	526.015
Allocation initiale le 30 Juin 2011	-	-	1.149.398	-	1.149.398
Echus	(195.730)	(65.270)	(24.748)	-	(285.748)
Dotations	439.827	217.397	71.518	-	728.742
Au 31 Déc 2011	2.764.817	823.243	1.196.168	-	4.784.228

En 2012 et 2011, certains employés qui ont intégré les rangs de Nyrstar au cours de l'année ont reçu des attributions LTIP en vertu des Octrois 2, 3 et 4. La juste valeur de ces droits s'élevait à EUR 0,2 million pour 2012 (EUR 1,1 million pour 2011). Les modalités des octrois n'ont pas changé.

Plan de co-investissement au profit du Comité de direction

Un plan de co-investissement au profit des membres du Comité de direction a été approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 28 avril 2010. La date comptable effective de l'octroi est fixée au 5 mai 2010 et les conditions de performance sont évaluées sur une période qui s'étend du 5 mai 2010 au 15 juillet 2013 (la « Date d'attribution »). Pour chaque action Nyrstar acquise entre le 30 avril et le 28 juin 2010, le

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

membre du Comité de direction participant obtiendra en sus, à la Date d'attribution, un certain nombre d'actions Nyrstar, à condition que (a) le Participant soit toujours au service de Nyrstar à la Date d'attribution et (b) le Participant détienne toujours ses Actions de co-investissement à la Date d'attribution. Entre le 30 avril 2010 et le 28 juin 2010, les membres du Comité de direction ont acheté 190.000 actions de co-investissement.

Conformément à la résolution arrêtée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 27 avril 2011, le plan de co-investissement reflète l'impact de l'émission de droits réalisée en mars 2011. Il a également été convenu que 95.510 actions supplémentaires de l'entreprise, souscrites par les participants au plan de co-investissement, seraient qualifiées d'« actions de co-investissement » aux fins du plan de co-investissement. En date du 30 juin 2011, un participant a acquis 25.000 actions au titre de participation au plan de co-investissement. Les conditions générales régissant cette participation sont cohérentes avec les conditions générales de participation dans les plans de co-investissement précédents.

Le nombre d'actions correspondantes est déterminé à trois dates d'évaluation, à savoir (a) le 1^{er} juillet 2011 (date d'évaluation n° 1), (b) le 1^{er} juillet 2012 (date d'évaluation n° 2) et (c) le 1^{er} juillet 2013 (date d'évaluation n° 3). Le nombre d'Actions correspondantes est le produit du nombre total d'Actions de co-investissement du Participant concerné et du multiplicateur déterminé aux dates d'évaluation. Le multiplicateur est défini entre zéro (multiplicateur le plus bas) et quatre (multiplicateur le plus élevé) conjointement à des niveaux de prix prédefinis, à savoir les cours de clôture moyens prédefinis des actions Nyrstar pendant toute semaine complète donnée au cours des périodes d'évaluation (pour en savoir plus, référez-vous à la déclaration de gouvernance d'entreprise).

La juste valeur moyenne pondérée aux dates d'octroi par action s'élevait à EUR 14,52.

Variation des actions de co-investissement:

	2012	2011
Au 1 ^{er} Jan	348.000	190.000
Dotations	-	120.510
Au 31 Déc	348.000	348.000

Aucune autre action de co-investissement n'a été octroyée en 2012. Les principaux données appliquées dans le modèle de valorisation pour les actions de co-investissement en 2011 ont été les suivants:

	2011
Rendement de dividendes	3,0%
Volatilité attendue - cours de l'action Nyrstar	50,0%
Taux d'intérêts sans risques	1,4%
Cours de l'action à la date de l'octroi	9,98
Taux de renoncements	0,0%
Modèle d'évaluation utilisé	Monte Carlo

Les volatilités sont obtenues par analyse statistique des mouvements des 15 mois ayant précédé la date d'octroi. Les conditions de performance sont liées au marché et ont été prises en compte lors du calcul de la juste valeur des octrois.

La juste valeur des services reçus en échange des actions admissibles dans le cadre du plan de co-investissement est inspirée de la juste valeur des attributions accordées, d'un montant de EUR zéro pour l'exercice 2012 (2011: EUR 1,6 million).

Attributions d'actions à dividende différé ou Attributions d'actions fictives dans le cadre du plan annuel de motivation (AIP)

Pour 2012, le NMC et certains autres cadres supérieurs ont droit, au titre de l'AIP, aux avantages maximaux suivants :

- 75% du salaire annuel de base pour le directeur général (CEO) (150% au maximum)
- 60% du salaire annuel de base pour les autres membres du NMC (120% au maximum)
- 50% du salaire annuel de base pour certains autres cadres supérieurs (100% au maximum)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Toute récompense accordée au titre de l'AIP en lien avec les informations susmentionnées sera remise en espèces et en actions Nyrstar (Attributions d'actions) ou leur équivalent en espèces (Attributions d'actions fictives), la remise éventuelle de ces Attributions étant différée de 12 mois, selon les proportions suivantes :

- CEO : 100% en espèces et 50% en Attributions d'actions ou en Actions fictives (dans la limite maximale)
- Autres membres du NMC : 80% en espèces et 40% en Attributions d'actions ou en Actions fictives (dans la limite maximale)
- Autres cadres supérieurs : 70% en espèces et 30% en Attributions d'actions ou en Actions fictives (dans la limite maximale)

L'obtention de récompenses au titre de l'AIP reste toujours sujette aux résultats de l'entreprise (pour plus d'informations sur les critères de performance, veuillez consulter le rapport sur les rémunérations, figurant dans la Déclaration de gouvernance de l'entreprise) et à la condition que l'employé soit toujours sous contrat au terme de la période de réalisation. Le nombre maximal d'Attributions accordées est égal à la valeur de la limite maximale multipliée par le salaire de base en EUR et divisée par le cours de l'action en vigueur au début de la période de prestation (qui correspond généralement à l'exercice fiscal).

La juste valeur du service reçu en échange de ces Attributions s'élève à EUR 0.4 million en 2012 (2011 : EUR 0).

34 (Perte) / bénéfice par action

(a) (Perte) / bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action se calcule comme suit:

En million EUR	2012	2011
(Perte de base) / bénéfice de base attribuable aux actionnaires ordinaires	(92,4)	36,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en million)	162,1	149,2
Perte de base / (bénéfice de base) par action (en EUR)	(0,57)	0,24

(b) (Perte) / bénéfice dilué par action

(La perte) / le bénéfice dilué par action s'obtient par l'ajustement du nombre pondéré moyen d'actions ordinaires en circulation, de manière à pouvoir estimer la conversion des actions ordinaires dilutives potentielles. Au 31 décembre 2012, ni la rémunération par paiement en actions ni le titre convertible n'ont été dilutifs. Au 31 décembre 2011, l'impact dilutif du plan de motivation sur le long terme a été inclus dans le nombre pondéré moyen d'actions ordinaires pour le calcul du bénéfice dilué par action, tandis que le titre convertible a été considéré comme anti-dilutif.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la manière suivante:

En million EUR	2012	2011
(Perte de base) / bénéfice de base attribuable aux actionnaires ordinaires	(92,4)	36,0
(Perte diluée) / bénéfice dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	(92,4)	36,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en million)	162,1	149,2
Effet du plan de co-investissement	-	2,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilutives, en million)	162,1	152,1
Perte diluée / (bénéfice dilué) par action (en EUR)	(0,57)	0,24

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

35 Instruments financiers

Dans le cadre normal de ses activités, Nyrstar s'expose à des risques liés aux fluctuations des cours des métaux et des taux de change, à des risques de taux d'intérêt, à des risques de crédit et à des risques de liquidité. Conformément à ses principes de gestion des risques, Nyrstar utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les expositions au risque de cours des métaux et au risque de change, mais pas à des fins spéculatives.

(a) Risque de crédit

(i) Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte qui serait comptabilisée si les contreparties aux instruments financiers négligeaient de satisfaire à leurs obligations contractuelles. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date d'information financière est la suivante:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Créances commerciales et autres créances	221,1	313,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	188,1	177,4
Contrats sur métaux utilisés en couverture : actifs	33,8	45,6
Dérivés incorporés : actifs	17,1	30,8
Contrats de change à terme utilisés pour la vente : actifs	7,7	4,2
Trésorerie soumise à restrictions	8,2	8,2
Détenus jusqu'à échéance	2,6	-
Prêts aux entités mises en équivalence	2,7	-
Total	481,3	580,1

Exposition maximale au risque de crédit pour les créances commerciales et autres créances à la date d'information financière par zone géographique:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Pays appartenant à la zone euro	77,9	165,9
Asie	25,2	41,6
Etats-Unis	25,1	11,9
Autres pays européens	43,2	56,8
Autres zones	49,7	37,7
Total	221,1	313,9

Exposition maximale au risque de crédit pour les créances commerciales et autres créances à la date d'information financière par type de client:

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Clients de gros	190,3	276,3
Utilisateurs finaux	30,8	37,6
Total	221,1	313,9

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(ii) Analyse chronologique

Les créances commerciales et autres créances, en ce compris le classement chronologique des créances commerciales et autres créances échues mais pas dépréciées à la date de présentation, étaient les suivantes :

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Non échues	192,5	263,8
Echues à 0-30 jours	19,3	24,7
Echues à 31-120 jours	7,5	10,6
Echues à 121 jours - un an	0,4	14,0
Echues à plus d'un an	1,4	0,8
Total	221,1	313,9

Le risque de crédit lié aux créances commerciales est également géré de la manière suivante:

- La Société a le devoir de faire preuve d'une vigilance et d'une prudence raisonnables lors de l'octroi et du refus de crédits à des clients actuels et potentiels. Elle adopte toutes les mesures raisonnables et s'efforce de limiter les pertes résultant de créances douteuses. Les règles de gestion du risque de crédit de la Société exposent la structure et les systèmes mis en place pour gérer de manière efficace et effective les risques liés aux crédits octroyés à des partenaires commerciaux.
- Les délais de paiement peuvent aller de 0 à 90 jours suivant le mois de livraison. Ils varient selon que la vente est une vente au comptant ou une vente accompagnée d'une lettre de crédit précisant les modalités de paiement.
- L'octroi de toute limite de crédit à des clients est précédé d'une évaluation des risques. Lorsqu'aucune limite de crédit n'est accordée, les ventes doivent être couvertes par d'autres sûretés (garantie bancaire, garantie de la société-mère, etc.) et/ou par un encaissement documentaire.
- Si les ventes sont couvertes par une lettre de crédit, cette dernière est en principe irrévocable et confirmée par une institution financière agréée.

(iii) Banques et institutions financières

Pour les banques et les institutions financières, seules les parties notées A au minimum par des organes indépendants sont admises.

(b) Gestion du risque de liquidité

Tableau des échéances contractuelles des passifs financiers, paiements d'intérêts estimés compris et hors incidence des accords de compensation:

En million EUR	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	6 mois au plus	6-12 mois	1-2 ans	2-5 ans	5 ans ou plus
Passif financier non dérivé au 31 décembre 2011	(3,2)	(3,3)	(0,5)	(0,5)	(1,1)	(1,2)	-
Passifs de location-financement	(865,3)	(1.037,3)	(45,1)	(4,2)	(168,9)	(818,8)	(0,3)
Prêts et emprunts	(641,2)	(641,2)	(631,7)	(4,0)	(6,0)	0,5	-
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur	(10,6)	(10,6)	(10,6)	-	-	-	-
Contrats de change - détenus à des fins de transactions	(0,5)	(0,5)	(0,5)	-	-	-	-
Dérivés incorporés - passifs	(2,3)	(2,3)	(0,1)	(0,1)	(2,1)	-	-
Total, 31 Déc 2012	(1.523,1)	(1.695,2)	(688,5)	(8,8)	(178,1)	(819,5)	(0,3)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En million EUR	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	6 mois au plus	6-12 mois	1-2 ans	2-5 ans	5 ans ou plus
Passif financier non dérivé au 31 décembre							
2011	(3,3)	(3,4)	(0,4)	(0,4)	(0,8)	(1,8)	-
Passifs de location-financement	(892,4)	(1.085,2)	(40,1)	(4,2)	(49,3)	(987,7)	(3,9)
Prêts et emprunts	(415,2)	(415,2)	(402,4)	(10,1)	(0,2)	(2,4)	(0,1)
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur	(20,2)	(20,2)	(17,0)	(3,1)	(0,1)	-	-
Contrats de change - détenus à des fins de transactions	(18,5)	(18,5)	(18,5)	-	-	-	-
Total, 31 Déc 2011	(1.349,6)	(1.542,5)	(478,4)	(17,8)	(50,4)	(991,9)	(4,0)

(c) Risque de change

Exposition au risque de change

Compte tenu des montants notionnels, l'exposition du Groupe au risque de change se présente de la manière suivante:

En million EUR	EUR	USD	AUD	CAD	Other	Total
Créances commerciales et autres créances	94,6	98,0	6,4	2,9	19,2	221,1
Prêts et emprunts	(865,4)	(0,5)	(2,2)	(0,4)	-	(868,5)
Dettes commerciales et autres dettes	(166,0)	(292,8)	(77,1)	(19,3)	(86,0)	(641,2)
Exposition bilanciare brute	(936,8)	(195,3)	(72,9)	(16,8)	(66,8)	(1.288,6)
Contrats de change	227,2	(129,9)	70,2	(160,5)	0,2	7,2
Contrats sur métaux	-	23,2	-	-	-	23,2
Exposition nette, 31 Déc 2012	(709,6)	(302,0)	(2,7)	(177,3)	(66,6)	(1.258,2)

En million EUR	EUR	USD	AUD	CAD	Other	Total
Créances commerciales et autres créances	116,7	134,2	37,7	-	25,3	313,9
Prêts et emprunts	(862,0)	(29,8)	(3,7)	-	(0,2)	(895,7)
Dettes commerciales et autres dettes	(173,5)	(94,5)	(69,5)	-	(77,7)	(415,2)
Exposition bilanciare brute	(918,8)	9,9	(35,5)	-	(52,6)	(997,0)
Contrats de change	804,4	(690,1)	86,8	(111,4)	(104,0)	(14,3)
Contrats sur métaux	-	25,4	-	-	-	25,4
Exposition nette, 31 Déc 2011	(114,4)	(654,8)	51,3	(111,4)	(156,6)	(985,9)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Analyse de sensibilité

Les résultats de Nyrstar sont affectés de manière significative par les fluctuations des taux de change. La sensibilité aux fluctuations des taux de change est mentionnée dans le tableau suivant, qui précise l'impact estimé sur les résultats de l'année complète et sur les fonds propres de Nyrstar (en million EUR).

Paramètre	Variable	2012	2011
USD / EUR	+ / - EUR 0,01	+ / - 17,9	+ / - 11,0
AUD / EUR	+ / - EUR 0,01	- / + 2,6	- / + 3,0

Les sensibilités ci-dessus ont été calculées en modélisant les performances opérationnelles sous-jacentes de Nyrstar en 2012 et en 2011. Les taux de change sont déterminés d'après la valeur moyenne observée au cours de cette période et sont modifiés isolément afin de déterminer l'impact sur les résultats de l'année complète et sur les fonds propres de Nyrstar.

(d) Gestion du risque de cours des métaux

Nyrstar s'expose au risque de volatilité du cours des métaux sur les ventes de métaux et les achats de matières premières. Elle se réserve le droit de conclure des contrats à terme et des contrats swap sur le zinc, le plomb et l'argent de manière à couvrir certaines ventes à terme à prix fixe à ses clients et, partant, à obtenir le prix approprié à la date du règlement de la transaction. Nyrstar peut également conclure des contrats à terme et des contrats swap pour le zinc et le plomb dans le but de rapprocher le moment auquel le prix des achats de concentrés externalisés est fixé et celui auquel le prix de la vente de métaux produits à partir de ces concentrés est fixé. Ces instruments sont appelés des couvertures de risque de cours des métaux ; leur durée oscille généralement entre un et trois mois.

Tableau des valeurs nominales des contrats dérivés couvrant les risques de cours des métaux au 31 décembre 2012:

En million EUR	Cours moyen USD	6 mois au plus	6-12 mois	12-18 mois	18 mois +	Total
Zinc par tonne						
Contrats achetés	1.945	(38,1)	(7,5)	-	-	(45,6)
Contrats vendus	1.998	149,6	0,3	-	-	149,9
Position nette	111,5	(7,2)	-	-	-	104,3
Plomb par tonne						
Contrats achetés	2.249	(2,0)	-	-	-	(2,0)
Contrats vendus	2.187	79,2	-	-	-	79,2
Position nette	77,2	-	-	-	-	77,2
Argent par once						
Contrats achetés	31,3	(29,6)	-	-	-	(29,6)
Contrats vendus	32,6	353,0	-	-	-	353,0
Position nette	323,4	-	-	-	-	323,4
Or par once						
Contrats achetés	1.689,0	(2,3)	-	-	-	(2,3)
Contrats vendus	1.711,0	91,4	-	-	-	91,4
Position nette	89,1	-	-	-	-	89,1
Cuivre par tonne						
Contrats achetés	-	-	-	-	-	-
Contrats vendus	7.902,0	18,4	-	-	-	18,4
Position nette	18,4	-	-	-	-	18,4

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tableau des valeurs nominales des contrats dérivés couvrant les risques de cours des métaux au 31 décembre 2011.

En million EUR	Cours moyen USD	6 mois au plus	6-12 mois	12-18 mois	18 mois +	Total
Zinc						
	par tonne					
Contrats achetés	1.995	(117,6)	(43,1)	(3,5)	-	(164,2)
Contrats vendus	1.941	129,8	0,3	1,6	-	131,7
Position nette	12,2	(42,8)	(1,9)		-	(32,5)
Plomb						
	par tonne					
Contrats achetés	1.987	(5,1)	-	-	-	(5,1)
Contrats vendus	2.252	24,5	19,0	-	-	43,5
Position nette	19,4	19,0		-	-	38,4
Argent						
	par once					
Contrats achetés	31,0	(48,6)	-	-	-	(48,6)
Contrats vendus	33,0	239,3	-	-	-	239,3
Position nette	190,7		-	-	-	190,7

Analyse de sensibilité

Les résultats de Nyrstar sont affectés de manière significative par les fluctuations des cours des métaux et des frais de traitement. La sensibilité aux fluctuations des cours des métaux et des frais de traitement est mentionnée dans le tableau suivant, qui précise l'impact estimé sur les résultats de l'année complète et sur les fonds propres de Nyrstar (en million EUR).

Paramètre	Variable	2012	2011
Prix du zinc	+ / - USD 100 / tonne	+ / - 35,2	+ / - 31,4
Prix du plomb	+ / - USD 100 / tonne	+ / - 1,7	+ / - 1,1
Frais de traitement du zinc	+ / - USD 25 / tonne	+ / - 25,1	+ / - 29,7
Frais de traitement du plomb	+ / - USD 25 / tonne	+ / - 4,4	+ / - 5,7

Les sensibilités ci-dessus ont été calculées en modélisant les performances opérationnelles sous-jacentes de Nyrstar en 2012 et en 2011. Les cours du métal sont déterminés d'après la valeur moyenne observée au cours de cette période et sont modifiés isolément afin de déterminer l'impact sur les résultats de l'année complète et sur les fonds propres de Nyrstar.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(e) Instruments financiers par catégorie

En million EUR	Prêts et créances	Juste valeur par bénéfice et perte	Détenus jusqu'à échéance	Disponibles à la vente	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Au coût amorti	Total
Instruments financiers dérivés	-	41,5	-	-	17,1	-	58,6
Créances commerciales et autres créances hors remboursements anticipés	221,1	-	-	-	-	-	221,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	188,1	-	-	-	-	-	188,1
Trésorerie soumise à restrictions	8,2	-	-	-	-	-	8,2
Détenus jusqu'à échéance	-	-	2,6	-	-	-	2,6
Prêts aux entités mises en équivalence	2,7	-	-	-	-	-	2,7
Investissements en titres de capitaux propres	-	-	-	37,9	-	-	37,9
Emprunts, hors passifs de location-financement	-	-	-	-	-	(865,3)	(865,3)
Passifs de location-financement	-	-	-	-	-	(3,2)	(3,2)
Instruments financiers dérivés	-	(11,1)	-	-	(2,3)	-	(13,4)
Dettes fournisseurs et autres dettes	-	-	-	-	-	(641,2)	(641,2)
Position nette, 31 Déc 2012	420,1	30,4	2,6	37,9	14,8	(1.509,7)	(1.006,5)

En million EUR	Prêts et créances	Juste valeur par bénéfice et perte	Détenus jusqu'à échéance	Disponibles à la vente	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Au coût amorti	Total
Instruments financiers dérivés	-	49,8	-	-	30,8	-	80,6
Créances commerciales et autres créances hors remboursements anticipés	313,9	-	-	-	-	-	313,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	177,4	-	-	-	-	-	177,4
Trésorerie soumise à restrictions	8,2	-	-	-	-	-	8,2
Investissements en titres de capitaux propres	-	-	-	32,1	-	-	32,1
Emprunts, hors passifs de location-financement	-	-	-	-	-	(892,4)	(892,4)
Passifs de location-financement	-	-	-	-	-	(3,3)	(3,3)
Instruments financiers dérivés	-	(38,7)	-	-	-	-	(38,7)
Dettes fournisseurs et autres dettes	-	-	-	-	-	(416,4)	(416,4)
Position nette, 31 Déc 2011	499,5	11,1	-	32,1	30,8	(1.312,1)	(738,6)

Nyrstar Hobart a conclu deux contrats de fourniture d'électricité à prix fixe, sous la forme de contrats swap, afin de réduire son exposition au risque lié au prix de l'électricité. Les contrats viennent respectivement à échéance en 2014 et en 2017. Les swaps ont été requalifiés en un rapport de couverture des flux de trésorerie admissible.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(f) Gestion du risque de taux d'intérêt

Exposition de Nyrstar au risque de taux d'intérêt, accompagnée du résultat d'une analyse de sensibilité basée sur une variation de 100 points de base des taux d'intérêt à la date du bilan sur les actifs et passifs productifs d'intérêts:

En million EUR	31 Déc 2012			Analyse de sensibilité, par 100 pb			
	Taux d'intérêt			Compte de résultat		Capitaux propres	
	Variable	fixe	Total	Augmen-tation	Diminu-tion	Augmen-tation	Diminu-tion
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	188.1	-	188.1	1.9	(0.3)	1.9	(0.3)
Trésorerie soumise à restrictions	-	8.2	8.2	-	-	-	-
Détenus jusqu'à échéance	-	2.6	2.6	-	-	-	-
Prêts aux entités mises en équivalence	-	2.7	2.7	-	-	-	-
Passifs financiers							
Facilité de crédit	-	(0.6)	(0.6)	-	-	-	-
Emprunts - obligations à taux fixe	-	(748.8)	(748.8)	-	-	-	-
Emprunts - obligations convertibles	-	(115.9)	(115.9)	-	-	-	-
Passifs de location-financement	-	(3.2)	(3.2)	-	-	-	-
Actifs / (passifs) financiers nets porteurs d'intérêts	188.1	(855.0)	(666.9)	1.9	(0.3)	1.9	(0.3)
31 Déc 2011							
En million EUR	Taux d'intérêt			Analyse de sensibilité, par 100 pb			
	Variable	fixe	Total	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Augmen-tation	Diminu-tion	Augmen-tation	Diminu-tion	Augmen-tation	Diminu-tion	
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	177,4	-	177,4	1,8	(0,9)	1,8	(0,9)
Trésorerie soumise à restrictions	-	8,2	8,2	-	-	-	-
Passifs financiers							
Facilité de crédit	-	(30,5)	(30,5)	-	-	-	-
Emprunts - obligations à taux fixe	-	(748,4)	(748,4)	-	-	-	-
Emprunts - obligations convertibles	-	(113,5)	(113,5)	-	-	-	-
Passifs de location-financement	-	(3,3)	(3,3)	-	-	-	-
Actifs / (passifs) financiers nets porteurs d'intérêts	177,4	(887,5)	(710,1)	1,8	(0,9)	1,8	(0,9)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(g) Juste valeur des actifs et passifs financiers

La valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans l'état consolidé de situation financière est proche de leur juste valeur, à l'exception des obligations à taux fixe et des obligations convertibles de EUR 748,8 millions (2011: EUR 748,4 millions), respectivement EUR 115,9 millions (2011: EUR 113,5 millions) avec des justes valeurs de EUR 788,0 millions (2011: EUR 756,6 millions), respectivement EUR 130,0 millions (2011: EUR 126,7 millions).

Mesure de la juste valeur par niveau de hiérarchie :

- prix remis sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (niveau 1);
- données autres que les prix remis au niveau 1, directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif (niveau 2);
- données pour l'actif et le passif, non basées sur des données de marché observables (niveau 3).

En million EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total au 31 Déc 2012
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur	-	33,8	-	33,8
Contrats de change - détenus à des fins de transaction	-	7,7	-	7,7
Dérivé incorporé	-	17,1	-	17,1
Total	-	58,6	-	58,6

Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur	-	(10,6)	-	(10,6)
Contrats de change - détenus à des fins de transaction	-	(0,5)	-	(0,5)
Dérivé incorporé	-	(2,3)	-	(2,3)
Total	-	(13,4)	-	(13,4)

En million EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total au 31 Déc 2011
Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur	-	45,6	-	45,6
Contrats de change - détenus à des fins de transaction	-	4,2	-	4,2
Dérivé incorporé	-	30,8	-	30,8
Total	-	80,6	-	80,6

Contrats sur métaux - couvertures de juste valeur	-	(20,2)	-	(20,2)
Contrats de change - détenus à des fins de transaction	-	(18,5)	-	(18,5)
Total	-	(38,7)	-	(38,7)

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

36 Engagements de capital

La valeur des engagements afférents à l'acquisition d'usines et de matériel, souscrits mais non comptabilisés comme passifs à la date d'information financière, est indiquée dans le tableau ci-dessous.

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Moins d'un an	20,2	17,1
Total	20,2	17,1

37 Locations simples

Tableau des valeurs des engagements liés aux locations simples, souscrits mais non comptabilisés comme passifs à la date d'information financière.

En million EUR	31 Déc 2012	31 Déc 2011
Moins d'un an	4,5	3,5
Entre un et cinq ans	12,1	11,5
Cinq ans et plus	3,0	5,2
Total	19,6	20,2

38 Incertitudes

Garanties

Le Groupe a fourni une garantie de CNY 20 millions (EUR 2,4 millions) en faveur de KBC en Chine, qui a accordé une ligne de crédit à Genesis Alloys (Ningbo) Ltd (2011: CNY: 150 millions, EUR 18,2 millions). Pour en savoir plus sur l'investissement du Groupe dans Genesis Alloys (Ningbo) Ltd, référez-vous à la note 18.

Actions en justice

Nyrstar fait l'objet de plusieurs plaintes et poursuites judiciaires inhérentes à l'exercice normal de ses activités. La direction ne pense pas que ces plaintes et poursuites judiciaires seront susceptibles d'avoir un impact négatif majeur sur la situation financière de Nyrstar.

39 Parties liées

(a) Transactions avec des parties liées

À l'exception du prêt consenti à Genesis Alloys (Ningbo) Ltd (note 21e), aucune transaction avec des parties liées n'a été observée au cours des exercices clôturés le 31 décembre 2012 et 2011.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(b) Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'administration

En million EUR	2012	2011
Salaires et autres rémunérations	0,5	0,5

Comité de direction de Nyrstar

En million EUR	2012	2011
Salaires et autres rémunérations	4,1	6,2
Avantages à long terme	2,1	1,6
Paiements basés sur des actions	2,8	3,1

Les avantages à long terme comprennent les indemnités de logement et les prestations de retraite. Les paiements basés sur des actions sont le coût, pour le Groupe, des avantages basés sur des actions accordés aux membres du comité de direction de Nyrstar. Ces coûts ne sont pas représentatifs d'avantages financiers ou non financiers obtenus par les membres du comité de direction de Nyrstar.

40 Services d'audit et autres fournis par l'auditeur de la société conformément aux dispositions légales

Honoraires versés aux auditeurs pour les services d'audit et services liés fournis au Groupe pendant l'exercice:

En million EUR	2012	2011
Services d'audit	102,0	246,0
Services liés	1,2	398,1
Services Fiscaux	113,5	-
Total des honoraires versés à Deloitte (2011: PWC) Bedrijfsrevisoren	216,7	644,1
Services d'audit	795,7	523,0
Services liés	2,4	152,3
Services Fiscaux	28,2	-
Services autres que audit	38,0	-
Total des honoraires versés à d'autres filiales du réseau Deloitte (2011: PWC) Bedrijfsrevisoren	864,3	675,3

Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012, le commissaire du Groupe fut Deloitte Bedrijfsrevisoren (2011: PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren).

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

41 Entités du Groupe

La société holding et ses principales filiales reprises dans les états financiers consolidés du Groupe sont :

Entité	Numéro d'entreprise belge	Pays de constitution	Participation	
			31 Déc 2012	31 Déc 2011
Nyrstar NV	RPR 0888.728.945	Belgique	Holding	Holding
Nyrstar Australia Pty Ltd		Australie	100%	100%
Nyrstar Hobart Pty Ltd		Australie	100%	100%
Nyrstar Port Pirie Pty Ltd		Australie	100%	100%
Nyrstar Trading GmbH		Autriche	100%	100%
Nyrstar Resources (Barbados) Ltd		la Barbade	100%	100%
Nyrstar Belgium NV	RPR 0865.131.221	Belgique	100%	100%
Nyrstar Finance International NV	RPR 0889.716.167	Belgique	100%	100%
Nyrstar Sales & Marketing NV	RPR 0811.219.314	Belgique	100%	100%
Breakwater Resources Ltd		Canada	100%	100%
Canzinco Ltd		Canada	100%	100%
Nyrstar Mining Ltd		Canada	100%	100%
Nyrstar Canada (Holdings) Ltd		Canada	100%	100%
Nyrstar Myra Falls Ltd		Canada	100%	100%
Sociedad Contractual Minera El Toqui		Chili	100%	100%
Galva 45 SA		France	0%	66%
GM-Metal SAS		France	100%	100%
Nyrstar France SAS		France	100%	100%
Nyrstar France Trading SAS		France	100%	100%
Nyrstar Germany GmbH		Allemagne	100%	100%
American Pacific Honduras SA de CV		Honduras	100%	100%
Servicios de Logistica de Centroamerica SA de CV		Honduras	100%	100%
Nyrstar Campo Morado SA de CV		Mexique	100%	100%
Nyrstar Budel BV		Pays-bas	100%	100%
Nyrstar International BV		Pays-bas	100%	100%
Nyrstar Netherlands (Holdings) BV		Pays-bas	100%	100%
Nyrstar Coricancha S.A.		Peru	100%	100%
Nyrstar Ancash S.A.		Peru	100%	100%
Nyrstar Peru S.A.		Peru	100%	100%
Nyrstar Spain & Portugal S.L.		Espagne	100%	100%
Nyrstar Finance International AG		Suisse	100%	100%
Nyrstar Sales & Marketing AG		Suisse	100%	100%
Breakwater Tunisia SA		Tunésie	100%	100%
Nyrstar Clarksville Inc		Etats-Unis	100%	100%
Nyrstar Holdings Inc		Etats-Unis	100%	100%
Nyrstar IDB LLC		Etats-Unis	100%	100%
Nyrstar Tennessee Mines - Gordonsville LLC		Etats-Unis	100%	100%

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Entité	Numéro d'entreprise belge	Pays de constitution	Participation	
			31 Déc 2012	31 Déc 2011
Nyrstar Tennessee Mines - Strawberry Plains LLC		Etats-Unis	100%	100%
Nyrstar US Inc		Etats-Unis	100%	100%
Nyrstar US Trading Inc		Etats-Unis	100%	100%

42 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement particulier n'est à signaler depuis le 31 décembre 2012.

Rapport du commissaire à propos des états financiers consolidés

au 31 décembre 2012

Deloitte.

Deloitte PwC Luxembourg S.A.
Boulevard des Capucins 89
L-1021 Luxembourg
Tél. +352 2 666 20 00
Fax +352 2 666 20 01
www.deloitte.lu

Nyrstar SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2012

Deloitte PwC Luxembourg S.A.
Boulevard des Capucins 89
L-1021 Luxembourg
Tél. +352 2 666 20 00
Fax +352 2 666 20 01
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DU COMMISSAIRE À PROPOS DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Deloitte.

Deloitte Reviseurs d'Entreprises
Berkelstraat 80
1031 Drogen
Belgium
Tel. +32 2 800 20 00
Fax +32 2 800 20 01
www.deloitte.be

Nyrstar SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2012

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés, ainsi que la mention complémentaire requise.

Rapport sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Nyrstar SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces comptes consolidés comprennent la situation financière consolidée clôturée le 31 décembre 2012, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le total de l'actif mentionné dans la situation financière consolidée s'élève à 3.502,0 million EU/R et la perte consolidée (pertes du groupe) de l'exercice s'élève à 92,4 million EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, ainsi que de la mise en place d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte Revisieurs d'Entreprises
Société sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Siège social: Berkelaan 80, B-1031 Drogen
TVA BE 0429 285 002 - IRP-NR: 17 2300 0489 8121 - RIC 05840386

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

RAPPORT DU COMMISSAIRE À PROPOS DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Deloitte.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la société Nyrstar SA au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle de la situation financière du groupe ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde dans tout ses aspects significatifs avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Dixmude, le 6 février 2013

Le commissaire

DELOITTE Revisors d'Entreprises
SC r.f.d. SCRL

Représenté par Gert Vanhees

Comptes annuels (non-consolidés) succincts de Nyrstar NV au 31 décembre 2012

Les comptes annuels, établis conformément aux normes comptables belges, sont présentés ci-dessous sous leur forme succincte. Les comptes et le rapport annuels de Nyrstar NV de même que le rapport du commissaire aux comptes seront déposés à la Banque Nationale de Belgique, conformément au Code des Sociétés belge.

Ces documents peuvent être réclamés à l'adresse suivante : Nyrstar NV, Zinkstraat 1, B – 2490 Balen (Belgique).

Deloitte Bedrijfsrevisoren BV o.v.v.e. CVBA Reviseurs d'entreprises, commissaire aux comptes, représenté par Gert Vanhees, a délivré au sujet des comptes annuels statutaires de Nyrstar NV une attestation sans réserve.

Bilan

En millier EUR

	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
ACTIF		
Actif non courant	2,201,364	2,206,253
Frais d'établissement	6,698	11,954
Actif incorporel	-	-
Immobilisations corporelles	81	612
Immobilisations financières	2,194,585	2,193,687
Actif courant	866,848	862,186
Total de l'actif	3,068,212	3,068,439
PASSIF		
Capitaux propres	2,152,417	2,138,295
Capital souscrit	397,853	425,056
Primes d'émission	1,539,183	1,539,183
Réserve légale	14,173	12,107
Réserves indisponibles	32,983	57,420
Bénéfice / (perte) reporté(e)	168,225	104,529
Provisions pour risques et charges	5,704	1,416
Dettes	910,091	928,728
Dettes à plus d'un an	864,731	861,983
Dettes à un an au plus	45,360	66,745
Total des capitaux propres et des dettes	3,068,212	3,068,439

Compte de résultat

En millier EUR

	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Produits d'exploitation	10,869	12,484
Charges d'exploitation	(15,187)	(24,630)
Résultat d'exploitation	(4,318)	(12,146)
Produits financiers	121,069	104,225
Charges financières	(71,816)	(58,552)
Résultat de l'exercice avant impôts	44,935	33,527
Résultat exceptionnel	-	15,615
Impôts sur le résultat	(3,611)	(2,446)
Résultat net de l'exercice	41,324	46,696
Affectation du résultat		
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	104,529	86,576
Dotation à la réserve légale	2,066	2,335
Dotation aux autres réserves	-	26,408
Prélèvement sur les réserves indisponibles	24,437	-
Bénéfice / (perte) à reporter	168,224	104,529

Glossaire des principaux termes du secteur

Accidents enregistrables Tout accident nécessitant un traitement médical allant au-delà des premiers secours.

Alliage Métal contenant plusieurs composants.

Broyage Réduction de la taille en particules relativement fines.

Cadmium Élément métallique bivalent toxique mou, blanc bleuté, ductile et malléable; se trouve en association avec les minerais de zinc.

Calcinat Produit du grillage de concentrés de sulfures de zinc; principalement composé d'oxyde de zinc, mais aussi de composés de silice et de fer, de composés de plomb, d'éléments mineurs et de soufre combiné résiduel.

Cathode Électrode chargée négativement dans l'électrolyse; dans l'électrolyse du zinc et du cadmium, la cathode est une plaque plate d'aluminium.

Cément de cuivre Cuivre métallique obtenu par cémentation.

CGG Zinc pour galvanisation en continu; contient des agents d'alliage comme l'aluminium, le plomb et le sélénium de qualités précises souhaitées par les clients. Utilisé dans les unités de galvanisation continue en bandes.

Cobalt Métal dur, brillant, gris argent.

Code JORC Code australasien de publication des résultats d'exploration, des ressources minérales et des réserves de minerais (Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves) publié en 2004 par le Comité conjoint sur les réserves minières (Joint Ore Reserves Committee ou JORC) de l'Australasian Institute of Mining and Metallurgy, l'Australian Institute of Geoscientists et le Minerals Council of Australia.

Coke Produit obtenu par dé-volatilisation du charbon sous vide d'air à haute température.

Concentré Substance produite à partir d'un minéral métallifère par traitement ou enrichissement du minéral; couramment à base de sulfures de zinc, plomb et cuivre; dans un concentré, l'abondance d'un minéral spécifique est supérieure à sa teneur dans le minéral.

Coulage Méthode de fabrication selon laquelle un métal fondu est versé dans un moule pour obtenir un objet de la forme désirée ; généralement des lingots ou des blocs (jumbo)

Coulée sous pression Procédé de production de pièces en grandes quantités, par injection de métal fondu sous pression dans une matrice d'acier.

Coût de conversion Coût d'exploitation engagé par une fonderie pour produire un métal commercialisable de qualité, hors coût des matières premières.

Coût d'exploitation C1 Coûts d'extraction, de fraisage et de concentration, l'administration sur le site, les frais généraux, les taxes foncières et de production non liées aux résultats ou bénéfices, les frais de traitement du concentré de métal, et les frais de transport et de marketing, moins la valeur nette des crédits de sous-produits.

Déport Condition de marché selon laquelle le prix d'un contrat à terme se négocie à un taux inférieur au cours estimé du disponible

Doré Lingots d'or ou d'argent, comprenant généralement environ 90% de métaux précieux, qui doivent encore être raffinés afin d'obtenir un métal quasiment pur.

Durée de vie de la mine

Nombre d'années pendant lequel une exploitation prévoit d'exploiter la mine et de traiter le minéral, extrait du plan de mine actuel.

Électrolyse Procédé par lequel des métaux (ici du zinc, du cadmium et du cuivre) sont extraits ou déposés d'une solution sur une cathode par le passage d'un courant électrique au travers de la solution entre anode et cathode.

Électrolyte Solution contenant des métaux (ici du zinc, du cadmium, du cuivre et de l'argent) circulant dans une cellule d'électrolyse.

EPA L'Autorité de protection de l'environnement d'un gouvernement d'un État, provincial ou fédéral.

Extraction par voie électrolytique Procédé d'extraction d'un métal à partir d'une solution contenant du métal en faisant passer un courant électrique à travers la solution.

EZDA Alliage de zinc pour coulée sous pression exclusif fabriqué à la fonderie de Hobart; l'alliage contient de l'aluminium et du magnésium.

Flottation Méthode de concentration de minéral, généralement de minéral sulfuré, par laquelle des particules minérales de valeur adhèrent à des bulles d'écume pour être recueillies sous forme de concentré; les déchets sous forme de particules restent dans la boue pour être éliminés sous forme de boue de minéral

Fondants Additifs à un mélange de base fait pour produire un laitier fluide dans le four; les fondants les plus répandus sont la chaux, la silice et l'oxyde de fer.

Four de grillage Dans la production de zinc, un fourneau à lit fluidisé utilisé pour oxyder les concentrés de sulfures de zinc; il fonctionne généralement à des températures de 930-970°C; l'air injecté au travers du fond du four fluidifie le lit de solides fins en combustion.

Frais de raffinage Commission négociée annuellement qui peut être liée aux prix du métal, versée par la mine ou le vendeur de métaux précieux à une fonderie en tant que concession sur le coût du concentré en métal ou des matières secondaires de base achetés par la fonderie.

Frais de traitement ou FT Commission négociée annuellement qui peut être liée aux prix du métal, versée par la mine ou le vendeur à une fonderie en tant que concession sur le coût du concentré en métal ou des matières secondaires achetés par la fonderie.

Fumage, fumée Procédé de récupération du zinc et du plomb à partir des scories de haut fourneau contenant du plomb fondu par injection de charbon; les métaux sont éliminés sous forme de vapeurs dans le flux de gaz et désoxydés pour former une fumée qui est collectée.

Fusion Réduction chimique d'un métal depuis son mineraï par fusion.

Fusion par électrolyse Fusion qui grille puis filtre des concentrés pour produire une solution contenant du zinc. Le zinc est ensuite récupéré dans la solution par extraction par voie électrolytique, puis fondu et coulé en plaques.

g/t Grammes par tonne

Galvanisation Procédé de recouvrement de feuille d'acier ou de produits fabriqués avec une fine couche de zinc pour les protéger de la corrosion.

Galvanisation en continu Procédé de galvanisation par alimentation en continu du matériau à galvaniser.

Gaz à effet de serre

Composants gazeux de l'atmosphère qui contribuent à l'effet de serre.

Germanium Élément cristallin gris friable qui est un métalloïde semi-conducteur (ressemblant au silicium).

Grillage Procédé de brûlage de concentrés dans un fourneau pour convertir les métaux qu'ils contiennent sous une forme plus facile à récupérer.

Gypse Sulfate de calcium, hydraté.

Halle d'électrolyse Lieu dans le processus de production où le zinc métal est déposé par électrolyse sur des cathodes d'aluminium.

Haut fourneau Four à haute cheminée utilisé pour fondre des agglomérés et produire un lingot de plomb brut et des scories.

Incident environnemental enregistrable Événement se produisant sur n'importe quel site (y compris ceux des entreprises communes de Nyrstar), devant être signalé aux autorités environnementales compétentes et relatif à un défaut de conformité aux conditions d'octroi de la licence. Les statistiques sont correctes à la date de signalisation de l'événement mais peuvent être ajustées suite à un audit interne ou à une inspection réglementaire.

Indium Élément métallique argenté, mou et rare.

kt Milliers de tonnes.

Lavage par oxydation Procédé d'élimination des haloïdes à partir des matières secondaires de zinc.

lb Livre.

LBMA London Bullion Market Association (marché de l'or de Londres)

Lingot Métal brut contenant des impuretés; il doit être raffiné pour obtenir un métal commercialisable de qualité.

Lixivation Procédé utilisant une solution chimique pour dissoudre des solides.

LME London Metal Exchange (Bourse des métaux de Londres).

Matières secondaires de base

Sous-produits de procédés industriels tels que la fusion et le raffinage qui sont alors disponibles pour traitement supplémentaire/recyclage. Comprennent également des déchets de traitement mécanisé des métaux et des matériaux en fin de vie.

Métal de base Métal non précieux; désigne généralement le cuivre, le plomb et le zinc.

Métal de qualité de base

Nyrstar produit deux types de métal de qualité de base, voir CGG et SHG

Mineraï Roche contenant du mineraï.

NI 43-101 The Canadian Securities Administrators National Instrument 43-101 Normes sur la divulgation des projets minéraux, publiée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Oxydation Le procédé par lequel les minéraux sont modifiés par adjonction d'oxygène dans les structures de cristaux.

oz t Once troy

Procédé RLE Grillage, lixiviation et extraction électrolytique; technologie utilisée pour la production de zinc et qui combine le grillage, la lixiviation et l'extraction. Voir aussi la définition de chaque procédé, pris individuellement.

Report (contango) Condition de marché selon laquelle le prix d'un contrat à terme se négocie à un taux supérieur au cours estimé du disponible

Résidus Matériau rejeté d'une unité de traitement après que les minéraux récupérables de valeur ont été extraits.

Secondaires Voir : Matières secondaires de base.

SHFE Shanghai Futures Exchange

SHG Zinc Special High Grade; teneur en zinc minimum de 99,995%; qualité supérieure; utilisé dans le cadre de la coulée sous pression; négocié sur le LME; vendu plus cher que les zincs de moindre qualité.

Sulfate de cuivre Sel de cuivre obtenu par l'action de l'acide sulfureux sur l'oxyde de cuivre.

Sulfures Minéraux composés d'une combinaison chimique de soufre et de métaux.

t Tonne.

Taux d'accidents avec arrêt de travail Moyenne mobile sur les douze derniers mois du nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures prestées; comprend tous les employés et sous-traitants, toutes activités confondues.

Taux d'accidents enregistrables Moyenne mobile sur les douze derniers mois du nombre d'accidents enregistrables par million d'heures prestées; comprend tous les employés et sous-traitants, toutes activités confondues.

TCAC Taux de croissance annuel composé (expected compound annual growth rate) ou taux actuariel.

Teneur Quantité de métal par unité de masse de la roche hôte.

tms Tonne métrique sèche.

Notes

SIÈGE SOCIAL

Nyrstar NV
Zinkstraat 1
B-2490 Balen
Téléphone : +32 (0) 14 44 95 00
Email : info@nyrstar.com
Numéro d'entreprise :
RPR Turnhout 0888.728.945
N° de TVA : BE 0888.728.945
www.nyrstar.com

CONTACT

INVESTOR RELATIONS
Jaideep Thatai
Manager Investor Relations
Téléphone : +41 (0)44 745 8103
Email: jaideep.thatai@nyrstar.com

MEDIA
Sheela Pawar
Group Manager Corporate Communications
Téléphone : +41 (0)44 745 8154
Email: sheela.pawar@nyrstar.com

Geert Lambrechts (Europe)

Manager Corporate Communications
Téléphone : +32 (0)14 449 646
Email: geert.lambrechts@nyrstar.com

Gail Bartel (Australie)

Corporate Communications and Port Pirie
Stakeholder Relations
Téléphone : +61 886 381 208
Email: gail.bartel@nyrstar.com

CONCEPT ET PRODUCTION

Greenteam / Comfi

EDITEUR

Nyrstar - Investor Relations
Corporate Communications
communications@nyrstar.com

IMAGES

Nyrstar ; ©iStockphoto.com/BIM (p14) ;
©iStockphoto.com/Courtney Keating (p17)
Réal Lavigne (p7, p36, p42) ; Solar without
Borders (p38-39) ; Adrian Lupascu (p43)

RAPPORT ANNUEL

Une version interactive de ce rapport est
disponible sur le site Internet de Nyrstar : www.nyrstar.com

Ce rapport est également disponible en
téléchargement gratuit sur l'App Store : Nyrstar Annual report 2012

Ce rapport peut également être téléchargé sur
le site Internet de Nyrstar : www.nyrstar.com

This report is also available in English.

Dit rapport is ook beschikbaar in het Nederlands.



Resources for a changing world

nyrstar.com